

# RECHERCHE – ACTION

## ECOLIEU JEANOT

La valeur et la durabilité technico-économique, sociale et  
écologique de l'écolieu Jeanot



Eva Timone-Martinez

Octobre 2019



## Comité de pilotage de la recherche action

### Commission interne de l'écolieu Jeanot

|   | 2016        | 2017                            | 2018                           | 2019                       |
|---|-------------|---------------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| Charlotte Lambert – Co-coordinatrice                    | Bénévole    | Bénévole                        | Salariée                       | Salariée                   |
| Mickaël Castro – co-coordonateur                        | Salarié     | Salarié                         | Bénévole                       | Bénévole                   |
| Anne Goudot - chercheuse                                | DLA         | Bénévole                        | Bénévole                       | Bénévole                   |
| Eva Timone, chargée de mission en 2018 et 2019          | Bénévole    | Prestataire                     | Salariée                       | Salariée                   |
| Octavie Toublant, chargée de mission en 2016 et 2017    | Salariée    | Salariée                        | Bénévole                       | Bénévole                   |
| Waël Abdoukarim – conseiller maraîchage                 | Prestataire | Prestataire                     | Bénévole                       | Bénévole                   |
| Sarah Cosson  | Bénévole    | Bénévole                        |                                |                            |
| Elise Deliveyne - maraîchage                            | Salariée    |                                 |                                |                            |
| Rémy Daniel - maraîcher                                 |             | Salarié                         | Salarié                        | Bénévole                   |
| Aurélien Mazeau - maraîcher                             |             |                                 |                                | Contrat CAPE               |
| Nicolas Blanc – maraîcher                               | Bénévole    | Bénévole - coresponsable        | Bénévole                       | Bénévole                   |
| Samuel Lemoine – caractérisation de la valeur sociale   |             | Stagiaire en master d'agronomie |                                |                            |
| Maïté Phillion – diagnostic faunistique et floristique  |             | Stagiaire en master d'écologie  |                                |                            |
| Laurine Casanova – diagnostic pédologique               |             |                                 | Stagiaire en master d'écologie | Prestataire                |
| Antoinette Sponsar – valeur sociale de l'écolieu Jeanot |             |                                 |                                | Stagiaire en anthropologie |

## Comité de recherche

| Prénom et Nom      | Laboratoire et spécialités   | Domaine d'étude  | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|--------------------|--|--|------|------|------|------|
| Nathalie Corade    | Maître de conférence de Bordeaux Sciences Agro                         | Circuit court, projet de territoire, filière alimentaire                       |      |      |      |      |
| Luc Paboeuf        | Responsable opérationnel de CRISALIDH et responsable de la Chaire      | Engagement citoyen, gouvernance horizontale, développement local               |      |      |      |      |
| Kévin Morel        | Chercheur en agronomie   | Viabilité des microfermes  |      |      |      |      |
| Damien Toublant    | Coordinateur du projet de recherche-action Microagriculture en Gironde | Caractérisation et référencement des microfermes en Gironde                    |      |      |      |      |
| Bernard Del'homme  | Maître de conférence – Bordeaux Sciences Agro                          | Microferme en Nouvelle Aquitaine   |      |      |      |      |
| Anne-cécile Daniel | Ingénieur de recherche - INRA  | Microferme urbaine   |      |      |      |      |
| Agnes Lelievre     | Ingénieur de recherche -INRA   | Agriculture urbaine  |      |      |      |      |
| Jérôme Ballet      | Maître de conférence au Gretha   | Economie du développement et de l'environnement, économie sociale et solidaire |      |      |      |      |
| Sophie Gerber      | Chercheuse à l'UMR Biogeco – INRA Bordeaux                             | Lien sciences biologiques et sciences humaines                                 |      |      |      |      |
| Anne Goudot        | Ingénieur de recherche - Gretha  | Anthropo-économie, installation collective, expérimentations citoyennes        |      |      |      |      |

Je voudrais remercier,

La Fondation de France et la Région Nouvelle Aquitaine pour leur confiance et leur soutien dans la réalisation de ce travail,

L'ensemble des chercheurs qui se sont mobilisés pour m'accompagner, m'aiguiller, me rassurer, me relire,

Les salarié.e.s, co-responsables et bénévoles de l'écolieu Jeanot qui ont constitués la commission Recherche-Action, qui m'ont largement soutenue et avec qui j'ai pu échanger pour que cette recherche soit au service de l'association,

Un remerciement spécial à toutes les personnes qui se sont prêtées au jeu de l'entretien, ont donné de leur temps et de leur énergie et qui m'ont donné accès à des représentations très riches et nuancées me permettant une analyse poussée,

A Laurine, stagiaire en écologie et Antoinette, stagiaire en sociologie, qui ont été des interlocutrices précieuses, qui ont acceptées d'utiliser dans leur travail la méthode développée dans la recherche-action et ont ainsi permis de l'alimenter,

Un immense merci à l'équipe des permanents de l'écolieu Jeanot et à tous ceux qui y sont passés, qui sont mes collègues et ami.e.s et qui portent au quotidien cette détermination à susciter l'esprit critique, qui incarnent le désir de transformation et qui font que cet endroit, l'écolieu Jeanot, existe et bénéficie à tous ceux qui le souhaitent

# Table des matières

|                   |   |
|-------------------|---|
| Introduction..... | 8 |
|-------------------|---|

## Partie 1

### Présentation du terrain d'étude, questions de départ et cadre méthodologique...9

|  |    |
|--|----|
| I. Présentation du terrain d'étude : l'écolieu Jeanot.....                   | 9  |
| A. Son histoire.....   | 9  |
| B. Ses valeurs et missions.....  | 10 |
| C. La gouvernance à l'écolieu Jeanot.....                                    | 14 |
| II. Questions de départ de notre recherche.....                              | 16 |
| III. Terminologies utilisées.....  | 18 |
| A. Définition du concept de « valeur ».....                                  | 18 |
| B. De la plus-value (sociale, écologique, économique) à la durabilité.....   | 18 |
| C. Retour sur le concept de développement durable.....                       | 18 |
| IV. Remise en perspective historique.....                                    | 19 |
| A. De l'agriculture biologique à l'agriculture paysanne.....                 | 19 |
| B. Les microfermes comme alternative aux exploitations agricoles.....        | 19 |
| C. L'écolieu Jeanot est-il une microferme ?.....                             | 20 |
| V. L'intérêt d'une telle étude.....  | 21 |
| A. Un intérêt pour les porteurs de projets agricoles diversifiés.....        | 21 |
| B. Un intérêt pour la recherche en général.....                              | 21 |
| C. Un intérêt pour l'écolieu Jeanot.....                                     | 21 |
| VI. Cadre méthodologique.....  | 22 |
| A. Trois volets de recherche et leurs articulations.....                     | 22 |
| B. La constitution d'un comité de scientifiques et d'acteurs de terrain..... | 22 |
| C. Entre chiffres et représentations : la critique de la monétarisation..... | 24 |

## Partie 2

### Volet technico-économique

|       |    |
|-------|----|
| ..... | 26 |
|-------|----|

|   |    |
|---|----|
| I. Les sources d'inspiration de l'écolieu Jeanot..... | 26 |
| A. L'agroécologie.....                                | 26 |
| B. La permaculture.....                               | 27 |
| C. L'agriculture biologique.....                      | 27 |
| D. L'agriculture biodynamique.....                    | 28 |
| E. Le maraichage bio-intensif.....                    | 28 |
| II. Histoire du jardin potager.....                   | 28 |
| A. Le maraîchage, un pilier central du projet.....    | 28 |
| B. L'évolution du lieu et des pratiques.....          | 29 |

|   |    |
|---|----|
| III. Protocole mis en place.....                              | 36 |
| A. Les récoltes.....  | 36 |
| B. Le temps de travail.....                                   | 36 |
| C. Travail d'équipe avec Fabien Monchatre et Kevin Morel..... | 37 |

### **Partie 3**

#### **Résultats et analyse technico-économique**

|   |    |
|---|----|
| .....   | 38 |
| I. Adéquations et différences entre nos sources d'inspiration et nos pratiques..... | 38 |
| A. Un « bricolage » de pratiques biologiques.....                                   | 38 |
| B. Description de nos pratiques maraîchères.....                                    | 40 |
| II. Analyse de Kevin Morel sur le maraîchage à l'écolieu Jeanot.....                | 42 |
| A. Note sur l'analyse des données technico-économiques en 2017.....                 | 42 |
| B. Note sur l'analyse des données technico-économique de 2016 à 2018.....           | 44 |
| C. Conclusions et discussion générale.....  | 51 |
| Conclusion.....   | 56 |

### **Partie 4**

#### **Volet écologique**

|  |           |
|--|-----------|
| .....  | 57        |
| I. Description écologique de l'écolieu.....  | 57        |
| II. Problématisation et objectifs.....   | 58        |
| A. La valeur écologique : un concept riche en significations.....                            | 58        |
| B. Objectifs concrets et méthode mise en place pour y répondre.....                          | 61        |
| <b>Diagnostic faunistique.....</b>   | <b>61</b> |
| I. Méthodes.....   | 61        |
| A. L'observation des habitats, une étude de la potentialité de présence de biodiversité..... | 61        |
| B. Une biodiversité faunistique contactée au moyen de différents protocoles.....             | 62        |
| II. Des résultats essentiellement qualitatifs.....   | 66        |
| A. L'écolieu : une mosaïque paysagère variée.....  | 66        |
| B. Une biodiversité faunistique difficile à contacter.....                                   | 70        |
| Conclusion diagnostic faunistique.....   | 72        |
| III. Limites et discussion.....  | 72        |
| <b>Diagnostic pédologique et floristique.....</b>  | <b>73</b> |
| I. Méthodes.....   | 73        |
| A. Le choix des placettes d'étude.....   | 73        |
| B. Les caractéristiques du sol en tant qu'habitat et sa fertilité.....                       | 75        |
| II. Résultats.....   | 78        |
| A. Comparaison des sols.....   | 78        |
| B. Une étude botanique corroborant les observations précédentes.....                         | 82        |
| C. Une richesse en lombriciens inférieure à la moyenne nationale.....                        | 84        |
| Conclusion diagnostic pédologique et floristique.....  | 86        |

|   |    |
|---|----|
| Conclusion générale.....  | 86 |
| III. Limites et discussion.....   | 87 |
| A. La comparaison des analyses de sols : une méthode montrant ses limites ..... | 88 |
| B. Un diagnostic de la biodiversité perfectible.....                            | 88 |
| C. Une étude botanique rendue difficile par la saison et les pratiques.....     | 88 |
| IV. Préconisations.....   | 89 |
| A. Faune et flore.....  | 89 |
| B. Pédologique.....   | 90 |

## **Partie 5 : Les perceptions par le collectif de l'écologie et de l'impact de leurs pratiques**

|   |     |
|---|-----|
| .....   | 91  |
| I. Méthode.....   | 91  |
| A. Mise en place d'une méthodologie prospective et participative.....       | 91  |
| B. Grille de questions.....   | 92  |
| II. La place de l'écologie à l'écolieu à travers les arbitrages opérés..... | 93  |
| A. L'écologie : 1 mot – 4 définitions.....                                  | 93  |
| B. Mises en situation : une absence de ligne directrice.....                | 93  |
| C. Les représentations autour de la biodiversité.....                       | 96  |
| III. Les services écosystémiques et les fonctions du jardin.....            | 97  |
| A. Définition des SES et de leurs "valeurs".....                            | 98  |
| B. Présentation détaillée des SES utilisés pour cette étude.....            | 99  |
| C. Des services de régulation absents des représentations.....              | 99  |
| D. Les fonctions du jardin.....   | 102 |
| E. Conclusion sur les perceptions des acteurs autour de l'écologie.....     | 103 |
| F. Recommandations faites en 2019.....                                      | 104 |
| Conclusion sur le volet écologique.....                                     | 104 |

## **Partie 6 Le volet social**

|   |     |
|---|-----|
| .....   | 105 |
| I. Le contexte.....   | 105 |
| A. Contexte territoriale.....   | 105 |
| B. L'écolieu Jeanot et ses locaux.....  | 107 |
| II. Questions et hypothèses de départ.....  | 108 |
| III. Cadre théorique.....   | 109 |
| A. De la valeur sociale à la durabilité sociale.....  | 109 |
| B. A la croisée de deux cadres théoriques.....  | 112 |
| IV. Méthode : mise en application du cadre théorique à notre terrain, l'écolieu Jeanot..... | 119 |
| A. La constitution de l'échantillon des répondants.....                                     | 119 |
| B. La grille des besoins comme support méthodologique.....                                  | 123 |
| C. Les entretiens semi-directif.....  | 128 |
| D. Les autres sources.....  | 129 |

|   |     |
|---|-----|
| E. Méthodologie pour les publics extérieurs (Antoinette Sponsar).....                 | 130 |
| V. Constitution de l'analyse.....   | 132 |
| <b>Résultats</b> .....  | 133 |
| Elements d'introduction.....  | 133 |
| I. Les représentations autour de l'écolieu Jeanot.....                                | 133 |
| A. Pourquoi suis-je arrivé.e à Jeanot ?.....  | 133 |
| B. Comment on arrive à Jeanot ?.....  | 136 |
| C. Maintenant que j'y suis, Jeanot c'est .....  | 137 |
| II. Lecture de la satisfaction des besoins selon les statuts.....                     | 138 |
| <b>L'écolieu Jeanot, un espace d'expérimentation individuelle et collective</b> ..... | 141 |
| I. La création dans tous ses états.....   | 142 |
| A. Des activités et un lieu en lien avec la création.....                             | 142 |
| B. La gouvernance horizontale.....  | 144 |
| C. L'autogestion.....   | 147 |
| D. L'autogestion et la gouvernance collective à l'épreuve du réel.....                | 148 |
| E. Processus d'intégration de la personnes et légitimité de la parole.....            | 149 |
| Conclusion.....   | 153 |
| II. Un espace physique porteur de sens.....   | 153 |
| A. Un jardin en agroécologie.....   | 153 |
| B. Un bel espace qui pourrait se prêter à la dimension spirituelle.....               | 161 |
| III. Une association d'éducation populaire.....                                       | 163 |
| A. La dimension éducative et le besoin de compréhension à l'écolieu.....              | 163 |
| B. Education populaire vs loisirs et consommation.....                                | 165 |
| C. Le rapport du collectif à la connaissance.....                                     | 167 |
| Conclusion - L'écolieu, une école - lieu.....   | 167 |
| IV. Un espace ouvert à toutes et tous.....  | 168 |
| A. Retour sur les valeurs de l'écolieu.....   | 168 |
| B. Un fonctionnement qui pousse à la participation.....                               | 169 |
| C. Discussion sur les limites et les origines de la participation.....                | 170 |
| V. Un rapport spécifique au travail.....  | 171 |
| A. Des manières de travailler basées sur la liberté et la confiance.....              | 171 |
| B. Plus qu'un métier... un engagement.....  | 172 |
| C. De l'engagement au "sur-engagement" : stress et surcharge de travail.....          | 174 |
| VI. Un projet affectif.....   | 177 |
| A. Les espaces d'expression des émotions dans le temps de travail.....                | 177 |
| B. L'amitié et l'amour à l'écolieu Jeanot.....  | 179 |
| VII. Les facteurs extérieurs pouvant influencer l'écolieu Jeanot.....                 | 182 |
| A. Une dépendance aux institutions.....   | 182 |
| B. L'association et son territoire : des rapports ambivalents.....                    | 183 |

|  |     |
|--|-----|
| VIII. Un renforcement des capacités à l'écolieu.....                         | 187 |
| <b>L'écolieu Jeanot, un projet expérimental mais aussi politique ?</b> ..... | 190 |
| A. Un espace qui permet d'être soi-même ?.....                               | 191 |
| B. Une diversité de profils qui donne la couleur politique de l'écolieu..... | 191 |
| C. L'existence d'une culture politique ?.....                                | 193 |
| D. Une association au message politique flou.....                            | 194 |
| Conclusion sur le volet social.....  | 196 |
| <b>« Un lieu, un projet, un collectif »</b> .....                            | 196 |
| I. Lecture par les besoins humains fondamentaux.....                         | 196 |
| <b>La durabilité de l'écolieu Jeanot</b> .....                               | 198 |
| I. La durabilité technico-économique.....                                    | 199 |
| II. La durabilité écologique.....  | 199 |
| III. La durabilité sociale.....  | 201 |
| IV. Des questionnements nécessaires à la durabilité.....                     | 202 |
| A. Définir clairement l'identité de ce lieu.....                             | 202 |
| B. Définir clairement les fonctions du maraîchage.....                       | 203 |
| C. Les nouveaux statuts paysans.....   | 203 |
| D. Se questionner sur le bien-être des salarié.e.s.....                      | 204 |

## **Partie 7 Retours réflexifs de l'étude**

|  |     |
|--|-----|
| .....  | 205 |
| I. Un cadre méthodologique et théorique à trouver.....                         | 205 |
| A. Des cadres théoriques multiples.....  | 205 |
| B. De « performance » à « durabilité » en passant par « plus-value ».....      | 205 |
| C. D'une approche monétaire à une approche qualitative.....                    | 206 |
| D. L'approche qualitative.....   | 206 |
| E. Une recherche par tâtonnements.....   | 207 |
| F. Une méthodologie à la croisée des monde associatifs et de la recherche..... | 208 |
| II. Les impacts de la recherche sur l'écolieu Jeanot.....                      | 209 |
| <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....   | 209 |
| Bibliographie.....   | 211 |
| Annexes.....   | 220 |
| Bilan questionnaire.....   | 233 |
| Qu'est-ce que l'écologie ?.....  | 233 |
| Réfléchit-on assez d'écologie à l'écolieu :.....                               | 234 |
| Les fonctions du jardin que tu constates par ordre d'importance.....           | 236 |

*« Jeanot, c'est pas grand-chose finalement, mais un pas grand-chose intense, plein d'énergie, un pas grand-chose au travail, une tambouille qui brasse un peu de tout et puis, faut le dire, une tambouille qui aime faire la chouille » (bénéficiaire)*

## Introduction

L'industrialisation et la marchandisation au sortir de la Seconde Guerre Mondiale sont les socles de la modernisation et n'ont pas épargné l'agriculture. L'idée était d'intensifier la production par la sélection génétique des espèces domestiquées, la mise en place de monocultures sur de grandes surfaces pour favoriser la motorisation et l'utilisation d'engrais de synthèses et de pesticides. Les conséquences de cette intensification sont nombreuses et plutôt désastreuses en termes écologiques et sociaux: pollution des eaux, des sols et de la terre, déclin de la biodiversité, destruction des paysages et de la souveraineté alimentaire, déstructuration de la « société paysanne » (Morel K., 2016).

Nous pouvons identifier le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 comme le moment charnière où cette prise de conscience a eu lieu et où une réflexion sur notre rapport à la nature et sur notre manière de l'utiliser a été initiée. Le concept de développement durable vise, à répondre « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (rapport Brundtland, WCED, 1987). Il s'agit alors de concevoir le développement dans toutes ses dimensions, notamment sociale, culturelle, politique, ... d'où l'émergence des fameux trois piliers du développement durable : économique, social et écologique.

Le monde agricole n'a été regardé et évalué que sous l'angle économique, en termes de productivité et de rendements, avec comme unique but sa marchandisation. Or, l'exigence de la durabilité pour le monde d'aujourd'hui et de demain oblige à repenser les modes d'évaluation de l'agriculture. Il s'agit maintenant d'opérer un changement de paradigme : passer d'une perspective réductionniste, centrée sur la parcelle et la productivité, à une perspective holistique, dépassant ce cadre et reconnaissant les multiples fonctions de l'agriculture, qui soit plus à même d'appréhender la complexité et la diversité des systèmes agricoles (IAASTD, 2009; FAO, 2017).

En effet, la lecture des sept rapports de l'IAASTAD<sup>1</sup> de 2009, explique pourquoi et comment ce changement de paradigme doit opérer. Ils recommandent la prise en compte de trois dimensions essentielles : "la reconnaissance du caractère multifactoriel de l'activité agricole, de la multiplicité de ses fonctions (économique, sociale et environnementale) et de la diversité des processus d'innovation technologique".

Aujourd'hui, on observe des dynamiques de plus en plus importantes qui développent des systèmes alimentaires préservant les ressources naturelles tout en proposant des aliments sains et équitables aux populations locales et en développant la vitalité des territoires (Morel et Léger, 2016). « Ces

1 L'IAASTD, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development, initié et animé par la Banque mondiale et plusieurs agences des Nations unies, entre 2005 et 2008, visait à évaluer la contribution de la recherche agronomique et des technologies agricoles aux objectifs du Millénaire pour le développement. Il a impliqué 57 gouvernements ainsi que de nombreux acteurs du développement, des représentants des secteurs agricole et agroalimentaire, du monde académique et de la société civile.

mouvements peuvent être qualifiés d’alternatifs car ils partagent des aspirations sociales et environnementales en rupture avec le paradigme dominant de l’agriculture conventionnelle » (ibid., p1).

C'est une de ces alternatives que nous vous proposons de découvrir : l'écolieu Jeanot. Cette association d'éducation populaire implantée sur un espace d'un hectare a souhaité travailler sur la valeur sociale et écologique qu'elle pouvait générer auprès des différents publics qui la côtoie.

Dans ce travail, et en reprenant les termes de l'IASTAAD, il va s'agir de réinsérer la question agricole au sein d'un questionnement plus large sur le bien-être humain, la gestion et la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.

# Partie 1

## Présentation du terrain d'étude, questions de départ et cadre méthodologique

### I. Présentation du terrain d'étude : l'écolieu Jeanot

#### A. Son histoire

L'association C KOI CA est née en 2005 autour d'un projet au Pérou dans le village de Coaza. Un groupe de jeunes de la commune de Rion-des-Landes s'organise autour de ce projet. L'objectif à l'origine était donc « l'aide au développement de tout projet lié à la solidarité locale et internationale ». Différentes commissions se créent :

- commission solidarité internationale - soutien au foyer éducatif à Coaza)
- commission solidarité locale - organisation d'un concert de soutien aux Restos du Coeur)
- commission environnement - organisation de journées de nettoyage en forêt et actions de sensibilisation à la protection de la nature

En 2007, les membres de la commission environnement entreprennent la création d'un jardin partagé et éducatif de 300m<sup>2</sup> sur les terres de M Jean DIVITHS. Les productions sont reversées à une épicerie sociale locale.

En 2010, après une mise en sommeil d'un an de l'association due à l'essoufflement des bénévoles, la dynamique reprend. Jeanot Diviths est décédé et a légué sa propriété à la commune. L'association propose de réinvestir la totalité du site autour d'un projet global dans une optique de développement local afin de répondre à différentes problématiques autour d'un projet citoyen et politique.

Ce projet s'appuie sur plusieurs constats:

- pas de producteurs en maraîchage biologique sur le territoire (il faut faire 30km pour faire ses courses !) / culture principale du maïs
- peu d'acteurs au niveau du département proposant des actions éducatives sur les enjeux actuels de notre société
- désertification du milieu rural, manque d'offre socioculturelle et de dynamisation du territoire

Ces constats s'inscrivent dans des problématiques globales de notre modèle de société traversée par de nombreuses crises :

- Écologique: réchauffement climatique, techniques destructrices pour l'environnement, nécessité de changement de pratiques et de comportement des consommateurs
- Économique: capitalisme financier / inégalités croissantes
- Social: taux de chômage important / les paysans sont de moins en moins nombreux et ont de plus en plus de difficulté à survivre de leur travail.

L'écolieu se veut ainsi être un lieu d'expérimentation d'alternatives de production et de consommation. Il souhaite être un lieu de cohésion sociale et d'ouverture culturelle. C'est en ce sens que l'écolieu Jeanot est un « Jardin Educatif Nourricier Ouvert à Tous » qui cherche à « contribuer à la transformation sociale, écologique, économique et culturelle de notre territoire pour la construction d'un monde éthique, solidaire et durable.

## B. Ses valeurs et missions

### 1. Les valeurs

Lors d'un comité de pilotage en 2018, l'association a essayé de définir ses valeurs à partir de ce pour quoi elle se bat.

| <b>On se bat contre ...</b>   | <b>Valeur correspondante</b>  |
|---|---|
| Tout comportement oppressif/de domination lié à l'origine, la classe, le genre, l'apparence physique, la sexualité, l'âge   | Émancipation (action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé) |
|   | Bienveillance   |
|   | Respect   |
|   | Autonomie   |
| Le capitalisme et les inégalités qu'il engendre (Propriété privée / système économique basé sur l'optimisation du profit économique et l'accumulation des capitaux) | Une économie au service du bien commun  |

|   |                        |
|---|------------------------|
|   |                        |
| Le consumérisme                                   | Sobriété               |
| Des comportements destructeurs de l'environnement | Ecologie               |
| L'indivisualisme                                  | Coopération            |
|   | Solidarité             |
| L'homogénéisation culturelle / de la pensée       | Esprit critique        |
| La concentration du pouvoir                       | Gouvernance collective |
|   | horizontalité          |
|   | autogestion            |

L'écolieu Jeanot souhaite être un acteur de la vie de la société, les bénévoles jouant ainsi leur rôle de citoyen en portant les valeurs dans lesquelles ils croient. En ce sens, l'écolieu Jeanot est un projet d'engagement politique. Il souhaite susciter et accompagner les questionnements sur le monde dans lequel nous vivons, éveiller et développer l'esprit critique, participer l'émancipation des individus. Pour cela, cette association se revendique d'éducation populaire (éducation tout au long de la vie, pour tous et par tous dans un objectif d'émancipation) autour des questions liées à la solidarité, à la citoyenneté et à l'environnement au sens large.

## 2. Les missions et actions menées

L'écolieu Jeanot se divise à quatre grands pôles d'activités : actions éducatives, agroécologie, socioculturel, formation et accompagnement

### a. Questionner le monde qui nous entoure : le pôle des actions éducatives

Ce pôle a pour vocation de susciter et d'accompagner les questionnements sur le monde dans lequel nous vivons, d'éveiller et développer l'esprit critique, participer à l'émancipation des individus. Les outils de l'éducation populaire sont donc utilisés sur les thèmes de la solidarité, de la citoyenneté, de l'environnement, ...

Les actions sont les suivantes :

- Création d'outils pédagogiques : autour du jardin, de la solidarité internationale, de l'environnement, de la citoyenneté, ...
- Intervention sur le département dans les écoles, collèges et lycées dans le cadre d'interventions ponctuelles ou cycles d'interventions
- Animations d'espaces publics sur des thématiques sélectionnées avec les bénévoles
- Accueil de groupes et séjour : sur le site pour une à plusieurs journées
- Coordination de campagnes de sensibilisation à la solidarité Internationale

- Organisation et animation de formations et ateliers dans des lycées professionnels ou intervention dans le cadre de BPJEPS<sup>2</sup> d'éducation à l'environnement

## b. Promouvoir le vivre ensemble : le pôle socioculturel

Le pôle socioculturel a pour but de promouvoir le vivre ensemble et renforcer le lien social. Il propose un ensemble d'actions de programmation et de médiation culturelle sur le territoire pour favoriser la dynamique locale. La culture est considérée comme un moyen pour créer du lien social et pas comme une fin en soi.

Pour répondre à ces missions, il est proposé :

- Journées de Jeanot : un samedi par mois, il est proposé une visite guidée puis des ateliers pratiques
- Soirées de Jeanot : conférence animée par des intervenants extérieurs suivie par une restitution des artistes en résidence : concert, spectacle, ...
- Ateliers hebdomadaires : cours de yoga, ateliers couture animé par des bénévoles, chorale gasconne
- Webradio Hapchot : une web radio propose des émissions d'actualités locales, sportives et culturelles
- Fêtes saisonnières : fêtes des enfants et fêtes de l'automne sont les moments festifs du lieu : animations tout l'après-midi en lien avec les valeurs de l'association, concert, ...
- Accueil de résidence artiste et sortie de résidence : l'écolieu défend l'idée d'offrir un espace de vie, de travail et de création à destination notamment de jeunes artistes, de petites compagnies et de pratiques amateurs. Il soutient particulièrement les créations issues de la scène locale.

## c. Produire et consommer autrement : le pôle agroécologie

Cadre d'expérimentation d'alternatives de production et de consommation, le pôle agroécologie développe des techniques en agroécologies et participe à la dynamique autour des questions agricoles sur le territoire.

Ce pôle propose :

- Marché de Jeanot : espace de vente hebdomadaire qui réunit un ensemble de producteurs bio et locaux
- Ateliers cuisine : ateliers destinés à différents publics qui cherchent à sensibiliser sur l'alimentation durable
- Aménagement du site : entretien, éco-construction, ...
- Sentier botanique : animation d'un groupe de personnes retraités autour de la re-mise en place et l'entretien d'un sentier dit "de Marguerite" en mémoire à la femme de Jeanot Diviths qui avait mis en place cet espace

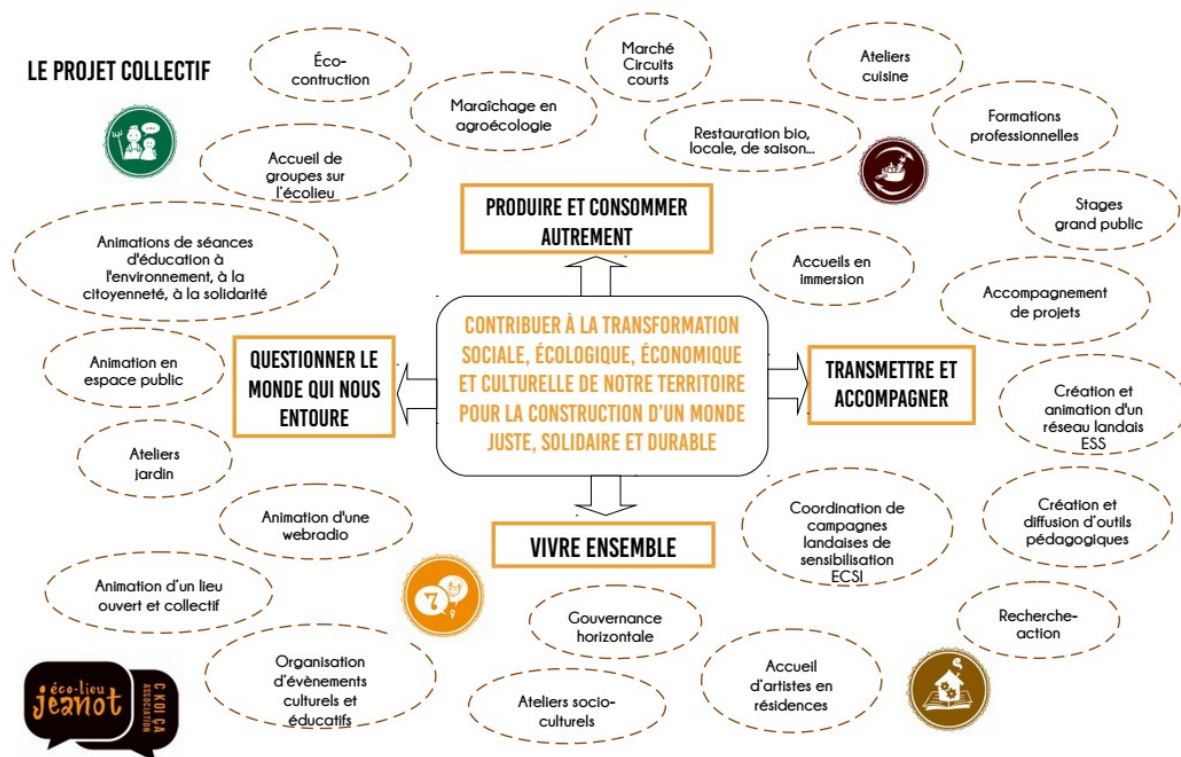
2 Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

- Espace test agricole : permet à un.e maraîcher.e de se tester en maraichage biologique et non mécanisée
- Animaux : soins aux animaux présents sur le site (poules, canards, abeilles)
- Animation de chantiers collectifs, de stages ou de conférences : proposés à des groupes déjà constitués que l'on reçoit sur le site ou lors des journées de Jeanot

#### d. Transmettre et accompagner : le pôle accompagnement et formation

L'écolieu souhaite être un espace ressource en terme de documentations, de réflexions ou de formation. Il propose ainsi :

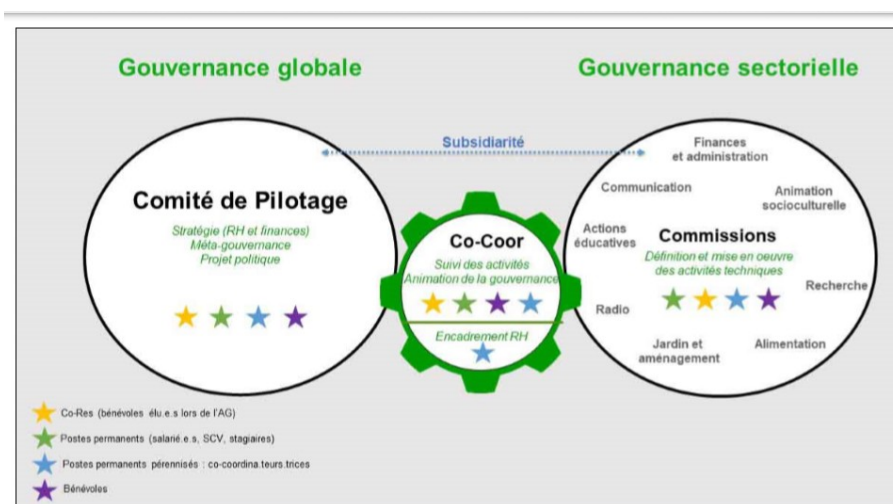
- Formations et ateliers divers : tout au long de l'année, des formations sont proposés autour des thèmes chers à l'association
- Accompagnement de projets : dans le cadre de Landes Imagin'Actions, l'association accompagne des groupes de jeunes qui ont des projets de solidarité internationale. Elle conseille aussi des porteurs de projets qui souhaitent s'implanter sur le territoire.
- Participation à la création et à la diffusion d'outils pédagogiques
- Centre de documentation : possibilité d'emprunter des ressources telles que des livres, des DVD, des jeux



## C. La gouvernance à l'écolieu Jeanot

Cette section a été rédigée par Anne Goudot, chercheuse du Gretha à l'Université de Bordeaux dans le cadre du DLA qu'elle a effectué à l'écolieu Jeanot. Elle a été rédigée en avril 2018. Elle n'a pas encore donné lieu à une validation collective.

La gouvernance de C Koi Ca cherche, en fonctions de ses contraintes (saliariat, turnover du personnel, diversité des statuts des membres...), à être la plus collective et démocratique possible. Pour se faire, elle se compose de différentes instances décisionnelles ouvertes à tou.te.s les membres de l'organisation, dont le "comité de pilotage" constitue le cœur. Les conditions d'un fonctionnement démocratique et participatif de ce système d'instances sont assurées par un dispositif de coordination collective composé de fonctions individuelles (les postes salariés pérennisés) et d'instances opérationnelles intégrant toutes les personnes ayant en charge les activités de la structure.



### 1. Les membres de l'organisation

Comme toute association loi 1901, C Koi Ca différencie plusieurs statuts dans les personnes qui interviennent dans ses activités :

- les Co-Responsables : ce sont les bénévoles élu.e.s lors de l'AG qui correspondent aux membres d'un conseil d'administration conventionnel. Etant sous statut collégial, on ne distingue aucune hiérarchie au sein de ce collège de responsables, qui partage de manière collective la responsabilité juridique de l'association
- les bénévoles : ce sont toutes les personnes qui interviennent sans rémunération au sein des activités de la structure
- les permanent.e.s : ce sont toutes les personnes recevant un salaire ou une indemnité en contrepartie de leur travail. On distingue différents statuts de permanents :
  - les services civiques : missions de 24h hebdomadaires pour des jeunes de moins de 26 ans
  - les stagiaires

- les postes salariés d'appui : ce sont tous les contrats non pérennisés par l'association, dépendant de financements ponctuels ou de contrats spécifiques. Ces postes sont réservés à des personnes en montée en compétences, grâce à un dispositif d'encadrement et de formation spécifique mis en place par l'association
- les postes pérennisés : ce sont tous les postes en CDI de l'organisation partageant la responsabilité de la coordination de la structure.

## 2. Les instances décisionnelles

Afin de garantir un réel fonctionnement démocratique, différentes instances décisionnelles ont été mises en place et fonctionnent dans un principe de subsidiarité :

- le Comité de Pilotage (CP) : c'est l'instance la plus importante de l'organisation, où sont prises l'ensemble des décisions stratégiques et politiques de l'organisation. Elle est ouverte à tous les membres et les décisions y sont prises au consensus. Cette instance garantit la dimension démocratique de l'organisation. Elle se réunit en moyenne une fois tous les deux mois. Les décisions qui y sont prises concernent :
  - la stratégie de l'organisation : définition du budget, recrutement, développement de nouvelles activités...
  - la méta-gouvernance : la gouvernance de la gouvernance
  - la définition du projet politique
- les commissions : ce sont les instances en charge des activités de terrain, relatives à l'ensemble des activités portées par l'association (fonctions métiers et fonctions supports). Ces commissions sont ouvertes à tou.te.s les membres de l'association. Elles sont décisionnaires pour les activités techniques qui les concernent. Dans le cas de décisions qui impliqueraient le recrutement de nouvelles personnes ou la mobilisation de nouveaux financements, celles-ci doivent être soumises en CP.

## 3. La co-coordination

Le dispositif de co-coordination se caractérise par différentes composantes (instances) dont les coordinateur.trices (fonctions individuelles) sont responsables et qu'ils.elles sont chargés d'animer. Cet ensemble vise à assurer les conditions du pilotage (animation de la gouvernance, suivi des activités et accompagnement des personnes) au sein des différentes commissions d'activités et du CP.

### a. Les fonctions individuelles

La fonction de coordination est répartie sur l'ensemble des postes pérennisés de l'association, à savoir les postes en CDI. Ainsi, dès qu'un nouveau poste est pérennisé (grâce aux ressources fixes de l'association), le mandat de co-coordination vient s'ajouter aux activités "métier" de la fiche de poste (animation, administration, programmation...). Les autres postes permanents sont réservés à des jeunes (Services Civiques Volontaires dit SCV) ou des personnes en reconversion sur des durées définies et sur des missions d'appui leur permettant d'acquérir les compétences qu'elles sont venues chercher. De fait, en raison de la durée des contrats et du turnover fort que cela implique, ces postes ne portent pas de fonction de coordination qui nécessite de bien maîtriser en premier lieu les activités techniques de la fiche de poste et de s'inscrire sur des engagements à moyen terme afin d'assumer correctement les fonctions de coordination. Dans cette

structuration, Les coordonnateurs ont pour mission d'accompagner les autres permanents (SCV compris) dans leurs missions. Ces fonctions individuelles sont chargées d'assurer le bon fonctionnement du dispositif de gouvernance collective et de suivre les activités opérationnelles en les soutenant si besoin et en les coordonnant. Pour cela, les coordinateurs adoptent des postures favorisant la participation et l'implication de tous dans la gouvernance, tout en soutenant le développement de l'autonomie individuelle.

## b. Les instances de la co-coordination

- la réunion de co-coordination : cette instance se réunit mensuellement pour assurer le suivi des activités, faire le point sur l'ensemble de l'équipe et préparer les CP. Elle est principalement destinée aux coordinateurs, mais reste ouverte aux personnes qui souhaitent y assister. Un temps RH n'est toutefois pas ouvert, afin d'aborder sereinement les difficultés d'accompagnement rencontrées, et d'éviter de mettre en difficulté les personnes concernées
- le point hebdo : cette instance, qui réunit chaque semaine l'ensemble des personnes qui sont en charge d'activités (bénévoles et permanent.e.s), assure la coordination opérationnelle des activités de l'écolieu
- les réunions de régulation : ces temps, où sont exprimés les ressentis des personnes, permettent à l'équipe des permanent.e.s de régler les éventuelles tensions qui se manifestent.

## II. Questions de départ de notre recherche

Notre étude se place dans la continuité des réflexions sur la durabilité de notre société et s'intéresse plus particulièrement à la durabilité économique, sociale et écologique de l'écolieu Jeanot. Ces réflexions ont surgi alors que l'association faisait le constat de la non-rentabilité de son activité maraîchère et remettait en question la pertinence de la poursuivre. Le maraîchage était un pilier central dans la création même de l'association et l'association avait l'intuition qu'elle générerait bien plus que des légumes et de l'argent ; qu'elle était à l'origine de la dynamique du lieu, de la venue des visiteurs et le support de beaucoup d'animations proposées.

En parallèle, l'association se renseignait sur les techniques maraîchères qui lui permettraient d'être plus viable. Le collectif a pris connaissance de la recherche menée à la ferme du Bec Hellouin par François Léger (UMR SADAPT AgroParisTech/INRA) sur la performance économique du maraîchage biologique en permaculture et du travail de Kevin Morel sur la viabilité des microfermes en maraîchage biologique. Notre étude vise à tester cette hypothèse de rentabilité économique de production travaillée par K. Morel et F. Léger, dans le cas particulier de l'écolieu Jeanot, c'est-à-dire, dégager le salaire d'un maraîcher sur 1500 m<sup>2</sup> (1000 m<sup>2</sup> en culture et 500m<sup>2</sup> de chemins, annexes, etc.).

Mais à la différence du travail de Léger et Morel, nous nous intéressons à une structure associative multifonctionnelle et non pas à une structure avec un statut agricole. Cette recherche soulève donc l'enjeu d'arriver à évaluer les services rendus par une association alors que ce type de structure, bien que rendant des services dits « d'intérêt général », a du mal à démontrer leur véritable responsabilité sociale et, dans le cas présent, environnementale. Le monde associatif souffre ainsi d'un manque de reconnaissance et de leurs difficultés à valoriser les actions qu'il propose (Lafargue, 2016). Ceci sera discuté et nos résultats remis en perspective.

A ce travail sur le volet technico-économique, nous intégrons ainsi l'analyse de deux autres volets, le volet social et écologique, en posant comme hypothèse le fait que l'écolieu remplit d'autres fonctions que la seule production maraîchère.

Notre problématique de recherche se porte donc sur la viabilité du maraîchage de l'écolieu et la prise en compte de la durabilité sociale et écologique de l'écolieu Jeanot

Ainsi, nos questions de départ sont :

- la non-rentabilité de la production maraîchère est-elle due à un manque de savoir faire technique ?
- quels besoins remplit l'écolieu Jeanot auprès de ses publics ? Complémente-il des besoins non identifiés ou, au contraire, pense-t-il remplir des besoins qu'elle ne remplit pas dans les fait ?
- Nos pratiques favorisent-elles une plus grande biodiversité ? Et si oui, peut-on la caractériser ?

Notre problématique est donc la suivante :

**Comment décrire la valeur écologique, sociale et technico-économique de l'écolieu et sa durabilité?**

### **III. Terminologies utilisées**

#### **A. Définition du concept de « valeur »**

Le sens commun du terme « valeur » renvoie à ce qui est « bon », « estimable », « désirable » à la fois comme une qualité individuelle (un Homme de valeur), collective (les valeurs d'une société). Un léger glissement s'opère quand on parle de la valeur d'un objet (une tasse de valeur) qui est alors jugé « estimable » à partir d'un critère monétaire. La valeur devient alors « ce que vaut un objet susceptible d'être échangé, vendu, et, en particulier, son prix, en argent » (Larousse).

Ce terme, à l'histoire longue et aux multiples définitions, nous positionne directement au carrefour de nombreuses disciplines : sciences de gestion, économie, sociologie, philosophie, ...

Dans un article datant de 2015, A. Caillé et J. Weber soulignent que la seule prise en compte de la valeur financière pour évaluer la richesse ou l'efficacité d'une entreprise a de moins en moins de sens. Il semble en effet que la plupart des entreprises ont un « capital immatériel » que les auteurs définissent comme ce qu'il y a « au-delà du capital financier : le capital naturel, le capital humain, le capital structurel et le capital relationnel » (ibid., 2015).

Les auteurs affirment qu'il convient aujourd'hui de se doter d'autres indicateurs de richesse en plus de l'IDH, indicateur de développement humain, calculé par l'ONU, et posent la problématique

suivante : celle de la nécessité de calculer un indicateur de valeur sociale ou de développement social (ibid, 2015). Au terme de trois ans d'étude, Caillé et Weber présentent un « Indicateur synthétique de valeur sociale (ISVS) » qui correspond à une note sur 10. Si cet indicateur n'intéresse pas directement notre étude (par manque de données et aux vues des limites présentées par les auteurs eux-mêmes), leur étude a le mérite de fragiliser la pensée dominante selon laquelle seul l'argent est l'indicateur de réussite d'une structure.

## **B. De la plus-value (sociale, écologique, économique) à la durabilité**

Le sens premier de « plus-value » est économique et désigne « l'accroissement de la valeur d'échange d'un bien » (Larousse). Ce terme a largement été développé dans l'approche marxiste. Nous faisons le choix de ne pas présenter ce cadre théorique ici mais de retenir que ce terme sous-entend une évolution positive dans le temps. Dans notre étude, cette plus-value est rattachée à trois dimensions de l'écolieu : sociale, écologique et technico-économique. Nous souhaitons, en effet, savoir si la valeur que nous générons (sociale, écologique, agronomique) reste dans le temps ou si ses effets sont ponctuels. Il n'y a pas, toutefois, une recherche d'accroissement de la valeur sociale, écologique et technico-économique mais plutôt le souhait d'une stabilité et/ou d'une amélioration éventuelle si la valeur déterminée est jugée faible par le collectif. Nous préférons donc, au terme de plus-value, utiliser le terme de « durabilité ».

## **C. Retour sur le concept de développement durable**

Tout d'abord, il s'agit d'inscrire le développement dans une approche "forte" de la durabilité. En effet, si l'on s'en tient à la définition du développement durable donnée par le rapport Brundtland, (WCED, 1987), deux manières de la mettre en application sont possible : la soutenabilité faible et la soutenabilité forte.

La soutenabilité faible, selon les économistes néoclassiques, est la capacité d'une génération à transmettre à la suivante un "stock de capital" (Vivien, 2009, p.75) dont la quantité doit rester constante dans le temps. Toutefois, la nature de ce stock peut, lui, changer : "un capital créé par les Hommes" (technologies, éducation, ...) peut se substituer à une quantité moindre de "capital naturel" (ressources naturelles, ...) (ibid, 2009).

A l'inverse, dans une vision forte de la soutenabilité, un capital humain n'est pas substituable à un capital naturel, les biens naturels étant non reproductibles et donc dans une quantité finie. Ces capitaux sont toutefois complémentaires. Dès lors, il est nécessaire de maintenir dans le temps un "stock de capital naturel critique dont les générations futures ne sauraient se passer" (ibid, 2009, p.80).

# **IV. Remise en perspective historique**

## **A. De l'agriculture biologique à l'agriculture paysanne**

En parallèle et en réaction à la modernisation et au productivisme en agriculture, plusieurs courants alternatifs agricoles ont émergé et notamment l'agriculture biologique. Les réflexions se portent sur les associations de plantes, les interactions avec les organismes vivants de l'écosystème, sur la manière d'économiser l'eau et l'énergie et là encore, sur la manière d'intégrer les dimensions

sociales, techniques et écologiques de manière holistique.

Toutefois, avec la standardisation du bio et ses dérives commerciales, on assiste à un durcissement de certains défenseurs de l'agriculture biologique qui souhaitent s'ancrer dans une agroécologie forte. On voit donc apparaître d'un côté des agriculteurs et de l'autre des personnes étant désignées ou se désignant comme « paysans ».

Ainsi, la biodynamie prend son essor dans les années 1920 avec Rudolf Steiner, l'association Demeter pionnière des agricultures dites agro-écologiques voit le jour en 1932 et Nature et Progrès, qui promeut une agriculture biologique forte apparaît en 1964. En 1984, la FADEAR, Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural a élaboré le projet d'une agriculture paysanne. Selon cette dernière, « l'agriculture paysanne permet à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous" (FADEAR, 2014).

C'est donc à dessein que nous ne parlerons non pas « d'agriculteur » et « d'exploitation agricole » mais de « paysan » et de « ferme ».

## **B. Les microfermes comme alternative aux exploitations agricoles**

Les microfermes désignent « des fermes maraîchères biologiques commerciales qui partagent les caractéristiques suivantes : surfaces cultivées par actif inférieures aux recommandations classiques d'installation en maraîchage [soit en-dessous de 1,5ha cultivés par équivalent temps plein (Morel, 2016., p.41), commercialisation en circuits courts, très grande diversité de légumes produits, faible niveau de motorisation, volonté forte de développer des systèmes agricoles qui participent à la santé des écosystèmes et au bien-être social ».

Ces microfermes, qui tentent de proposer une « autre agriculture », s'inscrivent dans une démarche agroécologique « basée sur la conception d'agroécosystèmes complexes reposant sur l'idée de collaboration avec la nature et entre les humains"(ibid., p41).

Popularisées en France depuis quelques années, les initiatives de microfermes rencontrent un important succès médiatique notamment grâce à la forte communication qui a existé autour de la ferme du Bec Hellouin, ferme en permaculture qui a d'ailleurs initialement inspirée notre recherche et au projet Fermes d'Avenir porté par Maxime de Rostolan. Ce réseau de fermes a vu le jour en 2013 avec la ferme de la Bourdaisière avant de s'étendre pour concerner aujourd'hui plus de 700 fermes à travers la France.

Cet engouement se retrouve dans un nombre croissant d'installations agricoles néo-paysannes parfois en décalage avec le monde paysan. K. Morel précise d'ailleurs dans sa thèse que ce terme de « microferme » n'est pas forcément employé par les porteurs de projets qui en ont les caractéristiques et le considèrent même parfois comme péjoratif. Certains préfèrent ainsi « maraîchage biologique diversifié sur petite surface ».

Au-delà des différences d'inspirations dans les courants de référence (agroécologie, agriculture

paysanne pour les uns, permaculture pour les autres) que nous aurons l'occasion de rediscuter, le mouvement des microfermes a cet intérêt qu'il affirme être une alternative à l'agriculture conventionnelle tout en faisant une critique de notre rapport prédateur à notre environnement (optimisation et maximisation du profit) et en affirmant l'importance de ce que nous appellerons dans notre étude « des besoins non monétarisables » : esthétique, bien-être individuel et collectif, loisirs, ... Elles revendiquent donc une transformation de l'agriculture plus globale, un changement de paradigme.

Se pose toutefois la question de la viabilité de leur modèle économique qui est défini par Morel et Léger comme « la possibilité pour les paysans de vivre sur le long-terme en accord avec leurs besoins et leurs valeurs » (Morel et Léger, 2015, p.2). Cette question de la viabilité sera largement questionnée dans le volet technico-économique de cette recherche.

### **C. L'écolieu Jeanot est-il une microferme ?**

Avant l'apparition du terme de « microferme », l'écolieu Jeanot ne s'était jamais défini comme tel. Il était avant tout un « Jardin Educatif Agroécologique Nourricier Ouvert à Tous », acronyme de Jeanot, qui s'insère dans le mouvement dit « alternatif » par opposition au système dominant et cherche à concilier production agricole, préservation de l'environnement, bien-être humain tout en contribuant à la vitalité de son territoire (Holmes 2006 ; Deverre and Lamine 2010; Holt Giménez and Shattuck 2011; Fernandez et al. 2013). En effet, l'écolieu Jeanot se veut être un projet multidisciplinaire alliant expérimentations et pratiques réflexives au sein du territoire rural des Landes (40).

La question de savoir si Jeanot se définit plutôt comme une microferme ou un écolieu reste ouverte et sera un élément de notre conclusion mais nous pouvons d'ores et déjà poser trois arguments qui ouvrent le débat :

- d'un côté, l'association se retrouve complètement dans la définition de microferme tant dans les techniques que dans les revendications
- de l'autre, elle n'est pas une « ferme » avec un statut agricole mais une association. L'objectif premier n'est pas la production de légumes mais la promotion de ce type de production
- le positionnement de l'association vis-à-vis de la permaculture et de ses courants d'inspiration sont flous

Ces précisions ont leur importance car elles peuvent expliquer la différence de résultats que nous développerons dans la partie « technico-économique » de ce rapport entre cette structure associative et les fermes sur lesquelles s'est appuyé K.Morel pour construire son modèle de viabilité des microfermes.

## **V. L'intérêt d'une telle étude**

### **A. Un intérêt pour les porteurs de projets agricoles diversifiés**

Savoir si des espaces multifonctionnels en micromaraichage sont viables répond à de nombreuses interrogations à la fois pour les personnes souhaitant s'installer sur ce type de modèle mais aussi pour les structures d'enseignements et d'accompagnements agricoles qui manquent de méthodes et de recul sur de telles installations.

### **B. Un intérêt pour la recherche en général**

La recherche sur l'évaluation qualitative de la durabilité d'un espace multifonctionnel est un sujet important car il vient questionner notre rapport à l'agriculture et au monde paysan, notre rapport à l'argent comme seul critère de rentabilité et plus largement à l'action citoyenne pour un changement de société. Cette recherche vient donc alimenter le corpus sur l'analyse des projets « alternatifs » dans leur confrontation avec le réel.

### **C. Un intérêt pour l'écolieu Jeanot**

L'association a développé depuis sa création un fonctionnement et des outils réflexifs qui lui permettent une analyse approfondie de ses pratiques. Toutefois, beaucoup de remarques sont intuitives et pouvoir corréler cette auto-analyse à un travail de recherche permet à l'association de confirmer ou d'infirmer les réflexions de ses membres.

Pour une structure telle que l'écolieu Jeanot, située dans un milieu rural et portant une multitude d'actions, il est fondamental de connaître ce que les actions génèrent autant sur les personnes fréquentant le lieu que sur celles y travaillant et sur son environnement. Les résultats de l'étude sont donc très attendus, afin de permettre une prise de recul sur les pratiques existantes, de connaître le point de vue des bénéficiaires et des permanents pour faire un bilan de la satisfaction des objectifs qu'elle souhaite remplir ou des décalages éventuels et de pouvoir ainsi ré-orienter les activités ou le fonctionnement de l'association.

L'équipe est aussi en attente de conclusions concernant la production maraichère. La rentabilité de cette activité a été questionnée à de nombreuses reprises et avoir des données concrètes nous permettra de compléter nos connaissances, de nous insérer dans une réflexion plus générale sur les microfermes et d'en connaître la pertinence.

D'autre part, plusieurs membres du collectif ont énoncé leur désir de "pouvoir se nourrir personnellement de cette recherche" en identifier la manière dont Jeanot a pu les faire évoluer, en ré-actualisant les raisons pour lesquelles ils sont là, comprendre "leur utilité" et le sens de leur investissement. Ils souhaitent aussi identifier les limites de ce projet en comprenant ce qui peut mettre en difficulté les permanents et générer du mal-être.

L'association espère aussi pouvoir inspirer et favoriser la création de projets similaires en servant d'exemple autant sur les réussites que sur les difficultés rencontrées.

Enfin, ce travail permettra de légitimer les actions de l'association auprès de ses partenaires avec

une véritable reconnaissance de notre potentiel de transformation de la société

## VI. Cadre méthodologique

### A. Trois volets de recherche et leurs articulations

Notre étude se décline en trois volets : technico-économique, social et écologique. Pour chaque volet nous avons mis en place une méthodologie particulière, ces trois volets n'étant pas du tout du même ordre.

Les conclusions qui émergeront de chacun de ces volets en terme de viabilité économique, valeur social et valeur écologique nous permettront de décrire la durabilité globale de l'écolieu Jeanot.

L'analyse de la durabilité nous donnera une vision globale de la complexité d'une structure telle que l'écolieu Jeanot comme lieu multifonctionnel innovant. Cela nous permettra de mieux comprendre l'identité de ces espaces alternatifs qui voient le jour, la place qui est donnée à la production maraîchère et les fonctions qu'elle assure, les besoins qu'ils remplissent auprès des publics les côtoyant et de l'impact écologique qu'ils génèrent.

### B. La constitution d'un comité de scientifiques et d'acteurs de terrain

Dès le début de l'étude en 2016, la mise en place d'une commission recherche-action a été initiée. L'idée était de réunir des acteurs de terrain (paysan·ne·s, personnes issues du monde associatifs, salarié·e·s et bénévoles de l'association) et des scientifiques pour générer des échanges théoriques et pratiques autour des problématiques que soulèvent cette étude.

Pour chacun de ses volets, l'écolieu s'est entouré de chercheurs avec des thèmes d'étude proches de nos questionnements. Ainsi, des chercheurs en sciences humaines et sociales (sociologie, économie) nous ont accompagnés sur le volet social, des écologues, sur le volet écologique et des agronomes sur le volet technico-économique.

#### Comité de pilotage

|  | 2016        | 2017        | 2018     | 2019     |
|--|-------------|-------------|----------|----------|
| Charlotte Lambert –<br>Coordinatrice ESS   | Bénévole    | Bénévole    | Salariée | salariée |
| Mickaël Castro –<br>coordinateur ESS       | Salarié     | Salarié     | Bénévole | Bénévole |
| Anne Goudot                                | DLA         | Bénévole    | Bénévole | Bénévole |
| Eva Timone                                 | Bénévole    | Prestataire | Salariée | Salariée |
| Octavie Toublant                           | Salarié     | Salarié     | Bénévole | Bénévole |
| Waël Abdoukarim –<br>conseiller maraichage | Prestataire | Prestataire | Bénévole | Bénévole |
| Sarah Cosson                               | Bénévole    | Bénévole    |          |          |

|  |   |          |                           |           |          |                 |
|--|---|----------|---------------------------|-----------|----------|-----------------|
| Elise Deliveyne<br>maraîchage            | - | Salariée |                           |           |          |                 |
| Rémy Daniel<br>maraîcher                 | - |          | Salarié                   | Salarié   |          | Bénévole        |
| Aurélien Mazeau<br>maraîcher             | - |          |                           |           |          | Contrat<br>CAPE |
| Nicolas Blanc<br>maraîcher               | - | Bénévole | Bénévole<br>coresponsable | -         | Bénévole | Bénévole        |
| Samuel Lemoine<br>stagiaire volet social | - |          | stagiaire                 |           |          |                 |
| Maité Phillion                           |   |          | stagiaire                 |           |          |                 |
| Laurine Casanova                         |   |          |                           | stagiaire |          | Prestataire     |
| Antoinette Sponsar                       |   |          |                           |           |          | stagiaire       |

## Comité de recherche

| Prénom et<br>Nom      | Laboratoire et<br>spécialités   | Domaine d'étude  | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|-----------------------|---|--|------|------|------|------|
| Nathalie<br>Corade    | Maître de<br>conférence à<br>Bordeaux Sciences<br>Agro                              | Circuit court, projet de<br>territoire, filière<br>alimentaire               |      |      |      |      |
| Luc Paboeuf           | Responsable<br>opérationnel de<br>CRISALIDH et<br>responsable de la<br>Chaire       | Engagement citoyen,<br>de gouvernance<br>horizontale,<br>développement local |      |      |      |      |
| Kévin Morel           | Chercheur en<br>agronomie   | Viabilité des<br>microfermes   |      |      |      |      |
| Damien<br>Toublant    | Coordinateur du<br>projet de recherche-<br>action<br>Microagriculture en<br>Gironde | Caractérisation et<br>référencement des<br>microfermes en Gironde            |      |      |      |      |
| Bernard<br>Del'homme  | Maître de<br>conférence –<br>Bordeaux Sciences<br>Agro                              | Microferme en<br>Nouvelle Aquitaine  |      |      |      |      |
| Anne-cécile<br>Daniel | Ingénieur de<br>recherche - INRA  | Microferme urbaine   |      |      |      |      |
| Agnes                 |   | Agriculture urbaine  |      |      |      |      |

|               |  |  |  |  |  |  |
|---------------|--|--|--|--|--|--|
| Lelievre      | Ingénieur de recherche -INRA               |  |  |  |  |  |
| Jérôme Ballet | Maître de conférence au Gretha             | Economie du développement et de l'environnement, économie sociale et solidaire           |  |  |  |  |
| Sophie Gerber | Chercheuse à l'UMR Biogeco – INRA Bordeaux | Lien sciences biologiques et sciences humaines, relation des Hommes à leur environnement |  |  |  |  |
| Anne Goudot   | Ingénieur de recherche - Gretha            | Anthropo-économie, installation collective, expérimentations citoyennes                  |  |  |  |  |

Dans les faits, nous avons rencontré de grosses difficultés à réunir en un même lieu et à une même date l'ensemble des personnes du comité de pilotage pour une raison de disponibilité et de distance de l'écolieu avec Bordeaux ou Paris où sont les chercheurs. Toutefois, des entretiens réguliers, qu'ils soient à Bordeaux ou par échange de courriel ont pu se faire avec ces derniers et plusieurs réunions ont été menées en interne lors de temps associatifs (Comité de Pilotage, Week-end de l'Association) ou lors de réunions spécifiques à la recherche-action ainsi que des rencontres plus individualisées avec les anciens maraîchers, l'accompagnant maraîchage, ...

## C. Entre chiffres et représentations : la critique de la monétarisation

Si, dans les premières années de l'étude, de 2015 à 2017, le choix avait été de monétariser les actions menées par l'association pour appréhender la plus-value sociale, écologique et technico-économique, nous avons, en 2018, fait un choix radicalement inverse. Nous nous sommes en effet trouvé dans une impasse méthodologique qui nous a poussés à revenir aux fondamentaux : quel message éthique et politique souhaitons-nous faire passer à travers cette recherche ? Est-ce que chercher à monétariser nos actions ne revient pas à jouer le jeu de ceux-là même qui affirment que, notre maraîchage n'étant pas viable, il faut l'arrêter?

Un travail de définition des termes employés jusque-là (valeur, plus-value, effets, viabilité, ...) a donc été mené.

### 1. Critique de l'approche quantitative

Tout comme nous avons amené l'idée d'un changement de paradigme concernant le monde agricole, nous prôtons un changement de paradigme au sujet de la monétarisation comme seul indicateur de viabilité. Nous nous positionnons dans la logique de Latour (2005) qui affirme que ce n'est pas par le progrès technique que l'humain dépassera les problématiques que nous rencontrons aujourd'hui (et en premier lieu la crise écologique et sociale) mais par un repositionnement éthique

et idéologique. Il appelle ainsi à un changement dans la définition même de ce que signifie avoir, tenir ou occuper un espace.

Caillé et Weber, dans un article de 2015, affirment, qu'en plus d'une problématique éthique, l'approche quantitative et monétaire connaît des biais. Selon eux, créer des indicateurs et élaborer des pondérations est un exercice tout à fait subjectifs. En outre, ils affirment qu' «on ne peut pas être sûr *a priori* de ne pas détruire une partie de la valeur sociale en voulant la mesurer». Les chiffres n'ont ainsi une « légitimité véritable que pour autant qu'il peut servir à alimenter un travail de réflexivité interne».

Enfin, comme le signale Maris et al., « le principe même de la quantification inhérente aux évaluations monétaires présuppose [...] que les différentes valeurs peuvent être exprimées dans une unité commune, autrement dit, qu'elles sont commensurables » (Maris et al., 2016, p30). Or, si on admet que la valeur peut désigner tout à la fois des mesures, des préférences et des normes, « l'idée que toutes les formes de valeurs puissent alors être agrégées et ne former qu'une seule mesure est pour le moins peu vraisemblable » (ibid., p.31)

En guise de conclusion, nous reprendrons les mots d'Olivier de Sardan : «Les démarches quantitatives apportent une certaine forme de compréhension des phénomènes sociaux mais une grande partie du social échappe à la quantification » (De Sardan, 2005, p.25).

## **2. L'approche qualitative**

Ce constat s'applique au monde agricole, d'autant plus sur le système que nous étudions, une agriculture biologique basée sur une conception agroécologique accordant de l'importance au « maintien d'un niveau de complexité élevé (association de cultures, interactions avec la biodiversité sauvage, rotations longues, etc.) et à la contextualisation des pratique » (Baret, 2015).

Ainsi, pour appréhender un système agricole dans sa globalité, il faut « mettre en œuvre un cadre nouveau [...] basé sur une approche systémique assez éloignée des mécanismes d'ajustement sur les quantités et les prix qui ont marqué l'histoire de la PAC » (ibid., p.204)

Baret conclue son article en affirmant qu'« au vu de la complexité des systèmes et des impacts, une approche purement quantitative et modélisatrice ne pourra rendre compte totalement de la réalité. La mise en œuvre d'approches qualitative et participative peut contribuer à la fois au cadrage (en déterminant notamment les éléments clés à évaluer quantitativement) et à la collecte d'informations (Chambers 1994) ». En effet, si les évaluations qualitatives ne sont pas aussi pratiques que les évaluations monétaires puisque ne permettant pas « d'agréger ou de comparer facilement différentes valeurs ou différentes situations, [elles] ont en revanche le mérite de donner de l'épaisseur et de la justesse aux objets dont il est question" (Maris et al., 2016, p.31), ici la valeur sociale et de la biodiversité.

# Partie 2

## Volet technico-économique

La partie technico-économique du rapport a pour objectif d'aborder le plus finement possible notre maraîchage de manière à comprendre sa non viabilité économique. Il s'agit de décrire les modes de production et la répartition du temps de travail en fonction des missions du maraîcher.

L'analyse de ces données a été réalisée par Kevin Morel, chercheur spécialisé sur la viabilité des micro-fermes.

### I. Les sources d'inspiration de l'écolieu Jeanot

L'écolieu Jeanot décrit ses modes de production comme « agroécologiques » s'inspirant de la permaculture et en étant « bio-intensif ».

Voici une revue des principaux concepts, tels qu'ils sont compris et transcrits sur le lieu (les définitions utilisées ici sont celles choisies et utilisées par l'association)

Il s'agit dans ce chapitre de définir chacun de ces termes de manière à situer les pratiques, bien que souvent transversales, dans le spectre des modèles de production agricole agroécologique.

#### A. L'agroécologie

Ce terme apparaît en 1928 avec Bensing (Wezel et al., 2009) qui la définit comme « l'application de l'écologie en agriculture » et se met en opposition au modèle agricole conventionnel standardisé et industriel. Il s'agit d'un changement de paradigme pour ne plus penser l'agriculture uniquement avec un objectif de production mais comme faisant partie de la société, nous renvoyant à des réflexions sur notre manière de vivre, de produire, de consommer, de concevoir notre paysage, etc. L'objectif de l'agroécologie est avant tout d'assurer la durabilité des agroécosystèmes en diminuant les intrants chimiques, en jouant de façon équilibrée sur les systèmes de régulation (cycle de l'eau, de l'énergie, ...), en améliorant la conservation et la régénération des sols, en effectuant des rotations des cultures et une diversification des assolements, en systématisant les sols couverts.

Toutefois, selon Sylvia Perez (2012), « la durabilité d'un agroécosystème est liée à sa propre histoire écologique et sociale » (ibid., p.1). Ainsi, l'agroécologie intègre le bien-être des populations puisque les sociétés humaines et la nature sont dans une relation de coévolution.

Mais l'agroécologie est aussi un mouvement politique de revendications des paysans à vivre dignement en conservant leur souveraineté alimentaire. De nombreux mouvements paysans comme le Mouvement des Sans Terre au Brésil ou Via Campesina en Argentine défendent l'agroécologie comme une contre-proposition face à la libéralisation des échanges qui privilégierait les cultures vivrières, relocaliserait des échanges, reconnaîtrait les savoirs ancestraux, ... Dès lors,

l'appropriation de ce courant par les mouvements paysans en a fait un outil de transformation sociale.

## **B. La permaculture**

La permaculture n'est pas un ensemble de bonnes pratiques agricoles mais avant tout un cadre éthique et méthodologique qui permet de penser et d'articuler des pratiques agricoles venant de différentes sources. Elle a trois principes fondamentaux : prendre soin de la terre, prendre soin des hommes (Mollison, 1988) et partager équitablement (Holmgren, 2002).

La permaculture conçoit les espaces agricoles non pas uniquement comme des lieux de production mais aussi des paysages, des lieux de vie où beauté et qualité de vie ont une place centrale. Le paysage est appréhendé en termes d'éléments, de fonctions et de zones. Les fonctions correspondent aux «services» que le paysage doit remplir tandis que les éléments sont toutes les parties du paysage qui peuvent remplir des fonctions. Il s'agit alors que chaque fonction est assurée par plusieurs éléments et que chaque élément remplit plusieurs fonctions, dans une logique de «redondance écologique, afin de garantir la résilience du système» (Morel K, 2016, p.48).

## **C. L'agriculture biologique**

L'agriculture biologique s'est initialement construite comme mouvement paysan alternatif face à l'impact de la modernisation à partir d'expériences de terrain. Cela est illustré par les travaux de Howard (1945), un des pères fondateurs de l'agriculture biologique. Ce courant est aussi marqué par des revendications sociales fortes portées notamment par Hans et Maria Müller et de Hans Peter Rusch qui défendaient l'autonomie des petits paysans (Besson, 2011). Toutefois, sa démocratisation au niveau du grand public, l'a restreint uniquement à un mode de production agricole sans intrants chimiques, garanti par un cahier des charges techniques labellisé et bien identifiable par le consommateur. Comme le pointe Kevin Morel dans sa thèse, cette «conventionalisation » (Darnhofer et al., 2010) amène un nombre croissant d'agriculteurs conventionnels à se convertir à l'agriculture biologique en remplaçant juste les intrants chimiques par des intrants organiques dans une logique de substitution, sans rompre avec la pensée industrielle et marchande (motorisation, calibrage, prix bas, ...) ni leur rapport au monde, ce qui était la base de l'agriculture biologique historique (Darnhofer et al., 2010 ; Rosset & Altieri, 1997).

En alternative au label AB, la mention Nature et Progrès née en 1972, treize ans avant AB. Elle est portée par une association qui regroupe des producteurs et des consommateurs militant pour un "modèle agricole alternatif à l'agro-industrie, à même de préserver la fertilité naturelle des sols, d'assurer l'autonomie des paysans et une alimentation saine à portée de tous" (site internet de Nature et Progrès)

## **D. L'agriculture biodynamique**

Steiner<sup>3</sup>, chef de file de ce mouvement, postule l'existence d'une force cosmique primordiale. L'objectif de l'agriculture est l'élévation spirituelle de l'homme et son rôle est de stimuler et d'harmoniser la circulation de cette force à travers le ciel, le sol, les plantes, les animaux et

<sup>3</sup> Les bases de la biodynamie ont été posées par Rudolf Steiner dans une série de conférences données aux agriculteurs en 1924. Ils sont compilés dans le livre Rudolf Steiner, *Le Cours aux agriculteurs*.

l'homme. Cela se traduit, au niveau des techniques par des préparations dynamisées à bases de plantes ou de fumiers et d'un calendrier astronomique détaillé qui s'applique à tous les travaux agricoles.

## **E. Le maraichage bio-intensif**

Le maraichage biointensif, technique agroécologique, est similaire à la permaculture dans ses préoccupations du bien-être du paysan et de la biodiversité. Sa différence se situe dans son objectif de rentabilité financière permettant l'autonomie du maraîcher tout en améliorant ses conditions de travail. Cela passe par le développement de tout un arsenal d'outils qui recherche l'efficacité technique.

Si ce courant s'est initialement inspiré des pratiques des maraîchers parisiens du 19<sup>ème</sup> siècle (Hervé-Gruyer & Hervé-Gruyer, 2014) et a eu ensuite différents théoriciens (Chadwick et Jeavons aux Etats-Unis), nous nous appuyons sur les travaux de Coleman qui décrit le biointensif sur des petites fermes et développe des techniques pointues pour

Coleman appelle à repenser l'agriculture en elle-même et non pas seulement à rejeter les principes de l'agriculture conventionnelle. Il s'agit d'un changement de paradigme qui place l'Humain dans une responsabilité éthique et « bienveillante » envers son environnement et ses semblables.

## **II. Histoire du jardin potager**

### **A. Le maraîchage, un pilier central du projet**

Initialement, le terrain sur lequel est implanté l'écolieu appartenait à Jean (dit Jeanot) et Marguerite Diviths. Cet arial de chêne est jonché de détritux et a un sol très compact dû à une période de monoculture de maïs. En 2007, un jardin partagé «naturel» de 300m<sup>2</sup> est mis en place par l'association. Il est entretenu par des habitants de Rion jusqu'à la fin des années 2000 avec l'idée de produire des légumes et de les reverser à une épicerie sociale locale. Ce qui était un jardin entièrement tenu par des bénévoles de 2007 à 2009 se professionnalise en 2011 avec la structuration de l'écolieu Jeanot.

### **B. L'évolution du lieu et des pratiques**

#### **1. Un aménagement du site en continu**

La dimension agricole et nourricière de l'écolieu Jeanot (Jardin Éducatif Agroécologique et Nourricier Ouvert à Tous) est donc un socle de projet associatif. Dès le début, la volonté a été de produire une trentaine de paniers sur 3000m<sup>2</sup>. Pour atteindre cet objectif, de nombreux aménagements sont faits sur le site. Les parcelles P1, P2, P3, P4 et la grande serre (GS) sont mises en place dès le début du projet en 2011, aux mêmes emplacements que maintenant. Des buttes de cultures sont délimitées et des cultures de légumes en micro-maraîchage sont implantées en s'inspirant des principes de la permaculture. Une petite serre est installée à l'emplacement de l'actuel jardin forêt. L'ensemble des sols destinés à la culture sont retournés, la prairie est enfouie et

des apports de compost, de fumier de poule et de calcaire (coquilles d'huîtres) sont réalisés. Deux brebis tournent entre deux enclos, un correspondant à l'actuelle parcelle appelée « animalerie » et l'autre au regroupement du poulailler actuel avec les deux parties de P5. Enfin, un poulailler est mis en place près de la maison principale, à l'emplacement noté « AP » (ancien poulailler) sur la carte.

En 2012, la petite serre est déplacée à son emplacement actuel (PS) pour servir de serre à semis, et la mare est installée. Les brebis sont enlevées fin 2013, car il devient trop compliqué de les gérer. Un de leur enclos devient la parcelle « Animalerie », avec le projet d'en faire une zone de test de pratiques permaculturelles. En attendant son aménagement, elle est plantée en pommes de terre. L'autre enclos, qui avait été une parcelle maraîchère de 2011 à 2012, devient une zone en jachère où des arbres et petits fruitiers seront implantés en 2015.

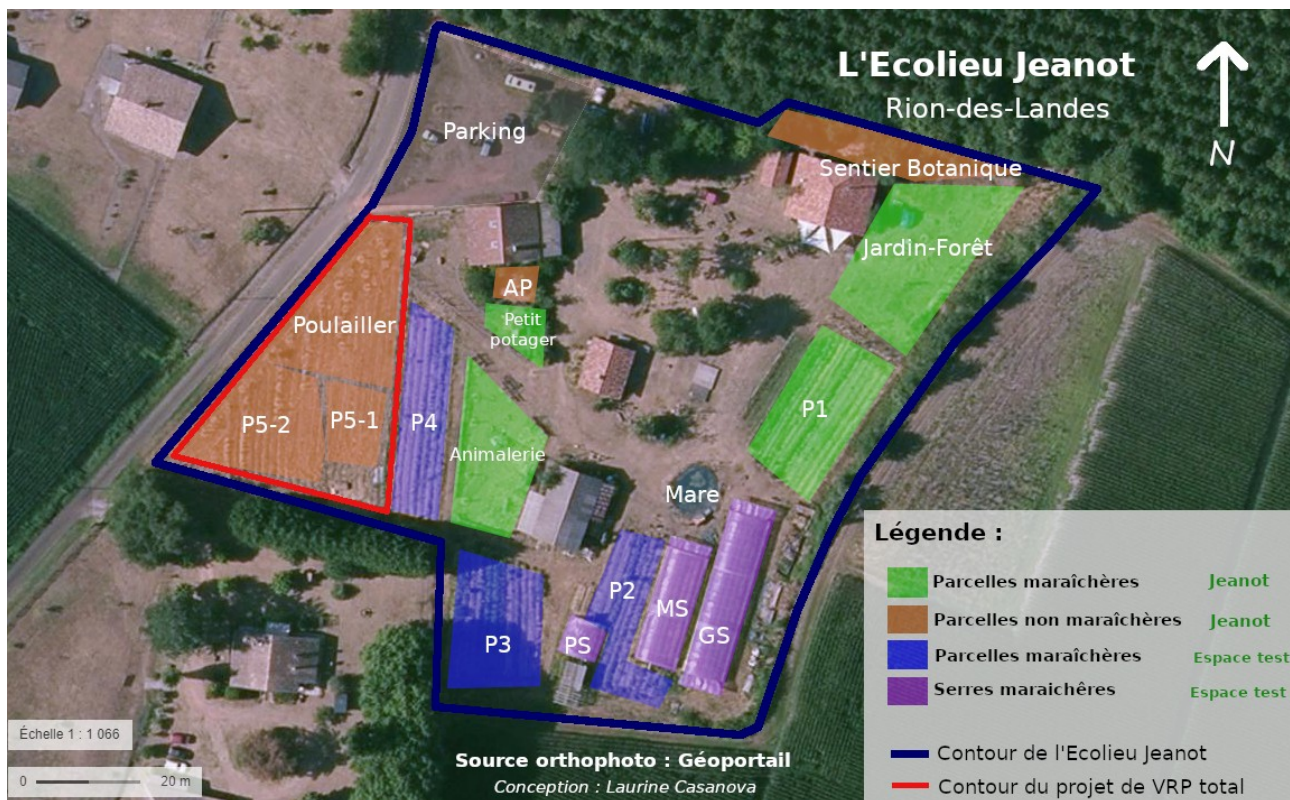
Une troisième serre maraîchère, de taille moyenne (MS) est installée en 2014, et cette même année, l'occupation du sol de P1 change : les légumes laissent place aux aromatiques et aux buissons fruitiers (groseilles, framboises...). Elle sert aussi de pépinière arboricole pour le projet de jardin forêt mené en agroforesterie, dont les premières plantations d'arbres ont lieu en 2016. Cette même année, différentes expérimentations sont menées sur « l'Animalerie » : des buttes en lasagnes, des buttes Forrer et des pommes de terre sous pailles sont mises en place. Des canards coureurs indiens sont également introduits sur le site pour lutter contre les limaces dans les parcelles maraîchères. Le projet de la réalisation d'un Verger-Rucher-Poulailler (VRP) est aussi lancé au niveau de l'ancien deuxième enclos des brebis, par le biais d'un stage de deux mois d'un étudiant en agronomie.

En 2015, le sentier botanique est créé, il est entretenu par des retraités. Le poulailler est déplacé en 2017, la taille du nouveau étant de moitié celle prévue par le projet de VRP faute de moyens. Des arbres et buissons fruitiers et des pommes de terre sont plantés dans l'enceinte du poulailler, et l'autre moitié devient la parcelle P5.

Les buttes de la grande serre sont coffrées en 2015, celles de la serre moyenne en 2017. Des apports de compost et de fumiers sont réalisés chaque année dans les serres, et tous les deux ans sur les parcelles ouvertes. Des engrais verts sont semés régulièrement, et une couverture du sol importante est maintenue au maximum (tonte, paille, débris végétaux...).

Lors du lancement de l'espace test en 2018, les parcelles sont réparties : la.e salarié.e de l'association gère les parcelles en vert et en orange sur le plan, la.e maraîcher.ère celles en bleu et en violet.

Actuellement, en 2018, toutes les parcelles faisant partie de l'espace test sont cultivées (légumes, engrais verts), le maraîcher expérimentant une petite plantation de maïs sur la placette P5-1 après accord avec l'association. La placette P5-2 est laissée en prairie non fauchée pour favoriser la biodiversité, la placette P1 produit toujours des fruits et des plantes aromatiques et le projet de Jardin-forêt continue : il est prévu que le sentier botanique se développe dans cette zone, et des pommes de terre ont été plantées.



## 2. Un important turn-over de maraîchers peu expérimentés

### a. Davis, le premier maraîcher (2010-2012)

Ancien bénévole de Fest'Afrik (festival organisé par l'association C Koi ça), Davis a été le premier maraîcher professionnel de l'écolieu. Après un BPREA « Productions végétales » et des stages chez des maraîchers conventionnels, il est embauché à l'écolieu en tant que responsable Jardin. L'objectif à l'époque était d'approvisionner l'épicerie sociale de Rion des Landes en légumes. Les méthodes de travail de Davis étaient héritées de ses expériences du monde agricole : « il fallait que ça déménage! ». Différentes techniques sont rapidement expérimentées avec Davis, premier maraîcher de l'écolieu, des services civiques volontaires (SCV) et des bénévoles : non labour du sol, culture sur buttes, compagnonnage des plantes, couverture des sols et fertilisation à base de purins et de composts (déchets verts, alimentaires et des toilettes sèches). A la mise en place de ces pratiques se rajoute la tentative de créer un écosystème favorable à l'épanouissement de la faune et de la flore au sein de cet environnement.

L'ancien maraîcher raconte comme était le jardin à son arrivée : « Il y avait une serre, on l'a montée. La première année on a fait beaucoup d'implantation, on a fait de la butte, on a travaillé tous les sols à la main, histoire de créer la culture. Ça n'a pas trop mal démarré, on n'était pas trop mal, mais au bout de plusieurs mois on s'est rendu compte qu'on ne partait pas sur les mêmes philosophies [le reste de l'équipe et moi]. Ce que je considérais être des impératifs pour assumer une production correcte, paraissent soit trop soit hors contexte pour d'autres. »

Le respect des objectifs définis au début de son contrat était sa priorité numéro 1 : « J'avais l'objectif de produire du panier, des légumes, c'était l'objectif, point. Il fallait faire ce qu'il y avait à

faire pour y arriver. Et du coup ça a mis une sorte de pression entre les personnes, parce que moi je demandais plus que ce qu'ils voulaient donner et puis on n'était pas d'accord ».

Ce raisonnement centré sur la production l'a peu à peu éloigné des valeurs d'animation partagées par l'association. Son fort caractère entraîna des mésententes avec certains membres de l'équipe, et sa gestion controversée des bénévoles et des services civiques amena l'association à mettre fin prématurément à son contrat. Le thème principal de discorde, selon Davis, était la quantité de travail et d'investissement. Il estimait que, pour atteindre ses objectifs, il fallait donner de sa personne, travailler conséquemment (en temps et en intensité). Mais le problème est qu'il travaillait avec des bénévoles : « Il y a des périodes, j'estimais qu'on était grave en coup de bourre, les bénévoles je les voyais passer en sifflotant, moi ça me faisait péter les plombs, mais en même temps c'est des bénévoles. Il n'y avait rien à réclamer. Sauf que moi j'avais des objectifs, il n'était pas question de rater ».

### **b. Émilie, une animatrice au jardin (2012 - 2015)**

Suite au départ de Davis, l'association décida de remodeler le poste de « maraîcher », et le transforma en celui d'« animateur jardin ». Ce poste devint moins axé sur la production pure et dure, mais renforça le côté transmission de savoirs et gestion collective du groupe. L'arrivée d'Émilie contrasta totalement avec Davis : une femme avec une formation d'animatrice spécialisée et une expérience en animation de jardins partagés. Émilie arriva donc en tant que novice en maraîchage et fut accompagnée techniquement par Manu qui travaillait dans un jardin partagé de Bordeaux. La jeune femme de 29 ans resta 3 ans à Jeanot qu'elle résume ainsi : « Entre la première et la troisième année ça n'a rien à voir. La première année je bossais comme une tarée, la deuxième un peu moins et la troisième j'en pouvais plus. »

Lors des trois années de travail d'Émilie au jardin, il y a eu beaucoup de modifications. Le parcellaire cultivé a diminué à cause de la charge de travail trop importante, et pourtant la production a augmenté, grâce à l'amélioration de la fertilité du sol et de la maîtrise des pratiques culturales. Dans une démarche d'analyse de l'évolution du jardin, Émilie notait tous les chiffres relatifs au jardin afin de réaliser les bilans de fin d'année. Se professionnalisant de plus en plus au fil des années, elle considère « avoir fait ce qu'elle pouvait avec ce qu'elle avait », et que son engagement très important a eu raison de sa santé physique, ce qui l'a amené à quitter son poste au moment où, techniquement, elle commençait à y être vraiment à l'aise.

Les valeurs qui ont amenés Émilie à postuler à l'emploi d'animatrice jardin à Jeanot sont celles liées à la transmission, au partage d'expérience, et celles du « respect de la terre ». Inspirée philosophiquement par Pierre Rabhi, le respect du vivant, et surtout des humains de passage plus ou moins long à l'écolieu. Émilie s'était approprié la gestion du jardin par le biais de trois grands principes, qui lui permettait de résumer (et d'expliquer au public) sa vision de l'agroécologie : « le premier « prendre soin du sol », le deuxième « favoriser la biodiversité » et le troisième « être dans quelque chose de local ».

D'après ses anciens collègues, Émilie accordait une part importante de son temps à la transmission de savoirs, à l'explication des mécanismes biologiques, à l'accompagnement des personnes travaillant avec elle au jardin, parfois même au détriment de son travail propre de production et d'entretien du jardin : « ça prend du temps et ça coupe l'activité. Ça peut éparpiller un peu aussi »,

dit elle en parlant des moments qu'elle accordait aux gens lui demandant des informations ou des conseils, la plupart du temps en interrompant l'activité qu'elle était en train d'effectuer.

### **c. Elise, la reconversion professionnelle (2015 - 2016)**

Elise incarne la reconversion professionnelle et la génération des nouveaux agriculteurs non issus du monde agricole. D'abord infirmière aux États-Unis, elle décide de déménager en Europe, où elle exerce d'abord un métier de commercial en Irlande, puis décide de rejoindre sa famille dans les Landes. Le projet de s'installer dans une ferme germe avec le temps dans sa tête, l'occasion d'acquérir un terrain où exercer le métier d'agriculteur apparaît, elle décide alors de réaliser un BPREA en maraîchage, qui s'en suit d'un stage long dans une SARL maraîchère à Mimizan, Benico, dans les Landes. Elle est ensuite recrutée pour le poste d'animateur jardin à l'écolieu, suite au départ d'Émilie, en janvier 2015. Elle décide donc de mener de front son installation en tant qu'agricultrice sur son terrain et son emploi salarié à Jeanot. Tout comme Emilie, elle est aussi suivie techniquement, cette fois-ci par Waël, salarié dans la même association bordelaise.

Les valeurs qui ont poussé Elise à se diriger vers le maraîchage sont finalement les mêmes que celles qui l'avaient amenées, étant jeune, à choisir le métier d'infirmière : « people care » dit-elle en anglais. Elle le justifie ainsi : « J'ai gardé des éléments d'envie de service, du moi qui a choisi d'aller faire des études d'infirmière. Je voulais faire ça parce que je voulais rendre service à des gens qui étaient malades, qui n'étaient pas en état de prendre soin d'eux-mêmes. Ma démarche suit d'ailleurs toujours cette même idée. Au lieu d'offrir la santé par des médicaments, c'est d'offrir la santé par l'opposé de la malbouffe, par bien manger, par bien vivre, par montrer que c'est possible de le faire ».

Élise arriva à l'écolieu dans un contexte de changement : les deux précédents maraîchers avaient quittés le poste à cause des difficultés, sociables ou physiques. Élise, avec ses méthodes et son expérience du monde du travail, apparut alors comme un compromis entre les personnalités de Davis et d'Émilie. Désirant à terme s'installer en tant qu'agricultrice, elle a conscience de la rigueur et de l'engagement à fournir dans un jardin à la production, et en tant que non-agricole sensibilisée aux enjeux sociaux de la production alimentaire, influencée par les auteurs tels que Holmgren et Mollinson, elle dispose de prérequis nécessaires à un jardin de démonstration et d'animation.

Comme Émilie, Élise est novice en tant que maraîchère. Sa prise de poste a été plutôt mouvementée, car dans les six premiers mois de son contrat, ni son assurance technique, ni son assurance à gérer et animer un groupe de travail au jardin n'étaient acquises. Le jardin de Jeanot étant qualifié de collectif et d'ouvert, les visiteurs ou bénévoles expriment généralement ouvertement leurs avis, sur l'emploi ou non de telle technique, variété, et cela a été très déstabilisateur pour Elise, car elle en venait à douter de ses choix, ce qui fut générateur de stress pour elle et pour toute l'équipe. De plus, Elise n'était pas habituée à être responsable d'une équipe, qui sur la saison comptait de 2 à 8 personnes, ce qui fut générateur de tensions au jardin, et parfois ces tensions se répercutèrent sur la production.

### **d. Rémy (2016 - 2018)**

Après un DUT Logistique et Transport, Rémy cherche à se reconverter dans le maraîchage. Il effectue en 2013 une ADEMA, dispositif d'un mois de découverte d'un métier agricole avant de passer son BPREA en 2014. Il devient ainsi apprenti maraîcher en agriculture biologique avant

d'enchaîner des saisons comme ouvriers agricole et un travail d'horticulteur dans une association. C'est avec cette jeune expérience mais déjà confrontée à plusieurs réalités (maraîcher, ouvrier, vendeur, ...) qu'il arrive à l'écolieu Jeanot en 2017. Il est recruté en urgence dans une situation de crise alors qu'Élise vient de partir après de nombreuses difficultés rencontrées. Il arrive en mai alors que la saison est largement entamée et Waël continue son travail d'accompagnement.

Ses missions sont principalement tournées vers la production maraîchères, de petits fruits et de fruits pour les paniers hebdomadaires vendu sur l'écolieu, l'autoconsommation, la cuisine professionnelle (repas proposé lors des évènements de l'écolieu). Il a, par ailleurs, une mission d'encadrement et d'animation de l'équipe jardin constituée de SCV et de wwoofeurs (planning, accompagnement, répartition des tâches...).

A cela s'ajoute une part importante de coordination. En effet, dès 2017, la gouvernance de l'écolieu Jeanot est retravaillée comme nous le verrons dans la partie réflexive du rapport. Il n'y a plus de coordinateur de l'association mais trois salariés en CDI qui rentrent dans la co-coordination de la structure. Le temps alloué à cette mission est très lourde et consiste à préparer les réunions, alimenter les prises de décisions collectives, avoir une vision globale du projet associatif et une expertise stratégique et financière sur du moyen et long terme.

La dimension éducative du jardin est principalement assurée par l'équipe d'animation de l'écolieu bien que Rémy soit amené à accueillir des personnes sur le site venant pour des activités jardin et à animer des formations (« Débuter son jardin potager » animée 3 fois). Rémy, comme Davis, défend le fait que l'objectif principal du maraîchage est de produire pour nourrir avec des produits sains et qui ont du goût. Il exerce ce métier avec passion bien que cela demande « un dévouement total à l'activité, une présence énorme sur le site et une charge mentale au quotidien ».

Il s'inspire du micro maraîchage de Fortier et des techniques qu'il a retenues de son apprentissage. Il recherche donc une intensification au m<sup>2</sup> en pratiquant des semis direct très denses (semoir Coleman), en associant des cultures, en paillant pour maintenir de la fertilité et limiter l'arrosage, en mettant en place des engrais verts et en utilisant des purins et engrais naturel. L'aspect expérimental jusqu'alors revendiqué est mis de côté.

Après 2 ans à l'écolieu, c'est avec grands regrets que l'association voit Rémy partir pour des raisons familiales. Il avait réussi en l'espace de 20 mois à augmenter considérablement la production en passant de 1700 tonnes en 2015 à 2900 tonnes en 2016 et 3300 tonnes en 2017 pour une même surface.

#### **e. Aurélien (2018 - 2019)**

Aurélien inaugure l'espace-test de l'écolieu Jeanot. En contrat CAPE (Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprise) avec la coopérative Co-Actions, il souhaite de tester pendant 1 an. L'association lui met ainsi à disposition un espace de production de 1000m<sup>2</sup> et des outils. Il n'est donc plus salarié de l'association et n'a aucune obligation de participer aux différents temps associatifs (point hebdomadaire, animation d'une commission, Comité de pilotage, etc.).

Cette expérience arrive après un parcours professionnel « touche à tout » : assistant d'éducation, vendeur tabac presse, voiturier, photographe indépendant, retoucheur numérique. Aurélien décide finalement de s'orienter vers le maraîchage car ce métier défend, selon lui, un certains nombres de valeurs auxquelles il adhère : l'autonomie et la possibilité de nourrir des gens de manière saine.

Durant ses onze mois à l'écolieu, Aurélien décide de se concentrer sur la production et l'expérimentation et met complètement de côté la dimension éducative du maraîchage. Il ne reçoit ni SCV ni wwoofeurs car il veut voir « de quoi je suis capable ». Il reconnaît une grande évolution entre son arrivée où sa vision du maraîchage était floue et pleine de pré-requis très théoriques et son départ où il envisage les choses de manière plus pragmatique : il conserve son aspiration à travailler sans produit et à s'inscrire dans les grands principes de la permaculture et de l'agroforesterie mais pense nécessaire de mécaniser au moins en partie pour garder un volume de travail raisonnable. La dimension expérimental est largement exploré et Aurélien retire de son séjour à l'écolieu l'apprentissage du lâcher prise : « c'est un métier qui oblige à accepter de ne pas savoir : il faut toute une vie pour bien maîtriser tous ses aspects : plantes, insectes, climat, etc... ».

#### **f. Bilan**

En sept ans (de 2010 à 2018), il y a donc eu cinq maraîchers qui se sont investis à l'écolieu avec une vision du maraîchage et des pratiques culturelles spécifiques. Bien sûr, les grandes lignes restent les mêmes mais les sensibilités de chacun orientent leur travail plutôt dans une dimension de production pure, d'expérimentation ou d'éducation.

Ce *turn-over* est très important, d'autant plus sur une activité qui demande théoriquement un recul sur plusieurs années avec une conduite équivalente pour réellement appréhender les résultats de ces pratiques.

On peut ainsi observer que la place donnée à la dimension « sociale » du maraîchage est plus ou moins investie par les maraîchers. Alors qu'Émilie, éducatrice spécialisée, avait à cœur de faire venir des enfants d'IME ou d'ITEP, Rémy a réalisé quelques ateliers et formations jardins. Elise a plutôt fait venir des wwoofeurs étrangers. Aurélien, lui, dans une logique de production exclusivement, a arrêté le wwoofing et les services civiques. La relation aux consommateurs est, elle aussi, différente. Tandis que pour Emilie, Rémy ou Aurélien, la présence du maraîcher était importante pour accueillir et discuter avec les personnes venant acheter des légumes, Elise a mis en place la confection de panier en autonomie, mettant fin à cet espace d'interactions.

### **3. D'un maraîcher salarié à la création d'un espace-test**

Le départ de Rémy en 2017 est l'occasion pour l'association de clarifier l'objectif du maraîchage à l'écolieu Jeanot et d'établir un cahier des charges du micromaraîchage en affinant les objectifs et l'adéquation au projet associatif.

Le constat est que le jardin oscille entre un jardin pédagogique support de formation ou d'animations de sensibilisation à l'environnement et un jardin de production, double objectif qui ne peut être assuré par une seule et même personne pour plusieurs raisons :

- difficile d'être à la fois un bon maraîcher et un bon animateur
- charge de travail trop lourde

- impossibilité d'être rentable économiquement si le salarié ne se dédie pas exclusivement au jardin

Conjointement à ce constat, la politique de fin des contrats aidés a impacté directement le budget global de l'association qui a dû réorganiser ses activités ne pouvant plus porter sur du temps salarié l'ensemble des postes.

Une importante réflexion est menée sur le statut du maraîcher au sein de l'écolieu. Le statut de salarié coopérant rattaché à une coopérative (CoActions) est finalement choisi. En effet, le *turn over* des maraîchers qui restent en moyenne deux ans n'est plus du tout rentable pour l'association. Celle-ci « investit » sur des maraîchers débutants qui montent en compétence pour s'en aller quand ils commencent à maîtriser l'espace et l'outil de production. A ce constat s'ajoutait l'avancée de la recherche action qui montrait que l'impact économique était pas ou peu amélioré sur un statut salarié 35h avec la cocoordination. Le statut salarié pour le maraîcher impliquait des missions en plus du maraîchage (temps associatifs, accompagnement de SCV, ...) qui étaient impossible à tenir économiquement et en terme de surcharge de travail.

Enfin, selon l'association, l'enjeu de proposer une alternative en terme de production et de consommation sur le territoire était moins prioritaire étant donné qu'une maraîchère en bio s'est installée sur la commune. La mission de l'association est plutôt devenue le soutien à ce type de projet et dynamiques de promotion de l'agriculture paysanne dans les Landes.

L'association décide donc de scinder le poste en deux : un maraîcher chargé de la production agricole et un responsable jardin chargé de l'entretien du reste du lieu et de l'aspect pédagogique.

Les espaces de production se transforment en « espace-test en micromaraîchage » destiné à un maraîcher débutant, sur le modèle d'une couvée. Elle propose l'espace et les outils de production et conclut un contrat pour une durée d'un an renouvelable dans le cadre d'un emploi CAPE (Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprise). Il n'est donc plus salarié de l'association et n'a aucune obligation de participer aux différents temps associatifs (point hebdomadaire, animation d'une commission, Comité de pilotage, etc.)

Un état des lieux des outils de production est réalisé (cf. Annexe 1) et un cahier des charges est rédigé, résumant les pratiques maraîchères non négociables.

### **a. Détails du cahier des charges**

Utilisation exclusive de semences, plants, terreaux et intrants BIO.

Les produits phytosanitaires de synthèse sont proscrits. Il est possible d'utiliser les produits autorisés en agriculture biologique.

La culture doit se faire sur les planches permanentes existantes délimitées par des cordeaux.

La culture sur planches permanentes doit suivre ces quelques règles :

- Travail minimum du sol : en surface, pas de labour.
- Dans la mesure du possible, couverture permanente du sol.
- Amendements (fumiers, composts), afin de poursuivre l'amélioration du sol.

Entretien des espaces enherbés autour des parcelles (allées et bordures de parcelles).

La production doit rester au maximum non-motorisée. Il est envisageable d'utiliser un motoculteur pour cultures de garde type oignons, pomme de terre, courges.

## b. L'articulation entre les deux postes

Tandis qu'Aurélien assure la partie production maraîchère, l'association a recruté un « responsable jardin », profil expérimenté en production végétale, capable d'animer des formations, qui a pour fonction de s'occuper et d'animer les autres espaces extérieurs. Il est accompagné de SCV et de wwoofers. Après un contrat de un an qui échoue avec une première personne, Alexandre est recruté le 1<sup>er</sup> février 2019.

## III. Protocole mis en place

Le volet technico-économique analyse le mode de production et les itinéraires techniques de l'écolieu (non travail du sol, planches permanentes, associations culturales, micro-surface...). Nous avons identifié une surface de 1500 m<sup>2</sup> au sein de l'écolieu où les aménagements antérieurs existants ont été enlevés, dans la mesure du possible et du raisonnable.

### A. Les récoltes

L'indicateur de production maraîchère choisi est la masse produite. Après chaque récolte, les légumes sont lavés et préparés "comme pour la vente", avant d'être pesés individuellement. Les données sont consignées dans un tableau, rempli directement après la récolte par l'équipe du jardin. Les légumes produits au jardin ont trois destinations principales : la vente (par la vente directe ou les paniers), la cuisine interne (nourriture disponible pour les repas en collectif des permanents) ou bien les animations et repas événementiels.

| Date  | Culture | Provenance      | Cuisine interne | Animations/événementiel | Vente/Paniers |
|-------|---------|-----------------|-----------------|-------------------------|---------------|
| 11/01 | Mâche   | Grande serre L5 | 0.500 Kg        | -                       | -             |

Figure 5: Exemple du protocole de notation des récoltes

### B. Le temps de travail

Le calcul du temps de travail sert à évaluer le pourcentage de temps des acteurs de « l'équipe jardin » reparti entre les différents statuts, les différentes activités et les différents lieux de production.

| Date  | Nom     | Activité |               | Culture | Parcelle/ligne | Surface           | Temps | Qui  | Commentaires |
|-------|---------|----------|---------------|---------|----------------|-------------------|-------|------|--------------|
|       |         | Asso     | Jardin        |         |                |                   |       |      |              |
| 11/01 | Antoine |          | Prépa planche | choux   | P3 L8          | 20 m <sup>2</sup> | 2h    | 1SCV | pluie        |

Figure 4: exemple de protocole de notation des temps de travail

Cette équipe a dû donc remplir un tableau où il était demandé :

- le statut de la personne effectuant les tâches : salarié, SCV, wwoofeurs
- le nombre de personnes effectuant une même action
- le type d'activité « association » ou « jardin ». Les activités « associations » regroupent les points d'équipe hebdomadaire, les réunions, (point régulation, commission d'autres pôles ...), le point woofeurs (explications des règles de vie du lieu), évènements (AG, fêtes), ... les activités « jardin » concerne les actes techniques réalisés (amendement, semis, fertilisation, désherbage, paillage, tuteurage, récolte, préparation et distribution des paniers, irrigation mais aussi le travail administratif (travail de bureau : plan de culture, réalisation de rapports, gestion des factures et des commandes...) et gestion des woofeurs (réponse aux mails, temps d'explications, temps de bilan)
- le type de culture sur lesquels il y a une intervention (espèces végétales et animales)
- le lieu d'intervention (Parcelle 1 (P1), P2, P3, P4, petite serre (PS), moyenne serre (MS) et Grande Serre (GS), Animal'rit, Jardin Fôret, VRP, bacs pédagogiques, coin woofeurs, ...). Si parcelle, le numéro de buttes était aussi consigné.
- la surface d'action : correspond à la surface en mètres carrés travaillée
- le temps : temps de travail réalisé par activités

Une colonne « commentaire » était proposée pour rajouter des éléments autres (exemple : précisions météorologiques, problèmes techniques, ambiance...).

## **C. Travail d'équipe avec Fabien Monchatre et Kevin Morel**

L'ensemble des données récoltées ont ensuite été formatées par Fabien Monchatre, informaticien de l'association La Pelle à Projet à Saint Julien en Born, avant d'être envoyées à Kevin Morel. Ce dernier a beaucoup aidé l'association en rédigeant deux notes de synthèse sur la production 2017 et sur un comparatif des trois années de production. Nous nous appuyons sur son analyse pour le volet technico-économique.

# Partie 3

## Résultats et analyse technico-économique

### I. Adéquations et différences entre nos sources d'inspiration et nos pratiques

#### A. Un « bricolage » de pratiques biologiques

Pour Waël, l'accompagnateur en maraîchage de l'écolieu<sup>4</sup> depuis 4 ans, se référer à un courant théorique (permaculture ou agroécologie bio-intensif) reste déconnecté de la réalité. Il estime qu'il y a un fossé entre courant d'idées et techniques agricoles.

En effet, sur le terrain, les manières de faire du maraîchage s'inspirent d'une multitude de courants et de techniques. En refusant l'utilisation de produits phytosanitaires et engrais industriels, on retrouve les principes de base de l'agriculture biologique. Mais en refusant également les traitements autorisés en AB (le cuivre par exemple), la démarche va un peu plus loin : la permaculture, les pratiques culturales agroécologique. On retrouve même des aspects de la biodynamie ou de l'agriculture naturelle ... autant de concept qui se croisent et s'expriment au jardin.

Ainsi, malgré des principes de départ, les maraîchers de Jeanot sont avant tout des bricoleurs comme l'entendait Claude Lévi-Strauss(1960) : « la règle de son enjeu est de toujours s'arranger avec les « moyens du bord », c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures. L'ensemble des moyens du bricoleur n'est donc pas définissable par un projet (ce qui supposerait d'ailleurs, comme chez l'ingénieur, l'existence d'autant d'ensembles instrumentaux que de genres de projets, au moins en théorie); il se définit seulement par son instrumentalité, autrement dit et pour employer le langage même du bricoleur, parce que les éléments sont recueillis ou conservés en vertu du principe que « ça peut toujours servir ». Sensibilisés aux grands principes d'une agriculture alternative, respectueuse de l'Homme et de l'Environnement, ils « font avec les moyens du bord », se créant un mode d'emploi composé de différents courants.

4 Au vue de la faible expérience professionnelle des maraîcher.ère exerçant à Jeanot, un partenariat avec un accompagnateur technique a été créé

Ce que l'on peut retenir dans notre pratique culturales :

|                          | Ce que l'on en retire  | Ce qui est absent  | En cours d'intégration  |
|--------------------------|--|--|---|
| La permaculture          | conception des espaces, la multifonctionnalité des espaces, une éthique de vie, le non travail du sol et la limitation du désherbage, les couverts végétaux, travail manuel pour limiter l'utilisation de pétrole  | polyculture-élevage (la présence de poules et de canards sur le site n'est pas vraiment valorisée), la création de microclimats favorables (via des haies pour diriger les vents | présence dense de zones refuges pour la biodiversité, utilisation au maximum de plantes pérennes (arbres fruitiers, légumes perpétuels) pour limiter les interventions humaines |
| L'agriculture biologique | utilisation des semences et de plants certifiées BIO, certains produits phytosanitaires (ex : Ferramol)  |  |   |
| L'agroécologie           | Positionnement éthique, pratiques culturales et une éthique de vie, couvertures permanentes du sol, les plantes auxiliaires, diminution des intrants chimiques, en jouant de façon équilibrée sur les systèmes de régulation (cycle de l'eau, de énergie, ...), en améliorant la conservation et la régénération des sols, |  | Prise en compte de la biodiversité pour nous aider dans les travaux maraichers, pas de hiérarchie entre les dimensions économique, sociale, culturelles et environnementales    |

|                           |  |  |  |
|---------------------------|--|--|--|
|                           | en effectuant des rotations des cultures et une diversification des assolements, en systématisant les sols couverts.   |  |  |
| Le maraîchage biointensif | Maladies, ravageurs et adventices ne sont pas des obstacles mais des indicateurs de l'état du sol, attention aux plantes bioindicatrices, travail manuel, la densité des cultures et les rotations, travail superficiel du sol | Usage ponctuel d'un motoculteur ou petit tracteur, non utilisation des outils Coleman (ex. :semoir manuel à 6 rangs) | Maximisation de l'utilisation du sol en cultivant le plus de cycles de légumes par an sur une planche et en désherbant impeccablement les planches |
| La biodynamie             | le calendrier lunaire sert de trame pour organiser les plantations   | l'aspect spirituel de ce courant, les préparations dynamisées  |  |

*La description des pratiques maraîchères suivantes s'appuient sur les choix opérés entre 2016 et 2017 (temps de salariat de Rémy). Ce choix est dû au manque d'informations auxquelles nous avons eu accès concernant le travail d'Émilie, d'Élise et d'Aurélien. Leurs pratiques sont consignées en annexe 2*

## **B. Description de nos pratiques maraîchères**

### **1. Intensification de la production**

L'objectif étant de produire sur une petite surface, le choix est fait d'intensifier la production par unité de surface. Cette intensification se fait en produisant en hiver, cela étant permis par la présence des trois serres et la mise en place ponctuelle de voiles de forçage, par la maximisation de l'utilisation de la surface disponible avec des successions ininterrompues de culture, par l'association de plantes (jusqu'à 3 en serre) selon leur complémentarité racinaire et l'utilisation de l'espace aérien. Ces associations ne doivent toutefois pas gêner la conduite de la culture (ex: rien avec les choux car ils ont besoin de filets anti insectes, de gros paillage et qu'il y a un gros enjeu de réussite sur ce légume sinon les paniers sont vides).

L'intensification de la production se fait aussi via la densification des couverts végétaux en diminuant les distances de semis et de plantations entre plantes, très significatif pour certaines cultures printemps / automne comme les radis ou la roquette mesclun (12 rangs par planches), par la

contreplantation qui consiste à implanter une culture avant la fin du cycle de la culture précédente à la condition que la conduite de ces deux cultures soit similaire (besoin en eau, paillage, ...). Cette pratique n'était pas généralisée car elle fonctionne s'il n'est pas nécessaire de travailler le sol, hors le sol de Jeanot se tasse vite (entraîne un mauvais dvpt racinaire et ruissellement arrosage).

Par ailleurs, l'équipe jardin essayait de gagner du temps en cultivant des plantes pérennes, en mettant des couverts denses pour limiter le désherbage sur certaines cultures longues type tomates / poivrons / aubergines / choux..., en associant des plantes qui permettent une même intervention (préparation du sol) comme les carottes et les radis (grelinette, affinage au râteau et semis) ou choux et salades, en utilisant des outils et un équipement spécifique, notamment le semoir de précision Grangs, la grelinette, en limitant la culture des plantes qui prennent beaucoup de place telles que les courges et pommes de terre qui n'étaient, par exemple, jamais plantées sous serre.

## **2. Fertilisation du sol**

Rémy accordait une grande attention au sol, d'autant plus que le sol des Landes (et donc de l'écolieu) est très difficile car acide, sujet au tassement et au ruissellement. Il était donc amené à quasiment systématiquement travailler le sol de manière superficielle (grelinette râteau). Il essayait de couvrir le sol le plus souvent possible avec des paillages organiques vivants ou non issus d'autres espaces du site (feuilles d'arbres du voisin, paille, foin, tonte). Toutefois, cela n'était pas toujours possible en fonction des cultures mises en place, notamment celles où il fallait passer le semoir, ce qui nécessite un sol nu.

Par ailleurs, il utilisait des engrais verts en hiver seulement, par manque de temps et par peur de « se planter ». Avec le recul, il affirme que si cela était à refaire, il en mettrait plus.

Du fumier de cheval et de la fiente de pigeon étaient importés sur le site tandis que le compost était fait directement sur place. Cependant, faire son compost est « très énergivore et chronophage sans outils mécanique » or le sol étant très pauvre, il en fallait beaucoup. Rémy répond à ce problème en tissant des liens avec d'autres lieux sur le territoire, notamment un ancien éleveur de pigeons et une écurie.

## **3. Santé des plantes**

Rémy utilisait essentiellement des purins à base de plantes locales et observait beaucoup ses cultures. Il pouvait ainsi décider de ne pas implanter une même famille de légumes si la culture en place était malade.

## **4. Organisation**

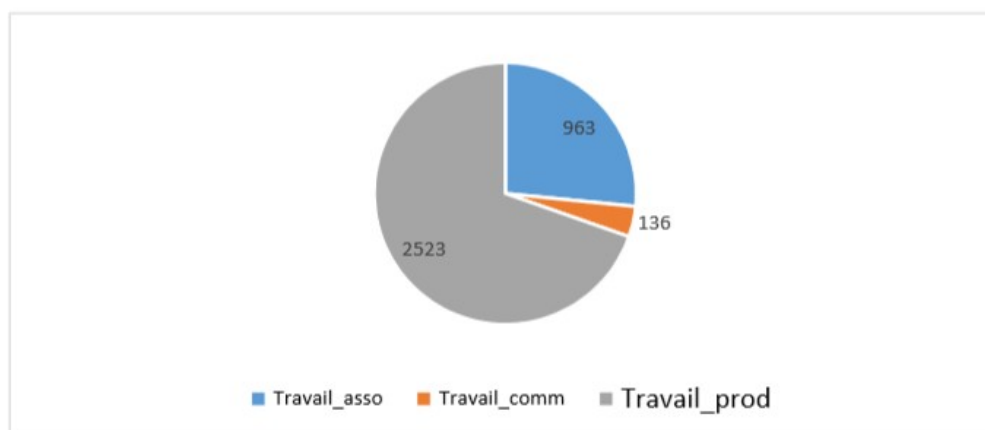
Des outils d'optimisation du temps de travail comme des plans de culture sur l'année, un planning hebdomadaire et des points quotidiens avec l'équipe jardin permettaient d'organiser l'activité dans sa diversité. Les fonctions des espaces du site étant déjà déterminés à son arrivée, Rémy n'a pas particulièrement repensé son espace de travail. Par ailleurs, il distinguait des légumes clés qu'attendent les consommateurs sur lesquels il ne faut pas se planter et des légumes complémentaires planifiés de manière moins stricte. En été, « c'était ratatouille » (tomate, poivrons, aubergines, courgette + concombre) et en hiver, « c'était pot au feu » (carotte, choux, navet, patate). A partir de cette base, il rajoutait des salades ou radis. Par ailleurs, il pouvait se permettre d'avoir

des marges de sécurité entre ce qui était planté et ce qui allait être effectivement récolté car l'éventuel surplus partait en vente directe ou allait en autoconsommation. Il n'y avait donc jamais de perte.

## II. Analyse de Kevin Morel sur le maraîchage à l'écolieu Jeanot

### A. Note sur l'analyse des données technico-économiques en 2017

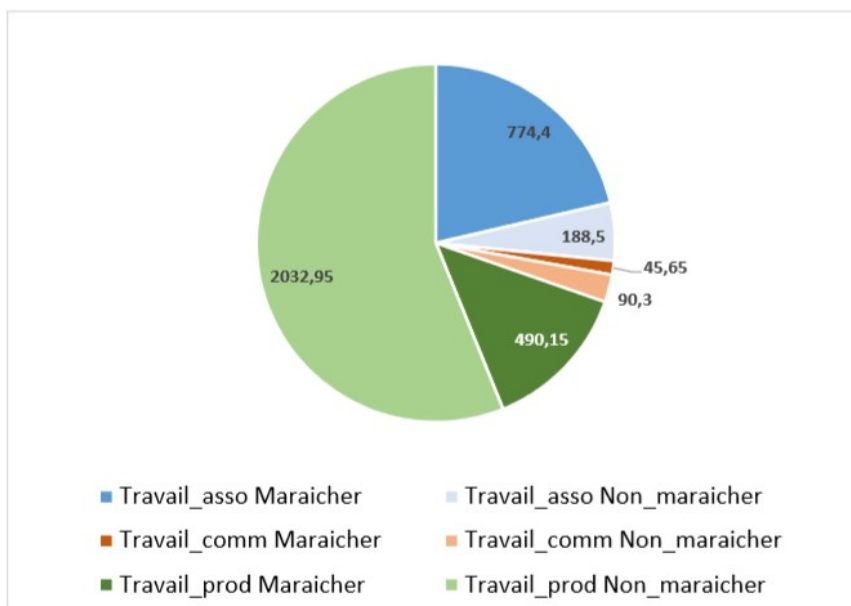
Sur les 3622 h travaillées en 2017 (Figure 1), environ 30% du temps n'est pas dédié aux activités de production (Travail\_prod). Par rapport à une ferme commerciale, le temps de commercialisation (Travail\_comm) est extrêmement faible (4%) dû à la simplicité du modèle de commercialisation (paniers vendus sur place, utilisation à la cuisine des légumes ou par les membres du lieu). La part importante des activités non allouées directement à la production est constituée par le travail en lien avec la structure de l'association (Travail\_asso) : réunion, accueil/formation/encadrement des bénévoles et services civiques, administration.



**Figure 1 : répartition du temps de travail à 2017 (légende dans le texte)**

L'implication des bénévoles et services civiques est très importante en particulier pour la production (81% du temps de production). Paradoxalement, c'est sur la partie « associative » que le maraîcher consacre le plus de son temps de travail car il doit organiser toutes les forces en présence (Figure 2).





**Figure 2 : répartition du temps de travail par activité entre le maraîcher et les autres membres de l'équipe de travail (services civiques, bénévoles, woofers)**

Afin d'analyser les performances économiques du maraîchage à Jeanot, les données de 2017 ont été comparées aux données issues de la thèse de Kevin Morel (2016) dans le Tableau 1. Il apparaît qu'en termes de productivité de la surface (chiffre d'affaires par m<sup>2</sup>), les résultats de Jeanot sont très bons, très supérieurs à la médiane du modèle biointensif et du maraîchage diversifié classique et proche de la médiane du micromaraîchage manuel sur une ferme commerciale. D'un point de vue technique, l'espace disponible semble donc très bien valorisé par le travail manuel (hautes densités, successions de cultures, associations).

La valorisation commerciale à Jeanot (3,8€ par kg en moyenne) est également assez proche de celles des fermes enquêtées par K. Morel : médiane de 3,8€ pour les fermes ne vendant pas de cultures de conservation et 3,5€ en médiane pour les fermes vendant des cultures de garde à plus faible valeur ajoutée.

Les difficultés de viabilité économique ne sont donc pas à relier aux prix de vente ni à la valorisation de la surface disponible.

|  |       | Données issues des modèles de la thèse de Kevin Morel |      |       |                  |      |      |   |      |      |                  |      |      |   |      |      |                  |      |      |
|--|-------|---|------|-------|------------------|------|------|---|------|------|------------------|------|------|---|------|------|------------------|------|------|
|  |       | Micromaraichage manuel                                |      |       |                  |      |      | Maraichage biointensif moyennement motorisé |      |      |                  |      |      | Maraichage diversifié plus classique motorisé |      |      |                  |      |      |
| Jeanot 2017                                      |       | Phase d'installation avec auto-construction           |      |       | Phase de routine |      |      | Phase d'installation avec auto-construction |      |      | Phase de routine |      |      | Phase d'installation avec auto-construction   |      |      | Phase de routine |      |      |
|  |       | Med   | Inf  | Sup   | Med              | Inf  | Sup  | Med   | Inf  | Sup  | Med              | Inf  | Sup  | Med   | Inf  | Sup  | Med              | Inf  | Sup  |
| Chiffre d'affaires (€) par m2                    | 8,6   | 9,6   | 7,7  | 12,0  | 9,6              | 7,7  | 12,0 | 6,5   | 5,0  | 8,2  | 6,5              | 5,0  | 8,2  | 2,7   | 2,1  | 3,3  | 2,7              | 2,1  | 3,3  |
| Temps de production (min) par m2                 | 104,3 | 78,9  | 59,3 | 103,1 | 46,4             | 34,9 | 60,7 | 38,7  | 28,5 | 52,0 | 22,8             | 16,9 | 30,5 | 20,1  | 15,3 | 26,6 | 11,8             | 9,0  | 15,6 |
| Chiffre d'affaires (€) par h de travail au champ | 5,0   | 7,3   | 5,4  | 10,0  | 12,5             | 9,1  | 16,9 | 10,0  | 7,3  | 13,6 | 17,0             | 12,4 | 23,0 | 7,9   | 5,9  | 10,6 | 13,4             | 10,0 | 17,9 |
| Chiffre d'affaires (€) par h de travail total    | 3,5   | 5,9   | 4,3  | 8,0   | 10,0             | 7,3  | 13,5 | 8,0   | 5,8  | 10,9 | 13,6             | 9,9  | 18,4 | 6,3   | 4,7  | 8,5  | 10,7             | 8,0  | 14,3 |

Les données récoltées à Jeanot pour 1000m2 cultivées (hors allées) ont été converties pour obtenir des chiffres par m2 cultivé intégrant les allées afin de pouvoir les comparer avec les données de la thèse. Med : médiane ; Inf ; moyenne moins écart type ; Sup : moyenne plus écart type.

**Tableau 1 : mise en perspective des données de Jeanot avec les données de la thèse de Kevin Morel**

Le critère sur lequel Jeanot diffère beaucoup des fermes commerciales est le temps de travail. Par unité de surface, ce temps de travail est supérieur aux données des microfermes commerciales, en particulier au cas du micromaraichage manuel en phase d'installation avec autoconstruction (borne supérieur à 103 minutes par m2). Cela explique que lorsque la valeur créée (chiffres d'affaire) est ramenée au temps de production au champ ou au temps de travail total, l'efficacité du travail ainsi calculée est en dessous des données des fermes commerciales (tout modèle ou phase confondus).

Ce niveau élevé de travail à Jeanot est certainement à relier à la part importante du travail « peu expérimenté », en particulier dans la phase de production, avec un *turn-over* de bénévoles, qui viennent souvent pour se former et pour bénéficier d'une expérience sociale et humaine plutôt que d'une recherche de productivité.

Alors que c'est déjà un défi d'atteindre la viabilité économique sur une ferme maraîchère commerciale avec de la main d'œuvre professionnelle et qualifiée, attendre que le maraichage puisse être viable économiquement sur un site où il est support à bien d'autres services que la production est sûrement peu raisonnable.

## **B. Note sur l'analyse des données technico-économique de 2016 à 2018**

Cette note a pour objectif de présenter quelques résultats synthétiques des données collectées à l'écolieu Jeanot de 2016 à 2018 et de formuler quelques pistes d'analyse. Pour cette analyse, un traitement préliminaire des données a dû être réalisé (création de catégories synthétiques pour

analyser le travail, remplissage des « trous » dans la base par des données estimées etc.). Les éléments de méthode employés pour ce traitement préliminaire et le jeu de données final considéré est présenté dans le fichier joint : « Analyse\_donnees\_Jeanot\_3\_ans » (cf. Annexe 3)

## **1. Evolution et répartition du temps de travail**

Pour l'analyse du temps de travail, trois grandes catégories de travail ont été considérées :

- le travail de production (Travail\_prod) : qui intègre toutes les activités directement liées aux activités maraîchères dans les jardins ;
- le travail de commercialisation (Travail\_comm) : qui intègre la confection des paniers, le conditionnement et le temps de distribution ;
- le travail associatif (Travail\_asso) : qui intègre à la fois les tâches administratives et les tâches spécifiquement liées à la dimension associative de l'écolieu (formation, chantier collectif, visites, activités agricoles d'élevage comme le poulailler qui n'est pas pris en compte dans le temps de production maraîchère).

Au cours des 3 années, un grand nombre de profils de personnes différentes ont été impliquées dans les jardins. Pour simplifier l'analyse, j'ai considéré deux grands profils :

- Travail effectué par le maraîcher (chef de culture) ;
- Travail effectuée par les « non-maraîchers » (services civiques, salariés de l'association, woofers, bénévoles etc.)

En considérant ces catégories, quelques résultats synthétiques sur le temps de travail et quelques éléments d'analyse sont présentés dans la Figure 1, le Tableau 1 et le Tableau 2.

Le travail total n'a cessé de diminuer au cours des 3 ans (Figure 1). En 2016 et 2017, le travail hors production (de commercialisation et associatif) comptait pour 30% du travail total (Tableau 1). Dans ce travail non dédié à la production, c'est le travail associatif qui représentait la plus grande partie des efforts, ce qui est corrélé à l'implication de nombreux « non-maraîchers » dans les jardins importante (Tableau 2). Pendant ces 2 années, c'est dans le travail de production que la part du travail des « non-maraîchers » était la plus importante, 87% en 2016 et 81% en 2017, Tableau 2).

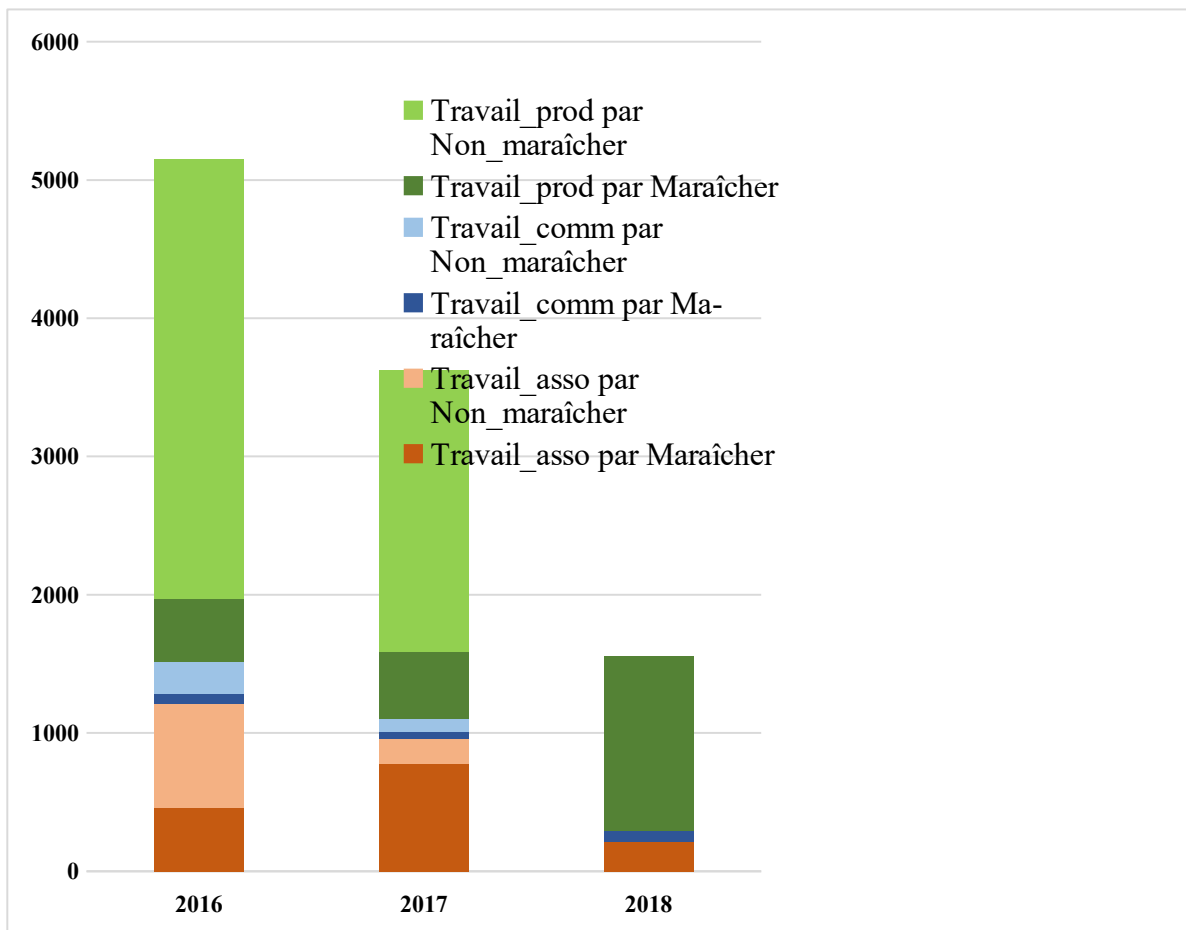


Figure 1 : répartition du temps de travail (en heures) par activité entre le maraîcher et les autres membres de l'équipe de travail (services civiques, bénévoles, woofers) au cours des 3 années

| Annee | Type de travail | Durée (h) |  |
|-------|-----------------|-----------|--|
| 2016  | Travail_asso    | 1215      | <b>Part des activités hors production dans le total</b><br>29% |
| 2016  | Travail_comm    | 299       |  |
| 2016  | Travail_prod    | 3635      |  |
|       | TOTAL           | 5149      |  |
| 2017  | Travail_asso    | 963       | <b>Part des activités hors production dans le total</b><br>30% |
| 2017  | Travail_comm    | 136       |  |
| 2017  | Travail_prod    | 2523      |  |
|       | TOTAL           | 3622      |  |
| 2018  | Travail_asso    | 212       | <b>Part des activités hors production dans le total</b><br>19% |
| 2018  | Travail_comm    | 82        |  |
| 2018  | Travail_prod    | 1263      |  |
|       | TOTAL           | 1557      |  |

Tableau 1 : part des activités hors production (Travail\_asso+Travail\_comm) sur le travail total pour les 3 ans

En 2018, la configuration est très contrastée puisque les jardins servent d'espace test à un maraîcher

seul. La totalité des travaux est réalisée par ce maraîcher mais le temps global dédié aux jardins a diminué fortement. En 2018, la part des activités hors production dans le travail total est de 19% (Tableau 1), ce qui est proche de la moyenne observée (20%) sur les microfermes enquêtées dans la thèse Kevin Morel (2016 ; 2018). Cependant, à Jeanot, le système de production par paniers et via les cuisines est très peu chronophage ; c'est donc les activités liées à l'administration et au cadre associatif qui occupe la majeure partie de ce temps.

| Annee | Type de travail | Personnes     | Durée (h) | Part du travail des non maraîchers |
|-------|-----------------|---------------|-----------|------------------------------------|
| 2016  | Travail_asso    | Maraîcher     | 459       |                                    |
|       |                 | Non_maraîcher | 756       | 62%                                |
|       | Travail_comm    | Maraîcher     | 73        |                                    |
|       |                 | Non_maraîcher | 216       | 75%                                |
|       | Travail_prod    | Maraîcher     | 460       |                                    |
|       |                 | Non_maraîcher | 3175      | 87%                                |
| 2017  | Travail_asso    | Maraîcher     | 774       |                                    |
|       |                 | Non_maraîcher | 189       | 20%                                |
|       | Travail_comm    | Maraîcher     | 46        |                                    |
|       |                 | Non_maraîcher | 60        | 57%                                |
|       | Travail_prod    | Maraîcher     | 490       |                                    |
|       |                 | Non_maraîcher | 2033      | 81%                                |
| 2018  | Travail_asso    | Maraîcher     | 212       | 0                                  |
|       | Travail_comm    | Maraîcher     | 82        | 0                                  |
|       | Travail_prod    | Maraîcher     | 1263      | 0                                  |

Tableau 2 : part du travail des « non-maraîchers » pour chaque type de travail pendant les 3 ans

## 2. Productivité de la surface et du travail

La surface de production mesurée à Jeanot est considérée de 1000m<sup>2</sup> avec 300m<sup>2</sup> de serres (sans les passe-pieds). Afin de pouvoir comparer les chiffres d'affaire et temps observés par les résultats de la thèse de Kevin Morel (2016, 2018), la surface cultivée considérée a fait les mêmes hypothèses concernant les passe-pieds que dans la thèse (35% de la surface totale en plein champ et 20% sous serre).

Conformément à ce qui a déjà été mentionnée, le temps de travail dédié à la production n'a fait que de baisser pendant les 3 ans (de 150 à 52 minutes par m<sup>2</sup>, passe-pieds inclus, Figure 2). Le chiffre d'affaires était de 10 949€ en 2016, 12 645€ en 2017 et 4 967€ en 2018 (données n'incluant pas l'achat-revente). Le pic de production a donc été en 2017 et donc également le pic de productivité par unité de surface, autour de 12€ de chiffres d'affaire par m<sup>2</sup>, puisque que la surface était constante. Si c'est en 2018 que le travail investi a été le moins important, c'est également en 2018 que la productivité de la surface est la plus faible : autour de 5€ par m<sup>2</sup> (hors achat-revente).

| Année | Masse (kg) | Surface (m <sup>2</sup> ) | Productivité (kg/m <sup>2</sup> ) | Chiffre d'affaire | dont paniers | dont vente directe | dont autoconsommation | dont animation | Productivité de la surface (€/m <sup>2</sup> ) | Dépenses (consommable et salaire) | Revenu agricole |
|-------|------------|---------------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------|--------------------|-----------------------|----------------|--|-----------------------------------|-----------------|
| 2011  | 3693       | 3000                      | 1,23                              | 9568              | 7816         | 971                | 781                   | 0              | 3,2  | 18541                             | -8973           |
| 2012  | 1843       | 2260                      | 0,82                              | 9701              | 8 393,00 €   | 950,00 €           | 358,00 €              | 0              | 4,3  | 23829                             | -14128          |
| 2013  | 2440       | 1564                      | 1,56                              | 9519              | 9519         | 0                  | 0                     | 0              | 6,1  | 21797                             | -12278          |
| 2014  | 2855       | 1140                      | 2,50                              | 9996              | 9735         | 261                |                       | 0              | 8,8  | 24014                             | -14018          |
| 2015  | 1371       | 1000                      | 1,37                              | 8800              | 8800         | 0                  | 0                     | 0              | 8,8  | 36200                             | -27400          |
| 2016  | 2886       | 1000                      | 2,89                              | 10949             | 6100         | 2000               | 2349                  | 500            | 10,9   | 28200                             | -17251          |
| 2017  | 3374       | 1000                      | 3,37                              | 12645             | 5940         | 1200               | 4500                  | 1005           | 12,6   | 23100                             | -10455          |
| 2018  | 1624       | 1000                      | 1,62                              | 4967              | 0            | 4967               | 0                     | 0              | 5,0  | 6480                              | -1513           |

En 2017 et 2018, la productivité du travail (que cela soit par heure de travail total ou heure de travail au champ) est supérieure à celle de 2016. En 2017 et 2018, les valeurs sont proches, mais c'est cependant en 2017 que la productivité du travail a été la plus importante, autour de 5€ de chiffres d'affaire par heure passée au champ et 3,5€ par heure de travail total.

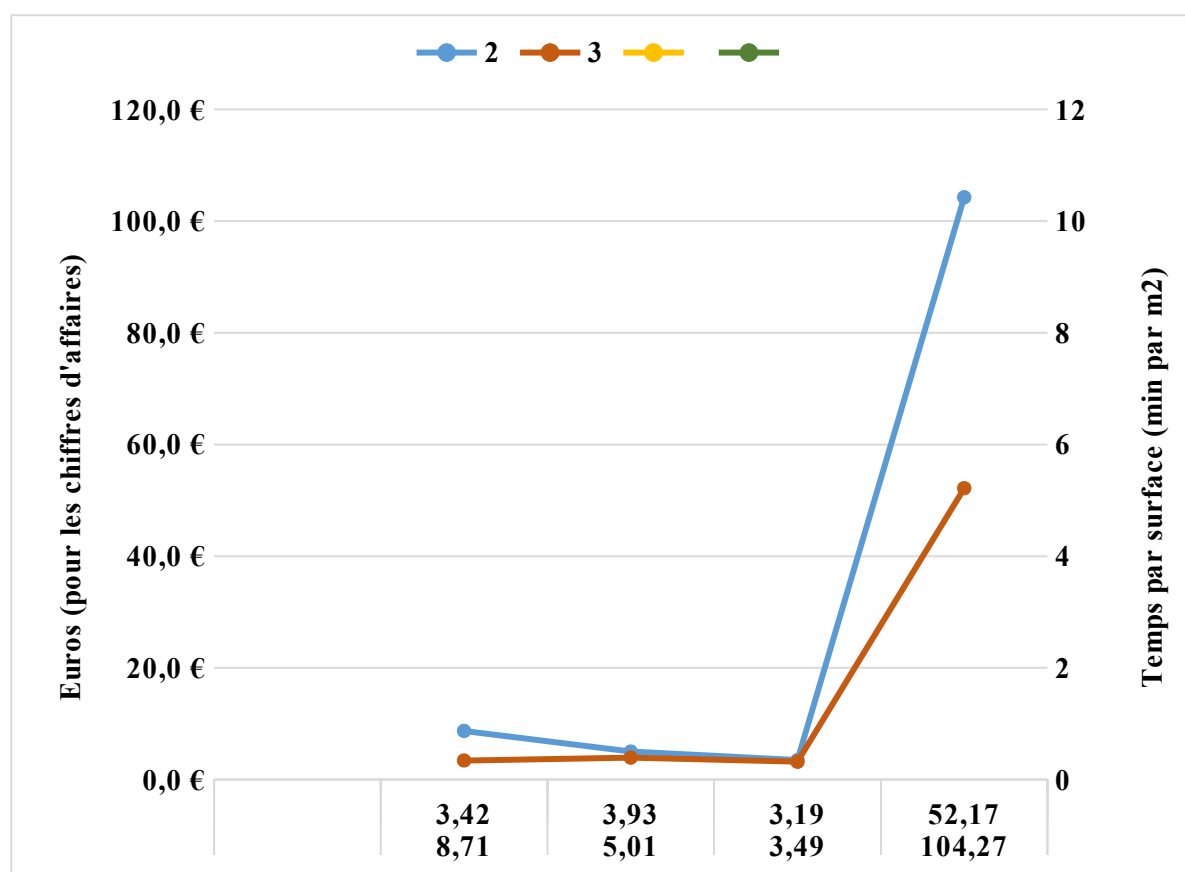


Figure 2 : évolution du chiffre d'affaires par unité de surface et de travail (sur l'axe de gauche) et temps de travail par unité de surface (sur l'axe de droite) pour les 3 années

### 3. Analyse des résultats en 2016 et 2017

Les données de productivité ont été comparées aux données issues de la thèse de Kevin Morel

(2016, 2018) dans le Tableau 3. Il apparaît qu'en termes de productivité de la surface (chiffre d'affaires par m<sup>2</sup>), les résultats de Jeanot en 2016 et 2017 sont supérieurs à la médiane du modèle biointensif et du maraîchage diversifié classique et dans la fourchette basse du micromaraîchage manuel sur une ferme commerciale. D'un point de vue technique, l'espace disponible semblait donc très bien valorisé par le travail manuel (hautes densités, successions de cultures, associations) en 2016 et en 2017.

Les rendements, prix et temps de travail ont pu être estimés par légume pour l'année 2017. Il apparaît que les rendements à Jeanot en 2017, sont comparables à ceux de microfermes commerciales (parfois plus hauts, parfois plus bas) et ne semblent donc pas problématiques. Les prix par légume (parfois plus haut parfois plus bas que chez d'autres microfermes) sont en moyenne similaires à ceux pratiqués par d'autres microfermes

|  | 2016  | 2017  | 2018  | Micromaraichage manuel              |     |      | Maraichage biointensif |      |      | Maraichage diversifié "classique"   |      |      |                  |      |      |                                     |     |      |                  |      |      |
|--|-------|-------|-------|-------------------------------------|-----|------|------------------------|------|------|-------------------------------------|------|------|------------------|------|------|-------------------------------------|-----|------|------------------|------|------|
|  |       |       |       | Installation avec auto construction |     |      | Phase de routine       |      |      | Installation avec auto construction |      |      | Phase de routine |      |      | Installation avec auto construction |     |      | Phase de routine |      |      |
|  |       |       |       | Inf                                 | Med | Sup  | Inf                    | Med  | Sup  | Inf                                 | Med  | Sup  | Inf              | Med  | Sup  | Inf                                 | Med | Sup  | Inf              | Med  | Sup  |
| <b>Chiffre d'affaires (€) par m2 avec passepieds</b>                     | 7,5 € | 8,7 € | 3,4 € | 7,7                                 | 9,6 | 12,0 | 7,7                    | 9,6  | 12,0 | 5,0                                 | 6,5  | 8,2  | 5,0              | 6,5  | 8,2  | 2,1                                 | 2,7 | 3,3  | 2,1              | 2,7  | 3,3  |
| <b>Temps de production (min) par m2 avec passepieds</b>                  | 150   | 104   | 52    | 59                                  | 79  | 103  | 35                     | 46   | 61   | 28                                  | 39   | 52   | 17               | 23   | 30   | 15                                  | 20  | 27   | 9                | 12   | 16   |
| <b>Chiffre d'affaires (€) par h de travail au champ</b>                  | 3,0 € | 5,0 € | 3,9 € | 5,4                                 | 7,3 | 10,0 | 9,1                    | 12,5 | 16,9 | 7,3                                 | 10,0 | 13,6 | 12,4             | 17,0 | 23,0 | 5,9                                 | 7,9 | 10,6 | 10,0             | 13,4 | 17,9 |
| <b>Chiffre d'affaires (€) par h de travail total</b>                     | 2 €   | 3,5 € | 3,2 € | 4,3                                 | 5,9 | 8,0  | 7,3                    | 10,0 | 13,5 | 5,8                                 | 8,0  | 10,9 | 9,9              | 13,6 | 18,4 | 4,7                                 | 6,3 | 8,5  | 8,0              | 10,7 | 14,3 |
| <b>Chiffre d'affaires (€) par h de travail au champ (que maraîcher)*</b> | 24 €  | 26 €  | 3,9 € | 5,4                                 | 7,3 | 10,0 | 9,1                    | 12,5 | 16,9 | 7,3                                 | 10,0 | 13,6 | 12,4             | 17,0 | 23,0 | 5,9                                 | 7,9 | 10,6 | 10,0             | 13,4 | 17,9 |
| <b>Chiffre d'affaires (€) par h de travail total (que maraîcher)*</b>    | 11 €  | 10 €  | 3,2 € | 4,3                                 | 5,9 | 8,0  | 7,3                    | 10,0 | 13,5 | 5,8                                 | 8,0  | 10,9 | 9,9              | 13,6 | 18,4 | 4,7                                 | 6,3 | 8,5  | 8,0              | 10,7 | 14,3 |

Les données récoltées à Jeanot pour 1000m2 cultivées (hors allées) ont été converties pour obtenir des chiffres par m<sup>2</sup> cultivé intégrant les allées afin de pouvoir les comparer avec les données de la thèse. Med : médiane ; Inf : fourchette basse (moyenne moins écart type); Sup :fourchette haute (moyenne plus écart type). Les différents systèmes techniques et hypothèses utilisées pour la comparaison sont explicités dans Morel (2018). La production du travail a aussi été exprimé en ne considérant que le travail du maraîcher (en faisant l'hypothèse que le travail des « non-maraîchers » bénévole, n'a pas à être rémunéré.

Tableau 3: mise en perspective des données de Jeanot avec les données de la thèse de Kevin Morel (2016, 218)

Globalement, la valorisation commerciale à Jeanot (3,8€ par kg en moyenne en 2016 et 3,7€ en 2017) est proche de celles des fermes enquêtées par K.Morel (médiane de 3,8€ pour les fermes ne vendant pas de cultures de conservation et 3,5€ en médiane pour les fermes vendant des cultures de garde à plus faible valeur ajoutée). En 2016 et 2017, les difficultés de viabilité économique ne sont donc pas à relier aux prix de vente (valorisation) ni à la productivité de la surface disponible.

L'année 2017 confirme les remarques faites en 2016 : le critère sur lequel Jeanot diffère beaucoup des fermes commerciales est le temps de travail. Que cela soit par légume ou par unité de surface globale, ce temps de travail est supérieur aux données des microfermes commerciales, en particulier au cas du micromaraîchage manuel en phase d'installation avec auto-construction (borne supérieur à 103 minutes par m<sup>2</sup>). Cela explique que lorsque la valeur créée (chiffres d'affaire) est ramenée au temps de production au champ ou au temps de travail total, l'efficacité du travail ainsi calculée est en dessous des données des fermes commerciales (tout modèle ou phase confondus).

Ce niveau élevé de travail à Jeanot en 2016 et 2017 est certainement à relier à la part importante du travail « peu expérimenté », en particulier dans la phase de production, avec un turn-over de bénévoles, qui viennent souvent pour se former et pour bénéficier d'une expérience sociale et humaine plutôt que d'une recherche de productivité.

#### **4. Analyse des résultats en 2018**

En 2018, l'option a été prise de valoriser la surface comme espace test pour un maraîcher. Cette année-là, contrairement à 2016 et 2017, le temps de production par unité de surface est proche de la médiane d'un système manuel en routine et inférieur à ce qu'on observe à l'installation sur un système manuel (Tableau 3). Cela peut s'expliquer car au cours d'une installation en ferme commerciale, beaucoup de temps est nécessaire au départ pour l'installation en tant que telle (auto-construction, montage des serres), ce qui n'était pas le cas à Jeanot. En termes de temps de travail par unité de surface, l'année 2018 est donc la seule des 3 années qui correspond à ce que l'on peut observer sur une microferme commerciale.

Cependant, le chiffre d'affaire généré, par unité de surface est très faible par rapport aux autres années. On peut s'interroger sur les raisons de cette faible production en 2018. Est-ce lié à la phase d'apprentissage liée à l'espace-tests, à différentes expérimentations, à une année difficile climatiquement ? Ce bilan doit être tiré par le maraîcher lui-même ...

### **C. Conclusions et discussion générale**

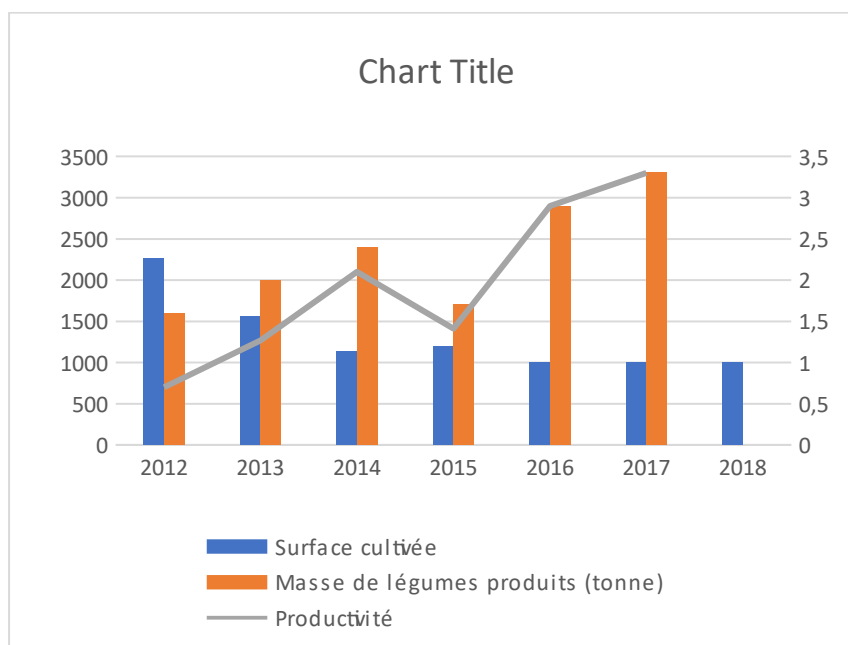
Le maraîchage à l'écolieu Jeanot n'est pas viable économiquement. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

1. 30 % du temps de travail était destiné aux activités de l'association hors maraîchage en 2016 et 2017 (statut du maraîcher salarié)

2. Des maraîchers peu expérimentés
3. Une activité reposant sur la présence de SCV et wwoofeurs encore moins expérimentés
4. Caractère multi-fonctionnel du maraîchage support d'activités éducatives et de formation

Initialement, les données technico-économiques (rendements, chiffres d'affaire et temps de travail) récoltées sur l'écolieu Jeanot avaient pour but d'étudier la viabilité économique du micromaraîchage biologique diversifié. Cependant, l'analyse des données disponibles montre que pour la parcelle cultivée à Jeanot (1000m<sup>2</sup> sans les allées), la possibilité de rémunérer le travail investi à partir de la production maraîchère semble difficile (sinon impossible) à atteindre. Au-delà de la première « déception » que ces chiffres peuvent susciter, il est important de noter que l'analyse et la compréhension fine d'un tel résultat sont fondamentales.

Avant de rentrer dans les détails, un élément positif est à souligner : l'écolieu, malgré l'important roulement de maraîchers en quelques années, a réussi à augmenter sa production, passant de 3,7 tonnes sur 3000m<sup>2</sup> à 3,3 tonnes sur 1000m<sup>2</sup> avec une claire continuité entre 2012/2014 et 2016/2017.



Ainsi, l'écolieu a une très bonne productivité à la parcelle expliquée par la haute densité de variétés au m<sup>2</sup>, à la mise en place d'associations de plantes et de successions de culture. Cet élément vient confirmer que les modes de production choisis sont bons et ne demandent qu'à être un peu plus maîtrisés.

## 1. Discussion sur la notion de viabilité

Ces résultats sont à mettre en perspective avec la réalité de l'écolie Jeanot. En effet, la plurifonctionnalité du maraîchage imposent à cette activité un ensemble de contraintes qui sont contradictoires avec l'efficacité du travail nécessaire à la viabilité – ce qui est déjà un véritable défi

dans une ferme commerciale n'ayant pas ces contraintes. Les projets multifonctionnels croisant production, pédagogiques et multiples « services sociaux » ne peuvent que très difficilement être viables selon des critères uniquement monétaires, la production maraîchère n'étant pas l'unique objectif à atteindre. Ce type de projet induit dans le cas de l'écolieu Jeanot une très faible expérience des maraîchers venant à l'écolieu, souvent après une reconversion professionnelle ainsi que la présence de nombreux SCV et wwoffeurs, main d'œuvre encore moins qualifiée. A cela s'ajoute l'implication du maraîcher dans le fonctionnement associatif, fonctionnement d'autant plus chronophage qu'il s'agit d'un modèle de gouvernance participative. Le maraîcher doit donc se détacher de son activité principale (comme tous les autres salariés de l'association) pour participer à de nombreux temps associatifs : point hebdomadaire, point ressenti, réunion sur des thématiques spécifiques, réunion de co-coordination, commission jardin, repas, ménage, chantiers collectifs, accueil, ...

La notion de viabilité peut donc être discutée. La viabilité est souvent le critère déterminant pour envisager la pérennité de n'importe quel projet. Le cadre des microfermes nous amène toutefois à discuter ce pré-requis. En effet, comment définir la viabilité de structures, comme l'écolieu Jeanot, qui ont des modèles de production si spécifiques ? Considérer ces dernières d'une manière strictement marchande pourrait amener à l'idée qu'elles ne sont pas viables alors qu'elles sont avant tout un projet social et environnemental "qui participent à la création de liens sociaux de qualité, à l'amélioration de la qualité des écosystèmes » (Morel et Léger, 2015, p. 5) et contribue à des enjeux globaux sociétaux non territorialisables (lutte contre le changement climatique, sécurité alimentaire, etc). (Zahm, 2015).

Il nous faut donc impérativement prendre en compte la dimension sociale, écologique et la manière dont les paysans (ou les animateurs dans le cadre de l'écolieu) portant ces projets considèrent eux-mêmes leur viabilité ainsi que leurs objectifs, leur contexte propre et leurs choix stratégiques, la viabilité étant « la possibilité [...] de vivre sur le long terme en accords avec leurs besoins et leurs valeurs » (Morel et Léger, 2015, p.2).

Dans «Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation» (2016), Morel rappelle d'autre part «la nécessité de considérer des visions du monde qui reposent sur une plus large gamme d'aspirations (principes éthiques, qualité de vie, esthétique) pour aborder les choix des agriculteurs » (ibid., p.67). Il souligne aussi la difficulté des agronomes en termes méthodologique et conceptuels pour prendre en compte ces considérations. Comment intégrer au cœur des modèles de décision agricole l'éthique et le sens ? ».

Notre travail vient confirmer l'approche de Kevin Morel et de la littérature de plus en plus présente qui dit que « les choix des agriculteurs ne sont pas uniquement motivés par des aspirations économiques et que les approches de modélisation doivent en prendre compte » (Morel et Léger, 2015, p. 16). Ces auteurs notent que peu de travaux cherchent à comprendre l'impact des aspirations sociales et environnementales non pas au niveau des pratiques ou des techniques employées mais au niveau stratégique des structures dans leur totalité. Il en va de même pour qualifier « les modalités précises de ces arbitrages et leur impact sur la viabilité des fermes » (ibid., p.17) C'est leur objet de travail et le nôtre aussi !

Dans le cas de l'écolieu Jeanot, on peut même dire que ces dimensions sont prioritaires dans les

choix stratégiques opérés.

Pour compléter l'analyse économique du maraîchage, nous avons donc demandé aux membres de l'association leur propre définition de la viabilité. Ce qui ressort est avant tout :

- la possibilité d'assurer des salaires sur plusieurs mois
- la possibilité de transmissions de valeurs et de savoirs
- la création de lien social et d'une assise locale
- la possibilité d'innovation et d'expérimentation
- l'existence d'un collectif fort

## **2. Un modèle économique spécifique pour les structure associative**

Un autre modèle économique, prenant en compte la production marchande mais aussi non-marchande doit être trouvée.

Kevin Morel esquisse quelques pistes :

### 1. On peut considérer que l'emploi de main d'œuvre bénévole (woofers, services civiques etc.) fait partie du modèle social de la microferme

Pour aider la réflexion, les deux dernières lignes du **Tableau 3** présentent les chiffres de productivité du travail uniquement ramenés au travail du maraîcher, (c'est-à-dire que l'on considère que toute la production réalisée par les non-maraîchers, bénévoles, peut être utilisée pour rémunérer le maraîcher qui les encadre). Bien-sûr, si l'on considère ainsi le chiffre d'affaires par heure de production, les résultats de 2016 et 2017 sont très élevés car le maraîcher « récupère » la valeur créée par une grande charge de travail bénévole. Si l'on intègre les activités de commercialisation et associative (qui peuvent représenter l'investissement nécessaire pour le maraîcher afin de bénéficier de cette main d'œuvre bénévole), on obtient une productivité du travail total qui est entre la médiane du système manuel et biointensif (autour de 10-11€ par heure de travail total).

=> Ainsi, bien qu'il faudrait mener les calculs de revenu jusqu'à bout, il semble possible économiquement de rémunérer le travail d'un maraîcher qui encadrerait des bénévoles, en considérant que cet encadrement lui coûte du travail en temps de formation de ces derniers d'un côté, mais lui permet de créer de la valeur ajoutée de l'autre et notamment de compenser une faible technicité

=> Avec cette option, une autre question se pose concernant la viabilité sur le long terme (en d'autres termes, la durabilité économique) d'une structure financée à 65 % par des subventions publiques et basée en partie sur du travail bénévole. Cette réflexion sera abordée tout au long du rapport et en particulier dans l'analyse de la durabilité du site.

### 2. A l'inverse, on diminue le nombre de SCV et wwoofeurs pour privilégier un maraîcher plus

qualifié

Cependant, au-delà des hypothèses économiques, un tel modèle pose des questions en termes de gouvernance, de compétences et de surcharge du travail. Il est nécessaire de s'interroger sur la charge mentale d'un maraîcher qui doit à la fois être très pointu sur la gestion des cultures, tout en animant un collectif de bénévoles et une dynamique associative.

3. Une autre piste intéressante serait de travailler à plusieurs maraîchers sur une plus grande surface (les deux maraîchers pouvant par exemple se répartir les tâches d'encadrement des bénévoles

4. L'association décide que le maraîchage n'a plus d'objectifs économiques mais plutôt d'autoconsommation et de support à d'autres activités et vecteur de valeur sociale et écologique

Cette dernière option nécessite un travail plus important sur la viabilité globale du site comprenant la totalité des activités de l'écolieu. Un travail spécifique doit être mené pour appréhender la valeur sociale et écologique du lieu et déterminer si c'est un lieu durable.

## Conclusion

Le maraîchage à l'écolieu Jeanot n'est pas rentable et l'association est loin de faire vivre un maraîcher sur 1000m<sup>2</sup> comme l'affirme la recherche menée au Bec Hellouin. Plusieurs raisons à cela ont été identifiées :

- la mauvaise qualité du sol : les sols landais sont sableux et acides. Un énorme travail de fertilisation doit être fait en continu sur les parcelles
- l'inexpérience des maraîchers : les maraîchers qui ont travaillé à l'écolieu étaient tous sur une première expérience professionnelle en production de légumes Il y a, dès lors, un même potentiel de production mais une productivité qui dépend de la personne et non pas du lieu
- la structuration de l'association : le format associatif et collégiale demande au maraîcher un important investissement. C'est un maraîcher multi-tâche qui est attendu : co-coordonateur, animateur, maraîcher, encadrant, ...

Toutefois, nous requestionnons la notion de viabilité car, comme nous l'avons vu :

- nous estimons que ce sont les personnes concernées qui peuvent définir « leur » niveau de viabilité et si l'on retient les critères énoncés par les personnes de l'association, le maraîchage est en partie viable
- le maraîchage est intégré à un ensemble d'autres activités et pour se prononcer sur sa viabilité il faut prendre en compte ces autres dimensions et discuter de la viabilité plus globale de l'association
- le maraîchage produit d'autres valeurs, sociales et écologiques, qu'il nous faut à présent aborder



# Partie 4 :

## Volet écologique

Par l'analyse technico-économique de nos pratiques maraîchères, nous venons d'avoir un aperçu sur l'évolution de la production et des manières de travailler et nous avons pu identifier un certains nombres d'obstacles qui peuvent expliquer la non-rentabilité économique de cette activité.

Nous avons toutefois identifier l'activité de maraîchage et l'espace de l'écolieu Jeanot comme support et vecteur de valeurs qu'il nous faut à présent caractériser.

Nous nous penchons dans un premier temps sur la dimension écologique du lieu. En effet, nous pouvons considérer que l'ensemble des aménagements et pratiques maraîchères réalisés à l'écolieu a des conséquences sur l'écosystème, c'est-à-dire sur les milieux et l'ensemble des êtres vivants qu'ils hébergent (Joimel et al. 2016). Nous cherchons donc à mieux décrire notre impact environnemental, c'est-à-dire, « l'ensemble des modifications qualitatives, quantitatives et fonctionnelles de l'environnement (négatives ou positives) engendrées par un projet, de sa conception à sa fin de vie » (ADEME s.d).

Cela nécessite de décrire l'existant (diagnostic faunistique, floristique et pédologique) mais aussi d'entamer une réflexion sur la perception de cette valeur chez les personnes côtoyant le lieu.

## Mise en contexte globale

### I. Description écologique de l'écolieu

Rion-des-Landes, commune où se trouve l'écolieu Jeanot, est une commune de trois mille habitants (Insee s. d.) dans le département des Landes (40) en région Nouvelle-Aquitaine. La température moyenne annuelle de Rion est de 18.7°C et les précipitations moyennes annuelles de 54mm, avec un creux important pendant l'été. Les précipitations ne sont pas homogènes sur l'année avec une période chaude qui coïncide avec la période sèche.

La surface du département est occupée à 25% par l'agriculture (Département des Landes s.d.) et à 67% par la forêt (IGN s.d.). Rion-des-Landes se situe dans le massif forestier des Landes de Gascogne, où une agriculture intensive s'est développée, en particulier la culture de maïs qui occupe 69% de la SAU des Landes, (Département des Landes s. d.) tandis que 74% des surfaces forestières présentent des peuplements de pins maritimes (IGN, s. d.). Ainsi, le paysage de Jeanot est typique des paysages landais avec, à sa limite sud et ouest, un champ de maïs et à sa limite sud, une forêt de Pins maritimes (*Pinus pinaster*).

En pédologie, le sol correspond à une « formation naturelle de surface, meuble, résultant de la transformation, au contact de l'atmosphère, de la roche mère sous-jacente, sous l'influence des processus physiques, chimiques et biologiques » (Larousse, s. d.). D'après les cartes produites par le groupement d'intérêt scientifique sol, dans la zone de Rion-des-Landes, le sol est acide, à texture

dominante sableuse et de profondeur comprise entre cinquante centimètres et un mètre (Gis Sol, 2011°). Ces caractéristiques, de même que la végétation dont les tissus présentent des C/N élevés (pins en particulier) favorisent un processus de podzolisation, qui mène parfois à la formation d'horizons d'accumulation (B) spécifiques, appelés « Alios », agrégat de sables et de composés humo-ferriques à compacité variable (Gelpé et al, s.d.).

La lecture de la carte géologique au cinquante millièmes nous indique que la roche de l'écolieu est de la formation d'Arengosse (sables, graviers et argiles kaoliniques blanches) (BRGM, s. d.). La consultation des bases de données Basol et Basias indique respectivement la présence d'un site en cours de dépollution des sols à cinq kilomètres de l'écolieu, (« BASOL - Ministère de la Transition écologique et solidaire » s. d.) et aucun ancien site industriel à proximité. La zone est indiquée comme étant sujette aux mouvements de terrain et aux tassements différentiels (BRGM s.d.).

Le site s'étend sur environ 2,5 hectares avec des zones de cultures, du bâti, des pelouses, une mare et bien d'autres éléments paysagers rendant ce terrain d'étude complexe.

## **II. Problématisation et objectifs**

### **A. La valeur écologique : un concept riche en significations**

Pour discuter sur la notion de valeur écologique, nous nous appuyerons principalement sur deux articles : « Les valeurs en questions » de Maris, Devictor, Doussan et Béchet (2016) et « Quantifier la valeur écologique des milieux pour intégrer la conservation de la nature dans l'aménagement des forêts: une démarche multicritères » de Du Bus de Warnaffe et Devillez (2002). Se poser la question de la protection de l'environnement, de la préservation ou de la conservation des ressources, c'est reconnaître que la biodiversité a un certains nombres de valeurs.

#### **1. Pourquoi chercher à connaître les valeurs de la biodiversité ?**

Maris et al. (2016) identifient quatre familles de raisons « justifiant de la nécessité d'un travail sur les valeurs de la biodiversité » : la connaissance, la communication, la sensibilisation et l'aide à la décision. Ces raisons ont d'ailleurs été identifiées par le collectif de l'écolieu lors d'un séminaire de travail.

##### **a. La connaissance**

Mieux connaître son environnement et les valeurs qui lui sont rattachées permet « d'en prendre conscience », de mieux identifier « ce que ça nous amène » comme l'explique un membre de l'association. En effet, « l'évaluation et le suivi des valeurs que les individus et les communautés attribuent à la biodiversité [...] constituent d'excellents outils à mettre en oeuvre » (ibid., p. 22) pour mieux comprendre les relations unissant les sociétés à leur environnement.

##### **b. La sensibilisation**

Connaître les valeurs de la biodiversité, c'est permettre la sensibilisation du plus grand nombre aux questions environnementales. C'est d'ailleurs l'objectif premier de l'écolieu Jeanot qui se veut être un espace de prise de conscience des enjeux écologiques d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, un des

membre de l'association dira « c'est un enjeu éthique de connaître la biodiversité face à l'intensification de l'agriculture conventionnelle. On va pouvoir la favoriser ici et en parler » (ibid., p.22)

### c. La communication

En effet, communiquer sur ce sujet est une manière fondamentale de plaider en faveur de la conservation de la biodiversité et ... de soutenir les structures de sensibilisation et de protection de l'environnement, que ce soit moralement ou financièrement. Maris ajoute que « bien souvent, la communication est un préalable à un agenda plus normatif qui dépasse la seule transmission de connaissances ou l'échange à propos des valeurs » (ibid., p.22)

### d. La prise de décision

Enfin, «les travaux portant sur les valeurs de la biodiversité peuvent offrir des outils utiles à la prise de décision dans des contextes complexes, où il est nécessaire d'établir des compromis entre différents enjeux en compétition » (ibid., p.22). Or, la multiactivité de l'écolieu Jeanot amène l'équipe à faire des arbitrages entre différents enjeux et différentes activités. Nous verrons par la suite comme ce travail a permis d'identifier la place de la dimension écologique dans ces prises de décision.

## 2. Polysémie du terme « valeur »

Nous souhaitons à présent revenir sur les différentes définitions qui peuvent être évoquées quand on parle des valeurs de la biodiversité, ces dernières étant sujettes à confusion ou à de nombreuses interprétations qui ne peuvent s'accorder, car portant, en réalité, sur des acceptions différentes de cette notion.

La valeur peut désigner « la mesure d'un attribut quantifiable »(ibid., p.23). Il va alors s'agir d'indicateurs (le nombre de vers de terre présents sur 10m<sup>2</sup>) ou de traduction en argent. On parle alors de la valeur monétaire d'un service écosystémique. Maris et al. donnent l'exemple du service de pollinisation estimé à 153 milliards d'euros en 2005 (Gallai et al., 2009).

La valeur peut également désigner une préférence d'un individu. Dans le cas des valeurs de la biodiversité, la préférence peut désigner l'attachement d'un individu à un paysage justifiée par des critères esthétiques, culturels, des souvenirs d'enfance, ...

Enfin, la valeur peut se référer à « certains biens collectivement reconnus » (Maris et al., 2016, p.23) qui induisent des normes, qu'elles soient « morales, religieuses ou basées sur la tradition ».

Ils concluent la présentation de ces définitions en disant : « lorsqu'on souhaite rendre compte de l'ensemble des valeurs de la biodiversité, il faut accepter d'avoir à considérer des valeurs hétérogènes plutôt que d'ignorer cette hétérogénéité, ou de tenter de la réduire en exprimant toutes les valeurs dans un seul et même type » (ibid., p.24)

## 3. Valeur sociale de l'écologie et valeur écologique

Dans un article publié en 2002, Du Bus de Warnaffe et Devillez distinguent la « valeur sociale de l'écologie » de la « valeur écologique », la première étant celle qui est accordé par l'homme à un écosystème en fonction de son utilité et qui correspond aux représentations que se font les humains

de leur environnement biologique, relative à la satisfaction de besoins humains, la seconde désignant la valeur intrinsèque de l'écosystème et relative à ses attributs propres, sans considération anthropocentrique (Nef 1982; Blandin 1986). Maris va encore plus loin dans la définition. Elle distingue la valeur intrinsèque inhérente et la valeur intrinsèque non instrumentale que nous regroupons dans la catégorie de « valeur écologique » de Du Bus et Devillez et la valeur instrumentale qui pourrait correspondre à la valeur sociale de l'écologie.

#### a. La valeur instrumentale

Elle correspond à l'idée de bénéfice, d'avantage ou d'utilité. « Attribuer à quelque chose ou à quelqu'un une valeur instrumentale, c'est le valoriser à la mesure de son intérêt dans la poursuite d'autres biens que lui-même » (ibid., p.25)

#### b. La valeur intrinsèque non instrumentale

La valeur intrinsèque non instrumentale est « la valeur que l'on attribue à quelqu'un ou à quelque chose en tant qu'il est lui-même sa propre fin, et non pas un moyen pour une autre finalité que lui-même.

#### c. La valeur intrinsèque inhérente

C'est « la valeur que possède quelqu'un ou quelque chose en propre, indépendamment de tout évaluateur externe. C'est le fait qu'un organisme vivant « mette en œuvre [...] différentes stratégies pour survivre » par exemple. Ici, la valeur est objective. On décrit « ce qui est » et non « ce qui devrait être » (ibid., p.25)

Nous aborderons dans un premier temps la valeur écologique « stricte » de l'écologue Jeanot, c'est à dire, « les valeurs biophysiques [...] qui permettent de décrire l'état de la biodiversité » (ibid., p.27) , pour nous intéresser ensuite à la valeur sociale de l'écologie que nous appellerons « les perceptions des acteurs sur l'écologie ».

### **4. Le cadre théorique choisi : de la valeur écologique à sa plus-value : la durabilité écologique**

Pour définir la « valeur écologique », Du Bus de Warnaffe et Devillez distinguent deux approches : la « valeur naturelle » et la « valeur conservatoire ». La première est relative au « degré de proximité du site à son système naturel potentiel en termes de composition, de structure et de fonctionnement » (ibid., 2002, pp.372-373), tandis que la seconde définit « le potentiel propre au site d'abriter de manière durable un certain nombre d'espèces, de groupements végétaux, d'écotypes ou de faciès rares ou en situation précaire » (ibid., p.373).

## **B. Objectifs concrets et méthode mise en place pour y répondre**

Afin d'étudier la valeur écologique suscitée par les activités sur l'écologue, tant sur le biotope que sur la biocénose, il est intéressant de réaliser un diagnostic du milieu ainsi que de la biodiversité présente. Cette description de l'état au temps t permettra d'avoir une idée de la valeur actuelle. Le sol est le support du maraîchage, qui est une activité emblématique de l'écologue : c'est elle qui a

rassemblé les forces au début du projet et elle attire encore de nombreux bénévoles. Nous avons donc décidé de faire un zoom sur les sols de l'écolieu.

Cette étude, constituant l'axe environnemental du projet de la recherche-action, a été menée lors de plusieurs stages successifs : le stage de Maïté Philion, élève à l'université Toulouse III, Paul Sabatier pour l'obtention du Master 2 « Man And Biosphere » (six mois de janvier à septembre 2016), complété lors d'un stage d'un mois mené par Léa Jouglens, étudiante en BTS GPN, qui ont porté sur le diagnostic de l'ensemble de l'Écolieu. Le stage de deuxième année (Master 1) de Laurine Casanova, élève ingénieure à AgroParisTech a enrichi ce premier diagnostic global d'un zoom sur les sols (deux mois, de juin à août 2018).

Ce volet écologique est donc une compilation des rapports issus de ces stages et des remarques annexes réalisés par Laurine Casanova. Il présente la démarche et les résultats obtenus pour la partie «écologique» du projet de recherche-action. Il est structuré en trois grandes parties : un diagnostic écologique de l'ensemble de l'Écolieu (faunistique, floristique, pédologique), une analyse des perceptions que les acteurs se font de l'écologie à Jeanot et une partie conclusive sur la valeur écologique de l'écolieu.

## Diagnostic faunistique

Une revue bibliographique des différentes méthodes de diagnostic existantes a été réalisée, puis une démarche propre au cas d'étude, qui n'est pas qu'une exploitation agricole, et adaptée à ses enjeux et objectifs a été mise en place en s'inspirant des résultats de la revue. Ce diagnostic participatif s'est enrichi au fil des stages et des échanges ayant lieu sur l'écolieu.

### I. Méthodes

La valeur écologique de l'écolieu correspond à son potentiel propre d'abriter de manière durable une certaine biodiversité. Elle est approchée grâce à des méthodes directes et indirectes.

#### A. L'observation des habitats, une étude de la potentialité de présence de biodiversité

Visualiser la composition paysagère de l'écolieu constitue une base de travail incontournable pour le diagnostic écologique. Une carte reposant sur une vue satellite et le plan d'aménagement de l'écolieu est complétée par des observations de terrain. Ainsi, les différents éléments fixes du paysage, c'est-à-dire les unités de végétations homogènes (haie, pelouse, etc...) et les aménagements (bâti ou cultures par exemple) sont identifiés et décrits. Ces zones caractérisant l'occupation du sol sont qualifiées « d'unités écologiques » (notées UE par la suite). Ces unités correspondent à des regroupements d'habitats semblables par grand type de milieu, en fonction de la structure de la végétation et des stades de la succession végétale. Un habitat se définit comme un compartiment stationnel (géologie, sol, topographie, climat...), la communauté végétale qu'il héberge et la faune qui a tout ou partie de ses activités sur l'espace considéré (Gaudin, s. d.).

Différents indicateurs (longueur du linéaire de haies, proportion de chaque UE recensée) sont

calculés afin de décrire le paysage de l'écolieu. Sur les unités écologiques possédant un couvert végétal, les espèces principales qui le composent sont décrites en utilisant les coefficients d'abondance-dominance de Braun-Blanquet. Ces coefficients sont basés sur le taux de recouvrement du sol par la flore.

Tableau 1: Échelle semi-quantitative d'abondance-dominance de Braun-Blanquet

|   |   |
|---|---|
| + | Individus rares et recouvrement très faible                                       |
| 1 | Individus peu ou assez abondants mais de recouvrement faible (< 5% de la surface) |
| 2 | Individus abondants ou très abondants recouvrant 5 à 25% de la surface            |
| 3 | Nombre d'individus quelconques recouvrant 25 à 50% de la surface                  |
| 4 | Nombre d'individus quelconques recouvrant 50 à 75% de la surface                  |
| 5 | Nombre d'individus quelconques recouvrant plus de 75% de la surface               |

Cette méthode permet de caractériser une unité relativement homogène de végétation simplement à partir d'observations sur le terrain (Meddour 2011).

Dans un second temps, des éléments du paysage susceptibles de présenter un intérêt pour la faune sont identifiés au sein de chaque UE (bois en décomposition ou tas de pierre par exemple). Ces « micro-habitats d'intérêt écologique » peuvent constituer des abris, des réservoirs de nourriture, etc. L'objectif ici n'est pas de fournir une liste exhaustive de ces micro-habitats mais de repérer les principaux et de rendre compte de leur diversité.

Cette première approche permet d'étudier les potentialités d'accueil de faune sur l'écolieu, afin de formuler des hypothèses sur la diversité biologique présente en s'appuyant sur un travail de bibliographie. Des observations ponctuelles de faunes sont également réalisées afin de se faire une première idée de la diversité taxonomique présente et d'ajuster les protocoles de contact de la biodiversité.

## **B. Une biodiversité faunistique contactée au moyen de différents protocoles**

Afin d'approcher plus précisément la diversité faunistique présente sur l'écolieu et dans le but de vérifier les hypothèses précédentes, différents protocoles ont été mis en place. Le temps à disposition et les moyens technique et humains ne permettant pas de réaliser un inventaire complet de la faune du site, le choix est fait de s'intéresser en priorité à des taxons indicateurs de l'état écologique d'un site et/ou fortement liés aux cultures, les parcelles maraîchères ayant une place clé au sein de l'association.

Les taxons indicateurs retenus sont basés sur une liste proposée dans une publication du Museum National d'Histoire Naturel (Preud'homme 2009) :

Tableau 2 : Choix des taxons à étudier

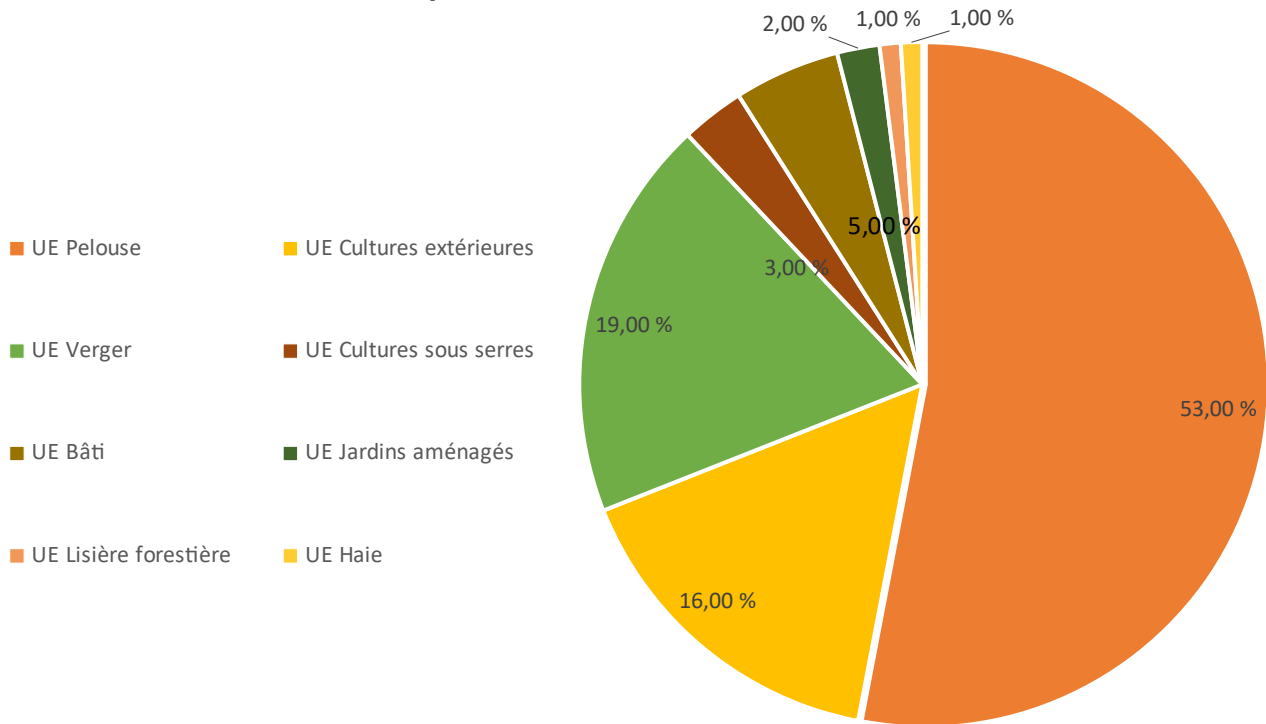
| <b>Taxon proposé par la publication</b> | <b>Raisons pour lesquelles il a été retenu</b>  |
|---|---|
| Abeilles                                | Pollinisateurs dont certaines espèces sont associées à un type de plante  |
| Bourdons                                | Pollinisateurs notamment des arbres fruitiers et cultures tel que les tomates   |
| Papillons                               | Indicateurs de l'état écologique, liés aux haies et jachères et pollinisateurs.   |
| Syrphes                                 | Auxiliaires des cultures : adultes pollinisateurs et larves prédatrices des pucerons  |
| Chrysopes                               | Auxiliaires des cultures : adultes pollinisateurs et larves prédatrices des pucerons  |
| Carabes                                 | Auxiliaires des cultures : larves prédatrices de limaces et pucerons  |
| Mollusques                              | Certains sont des ravageurs des cultures : intéressant à comparer à leurs prédateurs.   |
| Oiseaux                                 | Indicateurs écologiques de l'état de santé d'un milieu et prédateurs d'insectes et mollusques   |
| Vers de terre                           | Indicateurs de la qualité du sol  |
| Orthoptères                             | Associés aux cultures, proies de nombreux oiseaux   |
| Araignées                               | Auxiliaires des cultures, prédateurs des pucerons   |
| Micromammifères                         | Auxiliaires ou ravageurs des cultures.<br>Laisser de côté car trop difficile à contacter.   |
| Chiroptères                             | Indicatrices de continuité écologique et de certaines proies qui leur sont associées.<br>Laisser de côté car trop difficile à contacter.                                      |
| Reptiles et amphibiens                  | Ajoutés à la liste car indicateurs de la qualité d'un site : sensibles à la structure du paysage, à l'aménagement et aux pratiques humaines associées (Boissinot et al. 2013) |

La faune présente sur l'écolieu a été contactée de différentes manières : tout d'abord, des observations ponctuelles et participatives, par la stagiaire et l'équipe de l'écolieu, de mars à juillet 2016. Ne sont prises en compte que la faune dont l'identification (à l'espèce si possible) ne présente pas de doute.

Cette première phase a également permis de donner la possibilité aux personnes intéressées de prendre part au projet, de se familiariser avec la faune du lieu et d'ainsi se sentir davantage concerné par les problématiques de biodiversité : cette approche collaborative répond au caractère participatif de la recherche-action mais aussi aux objectifs pédagogiques de l'écolieu.

Ensuite, des protocoles de contact de taxons spécifiques sont mis en place, en mai, juin et juillet 2016. Ces protocoles, inspirés de la bibliographie (en particulier de diagnostics écologiques en milieu agricole) demandent peu de moyens et sont reproductibles au besoin. Au vu des objectifs de l'étude et de la faible superficie du terrain, le choix est fait de ne mettre en place que des protocoles non destructeurs : la démarche n'est pas celle d'un inventaire exhaustif et un prélèvement trop intense serait susceptible d'avoir un impact d'autant plus important que l'écolieu est un espace réduit et isolé vis-à-vis du paysage environnant.

### Part de chaque UE dans la surface totale de l'Écolieu



#### Papillons de jour

**Principe :** En se basant sur le protocole PROPAGE de Noéconservation et Vigienature, il s'agit de procéder à des prospections d'environ 10 minutes le long d'un transect (Observatoire Agricole de la Biodiversité 2013) et d'identifier les individus se trouvant à moins de 2m de part et d'autre du transect. Des macrophotographies peuvent être réalisées afin de faciliter la détermination ou bien de la soumettre à avis pour confirmation (Borges et Mothiron 2006).

**Conditions d'observation :** Prospections lors de journée ensoleillée, sans vent fort (<30km/h), aux alentours de 16 heures (sauf en cas de grosse chaleur).

**Dates de début :** 1er juin 2016

**Lieu :** Le long de 2 parcelles, au niveau de planches relativement fleuries

**Matériel :** Appareil photo

#### Amphibiens

**Principe :** Il s'agit de prospecter le terrain et notamment à proximité de la mare, afin de repérer des individus par observation ou à l'aide des chants. La saison étant déjà avancée, les pontes et larves n'ont pas été recherchées.

**Conditions d'observation :** Les périodes de prospection optimale sont : une température supérieure à 10°C, par temps humide, notamment à la suite d'un épisode de sécheresse (MNHN 2014). Il paraît intéressant de réaliser quelques prospections nocturnes car toutes les espèces n'ont pas les mêmes mœurs : les urodèles sont par exemple davantage crépusculaires (Tanguy et Gourdain, s. d.).

**Date de début :** milieu du mois de mai 2016

**Lieu :** Autour et dans la mare, au niveau de la haie, de la lisière de bois et dans les micro-habitats jugés humides de type « tas de bois en décomposition ».

### **Invertébrés terrestres (carabes, mollusques, etc.)**

**Principe :** En s'inspirant d'un protocole de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, il s'agit de disposer des plaques de bois jouant le rôle d'abris pour ce taxon, permettant de contacter les spécimens de façon plus aisée (Observatoire Agricole de la Biodiversité 2013).

Environ une fois par mois, les plaques sont à soulever d'un coup sec afin d'observer et d'identifier les animaux s'y trouvant.

**Conditions d'observation :** De préférence en matinée

**Date d'installation :** le 7 juin 2016

**Lieu :** Quatre plaques sont réparties au sein de diverses unités écologiques afin d'avoir une vue d'ensemble de la diversité en invertébrés terrestres de l'écolieu (voir annexe 1 pour les emplacements).

**Matériel :**

Panneaux signalant les emplacements

Plaques de bois non traité de 35x20x1.5cm.

### **« Reptiles »**

**Principe :** Pose de gîtes artificiels en tôle ondulée afin d'attirer ces animaux devant réguler leur température corporelle. Il s'agit ensuite de prospecter les plaques une par une (environ deux fois par mois) en commençant par observer au-dessus puis en-dessous en prenant systématiquement une photo, au cas où des individus s'enfuient rapidement.

**Conditions d'observation :** Pour les relevés, il faut éviter les journées froides, très chaudes et sèches ou encore les jours de grand vent. L'idéal est un temps variable, nuageux (Olivier et Maillet 2013).

**Date d'installation :** le 7 juin 2016.

**Lieu :** Il est important de placer les plaques sur des zones de lisière (limite entre milieu buissonnant et ouvert), à proximité d'abris naturels comme des tas de pierres ou de bois et exposé sud ou sud-est. L'idéal est que pour une plaque, une partie soit très exposée et l'autre plus abritée (Olivier & Maillet, 2013). L'emplacement des plaques au sein de Jeanot est renseigné en annexe 3.

**Matériel :**

Panneaux signalant les emplacements

4 plaques de tôle ondulée d'environ 80x80cm

Cordelette

Appareil photo

Une fois ces données qualitatives obtenues, les espèces ou taxons « remarquables » ou distingués comme spécialistes en termes d'habitats par la littérature sont identifiés. Ces derniers joueront le rôle d'indicateurs biologiques. En effet, des animaux inféodés à un milieu précis ou contribuant de manière importante au fonctionnement de l'agro-écosystème permettent de renseigner sur la qualité de la matrice d'habitats et du système dans son ensemble (OCDE,2011).

La présence d'espèces invasives susceptibles de perturber l'écosystème est également soulignée lors de l'analyse de la faune contactée.

## II. Des résultats essentiellement qualitatifs

### A. L'écolieu : une mosaïque paysagère variée

#### 1. Une surface de 2.5 ha rassemblant dix unités écologiques

La carte (figure 3) rend compte de la diversité des éléments du paysage présents à l'écolieu. En effet, on visualise une dizaine d'unités écologiques différentes, dont des éléments semi-naturels, c'est-à-dire gérés de façon non intensive (Roume, 2011) tels que la pelouse, la haie ou le bois. Notons également que les UE ne sont pas toutes continues ou définies en un seul bloc. Par exemple, on retrouve de la pelouse autour de la plupart des parcelles de cultures et des serres. L'écolieu peut donc être décrit comme une mosaïque paysagère variée connectant diverses UE et notamment des éléments semi-naturels entre eux, favorable à la préservation du patrimoine vivant (BioDivine, 2014). De plus, les connexions entre les UE semi-naturelles et les UE relevant du maraîchage favorisent l'accès aux plantes cultivées par les auxiliaires.

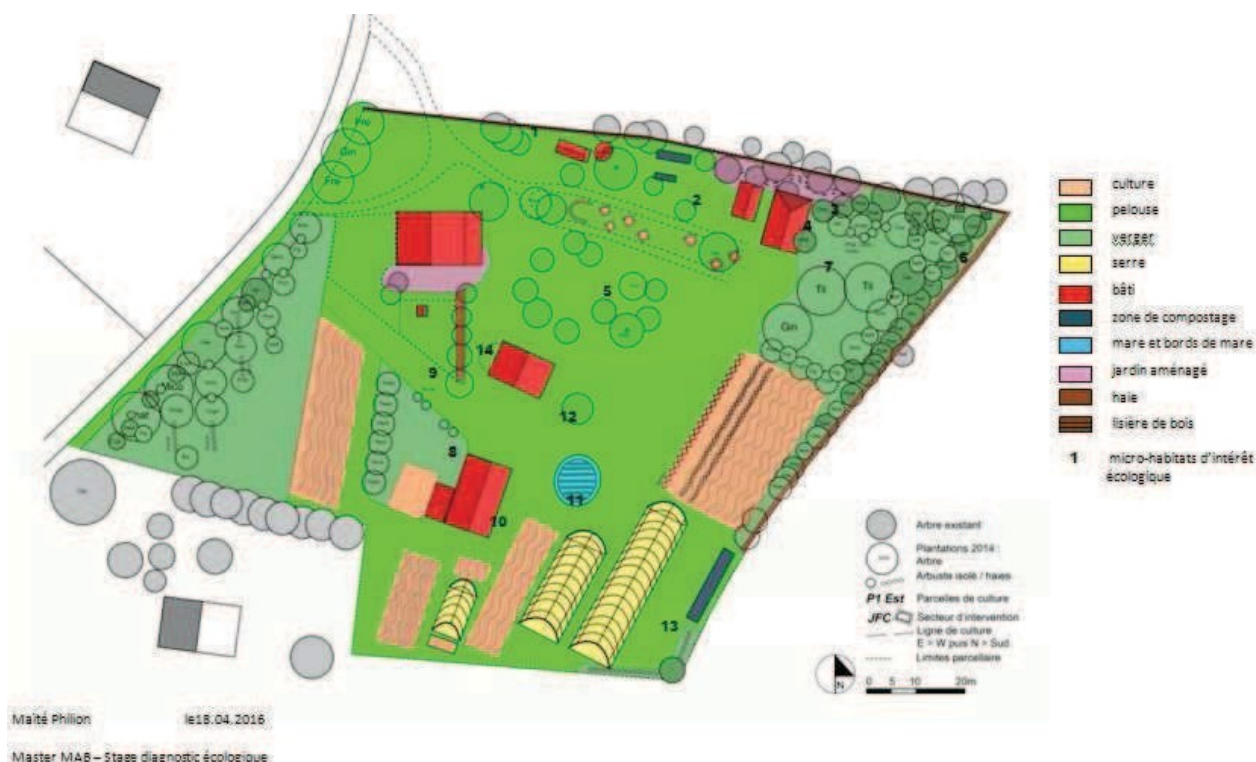


Illustration 1: Carte des unités écologiques identifiées sur l'Écolieu Jeanot. Les numéros correspondent aux micro-habitats d'intérêt écologique (voir partie 3.2.1.2)

Le calcul d'indicateurs de diversité paysagère permet de qualifier cette diversité paysagère. La figure 4 met en évidence la proportion de chaque UE composant le site étudié. La pelouse est majoritaire, suivie par les zones de verger et de cultures extérieures. Les linéaires de haie et de bois bordant l'écolieu (tableau 3) représentent pratiquement la moitié du périmètre total et sont continus entre eux. Cette diversité paysagère peut donc être considérée comme relativement élevée compte tenu de la surface du site étudié (Frapa 1997). Cela donne un premier reflet de la qualité écologique de cet agro-écosystème. En effet, par exemple, la biodiversité en arthropodes augmente avec la complexité d'un paysage (Amiaud et al. 2013).

Notons que les surfaces des différentes unités écologiques ne sont pas fixes puisque le lieu évolue encore. De nouvelles surfaces de cultures sont régulièrement créées et des arbres plantés. Sur le long terme, les caractéristiques paysagères sont amenées à changer fortement car différents projets (entre autres un Verger-Poulailler ou des aménagements paysagers) sont en cours de discussion ou d'élaboration. De plus, de nombreux arbrisseaux ont été plantés en 2014, notamment dans l'UE « verger » ce qui dans quelques années constituera un tout nouveau paysage. La carte réalisée est donc datée (au 18/04/2016), elle sert de base de travail mais doit rester « indicative ».

Le tableau ci-dessous apporte des précisions sur la composition floristique des unités écologiques et sur les potentialités en termes d'accueil de faune plus ou moins spécialiste qu'elles offrent. Pour chaque espèce végétale, l'indice d'abondance-dominance est précisé entre parenthèses.

Tableau 3 : Caractéristiques de chaque unité écologique identifiée.

| Nom de l'UE          | Caractéristiques et flore majoritaire  | Potentialités d'accueil de faune  |
|----------------------|--|---|
| Pelouse              | Poacées (4) (identification au genre impossible du fait de la tonte)<br>Morgeline ( <i>Stellaria media</i> ) (3)<br>Fabacées (trèfles)<br>Plantain lancéolé ( <i>Plantago lanceolata</i> ) (2) | Refuges pour les insectes auxiliaires et les pollinisateurs de manière générale si les fleurs sont favorisées.<br>Zones nourricières pour de nombreux oiseaux, les hérissons et les musaraignes.<br>De nombreux arthropodes comme les coléoptères y trouvent les plantes hôtes nécessaires à leur développement (Ansay 2006).   |
| Cultures extérieures | Plantations : divers légumes et plantes aromatiques en fonction de la saison.<br>Allées recouvertes de paille.   | Zones d'intérêt pour des insectes pollinisateurs ou phytophages, d'autres invertébrés (limaces ou lombrics par exemple) mais également les prédateurs associés (arthropodes, oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens).<br>Certains taxons sont plus ou moins spécialistes de variétés végétales domestiques (OCDE, 2001).   |
| Verger               | Même flore dominante que dans la pelouse, avec jeunes arbres fruitiers isolés<br><br>Toutefois : le verger est encore jeune, ses potentialités d'accueil spécifiques sont donc à relativiser.  | Zone nourricière pour de nombreux oiseaux et insectes se nourrissant au sol ou directement sur les arbres (bourgeons, fleurs, fruits). L'abondance en arthropodes constitue une ressource importante pour de nombreux insectivores (oiseaux, chiroptères ou mammifères par exemple).<br>Les arbres fruitiers forment également des corridors et les individus les plus âgés peuvent servir de site de nidification pour des espèces cavernicoles comme les chiroptères (Ansay, 2006). |

|                       |  |   |
|-----------------------|--|---|
|                       |  | Les vergers sont susceptibles d'abriter des mammifères comme les hérissons, des mustélidés, ou encore des amphibiens (Ansay, 2006).   |
| Cultures sous serres  | Divers légumes et plantes aromatiques y sont plantés en fonction de la saison. Les allées recouvertes de paille.   | La biodiversité (en termes de faune) associée à cette unité écologique est très proche de celle des cultures extérieures. La différence notable est l'accès limité, les bâches entravant la circulation de la faune, voire l'interdisant totalement : serres fermées la nuit ou par temps froid.  |
| Bâti                  | Le bois est majoritaire dans les éléments extérieurs du bâti de l'écolieu.<br>Certains bâtiments sont directement ouverts sur l'extérieur.   | Les bâtiments d'exploitations agricoles (allant de la grange au petit muret de pierres) constituent des zones à fort potentiel d'accueil de biodiversité (refuge ou site de nidification par exemple) et davantage en présence de fentes, trous ou poutres en bois. Il peut s'agir d'oiseaux, de chiroptères, d'insectes ou encore de reptiles (Cervek 2012).   |
| Jardins aménagés      | Chemins en Bois Raméal Fragmenté (BRF), zones plantées délimitées par des tuiles.<br>Plantations : Plantes ornementales (hortensia, tulipes, hémérocailles), arbres dont des fruitiers, herbes aromatiques.  | Les nombreuses fleurs attirent un grand nombre d'insectes et oiseaux. De plus, les aménagements associés peuvent être favorables à certaines espèces comme les reptiles (lézards, couleuvres).  |
| Lisière forestière    | Chênes pédonculés ( <i>Quercus Robur</i> ) (3)<br>Ronces communes ( <i>Rubus fruticosus</i> ) (3)<br>Fougères aigle ( <i>Pteridium aquilinum</i> ) (2)<br>Houx ( <i>Ilex aquifolium</i> ) (2), Lierre grimpant ( <i>Hedera helix</i> ) (2)<br>Robinier faux-acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> ) (2) | Espèces inféodées aux milieux présents de part et d'autre (pelouse et forêt de Pins) mais également taxons spécifiques à cette zone de transition (Dutoit, Henry, et Saatkamp 2008). Les espèces végétales la composant sont variées (de la ronce au chêne) et forment plusieurs strates de végétation, augmentant ainsi la diversité d'habitats et de ressources et donc potentiellement la diversité faunistique (Percsy 2008).   |
| Haie                  | Ronces communes ( <i>Rubus fruticosus</i> ) (3)<br>Cerisiers ( <i>Prunus cerasus</i> ) (3)<br>Fougères aigle ( <i>Pteridium aquilinum</i> ) (2)<br>Chênes pédonculés ( <i>Quercus robur</i> ) (2)  | Les haies possèdent un intérêt écologique non négligeable, susceptibles d'abriter de nombreuses espèces. Elles sont même indispensables au cycle de vie de certaines espèces (Ansay, 2006).<br>Elles constituent des habitats pour la faune auxiliaire des cultures, sont des zones de refuge, d'alimentation ou de reproduction pour la faune sauvage (arthropodes, oiseaux, chiroptères, mammifères, herpétofaune, etc.). Ces zones jouent également le rôle de corridor écologique entre différents milieux (Ansay, 2006). |
| Mare et bords de mare | Mare creusée et bâchée, entourée d'un grillage, avec des ouvertures pour les canards.<br>Poissons rouges « d'ornement »  | Les bords de mares (et berges de cours d'eau en général) constituent une zone de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Ces espaces présentent une richesse biologique élevée et  |

|                     |   |   |
|---------------------|---|---|
|                     | introduits relativement nombreux.<br>Flore aquatique : massettes, bambous et nénuphars.                           | relativement spécifique (Ansay, 2006). C'est un milieu essentiel au développement de certaines larves d'insectes (des hémimétaboles comme les odonates par exemple) et aux amphibiens.  |
| Zones de compostage | Il s'agit de notamment de compost de toilettes sèches et déchets verts ou de compost de cuisine et de désherbage. | Bien que certains taxons ne soient pas adaptés à ce milieu riche en matière organique, le compost est capable de rétablir et d'améliorer une grande partie de la biodiversité du sol (Leclercy 2002).<br>Il s'agit essentiellement de la faune du sol : on retrouve notamment des invertébrés : vers, collemboles, larves de coléoptères, de diptères, myriapodes, cloportes, mais également des vertébrés (surtout en hivers) : musaraignes, orvets, campagnols. Enfin, diverses mouches, abeilles, guêpes et oiseaux entre autres viennent s'y nourrir (Gobat, Aragno, et Mathey 2010). |

Chaque unité écologique peut s'avérer source de biodiversité. Il est possible que des espèces faunistiques dites « généralistes » puissent coloniser plusieurs de ces habitats mais il existe également des espèces dont les besoins écologiques diffèrent fortement selon le stade auquel se trouvent les individus. Par exemple, les odonates ont une phase larvaire aquatique mais mènent leur vie adulte hors de l'eau. Pour ces espèces-là, c'est donc un ensemble d'unités connectées entre elles qui est nécessaire pour boucler le cycle de vie et perdurer.

Ainsi, la mosaïque paysagère qu'offre l'écolieu semble pouvoir accueillir des espèces aux besoins écologiques relativement variés.

## 2. Des micro-habitats liés aux activités humaines

Des micro-habitats d'intérêt écologique (tableau 5) sont répartis sur le terrain et viennent enrichir le site. La majorité d'entre eux sont présents « par défaut », dans le sens où il est nécessaire de stocker des matières premières comme du bois par exemple. En d'autres termes, les différentes structures jugées utiles pour la biodiversité sont souvent issues des activités humaines de l'écolieu et n'ont pas pour premier objectif de favoriser la biodiversité.

Ci-dessous sont précisés les principaux micro-habitats identifiés en 2016, apparaissant sur la carte (figure 3) :

Tableau 4 : Liste des micro-habitats d'intérêt écologique identifiés sur l'Écolieu, au 18/04/2016. Les numéros correspondants aux positions sur la carte en figure 3

|   |                                   |    |  |
|---|-----------------------------------|----|--|
| 1 | Tas de gros bois en décomposition | 8  | Tas de branches, planches et brindilles            |
| 2 | Pressoir en bois                  | 9  | Grosse branche morte à l'ombre                     |
| 3 | Vieille souche                    | 10 | Stock de bois, tuiles, tôles, palettes             |
| 4 | Stock de petits bois              | 11 | Tas de bois en décomposition proche du point d'eau |
| 5 | Ensemble de grands arbres         | 12 | Abris avec stock de petits bois                    |
| 6 | Planches de bois en décomposition | 13 | Stock de ferrailles, bois, bâches et tuiles        |
| 7 | Abris en bois                     | 14 | Zone de Phyto-épuration                            |

Les activités humaines telles qu'elles se déroulent sur l'écolieu, suscitent en un sens de la valeur écologique en créant des micro-habitats d'intérêt. Toutefois, le caractère durable de cette création est discutable : cette carte a été réalisée à un temps t, elle est datée et elle évolue en fonction des

choix de gestion pris sur l'écolieu.

## B. Une biodiversité faunistique difficile à contacter

Les observations directes et protocoles mis en place pour contacter la macrofaune ont permis de mettre en évidence des espèces indicatrices de l'état écologique du site.

Tout d'abord il est intéressant de noter (tableau 4) la présence d'espèces d'oiseaux qualifiées de spécialistes d'un milieu par le CRBPO (Vigienature 2016).

Tableau 5 : Avifaune spécialiste contactée

|   |   |
|---|---|
| Espèces spécialistes des milieux bâtis    | Hirondelle des che minées ( <i>Hirundo rustica</i> )<br>Hirondelle des fenêtres ( <i>Delichon urbicum</i> )<br>Moineau domestique ( <i>Passer domesticus</i> )<br>Rouge queue à front blanc ( <i>Phoenicurus phoenicurus</i> )<br>Tourterelle turque ( <i>Streptopelia decaocto</i> ) |
| Espèce spécialiste des milieux forestiers | Rouge gorge ( <i>Erithacus rubecula</i> )   |

Ces observations soulignent le lien fort entre le site et les activités humaines. L'absence d'espèces présentes sur la liste des spécialistes du milieu agricole (comme l'alouette des champs, *Alauda arvensis*) paraît étrange, mais peut en partie s'expliquer par le contact par observations ponctuelles uniquement, et non une détection par points d'écoute qui permet de récolter davantage de données. D'autre part, la catégorisation des espèces spécialistes du milieu agricole a été réalisée à partir de la répartition des espèces au niveau national (Vigienature 2016). Or, l'écolieu Jeanot n'est pas représentatif des milieux agricoles de France, notamment par ses caractéristiques paysagères.

Ensuite, des espèces à enjeux ont été contactées (tableau 7). Certaines sont inscrites dans la DHFF<sup>5</sup> qui « propose une liste d'espèces et d'habitats naturels remarquables et qu'il convient de protéger » (Amiaud et al. 2013). D'autres espèces apparaissent sur la liste rouge des espèces menacées de France, établie par l'Union Internationale pour la conservation de la Nature (UICN).

Tableau 6 : Espèces à enjeu contactées

|  |  |
|--|--|
| Espèces inscrites dans les annexes 2 ou 4 de la DHFF | A. Grand paon de nuit ( <i>Saturnia pyri</i> )<br>B. Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )<br>C. Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )<br>D. Rainette méridionale ( <i>Hyla meridionalis</i> )<br>E. Salamandre tâchetée ( <i>Salamandra salamandra</i> )<br>F. Triton marbré ( <i>Triturus marmoratus</i> ) |
| Espèces Quasi menacées <sup>6</sup>                  | 2. Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )<br>3. Triton marbré ( <i>Triturus marmoratus</i> )   |

5 La Directive européenne Habitats-Faune-Flore a pour objectif de « concilier la préservation de la nature et les préoccupations socio-économiques, à travers un ensemble de sites consacrés au maintien ou à la restauration dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces des annexes I et II. (Viry 2013).

6 Espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises (UICN France, MNHN, et SFH 2015; Houard, Meriguet, et Merlet 2012).

Enfin, des espèces considérées comme généralistes d'un point de vue écologique permettent tout de même de rendre compte de la richesse biologique du lieu. Citons par exemple des oiseaux comme le merle noir (*Turdus merula*), la mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), la mésange charbonnière (*Parus major*) ou encore le pinson des arbres (*Fringilla coelebs*).

Or, la richesse spécifique et le maintien d'espèces menacées ou rares sont des supports d'une biodiversité et d'un fonctionnement écologique équilibré (Clergeau et Désirée 1999). De plus, une importante biodiversité au sein d'un écosystème permet à ce dernier d'être plus résistant et d'avoir une capacité de résilience plus élevée, c'est-à-dire d'être plus stable face aux variations de conditions environnementales (Aligner et al. 2013). En effet, si un taxon joue un rôle fonctionnel particulier comme la dégradation de la matière organique, cette fonction a plus de chances de perdurer dans le temps si plusieurs espèces composant le taxon sont représentées dans le système.

## II. Conclusion diagnostic faunistique

En terme faunistique, nous pouvons retenir les éléments suivants :

- l'écolieu a une diversité paysagère relativement élevée : on observe un nombre important d'unités écologiques connectées entre elles, notamment des éléments semi-naturels, favorables à la biodiversité
- Par voie de conséquence, le lieu accueille des espèces aux besoins écologiques relativement variés
- Nous pouvons noter que ces micro-habitats semblent présents « par défaut » car liés à l'activité humaine avant d'être une volonté de préservation de la biodiversité
- On observe la présence d'oiseaux « spécialistes » des milieux du bâtis et forestiers, d'espèces généralistes favorables à la préservation de la biodiversité ainsi que des espèces à enjeux et d'espèces quasi menacées qu'il convient de protéger
- Enfin, les pratiques maraîchères favorisent la biodiversité faunistique comme nous le verrons pas la suite

## III. Limites et discussion

Ce diagnostic faunistique de l'écolieu a été mené afin d'approcher ses valeurs écologiques. Toutefois, des limites peuvent être soulignées.

La partie écologique de ce projet de recherche action a été menée par des stagiaires en environnement, principalement lors de deux stages : un stage de 6 mois en 2016 qui a porté sur l'ensemble de l'écolieu et un stage de 2 mois en 2018 spécifiquement sur les sols. Les périodes d'étude ont donc été contraintes par le calendrier du stage, les protocoles sélectionnés sont limités par les moyens et le temps à disposition et les espèces identifiées sont fonction des compétences des stagiaires. Ainsi, par exemple, les plaques à reptiles n'ont pas pu être installées dès la fin de l'hiver comme il est préconisé dans les protocoles associés. Elles n'ont ainsi pas permis de contacter de l'herpétofaune. Les plaques à invertébrés n'ont également pas produit beaucoup de données. Il semblerait que la volonté de mettre en place un protocole non destructeur n'était pas forcément adaptée pour contacter un large spectre d'espèces appartenant au taxon. Ainsi, certains protocoles pourraient être améliorés dans le but de contacter davantage d'espèces indicatrices ou bien d'estimer une richesse spécifique par taxon (cette dernière étant un indice de biodiversité régulièrement utilisés par les scientifiques), comme par exemple une détection par points d'écoute

qui permet de récolter davantage de données sur l'avifaune.

Enfin, les résultats obtenus correspondent à des « photographies » de l'état de l'écolieu à un temps t (en particulier pour les micro-habitats identifiés qui sont étroitement liés aux choix de gestion) : rien ne permet de juger de leur maintien dans le temps. La question de la durabilité écologique se pose alors. Elle sera approfondie par l'approche sur les représentations des personnes côtoyant l'écolieu sur leur environnement.

Ce travail, s'il n'a permis qu'une approche très qualitative de la valeur écologique de l'écolieu, a suscité des réflexions intéressantes au sein du collectif, quant à la biodiversité, son importance et sa prise en compte dans les choix de gestion. La dimension participative a œuvré à sensibiliser les acteurs de l'écolieu sur les sciences écologiques comme nous le verrons par la suite.

# Diagnostic pédologique et floristique

## I. Méthodes

Le choix a été fait d'étudier le sol de certaines unités écologiques identifiées précédemment, pour juger de la valeur écologique du sol. En effet, le sol est le support du maraîchage, qui est une activité emblématique de l'écolieu.

De plus, une approche de l'impact sur les sols des pratiques agricoles mises en œuvre à l'écolieu est possible : en effet, des analyses de sols avaient été réalisées en 2010 avant le début du projet. Le sol de la pelouse est aussi utilisé comme témoin négatif sur certains paramètres.

### A. Le choix des placettes d'étude

La réalisation d'un historique des pratiques agricoles et des aménagements des espaces de maraîchage, ainsi qu'un entretien avec Aurélien, le maraîcher cultivant l'espace test a permis l'identification des placettes où réaliser les protocoles, qui ont ensuite été mis en place.

Dans un souci de continuité dans la démarche de recherche, la réutilisation des unités écologiques identifiées au préalable pour déterminer le nombre et la position des placettes d'étude du sol semble pertinente pour réaliser la description des sols de l'écolieu et un diagnostic de la biodiversité liée au sol.

Ainsi, pour chacune des unités écologiques (UE), la pertinence de la réalisation d'une ou deux placettes d'étude du sol a été interrogée, en gardant à l'esprit que la durée du stage (deux mois) ne permettait pas la mise en place d'un grand nombre de placettes. Cette démarche est présentée dans le tableau 5.

Tableau 7 : Processus de choix des placettes en tenant compte des Unités Écologiques définies précédemment.

| UE identifiées         | Réutilisation ? | Justification   |
|------------------------|-----------------|---|
| Pelouse                | Oui             | Représente 53% de la surface de l'écolieu.  |
| Cultures non couvertes | Oui             | L'étude porte particulièrement sur les sols maraîchers. Les sols ont été travaillés et amendés lors de la mise en place du maraîchage. Troisième unité écologique par sa taille (16% de la surface totale). |
| Serres                 | Oui             | La partie « sols » de l'étude porte particulièrement sur les  |

|                     |  |  |
|---------------------|--|--|
|                     |  | sols maraîchers. Les pratiques (amendements, couverture du sol, irrigation...) ne sont pas les mêmes que sur les cultures non couvertes.   |
| Verger              | Non                                    | Bien qu'étant la deuxième unité écologique par sa taille (19% de la surface), le verger n'est en place que depuis 3 ans, donc son impact sur les sols est jugé comme négligeable, comme en témoigne la flore qui est la même que dans la pelouse excepté les jeunes arbres fruitiers isolés. De plus, il est situé dans la zone où était l'ancien jardin partagé, donc il aurait été difficile de relier les observations faites sur les sols avec la simple présence du verger.                       |
| Lisière de la forêt | Envisagée puis finalement écartée      | Il aurait été intéressant d'avoir une étude du sol sous couvert arboré permanent, mais la lisière forestière ne fait pas partie du terrain de l'écolieu et le choix a été fait de se concentrer sur l'écolieu à proprement parler.   |
| Haie                | Non                                    | Il aurait été intéressant d'avoir une étude du sol sous couvert arboré permanent. Toutefois, la haie est en moyenne de 3 m de largeur et ne représente que 18% du périmètre total de l'écolieu, l'étude de son sol a donc été écarté par manque de temps.  |
| Mare                | Non                                    | La mare est une retenue d'eau artificielle réalisée grâce à une bêche, son « sol » correspond uniquement au dépôt et à la transformation de vase et est donc en grande majorité organique. Son étude n'est pas dans les compétences de la stagiaire.   |
| Bâti                | Non                                    | Le sol correspondant au bâti est entièrement imperméabilisé et non accessible.   |
| Zones de compostage | Envisagée, écartée par manque de temps | Le sol situé sous les zones de compostage est difficilement accessible et représente moins de 1% des sols de l'écolieu. Son étude directe n'est pas forcément pertinente. Toutefois, il aurait été intéressant de réaliser un diagnostic de la biodiversité présente dans le compost, car il attire une grande quantité de pédofaune et il est ensuite ajouté aux cultures. Il peut donc être une voie d'apport en faune pour les sols cultivés, en plus de constituer un apport de matière organique. |
| Jardins aménagés    | Non                                    | Les différents jardins aménagés (potager de la maison, sentier botanique) ont subi des pratiques trop diverses pour que les observations potentiellement réalisées puissent être rattachées à une cause en particulier, leur sol n'a donc pas été étudié.  |

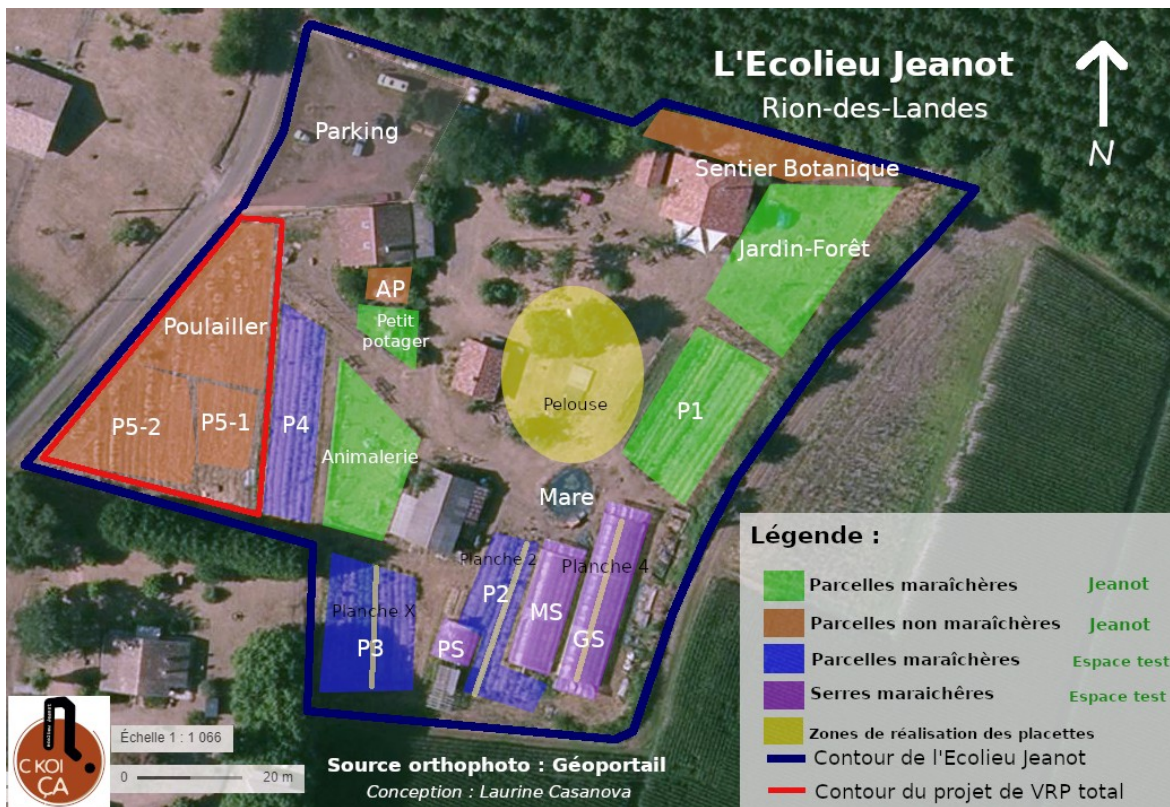


Figure 2 : Carte des placettes où ont été réalisés les relevés et observations du sol.

## B. Les caractéristiques du sol en tant qu’habitat et sa fertilité

### 1. L’observation directe

L’observation directe du profil du sol permet d’appréhender les caractéristiques du sol et son fonctionnement global. Il est intéressant d’observer l’éventuelle répartition du sol en horizons (pour les sols non perturbés par le labour), d’évaluer la texture, la structure, la compacité, la croissance des racines, de rechercher une éventuelle présence de calcaire dans la terre fine et de traces d’hydromorphie témoignant d’un engorgement du sol et d’observer la couleur des différents horizons (présence de matière organique, podzolisation éventuelle...).

L’ensemble de ces caractéristiques est intéressant à saisir car elles renseignent sur le régime hydrique du sol (circulation et stockage de l’eau mais aussi de l’air), sur l’activité biologique du sol et sur sa fertilité.

Cette description est réalisée par des observations directes : des fosses d’observation sont creusées dans chaque unité étudiée. Elles sont complétées par des prélèvements à la tarière dans le fond de la fosse et, pour la pelouse, dans une zone plus large autour de la fosse pour tâcher de percevoir la variabilité spatiale du sol. Les différentes caractéristiques du sol sont appréhendées grâce au document « *Le relevé des paramètres du sol en vue d’une estimation de ses contraintes et de ses aptitudes pour les arbres* » de Bernard Jabiol. (Jabiol 1986).

La mesure de masse volumique apparente permet de comparer la porosité des sols étudiés. La porosité correspond à l’ensemble du volume des pores ménagés par l’arrangement des éléments structuraux du sol dans l’espace. Elle joue sur la vitesse de l’infiltration de l’eau et sur le stockage

et la circulation de l'eau et de l'air dans le sol (Annabi 2005).

Afin de comparer la porosité des sols des différentes placettes étudiées, il a été jugé intéressant d'en mesurer la masse volumique apparente, porosité et masse volumique apparente étant reliées. En considérant que la masse volumique réelle du sol est identique pour l'ensemble des sols de l'écolieu, la mesure de la masse volumique apparente des différents relevés permettra de comparer leur porosité.

## **2. L'analyse chimique**

Faire réaliser des analyses chimiques en laboratoire permet de préciser et compléter de nombreux points approchés par la description physique du sol, ce qui fournit des renseignements supplémentaires sur la fertilité du sol.

De plus, ces analyses chimiques rendent possible l'évaluation de l'impact du maraîchage à l'écolieu, car une première analyse avait été réalisée à l'emplacement de l'actuelle P2 en 2010, au tout début du projet et avant de mettre en place les planches de culture

Enfin, comparer les résultats entre la pelouse et les différentes parcelles maraîchères permet d'avoir une idée des différences de valeurs écologiques des milieux liés au sol et de la durabilité des pratiques mises en œuvre et les adapter plus finement.

Les analyses ont été réalisées par le Laboratoire Agronomique de Normandie. Les facteurs à analyser sont choisis en fonction des objectifs.

L'analyse chimique du sol permet d'approcher sa fertilité, mais aussi ses caractéristiques favorables au développement d'une activité biologique et donne également des indices sur l'intensité de cette activité. L'approche de la fertilité chimique peut se faire de deux manières complémentaires : l'étude des nutriments disponibles, liés au complexe d'échange et à l'acidité et celle de la matière organique et du phosphore. Pour la première partie, ont été mesurés le pH<sub>eau</sub>, qui influence la disponibilité des minéraux, le pH-KCl, qui représente l'acidité maximale du sol, les « bases échangeables » (Calcium, Magnésium, Potassium) qui sont des nutriments essentiels à la croissance des plantes et la Capacité d'Échange Cationique (CEC) qui représente la capacité totale du sol à stocker des cations nutritifs et qui est liée à ses paramètres physiques. Pour étudier la matière organique et le phosphore, ont été mesurés le carbone organique et l'azote total, afin de calculer le rapport C/N qui donne des informations sur la qualité de la matière organique et donc sur sa dégradabilité. Enfin, le Phosphore assimilable Olsen a été mesuré, car le phosphore peut rapidement devenir limitant pour la croissance des végétaux.

## **3. Les plantes bioindicatrices**

Une espèce de plante est présente sur son biotope primaire, c'est-à-dire un milieu où elle pousse naturellement et sur son biotope secondaire, c'est-à-dire un milieu cultivé ou modifié par les pratiques humaines.

Le caractère indicateur d'une espèce correspond aux conditions de levée de la dormance de la graine : ainsi, la présence de telle ou telle espèce donne des informations sur le sol.

L'étude des plantes bioindicatrices est une méthode empirique basée sur L'Encyclopédie des Plantes bioindicatrices de Gérard Ducerf (Ducerf 2014). Cette méthode manque de validation scientifique, mais constitue un outil susceptible de compléter l'étude du sol réalisé. De plus, la comparaison avec les résultats des analyses chimiques permettra d'évaluer la portée de cet outil.

**Protocole d'étude des plantes bioindicatrices (proposée dans L'Encyclopédie des Plantes bioindicatrices, G. Ducerf)**

Sur une placette homogène :

- Inventaire exhaustif des espèces présentes.
- Évaluation de la densité de chaque espèce (coefficients d'abondance-dominance de Braun Blanquet).
- Analyse des caractéristiques de la parcelle :
  - 1- Pour chaque plante, les caractéristiques qu'elle indique sont relevées
  - 2- L'ensemble des caractéristiques identifiées sur la parcelle est ainsi listée.
  - 3- La somme des coefficients des plantes indiquant chaque caractéristique est réalisée et utilisée pour pondérer les caractéristiques mises en évidence.

Ce protocole, s'il peut être réalisé tel quel sur les planches cultivées (une planche = une placette), n'est pas adapté à la pelouse, qui ne présente aucune zone homogène suffisamment grande et dont les plantes sont observées au cas par cas.

#### **4. Les bioindicateurs : analyse de la biodiversité du sol grâce aux lombriciens**

L'analyse de la biodiversité liée au sol complète le diagnostic de la valeur écologique l'écosystème. Le sol présente une importante biodiversité, regroupant l'ensemble des êtres vivants ayant au moins un stade de leur développement dans le sol. Il constitue un habitat complexe et hétérogène à petite échelle, qui est colonisé par ces très nombreux êtres vivants (animaux, végétaux, bactéries, champignons), qui s'organisent en chaînes trophiques diversifiées (« Biodiversité: La vie cachée des sols - Dossiers thématiques : Gessol » s. d.). Réaliser un diagnostic de la biodiversité du sol de l'écolieu semble donc être un bon moyen d'appréhender la valeur écologique de son écosystème. Toutefois, la mesure de l'ensemble de la faune présente, si elle est possible (par exemple calcul de l'Indice Biologique de Qualité des Sols IBQS), est compliquée. Il convient donc de choisir des espèces cibles qui donneront une bonne idée de la qualité de la biodiversité présente.

Le programme « Bio-indicateurs de Qualité des sols » mis en place par l'ADEME développe des bioindicateurs permettant d'apprécier la qualité des sols en renseignant sur l'état et le fonctionnement du sol et fournit des fiches-outils permettant l'utilisation de ces indicateurs (ADEME et al. 2017).

Les vers de terre sont des « ingénieurs physiques » des sols : ils renouvellent la structure du sol, créant des habitats pour les autres organismes du sol et régulent la répartition spatiale de la matière organique ainsi que le transfert de l'eau (« Biodiversité : La vie cachée des sols - Dossiers thématiques : Gessol » s. d.). De plus, l'abondance et la biodiversité spécifique des vers de terre sont deux indicateurs retenus par l'Observatoire National de la Biodiversité pour juger de l'état écologique des sols (« Les indicateurs | Indicateurs ONB » s. d.). Ces indicateurs sont liés à l'occupation du sol et permettent d'aider au choix des itinéraires techniques mis en place (Chaussod 1996). Les vers de terre sont donc à la fois acteurs et indicateurs de la qualité des sols. Ainsi, l'utilisation de ces bioindicateurs est pertinent pour juger de la valeur écologique des sols et de l'impact des pratiques sur ces derniers. L'espèce des vers étant difficile à déterminer, le choix a été fait de se concentrer sur l'abondance des vers de terre et l'étude des groupes fonctionnels présents. Tous les relevés sont réalisés le même jour, tôt le matin et après une pluie, afin de minimiser

l'impact des variations météorologiques, sur trois des quatre placettes d'étude : pelouse, P2 Pl2, GS PL4.

**Protocole « tri manuel »**

Prélèvement d'un bloc 20x20x25cm à la bêche. Tri et identification des lombriciens présents dans le bloc ; Le nombre de vers est multiplié par 25 pour avoir un résultat en nombre de vers par mètre carré.

**Répétition** : 6 blocs par placette

**Avantage** : Non destructeur (les individus sont relâchés à la fin de l'expérience), non impactée par la structure du sol et sa perméabilité (contrairement aux protocoles « moutarde » classique utilisant de l'eau moutarder pour contacter les lombriciens)

**Inconvénient** : Long à mettre en œuvre

Ce protocole a été réalisé à deux périodes différentes : une fois pendant l'été 2018, lors de la période d'étude des sols, une fois au printemps 2019, période plus propice à l'observation des lombriciens, ceux-ci ayant tendance à s'enfoncer plus profondément dans le sol lors des saisons chaudes. Utiliser les protocoles de l'observatoire participatif permet d'avoir des résultats normalisés et comparables avec des résultats partout en France.

Les vers de terre ont été la seule pédofaune étudiée : en effet, si le sol contient une biodiversité variée (Acariens, Insectes adultes et larves...), elle est difficile à observer et encore plus à identifier. De plus, les méthodes de prélèvement (utilisation de berlèses) sont létales pour les individus.

La description des sols de l'écolieu permet d'évaluer leur fertilité, c'est-à-dire leur capacité à fournir des nutriments essentiels à la croissance des plantes, à maintenir une communauté biotique active et riche, à arborer une structure particulière et à permettre de bonnes conditions de décomposition (Mader 2002).

La fertilité des sols et sa capacité à permettre la circulation de l'eau sont approchés grâce à la description du sol, aux analyses chimiques et lors de l'étude des plantes bioindicatrices.

## II. Résultats

### A. Comparaison des sols

1. Par observation directe

|                                       | Pelouse   | P2 (P12) et P3 (P15)                            | Grande serre (P14)                |
|---------------------------------------|---|---|-----------------------------------|
|                                       | Sol fortement podzolisé, présence d'Alios                                 | Sols plus foncés, plus de matière organique     |                                   |
| Texture                               | Sable limoneux → RUM de 1mm/cm prospectable                               |   |                                   |
| Structure                             | Particulière (pas d'agrégats)   | Grumeleuse jusqu'à 30 cm                        | Massive dès 5 cm                  |
| Compacité                             | Variable selon les zones de la pelouse, en surface : moyennement compacte |   |                                   |
|                                       | Croissante avec la profondeur   |   |                                   |
| Racines                               | Croissance jusqu'à 20 cm dans les zones les moins tassées, moins sinon.   | Croissance facile jusqu'à 30 cm                 |                                   |
| Couverture du sol                     | 100%, pelouse   | 100%, paille ou feuilles                        | 10%, pieds de tomates, adventives |
| Effervescence de la terre fine au HCl | Non   | Non, reste de paillettes de coquilles d'huitres |                                   |

Tableau 8: Résumé des observations faites sur les profils de sol, par placette. Le détail des descriptions se trouve en annexe 2

L'observation du sol de la pelouse, sol le moins modifié par les activités de l'écolieu Jeanot, montre une podzolisation importante : le sol est décoloré, avec formation d'aliol dès cinquante centimètres de profondeur, ce qui est fréquent dans les Landes (Gelpe et al., s. d.) et témoigne de son acidité et de sa pauvreté. La texture sablo-limoneuse observée est cohérente avec les observations faites sur les cartes du Gis Sol (Gis Sol 2011). Les sols sablo-limoneux ne permettent pas de retenir beaucoup d'eau, la réserve utile maximale est donc limitée, de même, la rareté en argiles rend difficile la formation d'agrégats qui, en sols pauvres en argiles est essentiellement déterminée par la matière organique (Annabi 2005). Ils sont également très sensibles au tassement (Gis Sol 2011). Ainsi, aucun agrégat n'est visible et la compacité est moyenne à forte selon les zones. Ces deux facteurs laissent supposer que la porosité est faible : peu d'eau et d'air sont stockés dans le sol, ce qui entrave le développement de la pédo-faune et des microorganismes et la croissance des racines. De plus, l'imbibition du sol lorsqu'il est sec s'avère difficile : lorsque de l'eau est versée à sa surface, elle ruisselle et se concentre dans les zones de creux et le sol n'est mouillé que dans ses cinq premiers millimètres. Toutefois, quand le sol est déjà humide, l'infiltration de l'eau est rapide. Cette caractéristique est liée à la présence de limons : dans les sols limoneux, la diminution de l'humidité initiale du sol entraîne une baisse de l'infiltrabilité. En effet, les agrégats sont moins stables lorsque le sol est sec et leur dégradation forme une fraction fine plus difficile à humecter, fermant la porosité de surface et formant une croûte de battance (Lelong et al. 1993). Ce phénomène entraîne une inégale répartition des eaux de pluie sur la pelouse, ce qui peut avoir comme conséquences des manques dans les zones convexes et un engorgement dans les zones concaves lors des périodes pluvieuses.

Les zones maraîchères présentent un sol aux caractéristiques différentes. Si la texture y est identique au sol de la pelouse, ils apparaissent plus foncés (donc plus riches en matière organique) et ils sont moins compacts, ce qui s'explique par des apports réguliers en compost et fumier et le travail du sol superficiel réalisé. La présence plus importante de matière organique favorise une bonne structuration du sol et augmente la perméabilité du sol (Annabi 2005). Les planches étudiées en

extérieur ont une structure grumeleuse, qui est très favorable au développement de micro-organismes et de pédofaune et à la fertilité du sol, (Delaunois, s. d.) alors que la structure de la planche sous serre a une structure plus massive dès cinq centimètres de profondeur : l'eau s'y infiltre moins bien et le sol est moins aéré. Toutefois, cette différence de structure ne semble pas dû à l'aspect extérieur/sous serre, mais plutôt à la présence de couvert (paille ou feuilles) sur les planches étudiées en extérieur. Un tel couvert retient l'humidité, limite le ruissellement et limite les chocs dus à la pluie ou à l'arrosage, trois facteurs favorisant la formation et le maintien d'agrégats (Lelong et al. 1993).

Figure 3 : Mesure de la masse volumique apparente des sols des trois placettes étudiées. Les barres d'erreur correspondent à l'intervalle de confiance à 95%.

La mesure de la masse volumique apparente (figure 9) montre une différence significative entre la pelouse et les zones maraîchères : le sol de la pelouse a une masse volumique plus importante et donc une porosité plus faible que le sol des zones maraîchères.

Ainsi, le sol de l'écolieu, typique de la région des Landes, n'apparaît pas comme étant très propice au développement d'une biodiversité faunistique riche et variée. Les caractéristiques du sol favoriseront des cortèges floristiques typiques des sols plutôt acides, secs, voire présentant de forts contrastes hydriques.

Il semble toutefois que les pratiques maraîchères mises en place à l'écolieu Jeanot suscitent de la valeur écologique et environnementale : le sol est plus propice au développement d'une biodiversité importante et la structure du sol est moins dégradée, en conséquence la fertilité doit être meilleure, ce qui sera vérifié par les analyses chimiques : en effet, la description de sol permet d'avoir des idées de son état et de sa qualité, mais n'est pas aussi précise que l'analyse en laboratoire, elle est toutefois complémentaire.

## 2. Comparaison par les analyses chimiques

Les résultats des analyses se trouvent en annexe 4.

Les résultats de l'analyse du sol de la pelouse ne seront pas analysés seuls car elle n'a pas pour vocation la production agricole, en revanche ils seront comparés avec ceux de l'analyse de 2010, année de lancement du projet, pour juger la pertinence d'utiliser la pelouse comme témoin négatif et avec ceux des parcelles maraîchères pour avoir une idée de l'impact des pratiques agricoles mises en place et éventuellement de la valeur qu'elles ont engendrée.

L'analyse se concentrera surtout sur le pH-eau, le Carbone et l'Azote et le Phosphore Olsen, qui ont été sélectionnés dans une étude menée par le Laboratoire Sol et Environnement de Nancy comme principaux facteurs permettant d'évaluer la fertilité du sol (Joimel et al. 2016).

Le pH-eau des trois planches maraîchères est de 6 à 6.1, ce qui est légèrement acide pour un sol agricole, mais qui était prévisible car les sols des Landes sont globalement acides. Le pH-eau généralement donné comme cible pour les sols agricoles est de 6.5, mais il semblerait qu'entre 6 et 6.5, l'activité biologique soit maximale et la structuration du sol soit meilleure (plus stable, a priori grâce à l'effet du calcium) (Delaunois, s. d.). Il n'y a pas eu de variation de pH-eau entre 2010 et 2018 sur la parcelle P2. Le pH-eau étant inférieur à 5.5, il n'y a pas de risque de toxicité dû à l'Aluminium (Bouthier, s. d.).

Le pH-KCl est en revanche nettement supérieur sur les planches maraîchères, il a également augmenté sur P2 entre 2010 et 2018. Il permet d'estimer l'acidification maximale théorique du sol,

(Roebroek, s. d.) ainsi, les pratiques mises en œuvre ont permis de diminuer cette acidification potentielle : il y a moins d'ions H<sup>+</sup> fixés sur le complexe adsorbant.

Le Phosphore disponible Olsen est supérieur à 0.1g/kg dans chaque relevé, il est donc présent en quantité élevée à trop élevée d'après les grilles du COMIFER (COLOMB et al. 1995). Il en était de même en 2010, bien que la mesure du Phosphore ait été réalisée par la méthode Jorêt-Hébert, qui semble être plus adaptée aux sols calcaires,(Gégout et Jabiol 2001) et moins fiable que la méthode Olsen (Vedie 2008). Il n'y a donc pas de risque de carence en Phosphore, en revanche, un excès peut causer des déséquilibres voire des antagonismes avec des oligo-éléments et entraîne aussi un risque de pollution des eaux et d'eutrophisation des milieux (Ministère de la Transition énergétique et solidaire s. d.).

Les planches cultivées ont des niveaux de matière organique élevés, ce qui peut s'expliquer par les apports importants en compost et en fumier réalisés tous les ans dans les serres et tous les deux ans dans les parcelles non couvertes. La quantité très importante de matière organique mise en évidence dans les quinze premiers centimètres de la pelouse semble être contradictoire avec les traces de podzolisation observées : elle résulte sans doute d'un biais engendré lors du prélèvement des échantillons : le sol n'a pas été prélevé entre dix et quinze centimètres mais dans les quinze premiers centimètres, erreur qui a été constatée trop tard. La matière organique est, en sol limono-sableux, le principal constituant du complexe adsorbant et améliore la stabilité structurale. De plus, elle augmente la capacité de stockage en eau et limite la compaction. Enfin, source de carbone et d'énergie pour les décomposeurs hétérotrophes qui la minéralisent, elle constitue ainsi une source d'éléments nutritifs pour les plantes. (Annabi 2005). Toutefois, en trop grosse quantité, elle peut engendrer des excès d'eau localement : à l'écolieu, les oignons plantés sur la planche étudiée de P2, sous couvert paillieux important, se sont abîmés. De plus, sa biodégradabilité dépend de l'activité biologique du sol, qui n'est pas favorisée par le pH acide et la texture à dominante sableuse et de sa qualité : plus son rapport C/N est bas, plus elle est minéralisée rapidement. Or, le C/N est très élevé dans la planche de la serre, qui a reçu des apports de fumier animal très paillieux et dans la planche de P2 qui possède un couvert paillieux. Il est moins élevé dans la planche de P3 qui présente un couvert de feuille dont le C/N est plus bas que celui de la paille. Ainsi, la quantité plus faible de matière organique dans les parcelles non couvertes peut résulter des apports moins importants, mais peut-être aussi d'une activité des décomposeurs plus importante, peut-être en partie due à un rapport C/N plus favorable.

La CEC, qui représente la quantité de cations pouvant être stockés sur le complexe adsorbant est comprise entre 9 et 13cmol+/kg, valeurs légèrement élevées pour des sols sableux (Vedie 2008), elle augmente avec la quantité de matière organique. Mesurée à pH=7, elle est donc légèrement surestimée, car elle diminue avec le pH.

D'après les grilles du COMIFER, les trois planches maraîchères ont des teneurs correctes en potassium échangeable (K<sup>+</sup>) et élevée à trop élevée en magnésium échangeable (Mg<sup>2+</sup>) (Vedie 2008), tandis que la pelouse et les analyses réalisées en 2010 présentent des teneurs plus faibles. Ces deux cations sont des nutriments essentiels à la croissance des plantes : les pratiques (apports de compost, de fumier et de purins) ont augmenté la fertilité du sol. La quantité de calcium échangeable (Ca<sup>2+</sup>) est faible dans chacune des planches étudiées. Or, le calcium a un rôle important dans la structuration du sol, c'est aussi un élément nutritif pour les plantes : sa carence peut entraîner des maladies, comme la nécrose apicale des tomates, dont souffrait les plants de tomates de l'écolieu. Toutefois, il y a plus de calcium échangeable dans les planches cultivées que

dans la pelouse et sur P2 en 2010 : les apports en coquille d'huître ont permis son augmentation et donc une augmentation de la fertilité.

Le taux de saturation illustre la manière dont est « remplie » la CEC : plus il est proche de 100%, plus la CEC est saturée en cations nutritifs disponibles pour les plantes. Il est proche de 80% sur la planche de P3 et de la serre, ce qui indique une bonne disponibilité en nutriments (Vedie 2008) : c'est plus important que celui de la pelouse. En revanche, il n'est que de 56% sur la planche de P2, qui est également la plus pauvre en calcium. La comparaison avec l'analyse de 2010 est compliquée car elle semble contenir une incohérence : la CEC apparaît comme complètement saturée ( $S/T > 100\%$ ), ce qui normalement ne se produit que quand le sol est calcaire et qu'il y a effervescence de la terre fine à HCl (Jabiol 2012).

Ainsi, les pratiques maraîchères mises en place ont eu des impacts sur le sol en termes de chimie. De nombreux facteurs témoignent d'une augmentation de la fertilité et donc de la création de valeur écologique sociale. Le pH-eau est adapté à la production agricole. Les sols sont riches en matières organiques.

## **B. Une étude botanique corroborant les observations précédentes**

Les relevés complets se trouvent en annexe 5.

Le relevé réalisé sur la planche 2 de la parcelle P2 montre en grande majorité une flore indiquant une asphyxie du sol liée à un engorgement en matière organique. Cette planche présentait toujours un couvert important de paille, dans lequel avaient été plantés des oignons (la plupart d'entre eux ont mois). Ce résultat est cohérent avec les résultats de l'analyse chimique et alerte sur l'utilisation d'un couvert riche en carbone trop épais, difficile à minéraliser par les décomposeurs du sol.

Sur la planche 4 de la grande serre, la flore indique des sols à faible pouvoir de rétention en eau, mais riches en bases, laissés à nu et en cours d'érosion. Deux des plantes relevées indiquent un engorgement en matière organique. Ces résultats sont cohérents avec les observations réalisées lors de la description du sol, ainsi qu'avec ceux de l'analyse chimique.

Ces deux planches, éloignées de seulement une vingtaine de mètres mais présentant des cortèges floristiques très différents, alertent sur deux extrêmes, tous deux observés sur les planches maraîchères : le sol de l'écolieu est très sensible à l'érosion et s'assèche rapidement. Pour maintenir un certain niveau d'humidité et prévenir l'érosion lors des pluies ou de l'irrigation par aspersion, il est conseillé de mettre en place un couvert de type paillage (Lelong et al. 1993). Toutefois, la faible activité biologique des sols ne permet pas de dégrader un paillage trop carboné ni trop épais. Mettre en place un paillage fin, le détruire et l'incorporer aux cinq premiers centimètres de sol au moins un mois avant la plantation peut constituer un bon intermédiaire. (Ducerf 2014)

Sur la pelouse, l'hétérogénéité du couvert ne permettait pas de mettre en place le protocole comme il a été réalisé sur les planches maraîchères. Toutefois, plusieurs ensembles présentant des plantes différentes ont été identifiés : les creux, les bosses et les zones plus préservées.

Globalement, la pelouse est constituée de Poacées, rarement identifiables du fait des tontes fréquentes et de plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*), plante indiquant une compaction des sols riches en bases : comme visible sur la figure 10, son système racinaire est adapté aux sols compactés. L'impact de la compacité du sol sur l'enracinement est visible sur la figure 11. Dans les zones de creux se concentrent du trèfle blanc (*Trifolium repens*), indiquant une compaction des sols riches en base, mais aussi de forts contrastes hydriques et un engorgement en eau, ainsi que du Ray-

gras anglais (*Lolium perenne*), attestant de sols engorgés en eau en hiver et soumis à de forts contrastes hydriques. Les creux de la pelouse sont les zones où, lors des pluies, se concentrent les eaux de ruissellement : l'infiltration et donc les apports en eau y sont beaucoup plus importants. La présence de plantes indiquant de forts contrastes hydriques est donc cohérente. Comme visible sur la figure 12, ces zones sont beaucoup plus vertes : en été, les plantes y souffrent moins du manque d'eau. Sur les zones plus en relief, les plantes, trop impactée par les fortes chaleurs du début du mois d'août, n'étaient pas identifiables. Enfin, les zones plus préservées de la tonte et du piétinement (autour des arbustes par exemple) présentaient du Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* ; sol bien équilibré), de l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolia* ; sols drainant, pauvres en matière organique), de la Vergerette du Canada (*Conyza canadensis* ; compactage des sols riches en base) et de la Porcelle enracinée (*Hypochoeris radicata* ; sols filtrants à faible pouvoir de rétention, compactage des sols, sols acides). Leur présence va dans le même sens que les observations réalisées lors de la description physique.



Figure 4 : *Plantago coronopus* relevé dans la pelouse. Le système racinaire pivotant est adapté aux sols compactés.



Figure 5 : Photos de l'enracinement des herbacées de la pelouse. À gauche, dans une zone tassée, l'enracinement est visiblement difficile, à droite, dans une zone moins compacte, l'enracinement se fait plus facilement.



Figure 6 : Zone de la pelouse où circulent parfois des véhicules. Les zones de passage des roues, plus tassées et en creux, sont plus vertes : elles ont concentré l'eau lors des quelques pluies de l'été.

Ainsi, la flore présente indique que le sol, naturellement drainant, a souffert de compactage dû au passage de véhicules mais aussi au piétinement. Il n'est toutefois pas possible de dater ces détériorations et donc de savoir si elles résultent ou non des pratiques mises en place à l'écolieu.

Cela remet également en question l'utilisation de la pelouse comme témoin négatif.

Dans le contexte de l'écolieu et de cette étude participative, l'utilisation des plantes bioindicatrices pour juger de l'état des sols est pertinente : les résultats corroborent ceux de la description de sol et de l'analyse chimique. De plus, il s'agit d'un outil plus accessible pour les différents acteurs que la réalisation de relevés phytosociologiques et donc plus adapté à ce projet de recherche-action participatif.

L'étude des plantes bioindicatrices souligne l'impact des pratiques sur la flore spontanée. Le fait que de nombreuses pratiques soient mises en place sur les différentes zones de l'écolieu favorise une biodiversité floristique importante. Cette biodiversité, bien qu'ordinaire, participe à la valeur écologique du lieu.

### C. Une richesse en lombriciens inférieure à la moyenne nationale

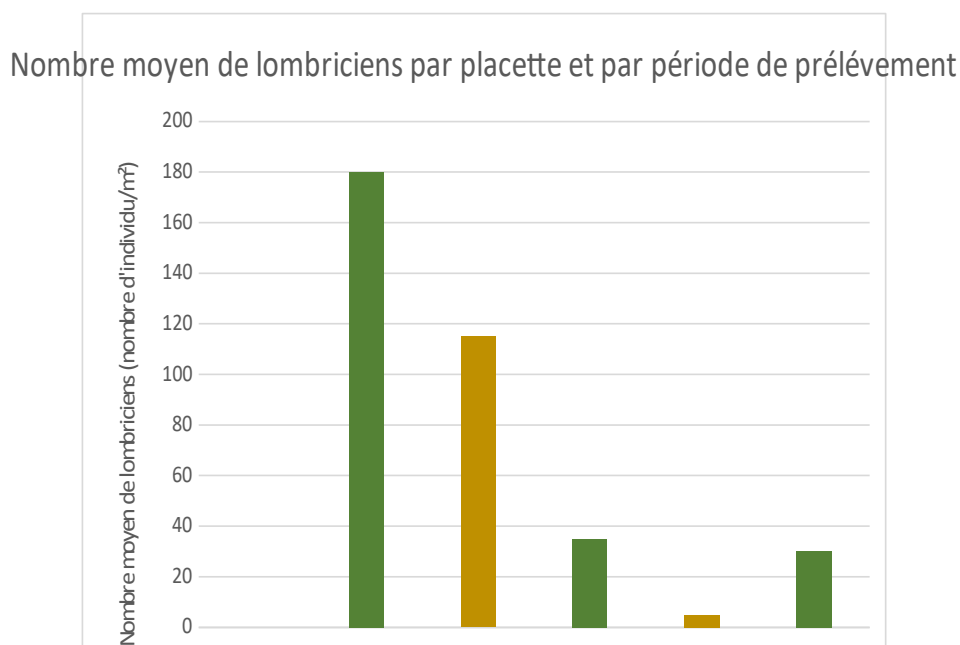


Figure 7 : Nombre moyen de lombriciens par placette et par période de prélèvement. Pour chaque placette d'étude, 6 prélèvements ont été réalisés grâce au protocole de tri manuel.

#### 1. Résultats de la première observation menée au milieu de l'été 2018

L'application du protocole de tri manuel montre un nombre de vers bien plus important sur la planche de P2 que dans la serre et une absence totale de vers dans la pelouse. Ce résultat peut sembler étrange, étant donné que des études portant sur l'abondance des lombriciens en fonction de l'occupation des sols montrent qu'ils sont plus nombreux en prairie qu'en zone cultivée (Cluzeau, s. d.) (voir figure 13).

Toutefois, la période d'étude ne correspond pas à celle d'activité maximale des vers de terre (entre janvier et avril) et le protocole de tri manuel a été réalisé en période de chaleurs importantes pour des raisons de calendrier. Or, durant l'été, les vers ont tendance à s'enfoncer dans le sol, fuyant la chaleur, alors que le prélèvement est réalisé dans les vingt-cinq premiers centimètres. Ainsi, il apparaît que la présence d'un couvert pailleux sur le sol de la planche étudiée de P2, qui maintient l'humidité et tamponne les augmentations de température favorise l'activité des vers de terre proche de la surface même pendant l'été.

Dans la serre, les buttes sont coffrées, à trente centimètres de la surface du sol, ce qui engendre un réchauffement plus important de la terre en profondeur. Toutefois, des vers ont tout de même été relevés : il y a plus de vers dans les zones maraîchères que dans la pelouse : leur présence peut être favorisée par l'arrosage régulier.

## **2. Résultats de la deuxième observation menée au début du printemps 2019**

En avril, il a été observé beaucoup plus d'individus dans la pelouse que dans les zones cultivées, ce qui va dans le sens des études portant sur l'abondance des lombriciens en fonction de l'occupation des sols (Cluzeau, s. d.).

La moyenne des lombriciens observés dans la pelouse est de 180 individus au m<sup>2</sup>, ce qui est moins élevé que la moyenne nationale, de 275 individus/m<sup>2</sup> dans les jardins et de 260 individus/m<sup>2</sup> toutes occupations du sol confondues. (EcoBioSol, Université de Rennes I, s. d.). Toutefois, ces moyennes ne prennent pas en compte les types de sol : le sol de l'écolieu, plutôt acide et sableux, n'est normalement pas très propice au développement des lombriciens.

Ainsi, les sols de l'écolieu présentent une valeur écologique plus faible que la moyenne de sols français : les vers de terre, bioindicateurs d'une bonne qualité du sol, sont moins présents qu'en moyenne dans les sols français. Toutefois, le type de sol (acide et sableux) n'est pas propice au développement des lombriciens, ce résultat est donc à nuancer.

De plus, les pratiques mises en œuvre à Jeanot sur les zones maraîchères semblent diminuer le nombre de lombriciens. Leur activité est néanmoins maintenue pendant l'été grâce à l'arrosage. Toutefois, l'analyse des pratiques et la comparaison avec les publications scientifiques montrent qu'elles sont, vis-à-vis des vers de terre, durables écologiquement parlant : parmi les sols cultivés, les lombriciens préfèrent ceux qui sont travaillés superficiellement sans traitement phytosanitaire, sur lesquels un couvert végétal est maintenu et une fertilisation organique apportée. Ainsi, elles favorisent le développement des vers de terre, biodiversité essentielle au bon équilibre de l'écosystème sol. Elles sont également durables environnementalement parlant, car la présence de lombrics favorise la fertilité du sol, étroitement liée à la stabilité des agrégats, qui augmente quand la biomasse lombricienne augmente (Mader 2002) et à la minéralisation de la matière organique dans laquelle les vers jouent un rôle essentiel (Cluzeau, s. d.).

## **Conclusion diagnostic pédologique et floristique**

La conclusion principale de ces diagnostics est l'impact positif des pratiques maraîchères sur le sol cultivé et sur la flore.

Tandis que les sols de la pelouse sont pauvres, acide, sensibles à l'érosion et sujets à l'assèchement rapide avec une porosité faible entravant le développement de la pédofaune, des micro-organismes et la croissance racinaires, les sols cultivés sont plus riches en matières organiques, moins acides et moins compacts. La structure du sol est plutôt favorable au développement de la pédofaune et des micro-organismes et témoigne d'une plus grande fertilité.

On observe toutefois sur l'ensemble du site une biodiversité floristique importante mais de manière générale, un sol peu propice à une biodiversité faunistique riche et variée.

## **Conclusion générale**

Les données issues des différents diagnostics réalisés permettent une comparaison entre les zones maraîchères et non maraîchères ainsi qu'une description plus globale de la biodiversité à l'écolieu Jeanot. Nous allons donc pouvoir comprendre les impacts des pratiques maraîchères et des aménagements du site sur les dimensions écologiques de l'écolieu mais aussi comment cette biodiversité peut soutenir le type d'agriculture mise en place sur le site.

### **Un aménagement du site favorable à la biodiversité**

L'écolieu offre de très nombreux habitats pour la faune en raison de la mosaïque d'unités écologiques qui le compose. La multitude de pratiques mises en œuvre sur ces différentes unités favorise une biodiversité floristique importante, spontanée ou non. Cette biodiversité, bien qu'ordinaire, contribue à la valeur écologique du site. Cette variété d'habitats est d'autant plus intéressante que l'écolieu est entouré d'espaces cultivés en monoculture (champs de maïs et forêt de pins maritimes) : il constitue potentiellement un refuge de biodiversité à l'échelle du paysage.

### **Des pratiques maraîchères en lien fort avec le vivant et les ressources locales**

Le mode d'agriculture réalisée à Jeanot est qualifié de micro-maraîchage bio-intensif. Les principes et pratiques maraîchères mis en œuvre prennent leur source dans différents types d'agriculture (biologique, paysanne ou encore permaculturelle). Il s'agit de produire sur de petites surfaces, en perturbant au minimum l'écosystème.

Initialement, les zones mises en culture étaient de la pelouse. Au début du projet, elles ont été labourées, la pelouse enfouie et des buttes formées sur les quatre parcelles (P1, P2, P3 et P4) grâce à un tracteur. Un amendement important de compost, de fumier et de calcaire (coquilles d'huîtres) a été réalisé.

Aucun produit phytosanitaire n'est apporté aux cultures, le sol n'est pas labouré et aucune mécanisation n'est utilisée mis à part pour les transports importants de matière avec le camion de l'association. Des matières organiques sont apportées au sol (fumier, fientes aviaires) une fois par an, divers végétaux sont plantés au bord des parcelles ou bien utilisés en purin (ortie et consoude), afin de repousser des ravageurs ou pathogènes. Des associations de plantes cultivées sont réalisées et les planches de culture sont régulièrement désherbées. L'hiver, les planches sont en majorité bâchées, d'autres sont paillées ou couvertes d'engrais verts. Dans les serres, les planches sont cultivées toute l'année. Lorsque les bâches sont retirées, le sol est travaillé à la grelinette (vingt centimètres de profondeur) pour détruire les galeries de rats taupiers, mais sans le retourner. Les planches sont irriguées trois fois par jour s'il ne pleut pas ((irrigation fractionnée, pour un total de 20mm tous les trois jours en aspersion sur les parcelles extérieures et goutte à goutte dans les serres). L'irrigation est adaptée aux cultures en place.

### **Des pratiques maraîchères favorables à la valeur écologique du lieu**

Les résultats issus des diagnostics effectués montrent des différences franches entre les parcelles cultivées et le reste du site. Bien que le sol reste pauvre en comparaison avec la moyenne française, les pratiques maraîchères mises en place ont permis l'augmentation de la matière organique,

favorisant une meilleure structuration du sol et augmentant sa perméabilité.

Le paillage pratiqué, bien qu'il soit parfois trop épais et mal décomposé, retient l'humidité, limite le ruissellement et les chocs dus à la pluie ou à l'arrosage. L'augmentation du pH KCl est signe d'une diminution du potentiel d'acidification des sols, ce qui est positif tant pour la production agricole que pour l'écosystème dans sa globalité.

### **III. Limites et discussion**

Les résultats de l'étude de la valeur écologique des sols de l'écolieu Jeanot ainsi que de la durabilité des pratiques maraîchères mises en place sont toutefois à nuancer du fait d'un certain nombre de limites.

#### **A. La comparaison des analyses de sols : une méthode montrant ses limites**

Le protocole de comparaison des planches cultivées avec la pelouse et l'analyse de P2 en 2010, toutes deux servant de témoins négatifs, a ses limites. En effet, on ne sait pas comment ont été réalisés les prélèvements en 2010, ni à quel endroit de la parcelle exactement et les résultats présentent une incohérence. De plus, la pelouse a également été modifiée par les activités de l'écolieu, même si on peut supposer que leur impact était moindre que celui de pratiques agricoles. Enfin, une erreur de prélèvement des échantillons dans la pelouse, prélevés trop en surface, engendre un biais regrettable.

Ainsi, il semble pertinent d'analyser uniquement les écarts les plus importants, tout en gardant à l'esprit que cette démarche, si elle est perfectible, était la seule possible avec les informations à disposition.

#### **B. Un diagnostic de la biodiversité perfectible**

Les résultats de l'utilisation de l'abondance en lombriciens comme indicateur de la qualité des sols sont à nuancer. En effet, cet indicateur ne prend pas en compte le type de sol, alors que celui-ci joue sur l'abondance des lombrics (ONB s. d.) : la texture sableuse des sols des Landes leur est moins favorable, ce qui risquera d'influencer les résultats lors de la comparaison au niveau national.

Les micro-organismes des sols (activité enzymatique, biomasse) sont des indicateurs biologiques pertinents de la qualité des sols (Chaussod 1996). De plus, l'évolution de la biomasse microbienne des sols en métropole et l'évolution de la biodiversité bactérienne des sols sont deux indicateurs sélectionnés par l'Observatoire National de la Biodiversité. Ainsi, mettre en œuvre un protocole d'approche des micro-organismes présents dans les sols de l'écolieu aurait été pertinent pour compléter ce diagnostic de biodiversité, mais les protocoles n'étaient pas réalisables avec les moyens de l'étude.

D'autre part, le contact de la faune présente a été peu concluant : les résultats incomplets n'ont pas permis d'étude quantitative, mais ils ont tout de même apporté des réflexions intéressantes.

#### **C. Une étude botanique rendue difficile par la saison et les pratiques**

Il semblerait que dans le contexte de l'écolieu, l'utilisation des plantes bioindicatrices pour juger de

l'état des sols soit pertinente : les résultats corroborent ceux de la description de sol et de l'analyse chimique. Des limites apparaissent toutefois. En effet, l'identification des plantes relevées n'était pas exhaustive et la saison trop chaude n'était pas propice à la réalisation de relevés botaniques. De plus, dans la pelouse, des zones plus préservées du piétinement ont été délimitées, présentant une flore différente, mais il n'est pas vraiment possible de savoir si la flore est différente du fait d'un piétinement moindre, ou alors simplement parce que la tonte plus rare de ces zones permet un développement de plus nombreuses espèces. Enfin, réaliser des relevés phytosociologiques, en identifiant des associations aurait été plus rigoureux, toutefois, les documents nécessaires à un tel travail n'étaient pas disponibles et ne sont pas toujours adaptés aux milieux fortement anthropisés.

## IV. Préconisations

### A. Faune et flore

- La matrice paysagère étant diversifiée, il est essentiel de garder les unités écologiques présentes et notamment de conserver les différentes strates de végétation existantes.
- Jeanot est un lieu ouvert au public et accueillant des enfants en camp. Toutefois, il est important de ne pas vouloir à tout prix rendre le site « propre » dans le sens où l'uniformisation du paysage même à petite échelle, tendrait à diminuer la diversité animale et végétale. Par exemple, des tas de matières utiles au jardin et aux divers aménagements peuvent notamment rester en l'état. De plus, plusieurs micro-habitats dont il a été question dans le diagnostic sont issus d'oublis ou de matériaux stockés inutilisés mais méritent d'être conservés du fait des ressources qu'ils offrent. Afin de jouer son rôle durant les années à venir, il serait intéressant que l'hôtel à insectes restauré reste suffisamment exposé et que les compartiments usés soient remplacés.
- Préserver une bande de pelouse non tondue le long de la haie à l'est du site, comme c'est le cas quelques fois de manière non continue, permettrait de maintenir un habitat et un corridor, d'autant plus que la végétation naturellement présente est diversifiée, notamment en plantes mellifères. De plus, il semblerait qu'une bande enherbée fauchée une seule fois en automne permettrait davantage aux chauves-souris de se nourrir (BioDiVine, 2014).
- En France, un chat domestique (*Felis catus*) peut tuer près d'une soixantaine d'amphibiens par an (MNHN 2014). Une étude a montré que le chat représentait le prédateur majeur de la faune sauvage en Angleterre (Woods et al. 2003). Dans l'optique de préserver la macrofaune, certains naturalistes préconisent de placer une clochette autour du cou de l'animal ((MNHN 2014).
- Le raisin d'Amérique *Phylotacca americana* est originaire d'Amérique du nord et serait arrivé en Europe avant le XIXème siècle, par le Pays Basque et la région Bordelaise (Clément et Lapouge-Déjean, 2014) (Clément 2009). Le principal problème associé à cette plante exotique est qu'elle est capable d'envahir très rapidement un terrain et ainsi d'impacter la flore locale ou les cultures. Afin de limiter son expansion, il est par exemple possible de couper les grappes de fruits avant la maturation.
- Un nombre important d'oiseaux viennent à Jeanot, notamment se nourrir. Afin de favoriser la nidification d'espèces, la pose de nichoirs à balcon (limitant l'accès aux prédateurs) peut

s'avérer intéressante (Clément 2009). De plus, si un entretien des haies est jugé nécessaire, il est important de l'effectuer en plusieurs fois, de manière régulière, non massive et ce en dehors de la période de nidification des oiseaux, soit de la fin du mois d'août ou au début du mois de mars.

- A l'écolieu, les pièges pour frelons asiatiques (*Vespa velutina*) notamment reconnaissables par l'extrémité jaune de leurs pattes, semblent relativement efficaces. Afin d'impacter le moins possible les espèces d'hyménoptères locales, il pourrait être intéressant de tester un piège conçu par des chercheurs de Bordeaux contenant uniquement du jus de pomme concentré. Il semblerait en effet assez sélectif (Mollier, Sarazin, et Savini 2009).
- Afin que la mare présente remplisse au mieux ses fonctions écologiques, il serait intéressant de s'attarder sur sa connexion avec d'autres éléments du paysage, notamment par l'intermédiaire d'une haie (LPO 2009). De plus, mettre en place des moyens de sortie ou barrer l'accès aux regards d'irrigation pourraient éviter d'y piéger des animaux tels que des amphibiens ou des micromammifères. Il peut s'agir par exemple de planche non glissante de 10cm de large ou de la tôle trouée (Mari & Strässle, 2013).

## B. Pédologique

- Pour terminer cette étude des sols de l'écolieu, il semble pertinent de mettre en évidence les pratiques qu'il convient de conserver pour préserver les valeurs écologiques et sociales de l'écosystème. De plus, il apparaît intéressant de proposer des modifications de certaines pratiques afin de leur assurer une durabilité plus forte, ainsi que de souligner des éléments dont tenir compte lors des futures prises de décisions. Les sols de l'écolieu sont très sensibles à la compaction. Ainsi, il convient d'éviter au maximum le passage de véhicules sur la pelouse, en particulier lorsqu'il a plu, car la présence d'eau augmente le risque de compaction. Le passage des véhicules par temps sec peut être cantonné aux zones déjà les plus dégradées. De même, éviter de marcher sur les parcelles maraîchères et ne pas arroser les allées servant à circuler entre les planches permet d'en préserver les sols.
- La nécessité de ne pas laisser le sol à nu dans les zones cultivées a été soulignée plusieurs fois dans cette étude : en effet, cela permet de limiter la battance et donc l'érosion des sols et de maintenir une humidité favorable à la stabilité de la structure (Lelong et al. 1993).
- De même, favoriser l'arrosage au goutte à goutte plutôt qu'en aspersion diminue également les risques de battance et d'érosion : maintenir ce mode d'arrosage dans les serres, où le couvert n'est pas très important et le sol coffré très sensible à l'érosion est essentiel.
- La minéralisation de la matière organique n'est pas rapide (sol acide, texture peu propice aux lombriciens) : il faut éviter les couverts au C/N trop important ou acidifiant, par exemple en favorisant les couverts d'herbe tondue ou de feuilles plutôt que de paille. Le mieux reste de favoriser les couverts vivants, en hiver des engrais verts plutôt que des bâches (leurs racines favorisent la structure du sol, ils puisent des éléments nutritifs en profondeur et leur décomposition au printemps libère les substances nutritives emmagasinées (azote et cations) (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement 2012) et en réalisant des associations de cultures poussant à des hauteurs différentes. De même, il serait intéressant de réaliser uniquement des apports de matière organiques compostée (quitte à composter le fumier avant de le répandre, ce qui nécessite une

organisation sur plusieurs années). En effet, lors du compostage, le C/N du compost diminue et sa CEC augmente. L'incorporation de cendres en petite quantité ou de coquilles d'œufs ou d'huitres dans le compost pourrait permettre de réduire le manque de calcium. (« La cendre de bois est-elle un engrais utile au jardin ? » s. d.)

- La réalisation d'analyses de sol, tous les deux ou trois ans, aux mêmes endroits et à la même période que celles réalisées pour cette étude (exceptée dans la pelouse) permettrait de suivre l'impact des pratiques mises en œuvre et leur durabilité.

## **Partie 5 :**

# **Les perceptions par le collectif de l'écologie et de l'impact de leurs pratiques**

Les différents diagnostics que nous venons de faire sont venus éclairer la valeur écologique « stricte » de l'écolieu Jeanot. Toutefois, pour l'appréhender dans sa totalité et sa durabilité, il convient de regarder les perceptions que les acteurs de l'association ont de l'écologie.

Pour cela, nous allons tout d'abord nous intéresser à la place de l'écologie dans les arbitrages opérés par l'association. Nous continuerons l'analyse en rendant compte des représentations des publics de Jeanot sur les « services » que rendent le jardin grâce à l'approche des services écosystémiques.

## **I. Méthode**

Dans le cadre de leurs stages, Maïté et Laurine se sont rendues compte de la place déterminante des autres pôles d'activités dans les choix écologiques qui pouvaient être opérés. A titre d'exemple, la question de la tonte revient régulièrement. Si elle est réalisée pour faciliter la circulation et le travail de l'équipe jardin et pour l'accueil du public dans de bonnes conditions, elle détruit des « corridors écologiques » permettant le passage de faune. Si ces couloirs de transition étaient maintenus, les espèces inféodées aux UE « haie » d'une part et « pelouse » d'autre part seraient conservées.

Nous avons donc cherché à connaître la place de l'écologie dans les arbitrages faits par les membres de l'association pour savoir si la préservation et l'augmentation de la valeur écologique était prioritaire dans les choix de la structure.

### **A. Mise en place d'une méthodologie prospective et participative**

Nous avons consulté le collectif de deux manières :

#### **1. Envoi de questionnaires en ligne**

Un questionnaire a été envoyé aux permanents de l'écolieu Jeanot (salarié.e.s, SCV et stagiaires) ainsi qu'aux coresponsables, les représentants légaux de l'association soit une trentaine de mails.

Quinze personnes ont répondu.

| Fonctions des répondants    | Nombre de répondants | Nombre de personnes dans la structure | Représentativité |
|-----------------------------|----------------------|---------------------------------------|------------------|
| Salarié.e                   | 4                    | 6                                     | oui              |
| SCV et stagiaires           | 5                    | 6                                     | oui              |
| Coresponsables et bénévoles | 6                    | 10                                    | oui              |

## 2. Animation d'un temps collectif

Le 15 juin, l'association faisait son Comité de Pilotage (CP). Un temps spécifique a été consacré à la recherche-action avec comme objectif d'amener au collectif une réflexion autour de l'écologie à Jeanot : est-ce un lieu écologique ? Quelles représentations se font-ils de l'écologie et quelle importance lui donnent-ils ?

Pour cela, les premiers résultats leur étaient présentés et un outils de débat, le débat mouvant, leur était proposé pour récolter leurs avis et pour générer de la discussion entre eux.

### Débat mouvant

Le débat mouvant consiste à poser une question fermée à un groupe, volontairement exagérée et de lui proposer de se déplacer de part et d'autre une ligne imaginaire, un camp représentant le « Oui » et l'autre le « Non ». Un temps d'échange dans chacun des groupes constitué permet de formaliser des arguments avant de les proposer au camp adverse dans l'espoir de les faire changer d'avis et que ceux-ci les rejoignent de leur côté de la ligne. Chaque camp présente ainsi l'un après l'autre des arguments et les personnes bougent d'un côté à l'autre en fonction de l'évolution de leur opinion. L'objectif n'est pas de créer le consensus mais plutôt de générer le débat. L'animation s'arrête quand tous les arguments ont été énoncés.

## B. Grille de questions

Les questions posées en ligne à l'équipe et le détails des réponses se situe en annexe (Annexe n°6). L'objectif était de comprendre la place qui était donnée à l'écologie à Jeanot et la manière de la caractériser. Ce questionnaire a été le support sur lequel je me suis appuyée pour préparer un temps d'échange spécifique autour des arbitrages de l'association en lien avec la dimension écologique du site.

## II. La place de l'écologie à l'écolieu à travers les arbitrages opérés

### A. L'écologie : 1 mot – 4 définitions

Quand on demande une définition de l'écologie aux membres de l'association, quatre grandes catégories de définitions ressortent, plusieurs de ces catégories pouvant être mobilisées par une personne

- Une science : science étudiant les êtres vivants et leurs interactions avec leur milieu, l'Humain faisant parti de cet écosystème, approche systémique (5 personnes)
- Un « mouvement citoyen » qui insiste sur la responsabilité des Hommes à comprendre et préserver les ressources naturelles (2 personnes)
- Des valeurs : d'équilibre, de résilience, équilibre social et environnemental, respect du vivant, protection, philosophie qui consiste à vivre en harmonie avec le vivant, solidarité, vivre ensemble, politique anticapitaliste (9 personnes)
- Des pratiques et actions de préservation à l'échelle micro et macro qui passent par des gestes quotidiens, de la sensibilisation et des décisions au niveau des gouvernements pour trouver des alternatives à des fonctionnements négatifs pour notre écosystème (4)

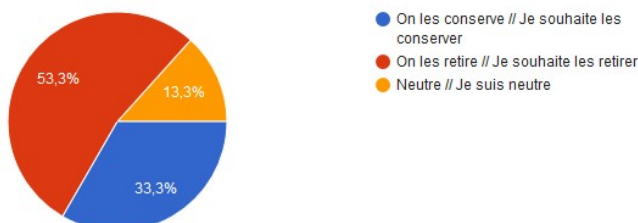
### B. Mises en situation : une absence de ligne directrice

Pour connaître la place de l'écologie dans les décisions prises à l'écolieu, nous avons présenté plusieurs mises en situation au collectif. Ces mises en situation sont issues d'observations faites par Maïté et Laurine.

#### 1. Les poissons rouges

La mare contient des poissons rouges ornementaux. (Ces poissons ne sont pas locaux, ils ont été introduits, ils mangent les oeufs des grenouilles et les larves d'insectes aquatiques. Leur présence peut amuser les enfants et rend la mare intéressante à regarder car on les remarque facilement. Les retirer demanderait du temps et l'achat de deux épuisettes).

15 réponses



*Les poissons rouges ayant été introduits dans la mare s'avèrent être des prédateurs de larves et d'œufs d'amphibiens (Mari et Strässle 2013). Afin d'optimiser le potentiel de biodiversité de ce milieu, il serait sans doute pertinent de les retirer, d'autant plus qu'un arrêté interministériel datant de 2007 considère tous les amphibiens et reptiles de France protégés et que des espèces « à enjeu » ont été observées en périphérie de la mare (Legifrance 2007)*

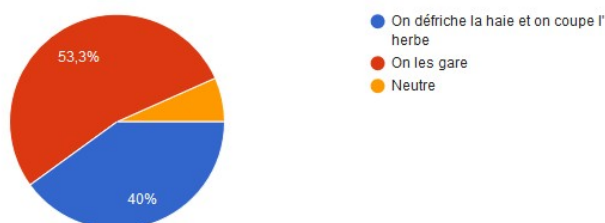
Tandis que 5 personnes souhaitent conserver les poissons, 8 sont partisans de les retirer. Cette opposition est d'autant plus franche qu'elle s'appuie sur des argumentaires inconciliables car n'étant pas sur les mêmes registres. Certains défendent la biodiversité pour elle-même (les poissons rouges ont autant le droit de vivre que les batraciens), d'autres opèrent des ordres d'importance : les larves et amphibiens car « ils présentent plus d'avantage pour la biodiversité » et à l'inverse, les poissons rouges car ils mangent les moustiques.

Par ailleurs, lors de la discussion collective, la question de la mare réapparaît dans les échanges et le nouveau responsable jardin demande comment l'emplacement de la mare a été décidé, cet emplacement permettant difficilement de créer des corridors avec d'autres écosystèmes de l'écolieu. Un coresponsable et faisant partie des co-fondateurs explique que « c'était surtout un choix esthétique, c'était joli d'avoir ce lieu central, les gens, ils passaient par là, c'était plus facile aussi de présenter ça dans la visite plutôt que dans un coin où personne ne va » et la responsable du pôle actions éducatives de rebondir « et ça sépare l'espace de production et l'espace d'accueil, du coup on pouvait s'en servir comme support pédagogique ».

## 2. Concernant la haie et le camping

Des séjours d'enfants s'apprêtent à arriver. La haie et l'herbe au fond de la zone de camping ont beaucoup grandi, et empiètent sur la pelouse. (Les haies sont connues pour héberger une biodiversité importante, et la présence d'une zone avec des herbes hautes entre la haie et la pelouse favorise le déplacement de faune entre ces deux milieux. Les retirer permettrait d'agrandir la zone de camping. )

15 réponses



Ce cas de figure vient parfaitement illustrer la manière dont peuvent rentrer en opposition les fonctions d'accueil du site et celles de préservations de l'environnement. Le choix de défricher la zone de camping concerne 40 % des personnes

interrogées. Pour ces 5 personnes, la fonction d'accueil est plus importante que la fonction de préservation. La zone camping permet d'accueillir du public et de les loger alors que les haies, « on en a d'autres ailleurs sur le site » et que « ce ne sont pas ces quelques mètres carrés qui vont faire disparaître totalement la biodiversité ». Cette dernière est perçue comme résiliente. Elle « bouge et elle reviendra », l'idéal étant de pouvoir « déplacer la faune dans d'autres endroits notamment ceux non nécessaires à l'accueil des publics ».

Enfin, défricher cette zone, largement utilisée par des visiteurs (notamment des enfants), permettrait

d'éviter un certains nombres de dangers : serpents, araignées, tiques ...

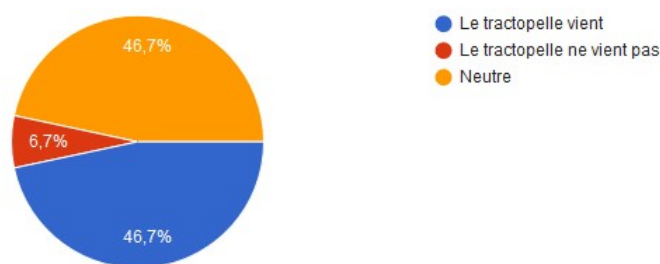
A l'inverse, les 9 personnes défendant la présence de la haie soulignent que le lieu n'a pas vocation à accueillir de grands groupes d'enfants et que l'espace restant est suffisant. Ils préfèrent «garder ce qui sert toute l'année à la faune et pour qui c'est un lieu de vie plutôt que de le retirer pour un habitat temporaire quelques fois par an».

A travers ces différents arguments, on perçoit que la fonction d'accueil tient une large place dans les arbitrages avec une vision de la biodiversité comme adaptable à nos besoins.

### 3. La venue d'un tractopelle

Un tractopelle doit venir pour installer le chapiteau de la fête de l'été alors qu'il a beaucoup plu. (L'eau présente dans le sol, qui est limoneux et donc sensible au tassement, augmente encore cette sensibilité.)

15 réponses



Le cas du tractopelle vient pointer du doigt une des hypothèses expliquant la faible place de la dimension écologique dans les arbitrages de l'association. En effet, dans ce cas précis, la moitié des personnes interrogées (7) préfèrent ne pas se positionner sur la question, faute de connaissance sur les impacts réels du passage d'un tractopelle sur le site, et ne souhaitant ni tasser le sol ni arrêter les fêtes.

L'autre moitié reconnaît de pas avoir de connaissances supplémentaires mais priorise dans tous les cas la dimension festive du lieu qui passe par la tenue des fêtes: « si on a pas de chapiteau alors qu'il pleut, on n'a pas de public pour notre fête ». En effet, les fêtes sont vues comme des moments d'ouverture au public et de sensibilisation aux alternatives que l'on défend. Par ailleurs, le sol étant déjà tassé sur la zone de passage des véhicules, « ça ne changera pas grand chose ». La proposition est d'éventuellement bien baliser la zone de circulation.

## C. Les représentations autour de la biodiversité

### 1. « La biodiversité à Jeanot, c'est important mais pas prioritaire »

La quasi totalité des personnes interrogées sont d'accord pour dire que les questions écologiques et de préservation de l'environnement sont largement traitées dans les actions portées par l'association : «la preuve c'est qu'au milieu d'un désert de maïs et de pins, l'écolieu regorge de

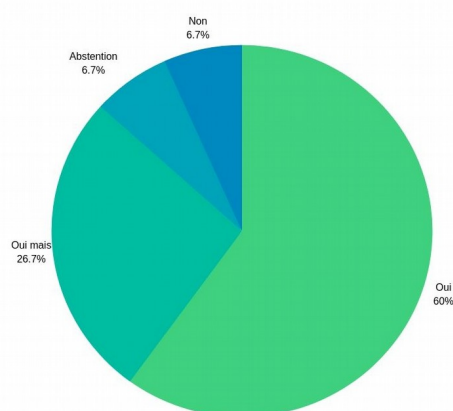
petites et grandes bestioles » (coresponsable). Ainsi, l'écolieu est un espace avec une biodiversité importante : « Il suffit de comparer avec le champ à côté ! » (salariée).

Cela se traduit par la mise en place de pratiques culturelles respectueuses des sols et de la biodiversités (pas de produits phytosanitaires, diversité des plantes et des variétés, de légumes vivaces, de fleurs, ...) et par la conception de l'espace en laissant ou en implantant des haies, des corridors écologiques, en portant de l'attention à la diversité des espaces sur le site : mare, agroforesterie, jardin aromatique, sentier botanique, poulailler, compostage, pédoépuration. Il y a donc des espaces variés et « on peut même voir des espèces rares comme le triton » (salarié.e). « Ça paraît encourageant et cela veut dire que nos pratiques ne sont pas un obstacles à ces espèces » (SCV).

Les divergences arrivent sur la place de l'écologie dans les arbitrages de l'écolieu entre ses différentes fonctions. S'il semble que pour certains, les questions de préservation de la biodiversité et de respect des habitats sont exposées lors des prises de décisions de la structure et se matérialisent par une grande attention dans la gestion du site, d'autres réfutent complètement ce point de vue : « En Comité de Pilotage on a jamais discuté une seule fois de l'écologie en elle-même. On parle de nos activités mais j'ai jamais entendu parlé d'écologie pure, ça montre que c'est pas dans nos priorités » (coresponsable).

Comme nous l'avons vu aux travers des mises en situation, la fonction d'accueil et les dimensions pédagogiques et socioculturelles sont systématiquement mises en balance avec l'intérêt écologique : « Jeanot a avant tout une vocation pédagogique, c'est là qu'est la priorité ». La question écologique et environnementale devient alors un support mais pas un objectif. « On est pas une association naturaliste. Notre spécificité c'est l'approche systémique. On va découvrir ces petites bêtes mais l'idée c'est de les intégrer dans un ensemble de mécanismes, un écosystème plus global. Savoir quel scarabée ou libellule c'est, je m'en fous assez ». Les pratiques maraîchères et les animations vont dans le sens de la préservation de l'environnement « mais si on cherche à ne pas diminuer la biodiversité, on ne cherche pas vraiment à l'augmenter non plus ».

*Illustration 2: Réfléchit on assez à l'écologie à Jeanot ?*



## 2. Une biodiversité « encadrée » par des normes

Pour des questions sanitaires, de sécurité et de représentations, le lieu se doit d'être « propre ». En effet, la question de la liberté de choix et d'actions revient souvent dans les discours. Ce lieu étant public et recevant du public est contraint par un certains nombres de règles : « On pourrait laisser une zone de bosquet sauvage à proximité de la Cueillante mais on peut pas parce que ça attire les souris et que dans la cuisine pro on a des contrôles vétérinaires. Si on veut continuer à servir des repas, il ne faut pas qu'on ait des souris dans la cuisine. Ce sont des histoires de normes, de sécurité » (salarié.e).

Au sein même du collectif, on cherche à « cadrer » et classifier la biodiversité. Ainsi, on fait le choix qu'il n'y ait pas de souris dans la cuisine professionnelle « mais dans le reste du site, on les laisse. Du coup, je trouve que justement, on essaie de s'adapter aussi et on est pas tout le temps dans une démarche à ça fait chier, y'a des souris, on les tue » (salarié.e). Ainsi, les membres de l'écolieu vont chercher à diminuer la quantité de certaines espèces animales ou végétales qui ne rentrent pas dans nos objectifs : les frelons pour avoir du miel, certaines « mauvaises herbes » pour avoir des légumes, les plantes toxiques pour que le public accueilli ne s'empoisonne pas, ...

## III. Les services écosystémiques et les fonctions du jardin

Les services écosystémiques (SES) seront abordés de deux manières dans ce rapport :

- dans le volet écologique pour aller plus loin dans l'analyse des représentations des membres de l'association sur l'écologie et sur les « services » qui sont rendus
- dans le volet social pour voir en quoi le jardin répond à un certains nombres de besoins chez les publics qui côtoient le lieu

### A. Définition des SES et de leurs "valeurs"

La notion de services écosystémiques est apparue dans les années 1980 sous l'impulsion de naturalistes engagés dans la conservation de l'environnement. Elle s'est considérablement développée à la fin des années 90 suite aux travaux de Costanza (1997) ou de Daily (1997) mais a véritablement pris de l'ampleur suite à la publication du Rapport sur l'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire en 2005 qui définit les services écosystémiques comme "les bénéfiques que les êtres humains tirent du fonctionnement des écosystèmes" (MEA, 2005), bénéfiques nécessaires au bien-être et au développement humain (pollinisation, contrôle de l'érosion, régulation du climat, ...) (Blanchart, De Tourdonnet, 2014). Beaucoup d'études, notamment les premiers travaux d'évaluation des services écosystémiques, se sont focalisés sur leur dimension monétaire or la valeur des services écosystémiques ne se restreint pas à cette seule dimension mais elle fait référence à ce « qui a une certaine importance » (Dendoncker N., Keune H., Jacobs S., Gomez-Baggethun E., 2014). Ainsi, il est maintenant largement reconnu que la valeur attribuée aux services écosystémiques est de multiples natures (biophysique, sociale, culturelle, économique, ...) et peut s'exprimer de différentes façons : en termes d'importance qualitative, de quantités physiques (volume, poids, nombre, ...), de valeur monétaire, etc. (Wal-ES, 2016).

Toujours est-il que dans l'approche des services écosystémiques, l'association se situe clairement dans la valeur instrumentale de la biodiversité définie plus haut dans le rapport, les écosystèmes

étant un ensemble de moyens permettant d'obtenir d'autres fins. Dans cette étude, ils nous permettent d'interroger à la fois le bien-être ressenti à l'écolieu Jeanot et à percevoir l'éventuelle durabilité écologique.

Les services écosystémiques ont été classés en 4 catégories :

- **Services de support ou de soutien** : Ce sont les services nécessaires à la production des autres services, c'est-à-dire qui créent les conditions de base au développement de la vie sur Terre (Formation des sols, production primaire, air respirable, etc). Leurs effets sont indirects ou apparaissent sur le long terme. Nous ne les ferons donc pas rentrer dans notre analyse.
- **Services d'approvisionnement ou de production** : ensemble des ressources naturelles renouvelables qui fournissent aux sociétés humaines leur alimentation ainsi que d'autres ressources (nourriture, eau, combustible, etc).
- **Services de régulation** : services qui permettent de modérer ou réguler les phénomènes naturels dont les humains dépendent (régulation du climat, du cycle de l'eau, des parasites, des maladies etc).
- **Services culturels** : l'ensemble des bénéfices immatériels que les êtres humains tirent des écosystèmes, tant sur des dimensions éducatives, récréatives ou esthétiques, spirituelles (Patrimoine, esthétisme, éducation, religion, etc).

## **B. Présentation détaillée des SES utilisés pour cette étude**

Pour rendre plus intelligible ces quatre catégories de SES, nous avons souhaité les détailler et pour cela nous nous sommes appuyés sur le travail de la plateforme WAL-ES<sup>7</sup>. La définition de chacun de ces services est située en annexe (cf. Annexe 7).

<sup>7</sup> Wal-ES est une plateforme à l'interface entre le service public de Wallonie et les universités sur les services écosystémiques. Elle a notamment été mis en place pour assurer la valorisation des travaux scientifiques sur ce sujet.

| LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES                 |                      |   |   |  |                                |                      |   |                             |   |  |  |
|---|----------------------|---|---|--|--------------------------------|----------------------|---|-----------------------------|---|--|--|
| Services de production                      |                      |   |   | Services de régulation                                       |                                |                      | Services culturels                                      |                             |   |  |  |
| Alimentation                                | Matériaux            | Energie                                   | Eau                                     | Pollution  | Processus biologiques          | Climat               | Environnement de la vie courante                        | Environnement pour loisirs  | Source d'expérimentation et de connaissance                           | Source d'inspiration et de valeurs                                       |  |
| Cultures commerciales ou non d'alimentation | Plantes ornementales | Matière organique à des fins énergétiques | Eau potable                             | Purification de l'eau de surface                             | Pollinisation                  | Régulation du climat | Environnement biologique des lieux de vie et de travail | Espace naturel pour loisirs | Espace naturel et biodiversité pour des qualités esthétiques          | Espace naturel et biodiversité source d'inspiration et de diversissement |  |
|   | Animaux ornementales | Arbres ou fibres à des fins énergétiques  | Eau à d'autres fins que la consommation | Limitation du bruit et des impacts visuels par la végétation | Dispersion des graines         |                      | Espace naturel pour des activités en plein air          |                             | Espace naturel et biodiversité de support à l'éducation               | Espace naturel et biodiversité de valeurs patrimoniales et sentimentales |  |
|   | Matériaux végétaux   |   |   | Capture des produits chimiques (qualité de l'air)            | Maintien des habitats          |                      |   |                             | Espace naturel et biodiversité de support à la recherche scientifique | Espace naturel et biodiversité de valeurs symboliques et culturels       |  |
|   | Matière organique    |   |   |  | Contrôle biologique            |                      |   |                             |   | Espace naturel et biodiversité de valeur sacré ou religieuse             |  |
|   |                      |   |   |  | Processus de fixation des sols |                      |   |                             |   | Espace naturel et biodiversité de valeur intrinsèque d'existence et      |  |

Illustration 3: Les SES détaillés retenus pour cette étude

### C. Des services de régulation absents des représentations

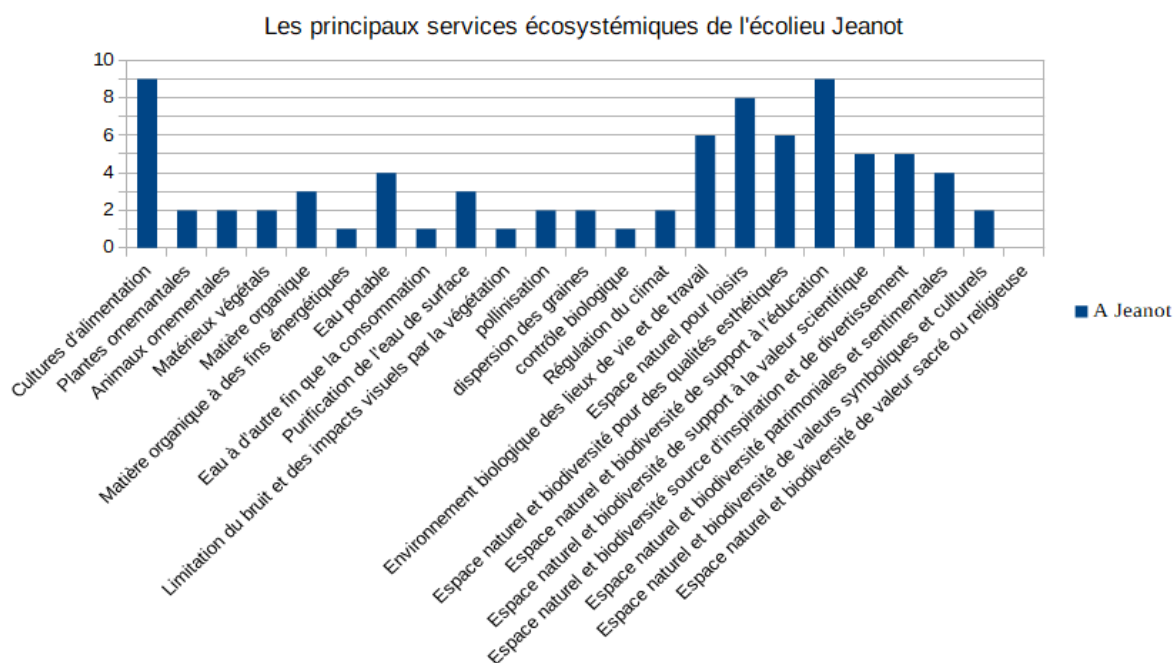
| LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES  |   | LES REPRÉSENTATIONS (VERBATIM)  |
|--|---|---|
| <b>Les services de production</b><br>(créent les conditions de base au développement de la vie sur Terre). | <b>Alimentation</b><br><u>Cultures commerciales ou non d'alimentation</u> : les productions agricoles végétales destinées à être commercialisées sous forme d'aliments pour la consommation humaine, ou non commerciales destinées à l'autoconsommation | L'écolieu c'est très important pour moi. C'est là où je prends mon pain, mes légumes, mon fromage, ... (bénéficiaire consom'actrice)  |
|  | <b>Matériaux</b><br><u>Plantes ornementales</u>   | - Végétalisation, panneaux explicatifs, bâtiments éco-conçus, formations (bénéficiaire)<br>- Je trouve que tout l'espace où il y a les plantes aromatiques et tout ça, c'est super beau, après l'agriculture, |

|   |  |  |
|---|--|--|
|   |  | <p>les poules, ça fait un tout je pense (bénévole)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu de convivialité avec un aménagement original qui invite à une ballade à travers ces plantations rares et magnifiques (bénéficiaire)</li> <li>- Lieu ancré dans l'environnement, la nature (enseignante)</li> </ul>  |
|   | <u>Animaux ornementales</u>  | Des poules, des canards, des abeilles, c'est la ferme Jeanot. Il manque plus que des brebis (enseignant.e)   |
|   | <u>Matériaux végétales</u>   | On installe petit à petit des haies brise vent, on utilise des engrais verts et des purins, on essaye de favoriser les plantes spontanées (salarié.e)  |
|   | <u>Matière organique</u>   | On vient à Jeanot pour apprendre aux élèves le recyclage [...] on a aussi fait une animation sur le compost et les décomposeurs (enseignant.e)   |
|   | <u>Eau à d'autres fins que la consommation</u>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les toilettes sèches, c'est beaucoup plus cool que chez moi avec la toilette habituelle avec la chasse d'eau (bénéficiaire)</li> <li>- J'adore ces toilettes ! (bénéficiaire)</li> </ul>  |
| <p><b>Les services de régulation</b><br/>(services permettant de modérer ou réguler les phénomènes naturels).</p>                               | <u>Limitation du bruit et des impacts visuels par la végétation</u>  | Le paysage, la vue sur le cocon de mère nature (enseignante)   |
|   | <p><b>Processus biologique</b></p> <p><u>Pollinisation</u> : permet le fonctionnement des écosystèmes, fécondation des plantes à fleurs, la base du maintien de la diversification des populations.</p>  |  |
|   | <p><u>Contrôle biologique</u></p> <p>Ensemble des échanges dans les écosystèmes permettant l'équilibre dynamique (ravageurs, symbiose).</p>  |  |
|   | <p><b>Climat</b></p> <p>Régulation du climat, les écosystèmes créent un micro-climat en jouant localement sur les variables climatiques (température, humidité, vitesse du vent).</p>                    |  |
| <p><b>Les services culturels</b> (les bénéfices immatériels que l'humanité peut tirer des écosystèmes par un enrichissement spirituel ou le</p> | <p><b>Environnement de la vie courante</b></p> <p>Environnement biologique des lieux de vie et de travail, proximité d'espaces ou d'éléments naturels par rapport au bâti permettant une perspective</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce qui est le plus important c'est l'espace extérieur</li> <li>- Il y a des gens qui s'agitent pour faire vivre et donner vie à ce lieu (bénéficiaire)</li> <li>- C'est pleins de petites mains qui travaillent ((bénéficiaire)</li> <li>- C'est un cadre de travail exceptionnel, un endroit où je me sens bien (stagiaire)</li> <li>- Le lieu en tant que tel, c'est hyper agréable de se lever le</li> </ul> |

|  |   |  |
|--|---|--|
| développement cognitif des peuples).     | sur ceux-ci, une expérience visuelle ou sonore  | matin et de se dire « je vais venir travailler ici » (salarié.e)   |
|  | <b>Environnement pour loisirs</b> espace naturel pour loisirs, un cadre permettant l'exercice d'activités humaines de loisirs et de tourisme.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les enfants, c'est génial parce qu'ils ont besoins de bouger, et cet extérieur il permet ça (bénéficiaire)</li> <li>- Des personnes rient et jouent, d'autres discutent (bénéficiaire)</li> <li>- Je te laisse pour aller me vautrer dans l'herbe (bénéficiaire)</li> <li>- Rencontre, détente, partage, voilà le déroulé de ma journée (bénéficiaire)</li> <li>- Les enfants jouent aux échasses et les grands aussi et normalement, après, on va danser (bénéficiaire)</li> <li>- Faire la fête dans un lieu où la verdure est très présente, ça me plait beaucoup (bénéficiaire)</li> </ul> |
|  | <b>Source d'expérimentation et de connaissance</b><br><u>Qualités esthétiques</u><br>Espace qui permet l'observation de la nature   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est très joli ici (bénéficiaire)</li> <li>- Jeanot, c'est un point sur la terre, un grain de beauté ! (bénéficiaire)</li> <li>- Un cadre naturel et magnifique, la nature fait tellement bien les choses, qu'il n'y a pas besoin d'en rajouter, juste la préserver. Du vert, du calme (bénéficiaire)</li> </ul>   |
|  | <u>Support à l'éducation</u><br>Espace et éléments de la biodiversité qui sont utilisés pour des activités de découverte de la nature.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre naturel et pédagogique (enseignant.e)</li> <li>- C'est chouette ce qui se passe ici, des jeux, des ateliers, des visites pour comprendre un peu C'EST QUOI CA (bénéficiaire)</li> <li>- On m'explique comment planter des graines (bénéficiaire)</li> </ul>   |
|  | <u>Support à la recherche scientifique</u>  | Recherche action   |
|  | <b>Source d'inspiration et de valeurs</b><br>Source d'inspiration et divertissement   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact avec la nature (bénéficiaire)</li> <li>- Les enfants ils sont libres de sortir, se jouer, c'est un vrai contact avec la nature (bénéficiaire)</li> <li>- Il y a de formidables hiboux en métal, des bambous et des instruments métalliques qui font de la musique (bénéficiaire)</li> <li>- Quand tu arrives ici, il y a immédiatement la possibilité de devenir poète (bénéficiaire)</li> </ul>  |
|  | Source de valeurs patrimoniales et sentimentales  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un acteur qui participe à la valorisation de son territoire (salarié.e)</li> <li>- Ce matin on s'est réveillés devant un arbre du 18ème siècle plus vieux que grand-père David (bénéficiaire)</li> </ul>  |
|  | Source de valeurs symboliques et culturelles  | Lien avec la nature, reconnexion (bénéficiaire)  |
| Source de valeurs sacrées ou religieuses | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un petit coin de paradis (bénévole)</li> <li>- Un lieu avec une aura merveilleuse très ressourçant (bénéficiaire)</li> <li>- Sentiment de calme et de liberté (bénéficiaire)</li> <li>- Le calme qui se dégage de cet endroit est rafraîchissant,</li> </ul> |  |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | apaisant et me donne définitivement l'envie de revenir (bénéficiaire) |
|  | Source de valeurs intrinsèques d'existence et d'héritage | Moi ce qui me plaît, c'est le site en lui-même (SCV)                  |

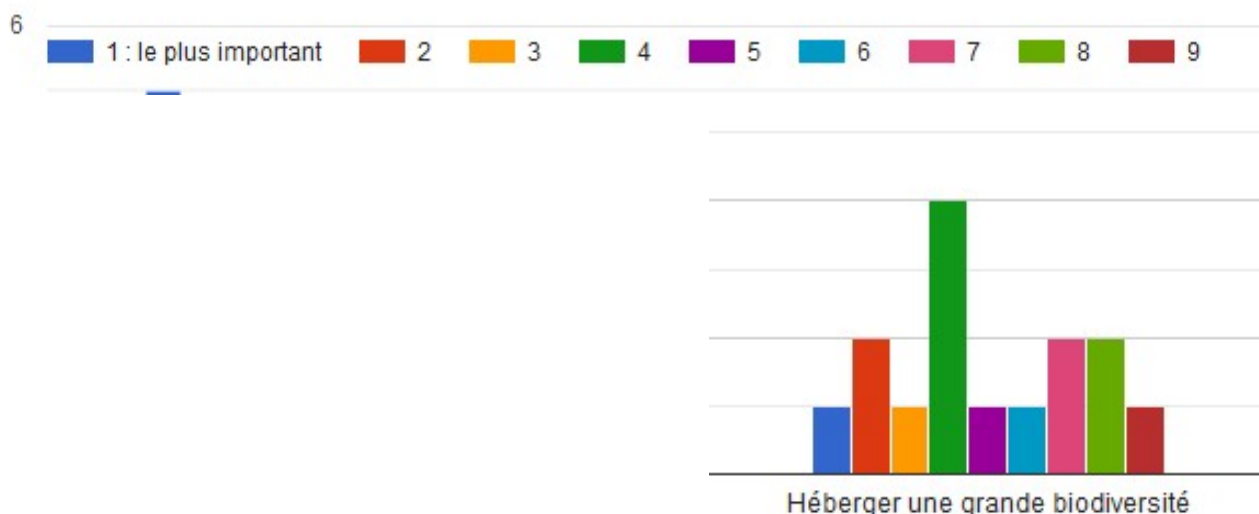
A la lecture de ce tableau, on se rend compte que les services de régulation sont absents des discours des personnes rencontrées, qu'elles soient bénéficiaires, bénévoles, salarié.e.s ou SCV. En aucun cas ces services sont absents de l'écolieu mais ils n'apparaissent pas dans les discours de prime abord. Cela est un premier élément intéressant à souligner : la dimension écologique à travers les verbatim n'est que très peu exprimée à la différence des services de production mais aussi et surtout des services culturels.

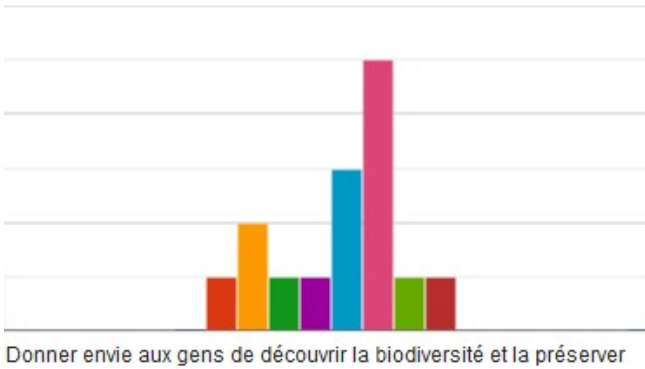


Cela se confirme à travers les réponses données au questionnaire fait en ligne par 15 personnes de l'association : les services de régulation sont quasiment inexistantes au profit des services culturels.

## D. Les fonctions du jardin

Nous avons demandé aux 14 répondants du questionnaire en ligne de classer les fonctions du jardin par ordre d'importance. Parmi ces fonctions apparaissaient « Donner envie aux gens de découvrir la biodiversité et la préserver » et « héberger une grande biodiversité ».





On se rend compte que la dimension écologique apparaît à une place médiane dans les fonctions importantes du jardin. Bien que l'ancien maraîcher de l'écolieu la place en première position, considérant Jeanot comme un espace d'hébergement de la biodiversité, la majorité des questionnés semblent ne pas l'identifier de manière franche et elle apparaît très dispersée : en fonction des personnes, la question écologique peut aller de la première à la dernière place. La fonction d'hébergement de la biodiversité est toutefois identifiée en quatrième position pour quatre personnes et celle de faire découvrir la biodiversité et la préserver en septième position pour cinq personnes.

## E. Conclusion sur les perceptions des acteurs autour de l'écologie

Plusieurs constats peuvent être posés quant à la perception des personnes de l'écolieu concernant l'écologie à Jeanot :

- Il n'y a pas de ligne de conduite collective autour de la question écologique et pas de connaissances et compétences partagées
- Les points de vue sont individuels et répondent à des logiques différentes : on protège la biodiversité pour elle-même (point de vue minoritaire) // on protège la biodiversité car elle nous rend des services (point de vue majoritaire) ce qui entraîne des distinctions entre des variétés ou espèces « à garder » et d'autres « à enlever » (serpent, tiques, chiendent, ...)
- Il n'y a pas de lecture écologique du site. Les éléments ont été implantés sans réflexion en lien avec les habitats
- Les activités d'accueil semblent plus importantes que la protection de l'environnement
- Les services de régulation qui recouvrent en grande partie la dimension écologique du lieu sont quasiment absents des représentations des personnes interrogées. Ce résultat peut nous questionner. En effet, bien que les services de régulation soit possiblement plus difficile à appréhender (contrôle biologique, pollinisation, ...), il reste assez surprenant qu'ils apparaissent aussi peu. Ce résultat nous donne une indication sur la durabilité écologique de l'écolieu que nous aborderons en dernière partie du rapport.

## F. Recommandations faites en 2019

En 2019, un nouveau tour de l'ensemble des espaces extérieurs de l'écolieu a donné lieu à de nouvelles recommandations pour une gestion favorisant la biodiversité endémique.

L'importance de conserver les différents habitats est à nouveau affirmée. Certains micro-habitats identifiés lors de la première étude (tas de bois) ont disparu. Le rôle de la haie en tant que coupe-vent (favorise la présence d'insectes volants), coupe-pesticides et refuge pour oiseaux est souligné : il est important de la laisser en place voire de la continuer, si elle ne pose pas de problème pour le maraîchage (ombre). Les zones de tontes devraient être diminuées, en particulier près des arbres et dans les zones où il y a peu de passage, pour les raisons soulignées précédemment. La mare est sous dimensionnée pour le nombre de canard et de poissons présents, ce qui explique la présence importante de vase et d'algues. Sa qualité en tant qu'habitat semble s'être dégradée depuis la première étude.

## Conclusion sur le volet écologique

Les façons d'appréhender la valeur de l'écologie sont multiples. Une première manière relève plutôt de la mesure, comme les valeurs biophysiques associées à la richesse de la biodiversité ou encore la qualité du sol. Cette approche a été réalisée au travers des diagnostics faunistiques, floristiques et pédologiques. Une autre possibilité est de considérer que la valeur écologique dépend de la manière dont on se représente notre environnement et l'importance que l'on donne à l'écologie. Cela a été appréhendé aux travers des perceptions que les personnes de l'écolieu se font de l'écologie. Nous avons eu accès à ces représentations à la fois grâce à des mises en situation où nous avons observé les arbitrages effectués par les membres de la structure et par l'étude des perceptions autour de l'existence des services écosystémiques à l'écolieu Jeanot.

Il en ressort les éléments suivants :

- La biodiversité faunistique et floristique ainsi que la diversité des unités d'habitats nous permet d'affirmer que la valeur écologique « stricte » de l'écolieu Jeanot est plutôt positive.
- La pauvreté du sol et sa faible pédofaune, assez typique de la région des Landes ont été améliorées par les pratiques de micromaraichages.

Toutefois, les résultats issus de l'étude sur les perceptions des acteurs sur la question écologique viennent contrebalancer nos conclusions plutôt positives sur la valeur écologique « stricte ». Un des freins principaux à la durabilité écologique est inhérent au fonctionnement de l'écolieu.

De nombreuses personnes, bénévoles comme salariés se succèdent sur l'écolieu, en particulier pour le pôle « agroécologie et entretien des espaces extérieurs », chacune avec ses perceptions et ses attentes quant à « la gestion durable » du site. Ainsi, les pratiques mises en œuvre et leurs objectifs varient d'une personne à l'autre et ne sont pas toujours installées dans la durée. Il n'y a donc pas de ligne de conduite collective sur la question écologique qui permette d'opérer des arbitrages ne fragilisant pas la biodiversité et les choix sont opérés soit « à l'instinct » sans bases de connaissances communes. La formalisation écrite de l'ensemble des décisions de gestion, plus

précise que des orientations, permettrait une constance dans la gestion et assurerait une durabilité des pratiques plus importante. La présence d'un contrat écrit passé avec les maraîchers utilisant l'espace test garantit le maintien de pratiques durables (travail du sol minimal, non utilisation d'intrants chimiques...) est un point positif, car il permet d'assurer la continuité de ces pratiques respectueuses de la biodiversité.

Ainsi, les pratiques de l'écolieu semblent favoriser une biodiversité importante, mais elles restent perfectibles afin d'œuvrer au maintien durable des valeurs écologiques du site. Les études soulignent l'importance de réfléchir à l'objectif global que l'association souhaite avoir vis-à-vis de la biodiversité, le collectif n'ayant pas un positionnement officiel et unanime pour traiter cette question. Il s'agit de définir l'objectif du lieu en terme de biodiversité : constituer un refuge protégé ou être un support éducatif et un espace d'accueil. Une fois cette question tranchée, elle peut être déclinée en orientations puis en mesures écrites pour assurer une continuité dans la gestion du site. De manière générale, il serait intéressant d'instaurer une nouvelle forme de démarche faisant intervenir des connaissances écologiques afin de tendre vers un système encore plus durable.

## **Partie 6**

# **Le volet social**

### **I. Le contexte**

#### **A. Contexte territoriale**

L'écolieu Jeanot, siège de l'association C KOI CA, se situe dans la commune landaise de Rion-des-Landes dans la région de la Nouvelle-Aquitaine à 3,5km à l'extérieur du village.

La commune de Rion-des-Landes fait partie des trois villes-centre du Pays Tarusate (regroupant 17 communes) avec Tartas et Pontonx. Sa superficie est de 134 km<sup>2</sup> avec une densité de population de 22 hab/km<sup>2</sup>. Ce territoire est situé en Zone de Revitalisation Rurale, statut défini par le gouvernement pour identifier des territoires ruraux fragiles à faible densité de population et répondant à l'un des 3 critères suivants : déclin de la population, déclin de la population active et/ou forte proportion d'emplois agricoles. A Rion des Landes, sur la totalité des ménages présents sur la commune, moins de la moitié sont des foyers fiscalement imposables, témoin d'un grand nombre de personnes en situation de précarité sur le territoire.

La commune a développé une vie associative riche, elle compte plus de 50 associations sportives, culturelles, de jeunesse, environnementales, etc. Elle propose « des services culturels (cinéma, médiathèque, école de musique), des services pour la petite enfance et la jeunesse (accueils de loisirs, etc.), et des services sociaux (aide à domicile, point emploi et logement, centre communal d'actions sociales, maison de repos et permanences sociales) » (Rion des Landes, n.d.).



Illustration 4: Carte de la communauté de commune du Pays Tarusate

Face à ces besoins économiques et sociaux, les structures institutionnelles et associatives sociales s'organisent mais manquent de moyens face à l'augmentation du nombre de personnes y ayant recours. On note la nécessité d'impliquer des acteurs axés sur des approches éducatives visant l'autonomie des personnes, notamment dans des espaces qui soient hors cadre institutionnel, où les personnes ne sont pas identifiées selon leur catégorie sociale ou économique. Pour y répondre, quelques animations associatives sont proposées sur le territoire. Celles-ci restent majoritairement sectorielles (par type de public ou par type d'activités), ce qui peut limiter la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle des publics touchés. On retrouve également quelques personnes en situation de handicap, avec peu de structures dédiées à de l'animation accessible dans un cadre non spécialisé.

Malgré un nombre conséquent d'acteurs, peu de structures proposent des activités dans une approche participative et d'animation territoriale, alors que la forte participation bénévole à l'écolieu Jeanot nous indique que plusieurs habitant.es sont en demande d'un tel espace d'implication.

De la même manière, peu de structures proposent des animations d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à la solidarité locale et internationale alors que ce besoin a été identifié à l'échelle départementale, régionale et nationale, avec des politiques publiques cherchant à soutenir des projets comme l'écolieu Jeanot, outil transversal et participatif d'éducation populaire.

Au-delà de Rion de Landes, l'écolieu Jeanot fait partie du département des Landes. Ce dernier contient 330 communes, se déploie sur 9243 km<sup>2</sup> et a une densité de 43,6 habitants/km<sup>2</sup> (Insee, département des Landes, 2017). Par son activité agricole et sylvicole importante, le paysage des Landes est plutôt uniforme. Il est composé d'immenses forêts<sup>8</sup> de pins maritimes et de nombreuses monocultures<sup>9</sup> de maïs, blés, etc. La culture et les traditions des Landes sont tournées vers la tauromachie, le rugby.

<sup>8</sup> On compte 565 000 ha de surface boisée totale (Insee, département des Landes, 2017)

<sup>9</sup> On compte 218000 hectares de terre dédiées à l'activité agricole (Insee, département des Landes, 2017)

Le département des Landes a connu de grandes mutations paysagères, agricoles, économiques. Entre le 19<sup>ème</sup> siècle et aujourd'hui, il s'est profondément transformé : il est passé d'une zone rurale, marécageuse, non-cultivable à un territoire recouvert à plus de 50% de forêts, développé par une des plus grandes exploitations sylvicoles et céréalières d'Europe. De nombreux facteurs expliquent ces mutations dont le plan national de mise en culture organisé par l'état français à la sortie de la seconde guerre. Pour relancer l'agriculture et l'économie des Landes d'après-guerre, le département suit la tendance européenne, et met en place une agriculture industrialisée, planifiée, principalement en monocultures. Le secteur privé s'empare de l'agriculture landaise. La recherche de productivité impacte autant le paysan que l'environnement. Au niveau social, la mainmise des entreprises privées sur l'agriculture et la fluctuation des lois du marché international, précarisent les agriculteurs, qui doivent bien souvent s'endetter, et qui sont contraints à produire davantage. Au niveau environnemental, l'implémentation des monocultures céréalières et sylvicoles « uniformise le paysage » landais, et détériore la diversité en termes de faunes et flores (Pottier A., 2014). L'utilisation accrue de nombreux produits phytosanitaires<sup>10</sup> endommage la qualité des sols.

## **B. L'écolieu Jeanot et ses locaux**

Après la description des espaces extérieurs de l'écolieu (cf. p. 22), continuons la visite. Quand nous arrivons à l'écolieu, nous longeons sur notre gauche la maison d'habitation qui accueille aujourd'hui les bureaux des salariés, SCV et stagiaire à l'étage. Au rez-de-chaussée, une cuisine et une salle à manger collective permet à l'équipe de se retrouver tous les midis et de partager un repas préparé de manière tournante. Une chambre loge les éventuels wwoofeurs ou bénévoles de passage. A droite, la zone camping, les douches et les toilettes sèches permettent l'accueil de jeunes et de séjours d'été. 300 à 400 personnes font ainsi un passage estivale sur le lieu. En suivant, caché dans les buissons, le composteur de toilettes sèches permet de transformer la matière des toilettes en compost utilisé sur les arbres et la zone en agroforesterie.

Le chemin principale nous amène ensuite à la Cueillante, ancienne grange complètement rénovée en 2014 dans le cadre d'un chantier école et de chantiers collectifs bénévoles. Ce lieu est dédié à l'animation socioculturelle et accueille des activités hebdomadaires, des résidences d'artistes, des formations, une cuisine professionnelle, un studio radio, un centre ressource avec livres, jeux et DVD... Derrière la Cueillante, en lisière du bois voisin, se trouve le sentier de Marguerite en honneur à Mme Diviths. Depuis 2013, un groupe de retraités continue le travail de Marguerite en agrémentant le sentier de nouvelles essences.

Depuis ce bâtiment rénové de manière écologique nous avons un aperçu d'une grande partie du site : le jardin pédagogique avec ses différents bacs de culture thématique, la parcelle P1 et l'espace de jeu central. On aperçoit la fournière, bâti traditionnel avec un four à pain et espace d'accueil lors des fêtes.

<sup>10</sup>Synonyme de pesticide (Larousse, n.d.) : « se dit d'un produit chimique destiné à lutter contre les parasites animaux et végétaux nuisibles aux cultures et aux produits récoltés » (Larousse, n.d.)



## II. Questions et hypothèses de départ

L'association C KOI CA se positionne donc comme un laboratoire d'expérimentations, un espace d'innovations sociales au sein du territoire des Landes. Son caractère multifonctionnel du fait de la variété des activités et leur imbrication en fait un lieu hybride que l'on va chercher à mieux comprendre.

En effet, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'association souhaite répondre à différents objectifs de sensibilisation et souhaite amener des alternatives en terme de consommation et plus largement, de rapport au monde.

Dans le cadre de cette recherche, nous allons chercher à savoir si l'association :

- remplit les besoins qu'elle souhaite effectivement remplir
- remplit des besoins qu'elle ne pensait pas remplir
- ne remplit pas des besoins qu'elle pense remplir

**Ainsi, quels besoins sont remplis par l'écolieu Jeanot ? Sont-ils satisfaits de manière pérenne, condition nécessaire pour parler de durabilité sociale de l'écolieu ?**

# III. Cadre théorique

## A. De la valeur sociale à la durabilité sociale

### 1. Définition de la valeur sociale

« Pour les anthropologues, le système de valeurs d'une société est son système de classement de l'univers, du monde, des choses, des êtres et des relations entre les êtres et les choses. [Cela] constitue le système de référence du regard et des attitudes des individus et des groupes de cette société. L'honnêteté, l'honneur, la fidélité, la patrie, la compassion ainsi que le drapeau ou la Constitution constituent des "valeurs" au sens anthropologiques. Or ces valeurs ne se vendent pas, ne se donnent pas, ne se prêtent pas : elles se partagent. Les valeurs ainsi définies ne sauraient être appréhendées par des consentements à payer. Les valeurs n'ont pas de prix. »

Jacques Weber, 2002

Selon cette définition, rajouter le terme "social" à "valeur" n'a que peu de sens. Les valeurs sont forcément sociales puisque définies selon les représentations et catégorisations d'une société particulière. Dans cette étude, "social" nous permet de distinguer différents types de valeurs : économique et écologique.

Caillé et Weber (2015) proposent une définition de la valeur sociale justement en l'appliquant à une structure. Ils distinguent ainsi de :

- *valeur sociale interne* pour désigner ce qui fait valeur pour les salariés
- *valeur sociale interne-externe* pour désigner ce qui fait valeur pour les bénéficiaires
- *valeur sociale externe (ou sociétale)* pour désigner ce qui fait valeur au regard des valeurs partagées par la société (ibid., 2015)

Cette première définition est complétée par une seconde tout aussi intéressante pour notre étude : « les valeurs économiques peuvent être considérées comme des *valeurs instrumentales*. L'argent ne fait pas sens par lui-même [...] mais uniquement par ce qu'il permet d'acquérir, par les fins qu'il permet de réaliser. Les valeurs sociales, au contraire, font sens par elles-mêmes. Elles sont des valeurs finales » (ibid., 2015).

### 2. Une valeur sociale liée à un projet

De plus, ils différencient deux natures de valeurs. Une valeur « extrinsèque » (2009) d'un individu ou d'une structure qui, indépendamment de l'activité exercée, concerne les motivations de rémunération, de carrière, de statut ou de pouvoir. A l'inverse, une valeur « intrinsèque » (ibid., 2009) est étroitement liée à l'activité dans laquelle on est engagé, « c'est ce qui fait que l'on a envie d'être là plutôt qu'ailleurs, et de faire ceci plutôt que cela ». Les recherches récentes, comme l'affirment Caillé et Weber, attestent que les motivations intrinsèques sont « beaucoup plus importantes dans la détermination de l'efficacité ou de la productivité que le niveau de rémunération, par exemple ».

Ce constat nous confirme dans notre choix de requestionner l'importance de la rentabilité économique dans nos arbitrages associatifs et de s'attacher plutôt à la valeur sociale intrinsèque des personnes qui cotoient le lieu.

### **3. Les indicateurs de la valeur sociale selon Caillé et Weber**

Les auteurs distinguent quatre « mobiles de l'action humaine », indicateurs de la valeur sociale, que sont :

- les intérêt pour soi : la carrière, le salaire (motivations extrinsèques)
- l'obligation sociale : ce qu'on fait pour trouver du sens (motivations intrinsèques)
- l'intérêt pour autrui : ce qu'on fait par goût des autres (motivations intrinsèques)
- la liberté-créativité : ce qu'on fait pour le plaisir (motivations intrinsèques)

Sans rentrer dans le détail, il nous semble intéressant de retenir que ces indicateurs peut se superposer à la grille des besoins fondamentaux de Sen et Max Neef que nous présenterons ci-après et qui constitue notre cadre méthodologique. Cela participe donc à valider l'approche retenue.

### **4. Les limites de leur approche**

Un certain nombre de limites sont toutefois amenées par les auteurs eux-mêmes et en premier lieu la méthode quantitative qui pourrait être, selon eux, « contre-productive » (ibid., 2015). A ce titre, les résultats obtenus « n'ont de légitimité véritable que pour autant qu'il peut servir à alimenter un travail de réflexivité interne aux entreprises » (ibid., 2015)

Cette difficulté dans l'appréhension de la valeur sociale sera développée dans la troisième partie du rapport qui retrace justement les difficultés d'ajustement méthodologique que nous avons rencontrées dans cette recherche.

### **5. Définition du développement socialement durable ou « durabilité sociale »**

Dans "A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principe de base" (2004), Ballet, Dubois et Mathieu partent du constat que la durabilité sociale reste l'objet de peu d'investigations. La dimension sociale du développement durable est souvent restreinte à la question de la pauvreté (ibid, 2004) ou de la lutte contre l'exclusion sociale (Parra C., Moulaert F., 2011) qui trouverait sa solution dans l'enrichissement du pays (PIB) alors que son analyse "implique pourtant un renouvellement assez radical des modes de pensées du développement" (Ballet al., 2004, p.2).

Il faut dire que cette dimension du développement durable reste abstraite et difficilement applicable telle qu'elle. En effet, se contenter de définir la durabilité sociale uniquement en termes d'équité ou de justice sociale ne permet pas sa mise en oeuvre.

Ballet, Dubois et Mathieu proposent donc la définition suivante du développement socialement durable : "un développement qui garantit aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques ou écologiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité d'une part, dans la distribution intra-générationnelle de ces capacités et, d'autre part, dans leur transmission inter-générationnelle" (ibid., p5).

Selon ces auteurs, le développement socialement durable s'applique sur des échelles différentes :

- à l'échelle de la société : sa qualité, ses capacités et le rôle des acteurs sociaux
- à l'échelle individuelle : les composantes du bien-être, les capacités de chacun

Or, ce qui peut permettre une amélioration de la qualité de la société n'est pas systématiquement synonyme de renforcement des capacités personnelles et à l'inverse, certaines capacités individuelles peuvent se construire au détriment de l'équité. De manière plus large, si l'on considère les deux autres piliers du développement durable, des mesures et valeurs d'ordre social ou culturel peuvent avoir des effets négatifs sur la dimension économique ou écologique (ibid., 2004). Ainsi, "si l'on veut que le développement soit socialement soutenable, il faut qu'il s'appuie, de prime abord, sur une réflexion relative aux interactions sociales et à leurs implications économiques, écologiques et sociales, tant au niveau des personnes que celui des sociétés" (ibid., 2004, p.4).

D'autre part, il paraît essentiel de s'intéresser à la dimension culturelle de la durabilité sociale comme le défendent Parra et Mouaert. En effet, poser un cadre méconnaissant la diversité des rationalités humaines ne peut pas générer de la durabilité. Selon ces derniers, le développement durable (social qui plus est) ne peut se faire que s'il est "imprégné, motivé, soutenu par la recherche d'un équilibre dynamique entre le vie et les activités collectives des groupes humains et le contexte spatio temporel de leur implantation" (Sachs, 1980, p.37). Pour mieux percevoir la durabilité sociale, nous devons donc mieux comprendre l'organisation des acteurs sociaux principaux, leurs systèmes de valeurs, leur vision du monde et leur gouvernance.

## **6. Définition du bien-être et de la plus-value sociale selon les personnes questionnées**

Selon R. Prescott-Allen (2003), « une société est dans un état de bien-être quand tous ses membres sont capables de déterminer et de satisfaire leurs besoins et ont à leur disposition un vaste éventail de choix pour réaliser tout leur potentiel ». La notion de "capacité" ou "capabilité" est donc au centre de leur définition et c'est sur ce concept que nous allons nous arrêter plus longuement dans la suite de ce rapport.

Toutefois, comment définir et évaluer le bien-être sans partir de la définition même des acteurs de terrain ? En effet, essayer d'évaluer quantitativement ou qualitativement cette valeur n'a de sens qu'en s'appuyant sur la définition qu'en donnent les citoyens concernés "personne, en effet, ne sachant définir l'essence de la richesse, sa définition ne saurait être abandonnée aux cogitations des experts, fussent-ils les meilleurs du monde" (Weber et Caillé., 2016).

Ainsi, pour les personnes rencontrées, le bien-être «c'est se sentir bien dans ses baskets, être en confiance avec soi-même et avec l'environnement dans lequel on est, réussir à trouver un équilibre entre les différentes sphères de sa vie, professionnelle, personnelle, être dans une certaine forme de sérénité, de paix intérieure» (salariée). Il s'agit donc d'être sécurisée par rapport à nous, à notre environnement et aux autres, la possibilité de vivre dignement et d'exprimer toutes les facettes de son identité sans avoir peur d'être jugé. En plus d'ETRE dans un certain état d'esprit, avec une certaine santé physique, émotionnelle et mentale, il faut avoir la possibilité de FAIRE : "le bien être c'est d'arriver à vivre ses idées, à vivre ce qu'on a dans la tête ce qu'on a envie de faire, d'arriver à le

mettre en oeuvre et être bien dans ça" (bénéficiaire) et d'AVOIR accès à un certains nombres de choses : "pour me sentir bien, je dois avoir accès à des apprentissages, je dois satisfaire ma curiosité"(bénévole) mais aussi "avoir des outils pour quand ça va pas, ou quand il y a des mauvais moments, essayer de dépasser ces mauvais moments" (bénéficiaire). Très rapidement, le terme INTERAGIR apparaît dans les discours. On peut ressentir du bien-être seul mais c'est dans l'échange avec les autres que "l'on grandit, on se sent bien affectivement, on développe des compétences"(bénévole), la dimension collective devient alors "quelque chose de supplémentaire dans ton bien être", c'est "un bien être collectif !" (bénévole).

Pour conclure, nous pouvons dire que l'ensemble de biens-être individuel génère de la plus-value sociale dans leurs interactions et que le fait de générer de la plus-value sociale peut favoriser le bien-être individuel.

On retrouve dans ces définitions le cadre théorique et méthodologique que nous souhaitons utiliser. Les différents besoins existentiels sont tous cités ainsi que les quatre besoins axiologiques. Les dimensions individuelles et collectives apparaissent. On les retrouve elles aussi de manière transversales dans l'approche par les capacités et les besoins humains fondamentaux.

Nous pouvons donc dire que le cadre théorique et méthodologique est pertinent par rapport à notre terrain.

## B. A la croisée de deux cadres théoriques

### 1. L'approche par les capacités de A. Sen

Le concept de capacité a été développé par A.Sen qu'il définit comme étant nos possibilités réelles à vivre la vie que l'on souhaite mener. Pour atteindre un certain niveau de bien-être, il faut avoir les possibilités à être et à faire (manger, se déplacer, respecter et être respecté, aimer, créer, participer à notre société, ...). La combinaison des capacités d'un individu est définie comme une "structure de capacités" (Ballet J., Dubois J.-L, Mahieu F.-R, 2004, p. 5). Cela est dépendant de nos ressources (matérielles ou non) mais aussi de notre capacité à convertir ces ressources en bien-être réel (Pelenc et al., 2015). Cette capacité de conversion dépend de caractéristiques personnelles et du contexte (socio-économique, culturel, politique, environnemental, ...) dans lequel nous évoluons, ce que Sen appellent des "facteurs de conversion" (Sen, 1999 ; Robeyns, 2005). Ce qui aura été effectivement réalisé sont alors nommé des *fonctionnements* accomplis.

Cette approche est très intéressante pour notre étude puisqu'elle

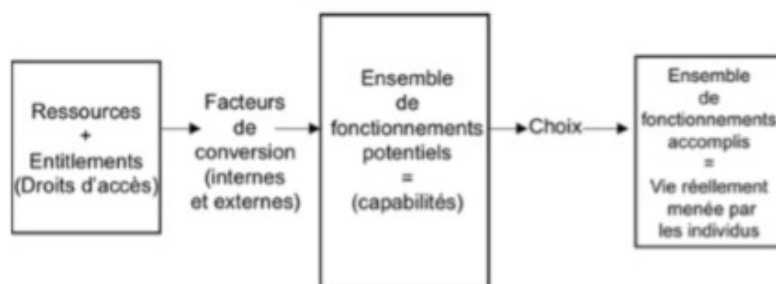


Illustration 5: Séquence de l'approche par les capacités (Pelenc, 2014, p.93)

prend en compte la multidimensionnalité du bien-être humain. Toutefois, cette théorie se confronte au réel et à notre possibilité de l'appliquer, telle qu'elle, à un contexte donné. Sugden (1993) lui a ainsi reproché l'absence de norme pour juger des différences de bien-être entre individus tandis que Cohen (1993) parle de l' "ambiguïté" des concepts de fonctionnements, capacités et liberté (Bénicourt, 2005).

Le croisement de la théorie de Sen avec celle sur les besoins humains fondamentaux de Max Neef (1991) proposé par Pelenc (2004) nous permet de sortir de cette impasse.

## **2. L'approche par les besoins humains fondamentaux (Manfred Max Neef, 1991)**

Max Neef a cherché à définir de façon précise quels étaient les besoins humains fondamentaux afin d'analyser si les processus de développement permettaient ou non à chacun de les satisfaire (Pelenc, 2014, p.97)). Selon lui, un besoin est une potentialité (Cruz, 2006), se rapprochant donc du concept de capacité de Sen.

Selon Max Neef, il existe neuf besoins fondamentaux dits "axiologiques" : la subsistance, la protection, l'affection, la compréhension, la participation, le loisir, la créativité, l'identité et la liberté. A cela, s'ajoute quatre besoins dits "existentiels" : être, avoir, faire et interagir. Ces besoins sont donc peu nombreux et universels tandis que la manière de les satisfaire (ce que Max Neef appelle "des satisfacteurs" et Sen, des "fonctionnements") varient selon les époques, les groupes sociaux et les sociétés.

Max Neef propose un tableau à double entrées où les besoins axiologiques sont en ligne, les besoins existentiels en colonne et les satisfacteurs dans les autres cases. Le tableau ci-dessous présente cette matrice :

| Besoins existentiels<br>Besoins axiologiques | ETRE  | AVOIR   | FAIRE   | INTERAGIR   |
|--|---|---|---|---|
| SUBSISTANCE                                  | Santé physique, Santé mentale<br>Equilibre, Adaptation<br>Sens de l'humour  | Nourriture<br>Foyer/ Maison<br>Travail  | Se nourrir<br>Se reproduire<br>Travailler   | Environnement vivant<br>Contexte social   |
| PROTECTION                                   | Soin, Adaptation,<br>Autonomie<br>Equilibre, Solidarité   | Sécurité Sociale,<br>Epargne<br>Assurance Sociale<br>Système de Santé<br>Droits, Famille, Travail | Coopérer, Prévenir<br>Planifier, Prendre soin<br>Soigner, Aider   | Lieu de vie<br>Environnement social<br>Domicile   |
| AFFECTION                                    | Estime de soi,<br>Solidarité<br>Respect, Tolérance<br>Générosité, Réceptivité<br>Passion, Détermination<br>Sensualité, Sens de l'humour | Amitiés<br>Famille<br>Partenariat<br>Relations à la Nature  | Faire l'amour, Se soucier de<br>Exprimer ses émotions<br>Partager, Prendre soin,<br>Cultiver, Apprécier                   | Intimité,<br>Foyer<br>Espace de rencontre   |
| COMPREHENSION                                | Sens critique,<br>Réceptivité<br>Curiosité, Étonnement<br>Discipline, Intuition<br>Rationalité  | Littérature<br>Professeurs<br>Méthode<br>Politique d'éducation<br>Politique de communication      | Investiguer, Etudier<br>Expérimenter, Eduquer<br>Analyser, Méditer  | Environnement éducatif, Ecoles,<br>Universités, Musées,<br>Académies, Groupes<br>Communautés, Famille         |
| PARTICIPATION                                | Adaptation, Réceptivité<br>Solidarité, Volonté<br>Détermination,<br>Dévouement<br>Respect, Passion<br>Sens de l'humour                  | Droits<br>Responsabilités<br>Devoirs<br>Privilèges<br>Travail                                     | Devenir affilié,<br>Coopérer<br>Proposer, Partager<br>Argumenter, Obéir<br>Interagir, S'accorder<br>Exprimer son opinion  | Interaction participative<br>Associations, Eglises<br>Groupe social, Club<br>Regroupement, Voisins<br>Famille |
| LOISIR/TEMPS LIBRE                           | Curiosité, Réceptivité<br>Imagination,<br>Insouciance<br>Sens de l'humour<br>Tranquillité, Sensualité                                   | Jeux<br>Spectacles<br>Célébrations<br>Paix de l'esprit  | Rêver, Ressasser<br>Etre nostalgique<br>Fantasmer, Se projeter<br>Se souvenir, Se relaxer<br>Prendre du plaisir,<br>Jouer | Vie Privé, Intimité<br>Espaces de rencontre<br>Temps libre,<br>Environnement,<br>Paysages                     |

Nous

|          |   |  | Jouer  |  |
|----------|---|--|--|--|
| CREATION | Passion, Détermination<br>Intuition, Imagination<br>Audace, Rationalité<br>Autonomie                                  | Habilitété<br>Talents<br>Méthode<br>Travail  | Travailler, Inventer<br>Construire, Dessiner<br>Composer, interpréter  | Productivité et compte-rendu, ateliers, groupe culturel<br>Audience, espaces d'expression<br>Temps libre |
| IDENTITE | Sentiment d'appartenance<br>Consistance<br>Etre différent<br>Estime de soi<br>Etre sûr de soi                         | Symboles, Langages<br>Religions, Rituels<br>Coutumes, Groupe référent<br>Sexualité, Valeurs<br>Normes, Mémoire collective<br>travail | S'engager, S'intégrer<br>Se confronter, Décider<br>Apprendre à se connaître<br>Se reconnaître, Se réaliser<br>S'éveiller | Rythme sociaux<br>Routine quotidienne<br>Habitudes<br>Stades de maturation                               |
| LIBERTE  | Autonomie, Estime de soi, Détermination<br>Passion,<br>Ouverture d'esprit<br>Audace, Esprit de rébellion<br>Tolérance | Droits d'égalité   | Contester, Choisir<br>Se différencier<br>Prendre des risques<br>Conscientiser<br>S'engager, Désobéir                     | Espace Temps<br>Plasticité   |

*Illustration 6: La matrice des besoins fondamentaux (traduction depuis Max-Neef, 1991 in Pelenc, 2014, p.98)*

pouvons définir chaque besoin axiologiques comme suit (Pelenc, 2014) :

- La subsistance renvoie au besoin élémentaire pour un organisme de satisfaire les exigences biophysiques de son fonctionnement et de sa survie.

- La protection se réfère au besoin d'être le plus possible à l'abri des dangers, des risques et des aléas de l'existence susceptibles de nuire à la subsistance et à la poursuite de la satisfaction des autres besoins.
- L'affection qui est au coeur des relations familiales et de couple et, plus généralement, de ce qu'on nomme en sociologie les relations primaires
- La compréhension renvoie à notre capacité à appréhender la signification du monde qui nous entoure.
- La participation se réfère à notre tendance à prendre une part active à la vie sociale, à faire valoir notre point de vue, éventuellement à protester et à contribuer à la coopération sociale. Les formes plus actives comprennent la prise de responsabilités dans des associations de la société civile ou de la vie politique.
- Le loisir, ou mieux, l'oisiveté (« idleness » en anglais et « ocio » en espagnol), est un besoin physiologique et psychologique fondamental. Il nous faut pourvoir disposer de moments de ressourcement, de repos ou d'activité « improductive » tel que le jeu, la lecture, la contemplation de spectacles, etc.
- La création désigne ici la participation active au façonnage de notre cadre de vie et de notre environnement, que ce soit par la pratique d'un art ou, le bricolage, le jardinage, etc.
- L'identité réfère à notre recherche de cohérence interne, à nos efforts pour nous insérer dans la collectivité en tant que personne singulière.
- La spiritualité réfère à l'ensemble des fonctionnements nécessaires pour développer un rapport à la transcendance.

Les besoins existentiels sont, quant à eux :

- « être » recense des attributs personnels ou collectifs.
- « avoir » (qui ne doit pas être comprise que dans le sens matériel mais plutôt comme existence « de » et avoir accès « à ») inventorie des biens matériels, des institutions, des normes, des mécanismes, des lois, etc.
- « faire » recense des actions personnelles ou collectives
- « interagir » comprend des lieux, des espaces et des environnements d'interaction sociaux ou naturels.

Dans ce rapport, après avoir essayé de prendre en compte les besoins existentiels, nous avons fait le choix de ne pas en faire une analyse spécifique. En effet, ces besoins sont difficiles d'accès pour les entretenus et alourdissent de beaucoup les résultats. Ils apparaîtront donc dans la méthodologie mais seront traités au fil de l'eau dans l'analyse, notamment quand nous aborderons les savoir-ETRE et les savoir-FAIRE acquis à l'écolieu Jeanot. Par ailleurs, des retours sur les usages et fonctions de chaque espace, matériels ou immatériels, viendront alimenter la dimension INTERAGIR.

Max Neef précise que les besoins ne sont ni hiérarchiques, ni substituables entre eux, ni par autre chose. Par conséquent, n'importe quel besoin qui ne serait pas correctement satisfait entraînerait une pauvreté humaine. En effet, comme le font remarquer Boulanger et Ruwet (2011, p.3), le caractère non substituable des besoins est évident : «vivre dans un palais ne constitue pas un substitut à l'absence de nourriture, avoir du pain ne permet pas d'éteindre la soif, etc.».

### 3. Un double cadre conceptuel adapté à l'écolieu Jeanot

L'objectif de notre étude est d'évaluer et de caractériser la valeur sociale de l'écolieu Jeanot et sa durabilité.

Nous allons donc chercher à savoir si le passage à l'écolieu Jeanot pour un certain nombre de personnes a généré du bien-être ou, en utilisant le vocabulaire de Sen et Max Neef, si les capacités des individus ayant côtoyé cet écolieu se sont potentialisées par la satisfaction de leurs besoins (axiologiques et existentiels).

Ce cadre conceptuel nous semble particulièrement adapté à notre étude puisqu'il montre les limites d'une évaluation unidimensionnelle du bien-être (en termes monétaire ou matériel, agrégé ou non) pour mettre l'accent sur la multidimensionnalité de ce dernier. Or, l'écolieu Jeanot, de par sa multitude d'activités et la spécificité de son modèle agricole ne peut pas être étudié avec un prisme unique (que ce soit un cadre économique, social ou écologique) qui ne rendrait pas compte de l'ensemble des domaines qu'il touche et de la complexité du système qu'il représente. L'approche par les capacités et les besoins humains fondamentaux permettront, elles, de capturer cette multidimensionnalité du bien-être humain à Jeanot.

Ce schéma

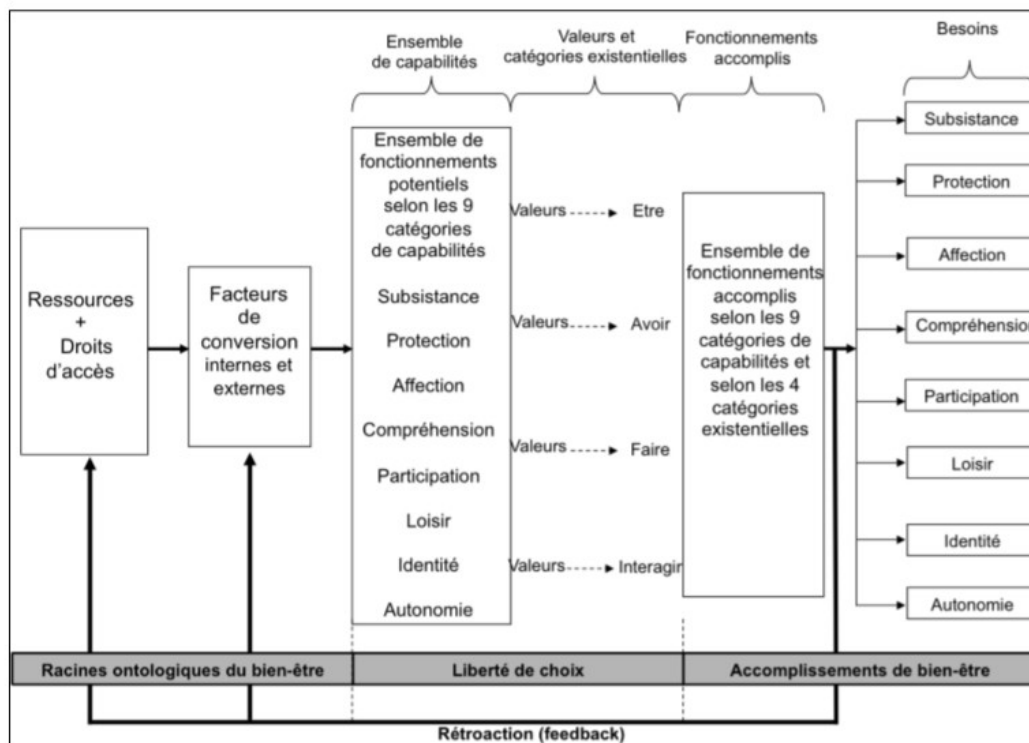


Illustration 7: Proposition d'articulation entre les capacités et les besoins (Pelenc, 2014, p.104)

représente une proposition d'articulation entre les deux approches. Il part du principe qu'un individu a besoin de ressources, de droits d'accès et de facteurs de conversion (contexte extérieur social, politique, ... et interne comme les capacités physiques, ...) pour obtenir les capacités qui sont nécessaires à la satisfaction de ses besoins et donc à l'accomplissement du bien-être. Nous aurions donc neuf catégories de capacités, chaque capacité pouvant alors être définie comme : "l'ensemble des fonctionnements potentiels nécessaires pour la satisfaction d'un des neuf besoins"

(Pelenc, 2014, p. 106).

#### 4. Articulation entre besoins humains fondamentaux et services écosystémiques

La notion de services écosystémiques arrive quand on se questionne sur la manière d'évaluer les liens entre bien-être et agriculture, bien-être et environnement. Dans l'article intitulé "Strong sustainability, critical natural capital and the capability approach", Pelenc et Ballet (2015) montrent que l'association de l'approche par les capacités et celle des besoins humains fondamentaux aux services écosystémiques permet d'analyser comment l'agriculture (et plus largement, l'environnement) satisfait des besoins humains fondamentaux et génère donc du bien-être.



Illustration 8: Les services écosystémiques et leurs liens avec le bien-être humain (MEA, 2005)

Les écosystèmes, à travers les services qu'ils fournissent tels qu'on vient de le voir, permettent donc aux Hommes de répondre à un certain nombre de besoins tant physiologiques (eau, nourriture, ...) qu'économiques et socio-culturels (loisirs, relations sociales, ...) qui contribuent au bien-être individuel et collectif (Pelenc, 2014) au-delà du fait qu'ils permettent tout simplement la vie humaine puisque si la destruction des écosystèmes est trop forte, c'est tout simplement l'Humanité qui disparaît. "L'environnement naturel est donc une condition d'existence des capacités avant d'être un des moyens de leur amélioration" (Pelenc, 2015, p.110).

Dès lors, l'introduction des services écosystémiques dans notre étude nous permet d'étoffer notre lecture du bien-être généré par l'écolieu Jeanot et vient en complémentarité avec l'approche par les capacités et des besoins humains fondamentaux.

## **IV. Méthode : mise en application du cadre théorique à notre terrain, l'écolieu Jeanot**

### **A. La constitution de l'échantillon des répondants**

La constitution de l'échantillon est une étape importante dans la réalisation d'une recherche mais aussi hautement complexe sur notre terrain d'étude. En effet, la diversité et le nombre de personnes côtoyant l'écolieu Jeanot nous impose une grande rigueur dans la création de l'échantillon des personnes que nous avons souhaité rencontrer. Dans la logique propre aux études de cas, les entretiens n'ont pas été sélectionnés pour former un échantillon représentatif mais pour leur intérêt théorique (Eisenhardt 1989 ; Siggelkow 2007).

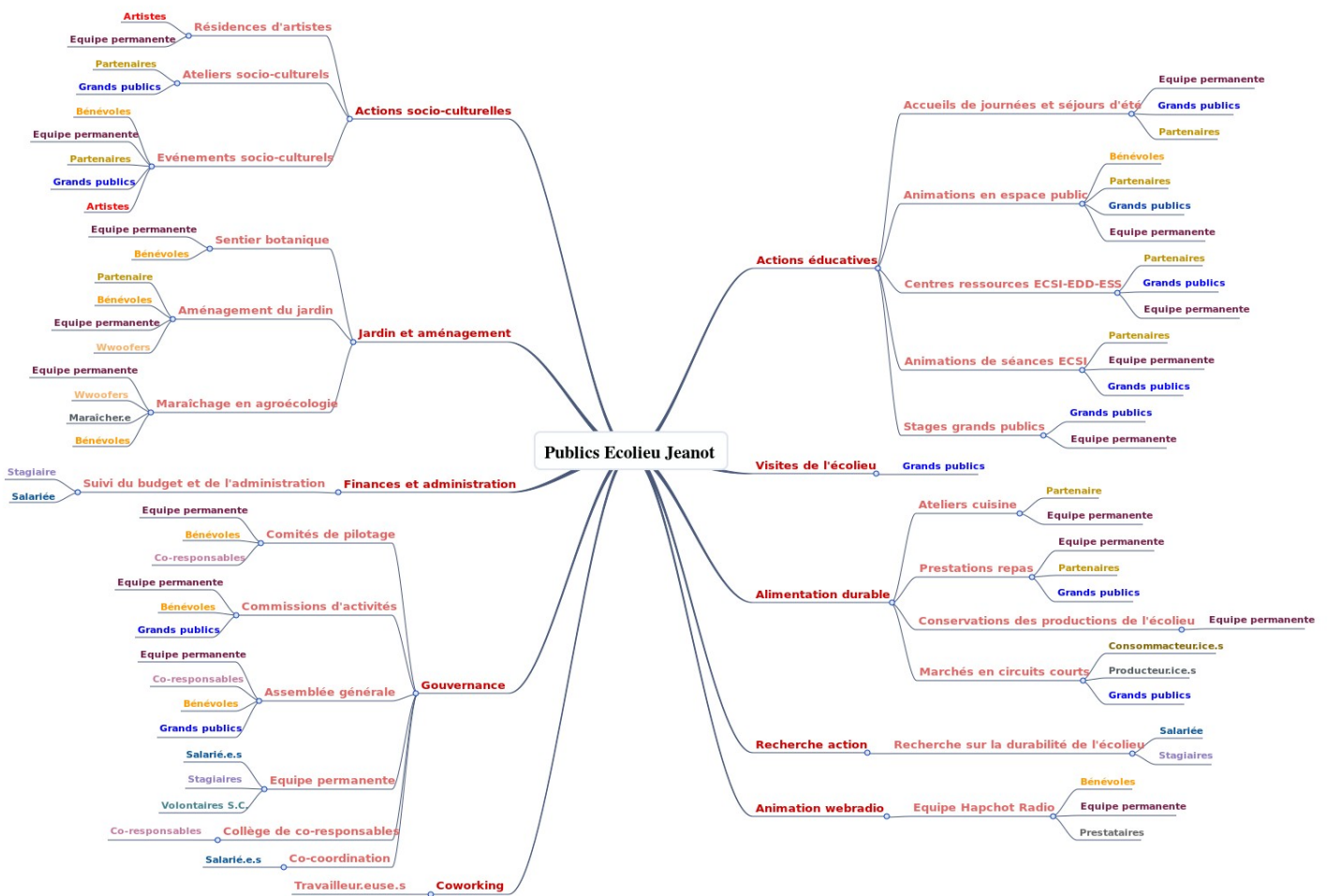
Nous allons tenter une description des différents publics qui sont susceptibles de fréquenter l'écolieu. Dans un premier temps, nous pouvons différencier le public interne, le public externe, et le public local.

*Le public interne* représente toutes les personnes qui participent au fonctionnement de l'association de manière quotidienne ou ponctuelle : les co-responsables, les co-coordonateurs, les salariés, les volontaires en services civiques (SCV), les stagiaires.

- L'équipe permanente ou les permanents : « sont toutes les personnes recevant un salaire ou une indemnité en contrepartie de leur travail » (Goudot A., 2018). L'équipe permanente représente cinq salariés, trois prestataires d'un web radio, les stagiaires et les volontaires en services civiques. On distingue différents statuts de permanents : Les volontaires en services civiques sont des jeunes âgés entre 16 et 25 ans qui s'engagent dans l'association entre 6 et 12 mois pour réaliser une mission « au service de l'intérêt général »
- Les stagiaires réalisent un stage pour une courte, moyenne ou longue période selon le cursus de l'étudiant
- Les postes salariés d'appui : ce sont tous les contrats non pérennisés par l'association, dépendant de financement ponctuels ou de contrats spécifiques. Ces postes sont réservés à des personnes en montée en compétences, grâce à un dispositif d'encadrement et de formation spécifique mis en place par l'association.
- Les salariés qui ont un poste pérennisé, co-coordonateurs : ce sont tous les postes en CDI de l'organisation partageant la responsabilité de la coordination de la structure.

Deuxièmement, *le public externe* désigne l'ensemble des personnes qui participent et/ou qui s'impliquent dans les activités proposées. Ce public regroupe le grand public, les woofeurs, les artistes, les bénévoles, les consommateurs.

- Le grand public représente les bénéficiaires de l'écolieu, c'est-à-dire : les personnes qui viennent visiter l'écolieu, pour les ateliers hebdomadaires, pour les événements ponctuels, etc.
- Les consommacteurs sont les personnes qui viennent pour le marché en circuits courts à l'écolieu Jeanot.
- Les artistes sont les personnes qui viennent réaliser une résidence d'artiste au sein du lieu. Les woofeurs sont les personnes qui s'investissent dans le jardin avec l'équipe du jardin pour une durée minimum de deux semaines. Le wwoofing est basé sur le principe suivant : en échange d'un hébergement et d'être nourri, le woofeur travaille quelques heures par jour dans une ferme, un lieu, etc. Les bénévoles : « ce sont toutes les personnes qui interviennent sans rémunération au sein des activités de la structure » (Goudot A., 2018). Ils peuvent s'investirent à différents niveaux :
  1. aux commissions d'activités, par exemple à la commission « ruches », à la commission « alimentation durable », etc.
  2. à la préparation et à la mise en œuvre des événements festifs.
  3. à l'entretien du sentier botanique.
  4. à l'animation de la webradio.
  5. au marché en circuit court. Le marché en circuit court fonctionne grâce au bénévolat des « consommacteurs », il s'agit d'un groupe d'individus qui se répartissent les tâches pour assurer le marché tout au long de l'année. Par exemple, le groupe s'organise pour la vente de produits lorsqu'un producteur ne peut se rendre sur place.
  6. aux différentes instances de décisions : comité de pilotage, commissions d'activités et à l'assemblée générale. Sur la carte mentale des publics, on retrouve les différentes instances ouvertes aux bénévoles.



En troisième lieu, le *public local* désigne les personnes habitant de Rion-des-Landes et des alentours qui à priori ne fréquentent pas ou très peu l'écolieu Jeanot.

Le tableau ci-dessous récapitule le "type" des acteurs présents à Jeanot. Comme nous pouvons le voir, il y a des différences de statuts (salariés, bénévoles coresponsables, bénévoles, stagiaires, bénéficiaires, ...), d'ancienneté dans la structure (de la création du lieu il y a 7 ans à quelques mois), d'investissement (de plus d'investissement du tout à un investissement quotidien).

| Statut                        | Nombre de personnes entretenues | Nombre total de personnes à Jeanot |
|-------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Salarié.e Responsable de pôle | 2                               | 6                                  |
| Stagiaire long et SCV         | (1+1)                           | 7 (4 + 3)                          |
| Bénévole                      | 3                               | 17                                 |
| Bénéficiaire                  | 3                               | Des dizaines                       |
| Total                         | 10                              | Beaucoup !                         |

Le tableau ci-dessous présente les personnes que nous avons interrogées.

| Prénom           | Statut                                  | Missions                                       | Bénévo<br>lat                               | Ancienn<br>eté  | Ville<br>d'origine                                | Age    | Autre<br>fonction à<br>Jeanot<br>avant<br>l'étude | Arrivée à<br>Jeanot                        | Venue<br>Landes<br>pour<br>Jeanot | Veut<br>rester |
|------------------|---|--|---|---|---|--------|---|--|-----------------------------------|----------------|
| Morgane Alarcon  | Resp. pôle CDI                          | Actions éducatives                             | Commis<br>sion et<br>coup de<br>main        | 2 ans et<br>demi                                      | Loire<br>Atlantique<br>- installée<br>à Villenave | 30 ans | Non   | Recrutement<br>classique                   | Oui                               | Oui            |
| Chloé Martin     | Animatrice<br>CDD                       | Alimentat<br>ion                               | Commis<br>sion et<br>coup de<br>main        | 10 mois   | Montpellie<br>r - installée<br>à Castets          | 28 ans | Non   | Recrutement<br>classique                   | Oui                               | Non            |
| Amalia           | Stagiaire<br>master<br>socio 2<br>mois  | Étude<br>terrain<br>gouvernan<br>ce            | non   | 2 mois et<br>passage<br>en SCV 6<br>mois<br>(juin)    | Bordeaux,<br>Toulouse<br>et installée<br>à Jeanot | 25 ans | Non   | Candidature<br>spontanée                   | Oui                               | Non            |
| Thomas           | Stagiaire<br>BTS                        | Sociocu  | non   | 3 mois  | Rion – des<br>- Landes                            | 20 ans | Stagiaire   | Candidature<br>spontanée –<br>réseau local | Non                               | Oui            |
| Natalie Guérin   | Bénévole<br>permanent<br>e              | transversa<br>le                               | Commis<br>sion et<br>coup de<br>main        | 6 ans et<br>demi                                      | Orléans et<br>installée à<br>Laluque              | 55 ans | Bénévole (1<br>an), cores (3<br>ans)              | Réseau<br>partenaire                       | Non                               | Oui            |
| Sebastian Castro | Cores<br>(développe<br>ur web)          | Responsa<br>ble RH                             | Commis<br>sion et<br>coup de<br>main        | 7 ans (3<br>ans et 1<br>mois en<br>coresponsa<br>ble) | Tartas,<br>installé à<br>Labrit (40)              | 29 ans | Bénévole (4<br>ans)                               | Réseau<br>familial et<br>amical            | Non                               | Oui            |
| Laura Bats       | Bénévole                                | Actions<br>educ                                | Commis<br>sion et<br>coup de<br>main        | 6 ans (3<br>ans en<br>CDI)                            | Mugron  | 29 ans | 6 mois en<br>SCV – 2 ans<br>bénévole              | Recrutement<br>classique                   | oui                               | Non            |
| Florent Brouste  | Ancien<br>bénévole -<br>charpentier     | fondateur                                      | Non   | 8 ans   | Rion-des-<br>Landes<br>installé à<br>Villenave    | 33 ans | Bénévole de<br>2005 à<br>2013                     | Fondateur                                  | Non                               | Oui            |
| Fleur Touzelet   | Bénéficiair<br>e - femme<br>au foyer    | Marché de<br>Jeanot,<br>fête,<br>ateliers      | Non<br>mais<br>interven<br>ante<br>bénévole | 2 ans   | Espagne,<br>installée à<br>Rion-des-<br>Landes    |        | Non   | Villageoise                                | Non                               | Oui            |
| Nathalie Gauzère | Bénéficiair<br>e -<br>fonctionna<br>ire | Marché de<br>Jeanot,<br>chorale,<br>yoga, fête | Non   | 7 ans   | Rion-des-<br>Landes,<br>installée à<br>Rion       |        | Bénévole de<br>2005 à 2011                        | Maman d'un<br>fondateur                    | Non                               | Oui            |

C'est à partir de cette grille que nous avons pu sélectionner ces 11 personnes qui seront les personnes entretenues lors des entretiens.

## **B. La grille des besoins comme support méthodologique**

### **1. Construction collective de la grille des besoins**

Deux temps collectifs ont permis l'appropriation de la grille des besoins et capacités à l'ensemble du groupe. Nous avons tout d'abord expliqué le principe et proposé de redéfinir les termes et de préremplir collectivement le tableau.

Les neuf besoins existentiels ont été transformés en phrase :

- Subsistance : "pour être en bonne santé physique et mentale"
- Protection : «pour me sentir sécurisé.e (physique, professionnelle, émotionnelle, mentale, ...)»
- Affection : «pour me sentir apprécié.e, aimé.e»
- Compréhension : «pour comprendre le monde qui m'entoure, me comprendre moi-même et les autres»
- Participation : «pour participer à la vie du lieu, au monde qui m'entoure»
- Loisirs : "temps libre - «pour me divertir, m'amuser, me détendre»
- Création : «pour créer, expérimenter des choses nouvelles, différentes»
- Identité : «pour sentir que j'existe m'épanouir dans ce que je suis»
- Spiritualité : «pour développer une spiritualité, une philosophie de vie »

Nous avons cherché à préremplir collectivement la grille en énonçant un ensemble de thèmes (satisfacteurs).

| <b>Besoins</b>  | <b>«A Jeanot, comment je suis ou je ne suis pas? (savoir être)»</b>  | <b>«A Jeanot, qu'est-ce que j'ai ou je n'ai pas ?»</b>   | <b>«A Jeanot, qu'est-ce que je fais ou ne fais pas ? (savoir faire)»</b>  | <b>«A Jeanot, quel espace matériel ou immatériel existe ou n'existe pas ?»</b>   |
|---|--|--|---|--|
| <u>Subsistance</u><br>«pour survivre»   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- en bonne santé physique et mentale</li> <li>- dans le partage mutuel</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- de nourriture saine</li> <li>- un air de qualité</li> <li>- de chauffage, lumière, pas de souris</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- tous se préoccuper de la nourriture</li> <li>- avoir des moments pour me reposer</li> <li>- boire moins de café, ...</li> <li>- pouvoir être libre de mes mouvements</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir avec un environnement où je peux échanger avec les autres</li> <li>- bénéficier d'un cadre de vie agréable et d'un environnement non pollué</li> </ul>                                |
| <u>Protection</u><br><u>/Sécurité</u><br>«pour se sentir en sécurité (physique, professionnelle, mentale, ...)» | <ul style="list-style-type: none"> <li>- en sécurité</li> <li>- à l'aise dans mon environnement de travail</li> <li>- reconnu dans mon travail (confiance du groupe)</li> <li>- capable de m'adapter au groupe</li> <li>- solidaire, bienveillant</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à l'ensemble de mes droits du travail</li> <li>- d'un collectif juste</li> <li>- pas de off, accès égal aux informations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître nos droit</li> <li>- être protégé de la pollution</li> <li>- bien anticiper et tenir nos engagements de rdv</li> <li>- être transparents dans les décisions prises</li> <li>- parler de nos difficultés sans avoir peur d'être jugé</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- le collectif pour être à l'aise dans notre activité</li> <li>- mobiliser l'équipe facilement pour m'aider dans mes difficultés</li> <li>- puisse participer à toutes les instances</li> </ul> |
| <u>Affection</u><br>«pour se sentir apprécié, aimé»   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- confiant.e dans mes capacités professionnelles</li> <li>- bienveillant.e avec les autres</li> <li>- accepter comme je suis</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'encouragements et de reconnaissance</li> <li>- de relations d'amitié</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- exprimer mes émotions</li> <li>-</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- en mobilisant les coresponsables ou la co-coordination</li> <li>- faire des points régulation régulièrement</li> </ul>  |
| <u>Compréhension</u><br>«pour comprendre/ avoir de l'empathie pour les autres et le monde qui m'entoure»        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectif, rationnel, cohérent, critique, curieux</li> <li>- militant</li> <li>- capable de me faire comprendre</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- de formation politique et de CNV</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- expérimenter librement</li> <li>- avoir le temps de me former ou d'échanger</li> <li>- avoir accès à de l'information</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- en participant à des formations internes ou externes</li> <li>- poser toutes les questions que je souhaite</li> </ul>   |

| Besoins  | «A Jeanot, comment je suis ou je ne suis pas? (savoir être)»  | «A Jeanot, qu'est-ce que j'ai ou je n'ai pas ?»  | «A Jeanot, qu'est-ce que je fais ou ne fais pas ? (savoir faire)»   | «A Jeanot, quel espace matériel ou immatériel existe ou n'existe pas ?»   |
|--|---|--|---|---|
| <u>Participation</u><br>«pour participer à la vie du lieu, au monde qui m'entoure» | <ul style="list-style-type: none"> <li>- responsable dans mes engagements</li> <li>- ouvert, accueillant, proactif,</li> <li>- reconnu, intégré</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à internet</li> <li>- de temps</li> <li>- des affinités</li> <li>- des convictions</li> <li>- des responsabilités</li> <li>- l'esprit d'équipe</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- m'exprimer librement</li> <li>- partager, coopérer</li> <li>- m'amuser, rire</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- des espaces d'échanges, de détente</li> <li>- gouvernance horizontale</li> </ul>   |
| <u>Loisirs/temps libre</u><br>«pour me divertir»                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- détendu, imaginatif</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- du temps</li> <li>- jeux, fête</li> <li>- amis</li> <li>- équipements sportifs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- partager des centres d'intérêt</li> <li>- nous reposer, nous détendre, s'amuser</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser le jardin pour se reposer, se divertir</li> <li>- avoir une salle sieste</li> <li>- avoir un espace bibliothèque</li> </ul> |
| <u>Création</u><br>«pour créer des choses nouvelles, différentes»                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- créatif, inventif, détendu</li> <li>- habile, bricoleur.se</li> <li>- curieux</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- du matériel de création</li> <li>- des compétences, des passions, des idées</li> <li>- de la reconnaissance</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir des temps collectifs de création (animations, créations, ...)</li> <li>- dessiner, photographier, ...</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- un espace de création (salle)</li> <li>- un espace de création et d'inspiration (le jardin)</li> </ul>                               |
| <u>Identité</u><br>«pour que j'existe en tant que personne»                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- moi-même (personnalité, estime de moi)</li> <li>- respectueux et respecté.e</li> <li>- être à l'écoute et écouter</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- papier d'identité</li> <li>- reconnaissance</li> <li>- valeurs</li> <li>- des habitudes, coutumes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'épanouir</li> <li>- s'exprimer</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- des temps sur nos valeurs</li> <li>- appartenance au groupe</li> </ul>   |
| <u>Spiritualité</u><br>« pour développer une spiritualité »                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'aise</li> <li>- paix intérieure</li> <li>- être accepté.e</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- une foi, religion, éthique personnelle, valeurs</li> <li>- un cadre de pratique</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- pratiquer ma philosophie (méditer, ...)</li> <li>- expérimenter</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- un espace d'expression</li> </ul>  |

## 2. Grille des besoins sous forme de questionnaire

Le questionnaire que nous avons distribué aux entretenus reprenait le tableau des besoins (cf. Annexe 8 ). Il était demandé de répondre aux questions en se positionnant sur une échelle de 1 à 7, 1 correspondant à "pas du tout satisfait" et 7 "totalement satisfait". Toutefois, par souci de clarté, chacun des besoins a été décliné en plusieurs questions et cela selon les quatre besoins axiologiques. De plus, on demandait aux personnes de remplir ce tableau selon leurs capacités "Avant Jeanot" et "A Jeanot" dans la perspective d'appréhender les conséquences de l'arrivée à Jeanot dans le développement de nouvelles capacités.

Ce tableau nous a permis :

- d'évaluer une moyenne de la satisfaction des besoins par personne, par statut, par besoin existentielle et axiologique
- d'avoir une vision nuancée du remplissage de chacun de ces besoins

## 3. Méthode d'analyse de la grille des besoins

Après que chaque personne entretenue ait rempli la grille, nous nous sommes retrouvés avec 10 entretenus, 9 besoins traduits en plusieurs questions qui se déclinaient sur 4 dimensions avec des "notes" allant de 1 à 7, le tout "avant votre arrivée à Jeanot" et "après votre arrivée à Jeanot".

|             |                                       | A JEANOT                   |                                       |                                    |  |   |                             |   |   |   |  |                                     |
|-------------|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|--|---|-----------------------------|---|---|---|--|-------------------------------------|
|             |                                       | Entretenu 1 (Amalia – SCV) | Entretenu 2 (Chloé – CDD depuis 1 an) | Entretenu 3 (Fleur – bénéficiaire) | Entretenu 4 (Flo – bénéficiaire, membre fondateur) | Entretenu 5 (Laura – bénévole, ex salariée) | Entretenu 6 (Morgane – CDI) | Entretenu 7 (Nat – bénévole permanente) | Entretenu 8 (Nathalie gauzère – bénéficiaire, membre fondateur) | Entretenu 9 (Sébastien – coresponsable, membre fondateur) | Entretenu 10 (Thomas – stagiaire rionnais) | Entretenu 11 (Anne – coresponsable) |
| SUBSISTANCE | En bonne santé physique?              | 6                          | 3                                     |                                    |  | 5 (comme salariée : 3)                      | 5                           | 5                                       |   |   | 7  | 6                                   |
|             | En bonne santé émotionnelle, mentale? | 6                          | 4                                     | 6                                  | 7  | 5   | 6                           | 5                                       | 6   | 5   | 7  | 6                                   |
|             | Attentif aux besoins des autres?      | 4                          | 4                                     |                                    |  | 5   | 6                           |   | 5   | 5   |  | 5                                   |
|             | Solidaire?                            | NR                         | 5                                     |                                    |  | 5   | 6                           |   | 6   | 5   |  | 6                                   |
|             | Reposée ?                             | 3                          | 4                                     |                                    |  | 5   | 4                           |   | 4   | 6   |  | 6                                   |

Cette matrice extrêmement lourde a été utilisée pour alimenter l'analyse des entretiens en rentrant dans le détail des représentations.

Une version simplifiée a été faite pour avoir une représentation graphique qui permettait un premier niveau d'analyse. Nous avons fait :

- une moyenne par besoin et par répondant en supprimant les quatre dimensions de réalisation de ces besoins

|               | SCV et stagiaire |        | Salariée |         |       | Bénéficiaire |     |       | Bénévole / coresponsable |           |  |
|---------------|------------------|--------|----------|---------|-------|--------------|-----|-------|--------------------------|-----------|--|
|               | Amalia           | Thomas | Chloé    | Morgane | Fleur | Nath Gauzère | Flo | Laura | Nat Guérin               | Sébastien |  |
| SUBSISTANCE   | 6                | 7      | 4        | 6       | 6     | 5            | 6   | 5     | 5                        | 6         |  |
| PROTECTION    | 5                | 6      | 5        | 6       | 7     | 6            | 7   | 5     | 6                        | 6         |  |
| AFFECTION     | 5                | 6      | 5        | 6       | 7     | 6            | 6   | 5     | 4                        | 4         |  |
| COMPREHENSION | 5                | 5      | 5        | 6       | 7     | 5            | 7   | 5     | 6                        | 5         |  |
| PARTICIPATION | 6                | 6      | 5        | 6       | 7     | 5            | 7   | 6     | 6                        | 6         |  |
| LOISIRS       | 6                | 7      | 4        | 4       | 7     | 6            | 7   | 4     | 5                        | 4         |  |
| CREATION      | 5                | 5      | 4        | 5       | 6     | 5            | 5   | 4     | 4                        | 4         |  |
| IDENTITE      | 5                | 5      | 5        | 6       | 4     | 3            | 3   | 5     | 4                        | 5         |  |
| SPIRITUALITE  | 1                | 1      | 2        | 1       | 2     | 2            | 3   | 2     | 1                        | 2         |  |

- une moyenne par besoin et par catégorie d'acteurs

|               | SCV | Salariée | Bénéficiaire | Bénévole / coresponsable |
|---------------|-----|----------|--------------|--------------------------|
| SUBSISTANCE   | 6,5 | 5        | 6            | 5                        |
| PROTECTION    | 5,5 | 5,5      | 6,5          | 6                        |
| AFFECTION     | 5,5 | 5,5      | 6,5          | 4,5                      |
| COMPREHENSION | 5   | 5,5      | 6,5          | 5,5                      |
| PARTICIPATION | 6   | 5,5      | 6,5          | 6                        |
| LOISIRS       | 6,5 | 4        | 6,5          | 4                        |
| CREATION      | 5   | 4,5      | 5,5          | 4                        |
| IDENTITE      | 5   | 5,5      | 3,5          | 4,5                      |
| SPIRITUALITE  | 1   | 1        | 2            | 2                        |

#### 4. De grosses limites d'opérationnalisation

Dès l'étape d'appropriation de la grille par le collectif des limites sont apparues. Les termes utilisés peuvent paraître opaques et les quatre besoins existentiels mal compris. De plus, la plupart des satisfacteurs peuvent remplir plusieurs besoins (ex. La gouvernance horizontale répond de manière évidente au besoin de création, d'expérimentation mais aussi de participation et de protection parce que ce système sécurise les permanents. De plus des enjeux affectifs s'y déroulent).

Le remplissage du questionnaire était très long et laborieux. Il m'avait semblé toutefois nécessaire d'explicitier chacun des besoins par plusieurs questions pour faire ressortir les différentes facettes des dits besoins et par souci de compréhension des entretenus.

Enfin, la pratique de notation sur une échelle de 1 à 7 qui m'avait été indiquée ne m'a pas non plus paru évidente. Je me retrouvais avec 72 "notes" par personne (en comptant avant Jeanot et à Jeanot) soit 720 notations pour 10 personnes selon quatre statuts différents. Il est ressorti une énorme complexité d'analyse qui demandait, pour appréhender les grandes tendances, de faire des moyennes par statut et par besoin. Les radars proposés proviennent de ces moyennes qui comportent les biais inhérents aux simplifications des chiffres obtenus.

Cela est directement venu interroger le recours au questionnaire au sein d'une enquête ethnographique. De Sardan J. (1995) affirme que l'essence même de l'enquête de terrain est de mener une enquête « au plus près des situations naturelles des sujets dans une situation d'interaction prolongée entre le chercheur et les populations locales afin de produire des connaissances in situ,

contextualisées, transversales, visant à rendre compte du point de vue de l'acteur, des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones » (De Sardan J., 1995) tandis que le propre de la recherche par questionnaires est « de prélever des informations codables sur la base d'échantillons raisonnés et dotés de critère de représentativité statistique, dans une situation artificielle d'interrogatoire dont les réponses sont consignées par l'intermédiaires d'enquêteurs salariés » (ibid., 1995).

Malgré le doute qui règne autour du questionnaire dans une enquête de terrain, son utilisation peut être complémentaire. Elle peut permettre de comprendre davantage le terrain étudié. Plus le chercheur est « familier » avec son terrain d'enquête, plus il pourra spécialiser ses questions et améliorer sa compréhension du terrain et sa connaissance des personnes enquêtées.

Il a donc été décidé de s'appuyer sur ces chiffres pour avoir une idée des grandes tendances mais de surtout s'appuyer sur les entretiens semi-directifs qui font émerger de grands thèmes transversaux aux différents besoins.

## **C. Les entretiens semi-directif**

### **1. L'entretien semi-directif pour approfondir et nuancer les résultats de la grille**

Il nous a semblé que la méthode la plus appropriée pour accéder aux représentations de certains acteurs était d'avoir recours à l'entretien. En effet, la notion de "bien-être" étant tout à fait subjectivement, il convient de l'appréhender à travers les mots des gens qui le vivent. Dès lors, l'entretien permettait de travailler sur les pratiques et les raisonnements des individus et de comprendre le point de vue propre d'une personne au sein d'un contexte, d'une dynamique ou d'une problématique singulière.

En basant principalement notre étude sur l'entretien, nous accordons une place importante au langage qui devient le véhicule par excellence de l'information que nous récoltons. L'entretien n'est pas pour nous un transfert neutre d'information. Il s'agit de «faire advenir ce qui n'a pas encore été dit, à faire surgir de l'inédit » (Laplantine, 2005, p.27) sans pour autant le tenir comme vérité absolue. Les informations ressortant de l'entretien sont ainsi mises en écho avec la relation propre que nous avons avec l'entretenu, avec son poste et son parcours de vie. En effet, avoir un terrain en grande partie fondé sur la parole c'est accepter qu'il n'y ait pas de données ethnographiques transparentes mais seulement une interaction entre le chercheur et l'Autre, d'autant plus marquée que j'ai été et suis un membre à part entière de l'association.

Dans ce souci d'obtenir le maximum de points de vue spontanés sur des thématiques précises, nous avons opté pour des entretiens semi-directifs avec construction d'un guide d'entretien dans le but de permettre à la personne de développer sa pensée mais sur des sujets que nous aurions prédéterminés. La grille d'entretien nous a permis de systématiser certaines données, notamment la place de chacun des entretenus dans l'association, leur vision de l'écolieu et du bien-être, leur définition de l'écologie, leur éventuelle politisation ...

L'entretien individuel a plusieurs objectifs :

- voir si les capacités des personnes interrogées sont modifiées après leur passage à Jeanot
- préciser quels besoins sont remplis ou pas
- observer s'il y a une différence entre les besoins censés être remplis par Jeanot selon le collectif et

la réalité

En amont de l'entretien, le tableau de la grille des besoins à remplir était envoyé aux entretenus.

## **2. Explication de la grille d'entretien** (cf. Annexe 9)

L'entretien en tant que tel se déroule en trois parties. Après avoir présenté l'objet de notre travail et les objectifs de l'entretien, nous proposons des questions factuelles (prénom, âge, date d'arrivée, de départ, ...) ce qui permet de rentrer en douceur dans l'échange, de mettre en confiance la personne interrogée. Une question sur la définition du bien-être est introduite, amenant l'entretenu dans le coeur du sujet tout en ayant une idée de la manière dont il se positionne par rapport au sujet d'étude.

Dans un deuxième temps, nous leur demandons s'ils ont l'impression d'avoir changé, évolué depuis qu'ils sont à Jeanot. Cette question, volontairement large, nous permet d'avoir une représentation globale sur le ressenti de la personne entretenue, de noter une "impression" qui sera confirmée ou infirmée par le remplissage du tableau ensuite.

Dans un troisième temps et pour clore la partie "discussion" de l'entretien, nous leur demandons comment ils se projettent aujourd'hui, quelles sont leurs aspirations pour le futur. Nous aurons ainsi une image de l'avant-pendant-après Jeanot dans l'évolution de ses capacités.

La quatrième partie de l'entretien consiste à approfondir la grille capacités-besoins qu'ils auront remplis en amont de l'entretien en leur demandant d'argumenter leur choix d'évaluation de chaque satisfacteur proposé par le collectif. Cela nous permet de nous assurer que l'entretenu a bien compris chaque besoin et satisfacteur de la grille et, le cas échéant, qu'il peut être reformulé.

## **D. Les autres sources**

### **1. Observation participante**

La question de l'observation sur ce terrain d'étude est délicate. En effet, si sur la plupart des recherches en immersion, le chercheur fait de "l'observation participante", ma place sur celui de l'écolieu Jeanot est particulière. Je suis en effet membre de cette association depuis plus de 7 ans et y ai occupé plusieurs statuts : bénévole, service civique, salariée, co-responsable.

Je suis donc "plongée" dans cette association. Pour garder une "scientificité" de l'étude, j'ai suivi la méthode des sciences humaines sociales qui est d'explicitier sa méthodologie, son statut sur le terrain et les limites que l'on observe. J'ai donc construit ma méthode en m'aidant de supports comme la grille des besoins ou les entretiens. J'ai volontairement laissé de côté l'observation participante, ne pouvant pas mener de front en permanence la casquette "membre de l'association" et "chercheuse", estimant que les éventuelles observations que j'aurais pu faire aller être fortement biaisées.

### **2. Les entretiens et questionnaires déjà menés**

Octavie Toubanc, l'ancienne chargée de mission, Samuel Lemoine, stagiaire sur le volet sociale en 2017 avaient, tous deux, menés des entretiens. J'ai pu les consulter et cela a rajouté de la matière à

la réflexion.

D'autre part, plusieurs questionnaires avaient déjà été distribués à l'occasion de différents évènements. Ainsi, en décembre 2017, l'association avait proposé, en guise de repas de Noël, une soirée spéciale avec les "anciens de Jeanot". Etaient conviées toutes les personnes qui avaient côtoyé ce lieu et ce projet. A cette occasion un questionnaire avait été proposé aux invités concernant notamment leurs motivations à s'impliquer dans ce projet et ce qu'ils en pensaient.

Un questionnaire "Bilan de votre passage à Jeanot" (cf. Annexe 10) est systématiquement donné aux structures étant venues sur le lieu comme bilan de leur séjour. Nous cherchons à savoir leur point de vue sur le lieu, la manière dont ils y sont arrivés et ce qu'ils en retenaient. Enfin, dans le cadre de son stage de master, Antoinette Sponsar a réalisé environ 70 entretiens, principalement auprès de rionnais. Les données qu'elle en a tiré seront largement présentées et discutées dans la deuxième partie de ce mémoire.

### **3. Les documents officiels de l'association**

J'ai pu accéder à l'ensemble des documents de l'association. Les rapports d'activité notamment sont de bons supports pour observer les éventuelles adéquations ou décalages entre le discours officiel de l'association et les représentations des acteurs la composant. On compare ainsi deux discours, l'un formel et l'autre informel.

Cela nous permettra notamment de pouvoir pointer d'éventuels besoins que l'association pense remplir mais qu'elle ne semble pas remplir auprès de son public ou, inversement, identifier des besoins qui sont remplis à son insu.

### **4. La lettre du facteur**

L'écolieu Jeanot étant un espace d'animation basé sur les principes de l'éducation populaire, nous avons développé de nombreux supports d'animations. Une d'entre elle s'appelle "la lettre du facteur". Elle consiste à rédiger plusieurs lettres autour d'un thème déterminé (ex. : la démocratie, le féminisme, ...) et à interpeller les personnes recevant ces lettres en les incitant à nous répondre. Les lettres que nous rédigeons, répliquées en une trentaine d'exemplaires, sont anonymes et sont distribuées lors de la "tourné du facteur" au cours d'un évènement de l'association (ici, durant la fête de l'été). La "levée du courrier" récupère les réponses des personnes. Nous avons ainsi une quarantaine de lettres autour de l'écolieu Jeanot, des fonctions qu'il remplit, de la manière dont ces personnes ont été amenées à venir (et à rester !), etc ... (cf. Annexe 11)

## **E. Méthodologie pour les publics extérieurs (Antoinette Sponsar)**

### **1. Séjour prolongé dans la communauté étudiée**

Entre avril et mai 2019, Antoinette est venue vivre deux mois à l'écolieu Jeanot, deux mois pendant lesquels elle s'est intégrée dans l'association, a participé aux activités quotidiennes (réunions d'équipe, accueil des publics, animation d'enfants, maraîchage, chantier collectif, etc ), a pu rencontrer les différents publics du lieu, observer et analyser le fonctionnement, les valeurs et les logiques d'action propres à l'association.

Vivre et travailler à l'écolieu lui ont permis de s'immerger pleinement au sein de l'association.

Grâce à sa présence sur place les weekends, les jours fériés et en soirées, ella a pu rencontrer d'autres publics (consom'acteurs, visiteurs, ....)

## **2. Méthodes mises en application**

Antoinette a utilisé l'observation participante et les questionnaires pour répondre à sa question de recherche qui était de comprendre pourquoi les gens venaient à l'écolieu Jeanot (quels besoins étaient remplis).

Elle a ainsi mis par écrit des réflexions et des passages de conversations qu'elle a pu avoir avec des membres de l'écolieu. Elle a en parallèle élaboré un questionnaire afin de recueillir des points de vue variés issus de publics diversifiés dans un temps limité. Les données récoltées peuvent à la fois apporter des éléments qui caractérisent les publics de Jeanot et des témoignages qui expriment le vécu des publics. Deux questionnaires ont été établis : un premier pour les publics de l'écolieu et un second pour les habitants de Rion-des-Landes, appelés "locaux" dans l'étude.

Dans la première partie, les questions s'intéressaient au profil des répondants (origine géographique, âge et sexe) ainsi qu'à la manière dont les personnes percevaient l'écolieu Jeanot, leur habitude de fréquentation ou leurs réticence, les besoins que ce lieu venait ou non remplir, leurs engagements liés à la transition écologique et sociale à la satisfaction de leurs besoins par ce lieu et à leurs attentes

Sur la base de l'échantillon sélectionné : 49 personnes pour l'écolieu et 33 personnes à Rion des Landes, elle a pu faire ressortir des caractéristiques propres aux publics de Jeanot et au public local. Dans une deuxième partie, une présentation succincte du projet est faite de manière à ce que les répondants puissent entourer les activités susceptibles de les intéresser et à sélectionner les raisons pour lesquelles ils se rendraient à l'écolieu parmi neuf propositions correspondantes aux neuf besoins fondamentaux élaborés par Max Neef.

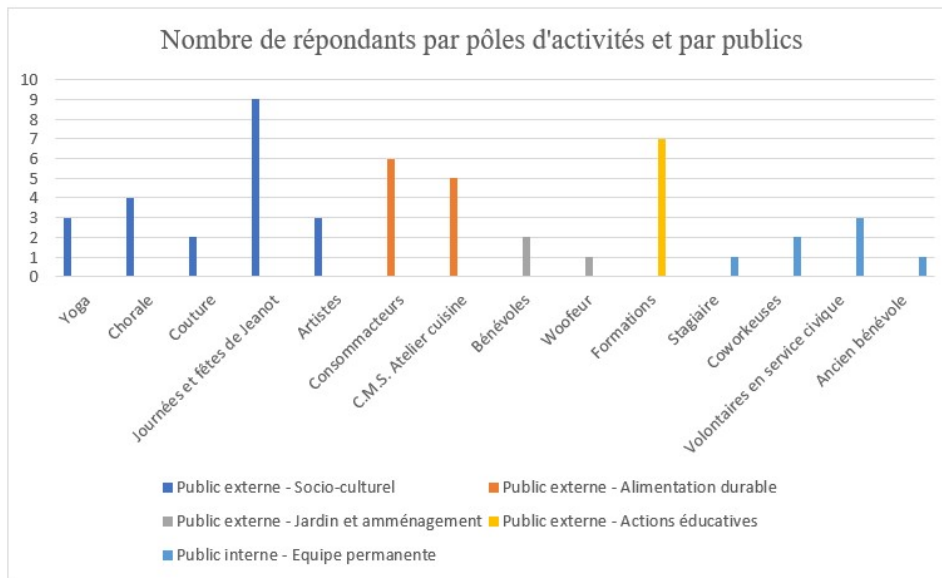
Pour administrer le premier questionnaire, elle a rencontré les publics de manière aléatoire durant les activités suivantes : journées et soirées de Jeanot, marchés hebdomadaires, atelier de cuisine, de couture, cours de yoga et de chorale, formations et entretien du sentier botanique. J'ai aussi rencontré des publics en dehors d'activités planifiées : des personnes de passage, des visiteurs, etc.

Par ailleurs, pour interroger le public local, Antoinette est allée enquêter dans divers lieux de la commune de Rion : à l'entrée du cinéma, à la sortie de l'école primaire, dans les rues commerçantes, lors d'un événement d'accueil des nouveaux habitants organisé par la commune. Elle a par ailleurs diffusé son questionnaire sur internet à l'ensemble des associations de Rion et auprès de mes diverses connaissances à l'écolieu Jeanot qui l'ont transmis à leurs connaissances habitant Rion. Au final, 33 personnes ont répondu au questionnaire.

En plus de l'observation participante et des questionnaires, Antoinette a pu s'appuyer sur les dix entretiens semi-directifs que j'avais menés.

## **3. Les personnes questionnées**

Antoinette a pu rencontrer 33 personnes de Rion des Landes, 34 personnes bénéficiaires et 7 personnes faisant partie de l'équipe des permanents.



Sur 49 répondants de l'écolieu, 14 personnes expriment être impliquées dans minimum deux activités différentes. Il a été choisi de faire apparaître l'activité durant laquelle a été rencontrée la personne sur le tableau. Sur l'ensemble des personnes rencontrées, plus de deux tiers sont des femmes et la moitié du public est sur une tranche d'âge 25-40 ans.

## V. Constitution de l'analyse

L'analyse en sciences humaines et sociales peut déstabiliser nombre d'esprits rationnels et cartésiens. En effet, comment rendre compte de la "vérité" sans passer par des chiffres et des éléments vérifiables et reproductibles ? Tout simplement, en ne cherchant pas à atteindre cette supposé Vérité. L'analyse ne relève pas « d'une science expérimentale en quête de loi mais d'une science interprétative en quête de sens » (Geertz, 1973) et ça ne lui enlève en rien sa validité. L'enquête ethnographique a « tendance à concevoir le cadre interprétatif comme une construction progressive plutôt que comme la mise à l'épreuve d'un ensemble d'hypothèses définies à l'avance » (Van Zanten, 2013).

Que ce soit Antoinette ou moi, nous avons assemblé petit à petit des morceaux d'informations qui nous ont permis de construire un cadre interprétatif et de poser certaines hypothèses. Les échanges avec l'équipe permanente, les rencontres avec des acteurs locaux, les réunions au sein de l'association, les difficultés auxquelles nous avons pu être confrontées, les partages avec les publics, les temps collectifs autour de la recherche action sont tous des éléments qui nous ont permis de saisir de plus en plus la complexité de l'écolieu Jeanot.

De plus, la scientificité d'une étude réside dans la possibilité de la discuter ou la réfuter. Pour que cela soit possible, le chercheur doit expliciter sa méthode. Nous avons donc présenté de manière détaillée notre terrain d'étude : le contexte géographique, l'histoire et les missions de l'association. Cela a permis de délimiter le terrain et de comprendre ses spécificités. Parallèlement, des recherches bibliographiques ont été menées sur les principales notions théoriques qui semblaient prévaloir sur

notre terrain.

A partir de ce cadre général d'information, nous avons, pour chacun des volets, proposé un cadre méthodologique clair. Concernant le volet social, il s'agit de la grille des besoins qui nous permet de comparer des représentations à partir d'indicateurs définis.

Nous avons donc élaboré une analyse en zoom avant. Nous sommes parties de la grille des besoins remplie de 1 à 7 et en avons dégagé des grandes tendances selon la catégorie de la personne (salarié.e, SCV, bénéficiaires, ...), et selon le besoin. Les tendances dégagées ont ensuite été comparées aux données fournies par les entretiens longs. Cela a permis d'explicitier les chiffres donnés en les argumentant. Ce travail d'analyse des entretiens permet d'approfondir et de nuancer les données qui ont émergé dans le tableau.

Cet ensemble de données sur les publics internes à Jeanot a été complété par tout le travail d'Antoinette Sponsar sur les publics extérieurs à l'écolieu et par les différents supports auxquels nous avons eu accès. La compilation de ces données et la lecture croisée des sources nous ont permis d'avoir une vision d'ensemble de la portée des actions et de l'identité de l'écolieu sur les personnes qui y viennent et d'établir un état des lieux sur les besoins remplis par l'écolieu, ceux qui ne le sont pas et ceux qui le sont sans que l'association s'en soit fait une mission.

Enfin, l'analyse réflexive sur la posture du chercheur permet de replacer ce travail dans un contexte explicité et d'assurer la scientificité de l'étude.

# Résultats

## Elements d'introduction

### I. Les représentations autour de l'écolieu Jeanot

#### A. Pourquoi suis-je arrivé.e à Jeanot ?

Que ce soit des personnes venues dans le cadre du wwoofing, des personnes qui ont postulé sur un poste salarié, qui ont fait des demandes de SCV ou de stages ou qui sont venues en bénéficiaire, habitant sur un territoire proche, toutes ont eu l'envie de venir découvrir Jeanot. Quelles images avaient-elles de l'écolieu en venant à sa rencontre ?



## 1. "Un jardin extraordinaire"(bénévole)

Le cadre du lieu, perçu comme "naturel", "paisible", "à la campagne", attire des personnes venant de la ville et aspirant à un mode de vie plus simple. Par ailleurs, l'écolieu Jeanot est identifié pour beaucoup comme un espace de production maraîchère en permaculture. Beaucoup de wwoofeurs ou visiteurs viennent trouver à se former, à acquérir des nouveaux savoirs-faire dans l'idée, parfois, de créer un espace similaire, soit de vie soit professionnel.

## 2. Un collectif de jeunes

L'équipe de l'écolieu Jeanot se situe dans la tranche d'âge 25-35 ans. "C'est un lieu jeune et cool" qui attire par sa dynamique collective : "au début j'halluciniais sur la construction et l'histoire du lieu où c'est des jeunes qui ont tout fait de A à Z"(SCV). "Moi j'avais une image d'un lieu monté par des copains, communauté tout ça, donc ça me faisait aussi très peur... Quand j'ai vu passer l'offre, j'ai beaucoup hésité à postuler (salariée).

Certaines personnes, au contraire, viennent surtout pour cette dimension collective : "Moi je suis venu pour tout le côté convivial, de manger ensemble, de cuisinier à tour de rôle et le cadre de travail" (SCV).

L'amalgame collectif et espace de vie peut poser un certain nombre de problèmes : "Certains wwoofeurs espèrent trouver un collectif de vie et qui ne comprennent pas que les gens qui travaillent ici, ils vont pas rester après leur journée de boulot boire des coups et qu'ils sont là pour bosser" (ancienne salariée).

### **3. Un espace professionnel alternatif**

Certains salariés sont arrivés à l'écolieu via une annonce de recrutement diffusée sur internet. Jeanot est donc avant tout une structure professionnelle qui a une certaine attractivité de par les fiches de poste original et pluridisciplinaire qu'elle propose : "Je ne savais pas ce que c'était un écolieu. Je suis vraiment venue pour l'offre d'emploi. J'avais une formation dans l'agro alimentaire mais je ne voulais pas aller dans le côté industriel et je voulais faire de la cuisine alors que je n'avais pas de formation en cuisine. J'ai postulé en me disant "c'est le métier de mes rêves" et je ne pensais pas trop être prise"(salariée).

D'autres salarié.e.s ont entendu parler de Jeanot par les différents réseaux dont il fait partie, réseau associatif ou réseau interpersonnel. C'est le cas de L. Qui venait de terminer sa licence en coordination de projets socio culturels et qui a postulé sur une offre de service civique volontaire. "C'est mon cousin qui m'en a parlé, il travaillait dans une structure partenaire et il m'a dit : "Je pense que ça peut intéresser sur les activités et plus aussi sur les valeurs. Tout ce qui est porté là bas, ça collerait bien pour toi" (ancienne salariée).

La multiactivité est très attractive chez les salarié.e.s : "le côté maraichage jusqu'à l'assiette, c'est vraiment ça qui moi m'a plu. C'est rare que soit regroupé dans une même structure un ensemble d'activités et de valeurs. Dans les autres assos que je connais soit ils sensibilisaient à l'alimentation soit ils sensibilisaient au maraichage mais jamais dans une continuité" (salariée).

### **4. Une quête de sens**

Il est intéressant d'observer que plusieurs personnes sont arrivées à Jeanot sans trop savoir à quoi s'attendre parce qu'on leur avait dit "Jeanot, c'est un peu ton éthique", "c'est tes valeurs, ça te conviendra", "vas y, ça va te plaire". L'écolieu est alors perçu comme un lieu alternatif au modèle dominant où peuvent se retrouver des personnes "différentes". On ne sait pas exactement ce qui s'y fait mais on sait que "c'est pas pareil !" (stagiaire). Des jeunes en échec scolaire, des jeunes adultes en reconversion professionnelle, des personnes venant de terminer leurs études arrivent à l'écolieu dans un moment de vie où ils souhaitent se trouver, "adopter un mode de vie plus simple, plus proche de la nature, etc"(bénévole). "Dans les univers où j'ai évolué, ce n'était pas du tout l'ambiance générale quoi, c'était le milieu ingénieur tout ça et donc forcément j'étais à la recherche de point d'entrée, des petites bulles d'espace dans lesquelles je me sentirai bien. Donc avant de rencontrer Jeanot j'avais fait du woofing, ça c'était les premières fois où j'ai pu vivre plus dans les valeurs, dans les actions menées. Donc quand je suis revenu dans les Landes, quand je venais ici, je trouvais ça génial, je me sentais bien dans l'ambiance générale même si je ne connaissais pas toutes les activités d'éducation et tout ça qui étaient derrière et donc voilà naturellement, je me dis je vais venir voir ce que ça donne et donner un coup de main si possible » (bénévole).

### **5. Des thématiques de prédilection**

Les projections sur les thèmes développés par l'association sont nombreuses. Pour beaucoup, Jeanot est avant tout un espace de sensibilisation à l'environnement où l'on transmet des manières "de moins gaspiller" (professeur des écoles venue avec sa classe). Pour d'autres, on y parle surtout " des

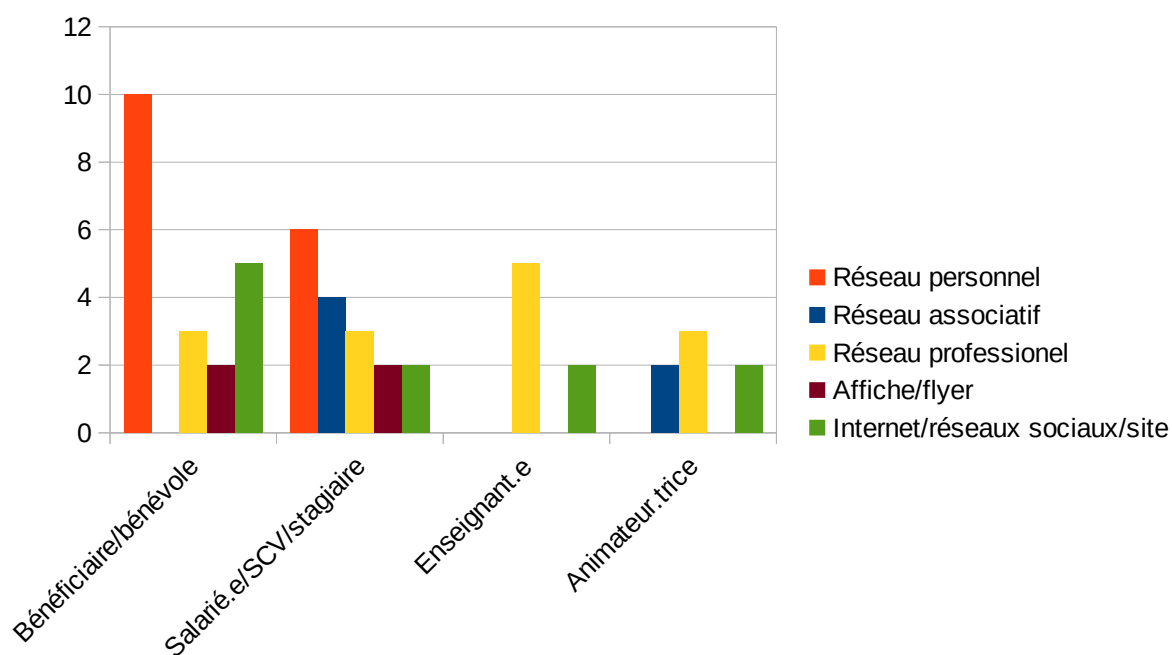
questions de discriminations et d'ouverture" (SCV).

## 6. Des fêtes

"Pour moi, Jeanot au début, c'était des fêtes et du maraîchage"(bénévole). En effet, l'aspect festif est la porte d'entrée pour beaucoup de bénéficiaires et futurs bénévoles. A ces occasions, le site s'ouvre au grand public et propose des animations et des concerts tout au long de la journée".

## B. Comment on arrive à Jeanot ?

Les réponses que nous avons recensées pour cette question proviennent des dix entretiens semi-directifs réalisés, de neuf lettres du facteur distribuées lors de la fête de l'automne 2018, de 18 questionnaires distribués lors d'une soirée des bénévoles et de 10 questionnaires bilan donnés aux structures qui viennent passer un à plusieurs jours sur le lieu.



On s'aperçoit que le réseau interpersonnel est à l'origine de la venue des personnes qui sont devenues bénévoles ou bénéficiaires. Ce sont des ami.e.s qui ont fait un stage ou un SCV dans l'association, ce sont les enfants qui s'y sont investis, ce sont des amis d'amis d'amis qui sont venus une fois etc ... Le réseau personnel joue aussi dans la venue des permanents (salarié.e.s, SCV ou stagiaires) ainsi que le milieu associatif de l'éducation populaire dans lesquels les futur.e.s salarié.e.s étaient déjà inséré.e.s.

Le bouche à oreille fonctionne aussi très bien dans les réseaux professionnels chez les enseignants et les animateurs. La plupart des séjours sont venus car ils ont pu en parler avec leurs collègues.

## C. Maintenant que j'y suis, Jeanot c'est ...

- "des Jeunes à l'Esprit Avenant Novateur Ouvert et Tranquille qui nourrissent l'espoir de changer notre monde" (bénéficiaire) -

### 1. Un jardin oui, paradis pour certains, déception pour d'autres

Depuis les prémices, l'écolieu affirme s'inspirer des courants de l'agroécologie et de la permaculture, toutefois, comme nous l'avons vu dans la partie technico-économique, les pratiques qui sont développées ici empruntent plutôt qu'elles ne suivent à la lettre des prescriptions. Les déceptions sont donc parfois grandes pour les passagers (wwoofeurs, visiteurs, ...) qui viennent y trouver un espace vitrine de la permaculture : "j'ai en tête une personne qui était venue à Jeanot pour recréer le même lieu et il disait souvent « moi dans mon écolieu, ce ne sera pas... », il critiquait beaucoup ce qu'on mettait en place, que ce soit pour n'importe quoi, pour les douches qui ne sont pas faites de la bonne façon, lui il mettrait des panneaux solaires parce que c'est plus écolo, alors que nous on a pas de panneaux solaires». A l'inverse, pour la plupart des bénéficiaires, le jardin est une dimension essentielle de l'écolieu sur laquelle nous reviendrons plus longuement dans la suite du rapport

### 2. Un lieu d'expérimentation

Que ce soit les bénéficiaires, les bénévoles, les salariées ou les SCV/stagiaires, tous affirment que Jeanot, c'est de l'expérimentation à tous les niveaux.

L'écolieu Jeanot "c'est un ovni, en 15 ans d'associatif, je n'avais jamais vu ça" (bénévole), "*c'est un gros laboratoire d'expérimentations variées dans tous les domaines*" (salariée), "*tant que ça respecte un peu les valeurs du lieu, tu peux créer ce que tu as en tête*" (bénéficiaire), "*c'est ouvert à la création, à pleins de choses, il n'y a pas trop de barrières à tout ça*"(salariée), "*il y a pleins de projets, des choses qui se font*"(bénéficiaire).

On expérimente avec deux objectifs sous jacents :

- se questionner individuellement sur le monde dans lequel on vit et répondre à ces questionnements
- "*démontrer que d'autres manières de faire sont possibles*", "*faire évoluer la société*"

Ainsi, les propositions imprévues et les initiatives personnelles sont vues d'un bon oeil : "nous sommes venus rendre visite à une amie, on a proposé de faire un atelier pour la fête des enfants et ça a été accepté, c'est génial !" (visiteur et bénévole de quelques jours).

"Voilà ce qu'est devenu Jeanot, un lieu où les petites graines se retrouvent et essayent ensemble !" (bénéficiaire)

### 3. Un espace collectif, ouvert et non jugeant

La dimension collective est elle aussi partagée par toutes les personnes questionnées. *"Jeanot, je dirai que c'est un lieu et un collectif"*(salariée), *"c'est un lieu de partage et d'accueil"* (bénéficiaire). Les personnes viennent telles qu'elles sont, *"elles se greffent à l'existant mais peuvent aussi apporter leurs propres expériences"*. La notion de bienveillance transparaît dans les témoignages : *[c'est un lieu] où tout le monde peut être accepté, c'est ouvert à plein de gens"* (salariée), *"ici on essaie d'améliorer les rapports sociaux, on fait en sorte d'avoir un environnement social assez positif et tourné vers l'extérieur"* (SCV), *"c'est un endroit où il n'y a pas de jugement, c'est l'échange et la bienveillance des gens en général qui te réconcilie avec l'humanité"*(bénéficiaire).

Il semble donc que l'écolieu est vécu comme l'addition et la synthèse d'individus. Un fonctionnement précis pose le cadre mais la liberté est totale à l'intérieur du cadre. Les personnes qui arrivent doivent comprendre ce cadre pour ensuite pouvoir s'y épanouir et proposer des projets"

### 4. Une association d'éducation populaire

Même si le terme n'est pas directement amené dans un premier temps, l'ensemble des personnes rencontrées identifient l'écolieu comme *"un espace de sensibilisation, de formation et d'échanges sur des sujets de société"* (salariée). *"Tu viens apprendre des choses en rencontrant des gens ou en faisant les ateliers ou les formations organisés"* (bénéficiaire)

Ce qui est recherché, c'est *"l'amélioration globale de la société et du monde"* (bénévole), *"faire évoluer la société"*(bénéficiaire). Les principaux thèmes énoncés sont *"la sensibilisation aux enjeux écologiques et sur des aspects de solidarité, d'inégalité, etc"*. *"On essaie de donner à réfléchir sur des alternatives, sur des manières de faire et de penser différemment"* (salariée) mais sans juger : *"on discute mais on ne force pas les autres quoi"* (stagiaire).

### 5. "Une bulle où on est heureux"

Jeanot, *"ça fourmille pas mal d'activités [...] c'est une bulle et quand je pars sur week-end, je m'adapte à l'extérieur et après je reviens. Pour l'instant, l'extérieur, ça existe pas trop"* (SCV), il y a *"une certaine harmonie entre les gens"*(SCV), *"Moi ce qui me plaît à Jeanot, c'est genre le lieu dans son entier tu vois?"*(stagiaire). Le sentiment de joie revient chez la plupart des bénéficiaires qui viennent lors des fêtes : *"Ici, on rit, on joue [...] merci pour votre joie de vivre et votre accueil"*(bénéficiaire), *"ici, c'est vachement fun !"*(bénéficiaire).

On peut d'ores et déjà entrevoir qu'au-delà des différents besoins remplis ou non, il y a un intérêt pour la totalité du lieu, du collectif et des valeurs qu'il porte : *"c'est Jeanot quoi !"*(bénéficiaire)

## II. Lecture de la satisfaction des besoins selon les statuts

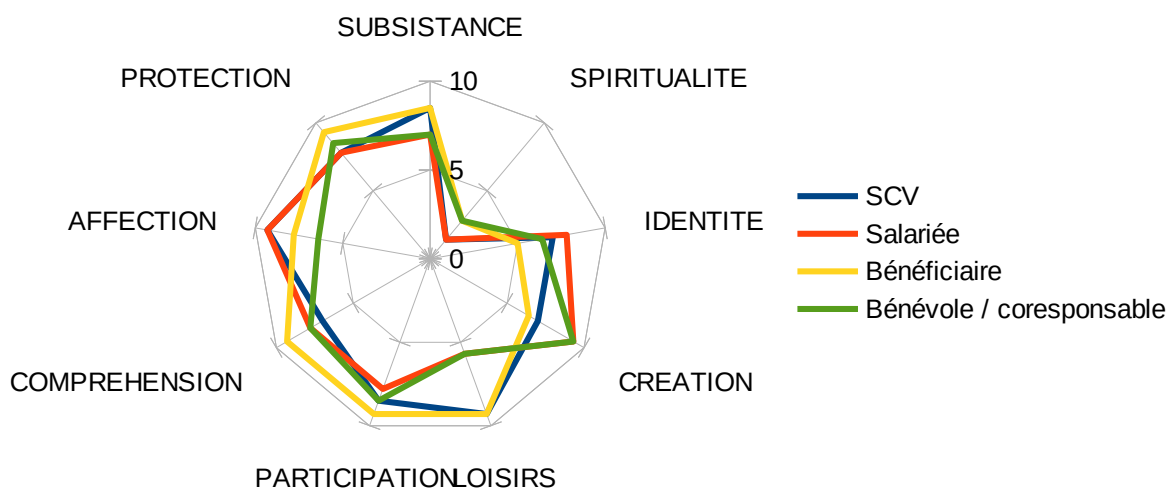
Une première entrée en matière peut se faire par la lecture des besoins satisfaits ou non selon les statuts des personnes interrogées. Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'obtention de ces résultats a été permis grâce à :

- un tableau des besoins détaillés (plusieurs questions par besoin décliné sur les quatre

facettes Etre, Avoir, Faire et Interagir)

- un tableau partiellement simplifié (une seule donnée par besoin et par facette)
- un tableau simplifié (une seule donnée par besoin)

## 1. Radar des besoins remplis par statuts

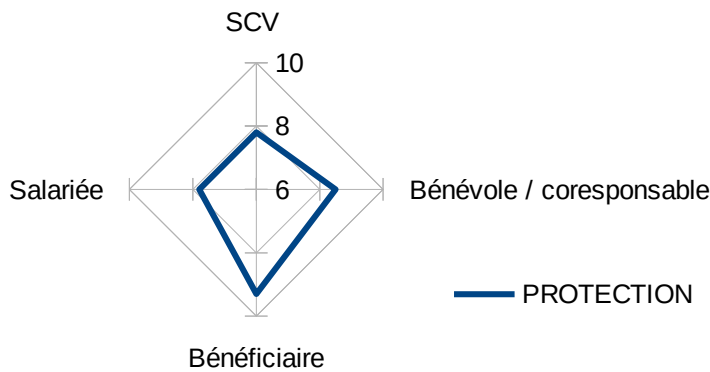


Sur ce premier graphique, plusieurs éléments intéressants ressortent :

- le besoin de spiritualité n'est rempli chez personne et d'autant moins chez les personnes y travaillant. Nous nous rendrons compte dans l'analyse que cela provient de la volonté consciente de ne pas donner à ce lieu de dimension spirituelle
- le besoin de loisirs (événements socioculturels, temps off) est celui qui génère le plus de différence entre salarié.e.s/bénévoles et bénéficiaires/SCV. La première raison de cette différence est le temps disponible.
- Les bénéficiaires remplissent aussi davantage leur besoin de participation (sentiment d'être accueilli), de compréhension (espace d'éducation populaire), de protection (espace bienveillant) et de subsistance (marché des producteurs) que les autres catégories d'acteurs
- Les salariés semblent remplir de manière importante leur besoin de création (le projet en lui-même), d'identité (construction identitaire) et d'affection (création de lien d'amitié). Les autres besoins que sont la participation, la compréhension, la protection, la subsistance sont moins fortement remplis mais restent sur un taux de satisfaction élevé.
- on remarquera aussi que les coresponsables/bénévoles suivent de près les salarié.e.s mis à part pour l'affection. Ils remplissent avant tout leur besoin de création et de participation (en participant au projet, notamment la gouvernance collective)

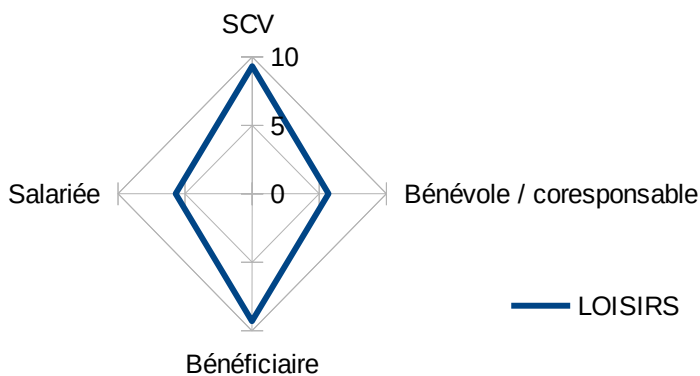
## 2. Radars par besoin et par statuts

Afin de faire ressortir des éléments supplémentaires, nous avons réalisé un radar par besoin. L'ensemble de ces radars se trouvent en pièce jointe (cf. Annexe n°12).



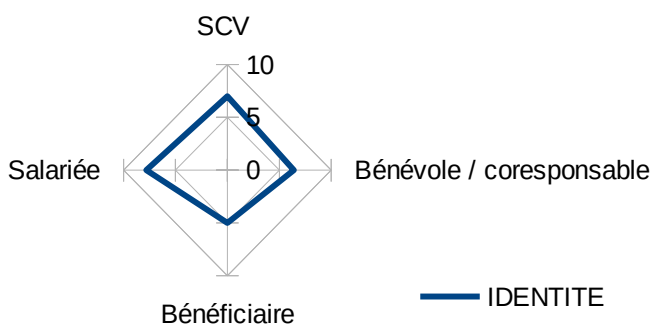
Le besoin de protection semble principalement rempli pour les bénévoles et les bénéficiaires. Pour ces derniers, l'écolieu est un espace sécurisant où les parents peuvent laisser leurs enfants déambuler sans inquiétude, où la bienveillance et le respect régissent les

relations. Pour ceux qui travaillent à Jeanot, bien que ces dimensions existent, la surcharge de travail, le stress et le turn-over jouent énormément sur la satisfaction de ce besoin.



Cela se confirme partiellement en regardant le radar correspondant au besoin de loisirs/temps libre. Tandis que ceux qui ne portent pas de responsabilités (bénéficiaires et SCV/stagiaires) ont la possibilité de profiter du lieu et de ces activités. Pour les bénéficiaires, ce temps libre est principalement vécu lors des événements de l'écolieu (fêtes, concert, marché, ...) et pour

les SCV, pendant tous les temps de vie à l'écolieu, en fin de journée ou le soir. Les salarié.e.s et bénévoles/coresponsables ont, à l'inverse, la mission de porter les activités de l'association. L'écolieu est avant tout pour eux un lieu de travail. La dimension de loisirs arrivent en dernier dans les objectifs qu'ils donnent à Jeanot.



Le besoin rempli pour les salarié.e.s est celui de l'identité. Une expérience sur le long terme à l'écolieu Jeanot a un impact important dans la construction de ces individus. La notion d'"école" sur laquelle nous reviendrons traduit bien le fait que l'écolieu participe à la montée en savoir-être et savoir-faire, influe profondément la manière de voir les choses et d'être au monde. Cet impact est

moins important chez ceux qui ne côtoient l'écolieu que de manière ponctuelle.

### **3. Des besoins satisfaits pour tous et de grandes différences**

Plusieurs éléments ressortent de cette première approche :

- L'ensemble des publics satisfont leur besoin de compréhension et de subsistance
- Personne ne satisfait son besoin de spiritualité, si tant est que cela soit vécu comme un besoin à remplir par les entretenu.e.s
- De grandes différences apparaissent concernant les besoins de protection et de loisirs. Tandis que les bénéficiaires et les SCV semblent les satisfaire, les salarié.e.s ne les remplissent pas. Ces deux besoins semblent fortement liés puisqu'ils nous renseignent sur la possibilité pour les travailleurs de l'écolieu d'avoir du temps libre et de se sentir détendus dans leur travail
- Les bénévoles remplissent leur besoin de compréhension, de participation et de création notamment par leur participation au fonctionnement de l'association qui est horizontal et participatif
- La dimension affective semble très importante pour les bénévoles et pour les salarié.e.s. Nous verrons si cela est permis pour les mêmes raisons.

## **L'écolieu Jeanot, un espace d'expérimentation individuelle et collective**

L'écolieu Jeanot, « c'est un ovni avec ce fonctionnement complètement différent de toutes les structures que j'ai pu rencontrer avant » (bénévole). A l'écolieu, « tout est possible pour tous » (bénéficiaire).

La dimension expérimentale et l'effusion créative du lieu revient de manière unanime chez les personnes interrogées que ce soit à travers des activités de bricolage, l'existence d'une salle de création et de spectacles ou la mise en oeuvre d'un fonctionnement collectif et horizontal, toutes les dimensions de l'association relèvent de la recherche, du tâtonnement, de la création et de l'expérimentation. Ainsi, l'ensemble des dimensions de l'écolieu cherchent de nouvelles manières d'être au monde et sont dans une expérimentation perpétuelle.

Nous vous proposons donc un voyage dans toutes les dimensions de l'association, dans ses forces, ses nuances et ses paradoxes car la création a ses obstacles et l'expérimentation, son insécurité.

# I. La création dans tous ses états

## A. Des activités et un lieu en lien avec la création

### 1. Des activités créatives

Le pôle socioculturel est celui que l'on peut identifier rapidement comme étant vecteur de création. L'ensemble de la programmation artistique et culturelle a la vocation de faire entrer les bénéficiaires de Jeanot dans des univers différents : styles de musique éclectiques, danse, théâtre, marionnette d'ombre, conte, causeries (conférence participative), ...

Un espace bien défini, la Cueillante, a d'ailleurs comme principale fonction de pouvoir accueillir des artistes en résidence et des ateliers hebdomadaires. Les artistes interrogés retiennent du lieu son cadre « idéal pour créer, beau, calme », l'accueil de l'équipe, « simple et engagée et les qualités techniques de la salle qui « a une acoustique exceptionnelle et offre un environnement parfait pour faire de la musique ».

La dimension créative se retrouve, comme nous le verrons par la suite, dans l'ensemble des activités de l'écolieu : « tout ce qu'on expérimente dans le champ de l'éducation même s'il y a déjà peut-être beaucoup qui a été fait ailleurs, on expérimente nous aussi, après sur le maraîchage, on expérimente d'autres techniques parce qu'on n'est pas nombreux à faire ça dans les Landes par exemple. Après sur plein d'autres choses : la radio ça peut être un moyen d'expérimenter d'autres formes de médias, une autre forme de dialogue avec les gens, et puis bien sûr, la gouvernance horizontale, ça va un peu dans tout quoi » (bénévole).

### 2. Des individus dans la création

Au niveau du public interne, la confiance mutuelle entre les membres de l'équipe, permet à chacun d'expérimenter et de mettre en place de nouvelles activités. Les nouveaux arrivants sont souvent surpris des tâches qu'on leur confie : « Je suis arrivée en stage et maintenant je suis SCV. Mes missions, c'est beaucoup la programmation, des trucs que j'avais jamais faits! » (SCV), « moi, l'animation, je n'avais jamais abordé ce domaine là réellement. Il y a plein de choses que j'ai découvertes à Jeanot » (bénévole). L'association spécifie d'ailleurs sur la plaquette de présentation que si une activité manque, « viens la créer avec nous ». Les salarié.e.s découvrent eux-aussi un poste « où on peut donner un peu sa couleur », « moi je peux me tester beaucoup en cuisine, l'écolieu, c'est vraiment un tremplin quoi ».

Toutefois, comme nous l'avons vu à travers l'analyse par les statuts, la création en termes plastiques ou de bricolage est principalement pratiquée par les wwoofeurs, les SCV ou les stagiaires comme le signale une salariée : « moi je suis tout le temps dans le bureau et des fois quand je descends à 17h et que je vois que l'après-midi, ils [« ceux qui n'ont pas trop de responsabilités »] ont fait des attrapes rêves ou des trucs qui sont trop chouettes et que j'aurais voulu faire, ça m'embête, mais moi ça n'entre pas dans mon cadre de travail ».

### 3. Un projet associatif ouvert à l'expérimentation

La dimension créative et expérimentale de l'écolieu Jeanot arrive dès la formulation du projet associatif : «Jardin Educatif, Agroécologique, Nourricier, Ouvert à tous, pour la construction d'un

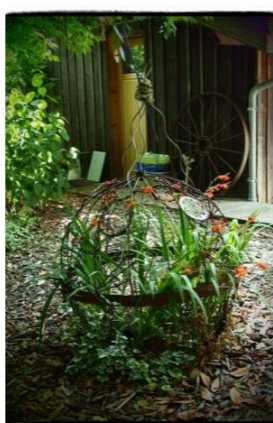
monde équitable, solidaire et durable ». La plaquette de présentation de l'association explique que l'écolieu « a été pensé comme un outil d'expérimentation et de transformation sociale ». L'objectif est de « défendre un mode de vie un peu différent, d'essayer des choses et d'accepter de se tromper, pas faire juste ce qu'on te dit qu'il faudrait faire. Pour moi, c'est important d'essayer de créer de nouvelles choses » (salarié.e).

« Dès le départ, même C KOI CA avant Jeanot, c'était vraiment une asso où n'importe qui pouvait arriver et dire moi je vais faire une commission, je ne sais pas moi, marche, sport et vélo pour aller repérer les coins où il y a déchets loin dans la forêt. Il fallait quand même que ce soit en relation avec les objectifs. Mais voilà, c'était vraiment ouvert à tout » (bénéficiaire fondateur).

La place donnée aux initiatives semble s'être conservée. Une bénéficiaire explique qu'au marché des producteurs elle a discuté avec deux autres personnes qui faisaient du tricot. Elles ont alors proposé à l'association d'ouvrir un atelier tricot et couture, les ateliers « Fil te plaît » : « plutôt de faire ça chacune de notre côté, on s'est dit que ça serait plus sympa d'être ensemble et de le faire partager à d'autres [...] on a pensé à Jeanot parce que c'est un lieu de transmission, on peut partager nos savoirs. S'il y avait un endroit où on pouvait le faire, c'était bien là » (bénéficiaire).

Jeanot vient répondre au besoin de création des individus, des personnes souvent à la recherche « d'autres choses » : « Jeanot a correspondu avec des aspirations que je n'arrivais pas à satisfaire ailleurs, des aspirations de curiosité, d'expérimentation, de partage, je dirais » (bénévole).

#### 4. L'écolieu comme support à la création

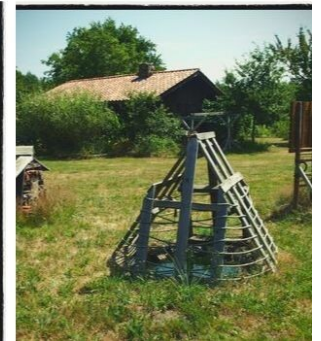


Que ce soit destiné à un usage "fonctionnel" comme le bâti, le mobilier, l'aménagement du site ou à un usage purement "esthétique", tout ce qui est fait à Jeanot est pensé de manière créative. Le site inspire ainsi les artisans qui vont venir faire les enduits d'un mur ou le carrelage de la cuisine professionnelle, "on a envie de participer à la vie de ce lieu et on y laisse comme un clin d'oeil" (artisan). Les personnes qui vont participer à l'aménagement du site au quotidien (salarié.e.s, SCV, stagiaires, wwoofeurs) recherchent elles-aussi, par souci d'économie et

en souhaitant correspondre à l'esprit du lieu, à utiliser des matériaux de récupération et des éléments naturels (bois, terre, pierres, ...). Les créations produites par les bénévoles (notamment lors des ateliers de tricot) sont mis en valeurs lors des fêtes saisonnières.

"Une harmonie se dégage de cet endroit. Depuis le début où on a commencé l'aménagement à aujourd'hui, tous les gens qui sont venus et qui ont fait quelque chose, ils l'ont fait dans l'esprit du lieu. C'est toujours des choses qui passent bien" (bénévole fondateur).

Le lieu peut alors être vu comme une mosaïque de créations individuelles et collectives qui "nous accompagnent, nous qui sommes là, qui incarnent l'énergie, la créativité, l'implication de dizaines de personnes depuis 8 ans" (salarié.e).



## B. La gouvernance horizontale

Nous ne reviendrons pas dans cette partie sur le fonctionnement de la gouvernance à l'écolieu Jeanot. Nous souhaitons plutôt regarder la manière dont est vécue cette organisation chez les différentes personnes interrogées et en quoi elle répond à la volonté de l'association et de son collectif se d'affranchir des règles classiques de prise de décision pour aller vers de l'expérimentation et de la création.

### 1. La gouvernance collective à Jeanot comme modèle de société

La dimension collective de la gouvernance est d'ailleurs le motif d'intérêt pour deux des personnes interrogées qui se sont investies plusieurs années sur la dimension stratégique de l'association en tant que bénévoles : « Moi c'est ce qui me plaît le plus, ce qui me fait rester, c'est la gouvernance collective quoi [...] c'est le principal attrait de Jeanot ».

Co-créaliser et participer à la gouvernance de Jeanot permet à ses bénévoles de se « sentir citoyen », de « créer activement une démocratie, c'est un système qu'on ne connaît pas et qui existe très peu actuellement » (bénévole). La gouvernance est donc perçue comme un défi : « tout ce qu'il y a à côté est super mais faire un jardin, se renseigner sur les inégalités nord-sud, on peut le faire individuellement, ce n'est pas si compliqué mais faire tout ça ensemble dans une cohérence, tout un groupe de gens, toute une ville, tout un pays, faire les choses ensemble, ça c'est beaucoup plus compliqué, les relations humaines, de pouvoir, de prises de décisions, de tout ça, pour moi l'enjeu il est vraiment là, pour faire une société intéressante, c'est ça le principal truc sur lequel il faut qu'on travaille ».

## **2. Les représentations autour du fonctionnement de la gouvernance collective**

La gouvernance collective se propose d'être une alternative aux modes de décision classiques de vote à la majorité ou de démocratie représentative. « Ici, chaque personne qui le souhaite peut faire entendre sa voix et participer activement à la décision » (salarié.e) comme en témoigne ce SCV : « Au premier CP, y'avait une discussion sur qu'est-ce qu'on allait faire des 12 000€ de bénéfice exceptionnel de l'asso et j'ai trouvé ça fou qu'on me demande mon avis ! Alors que ça faisait 3 semaines que j'étais là. Alors mon avis n'est peut être pas le plus légitime mais on me demande quand même ».

Cette gouvernance se retrouve dans les instances suivantes : le point hebdomadaire, les commissions et les comités de pilotage. Salarié.e.s, stagiaires, SCV, bénévoles, coresponsables ont la possibilité d'exprimer leur point de vue et de participer à la décision. L'ouverture de l'association et sa transparence sont mises en avant par les personnes interrogées : « du fait de notre fonctionnement, tu participes quoi qu'il arrive à tout ce que tu veux. Si tu suis assez d'assez près ce qui se passe, tu lis bien les comptes rendus régulièrement, ben, tu peux être au courant de tout ce qu'il va y avoir à discuter dans différentes instances de réunions » (bénévole). En effet, l'association s'est munie d'un arsenal d'outils permettant une accessibilité totale de tous à tout « qui permettent d'être au courant presque au jour le jour de ce qui se passe à Jeanot » : en plus d'un réseau interne où sont stockés l'ensemble des documents de l'association, les comptes-rendus de l'ensemble des réunions (point hebdomadaire, réunions de travail, CP) sont archivés et accessibles sur internet. Un facebook, les newsletters et le site internet permettent un accès complémentaire sur les activités que proposent l'association.

Il est intéressant de questionner les coresponsables ou ex-coresponsables de leur position dans l'association. Il en ressort un grand investissement et le réel sentiment d'être responsable de l'association : « ma fonction de co-res c'est une participation active à la gouvernance de l'association par la société civile quoi, que l'association soit pilotée à la fois par les gens qui font l'opérationnel et par des citoyens quoi, pour moi c'est un truc qui devrait être appliqué par toutes les entreprises, puisque bon les actions de Jeanot elles sont pour la société, comme devrait l'être chaque action, tout organisme, entreprise », « Moi je ne suis plus coresponsable depuis l'an dernier mais ça a rien changé dans mon engagement. Je me sens toujours aussi responsable de ce projet que quand j'étais co-responsable. Pour moi, ça a rien changé. C'est juste que, du coup, je suis plus légalement responsable de la structure. Ce n'est pas mon nom sur les papiers ». Les coresponsables se considèrent responsables de l'association mais aussi partenaires et soutiens des salarié.e.s : « on est là pour les aider, gérer leurs demandes. Ça leur permet d'avoir un contact externe qui peut avoir plus de recul, plus d'objectivité peut-être, moins de déformation, voilà assumer ce rôle un peu activement, de gestion des richesses humaines (RH) ».

## **3. La gouvernance collective, l'école de la démocratie**

Nous venons de le voir, certains bénévoles voient dans la gouvernance la possibilité d'expérimenter « une réelle démocratie ». Elle permet d'exprimer des valeurs d'équité, de solidarité, de responsabilité. Elle recherche l'ouverture et la participation du plus grand nombre, le « partage d'idées » (salarié.e). Mais c'est aussi l'espace de la remise en question individuelle et collective et de la possibilité de se perfectionner dans le fonctionnement mis en place : « cette recherche, ce

questionnement permanent de comment est-ce qu'on fonctionne ? est-ce que c'est en accord avec nos valeurs, avec nos objectifs, etc, ça, pour moi, ça remplit aussi une dimension très importante, ça nous apprend aussi » (ancienne salariée). La gouvernance collective à Jeanot, «c'est quelque chose qui nourrit quand même énormément et qui permet d'acquérir plein de connaissances plein de questionnements » (salarié.e).

#### **4. Une instance qui cadre**

« Mais qui est-ce qui commande du coup ? Qui est-ce qui fixe les règles ? » demandent les interlocuteurs au téléphone quand, après avoir demandé à parler au responsable de la structure, on leur répond « ah non mais ici, il n'y a pas de chef! ».

A l'écolieu, les règles sont posées collectivement et c'est du ressort de la responsabilité de chacun que de les respecter : « Ici, on peut faire ce qu'on a envie, il n'y a pas trop de barrières à tout ça, sauf les barrières qui peuvent être mises dans les temps collectifs » (salarié.e). Ces règles ont plusieurs origines :

- les règles et lois de n'importe quel espace professionnel qui est aussi un lieu public (pouvant notamment recevoir des enfants). Il est ainsi demandé de porter des chaussures, de ne pas fumer en présence des enfants, ... au grand regret de certain.e.s : « J'avais 16 ans et pour fêter la fin de mon stage j'avais amené un pack de bière. Et là, ils [les salarié.e.s] m'ont dit que je n'avais pas le droit de boire de l'alcool sur mon lieu de travail en tant que mineur. J'étais dégoûté » (ancien stagiaire). Ces règles, parfois vécues comme une privation de liberté, sont comprises au fur et à mesure de l'acquisition d'une posture professionnelle : « Au début, je me posais la question sur le fait qu'il faut pas se mettre torse nu ou les normes de sécurité mais, en fait, ensuite, j'ai compris, Jeanot, c'est un lieu de travail et il faut respecter ces règles aussi » (SCV)
- Certaines règles découlent de demandes des salarié.e.s qui, pour le bon fonctionnement de leurs activités, identifient des fonctionnements collectifs à mettre en place : « j'ai demandé à l'équipe de ne plus rentrer dans la cuisine professionnelle avec leurs chaussures. Je leur ai expliqué pourquoi et c'est presque respecté ».

Toutefois, la plupart de ces « règles » ne sont pas vécues comme arbitraires et imposées. La plupart découle d'une discussion collective après avoir dressé le constat d'un dysfonctionnement. Il s'agit plutôt « d'organiser ensemble que d'imposer à chacun » (salarié.e).

#### **5. Lecture de l'espace à travers ses règles**

En traversant les différents espaces du site, on se rend compte que la plupart sont régulés. Les espaces les plus cadrés sont les plus collectifs : cuisine interne, auvent, bureaux. On y trouve alors pancartes regroupant ces règles, des supports spécifiques pour organiser l'usage de certains outils.

D'autres espaces connaissent un flottement dans leur régulation. C'est le cas de ceux qui peuvent avoir différents usages et fonctions selon le moment de la journée ou des individus. Ainsi, le auvent est un endroit clé de la vie du lieu. Il est à l'entrée du site, au pied des escaliers qui montent au bureau. Il doit être traversé pour aller à la cuisine ou dans l'espace des repas. C'est là que se situe le panneau d'organisation collective.

Une longue table peut accueillir non seulement les petits-déjeunés des wwoffeurs le matin, le café de la pause, l'apéro du soir mais aussi les ordinateurs de personnes qui travaillent ou être le lieu de réunion avec des partenaires extérieurs. Cette superposition d'usages a ainsi donné lieu à des réunions sans que des règles arrivent à s'imposer dans le temps.

Enfin, on peut repérer des espaces "délaiés" où les règles d'usage ne sont pas établies. On peut identifier les lisères du site, derrière les serres notamment. Si une action doit être menée sur ces espaces, c'est "le bon sens" de chacun qui prime, ce qui peut aussi donner lieu à des discussions et être à l'origine de formalisation de ces espaces.

## C. L'autogestion

### 1. Définition

Pour assurer le bon déroulé de la vie collective, l'équipe encourage l'application du principe de l'autogestion qui est : « un mode d'organisation sans hiérarchie, où chaque membre actif est libre de prendre part aux décisions et aux actions » (Réseau Ades, n.d.). « De manière générale, c'est le fait qu'il n'y ai pas besoin de chef, de référent, de responsable pour rappeler à tout le monde ce qu'il faut faire, c'est une vigilance collective qui s'applique sur la gestion d'un lieu » (salarié.e).

### 2. L'autogestion à l'écolieu

L'écolieu participe et incite à la prise d'autonomie du public interne via le principe de l'autogestion. Cette dernière est au cœur du fonctionnement global de l'association : chaque membre est amené à se sentir responsable du bon fonctionnement de l'association. Cela se traduit sur le site par un ensemble de supports d'organisation : un panneau qui permet de se positionner comme cuistot d'un jour et sur une pièce à nettoyer. Il permet de noter les absences et de renseigner les éventuels évènements qui peuvent se dérouler pendant la semaine. Dans les bureaux, un ensemble de petits tableaux servent de "pense-bêtes" collectifs qui sont alimentés au fur et à mesure.

Ainsi que chacun peut mettre en place des nouvelles activités, projets, si ceux-ci correspondent aux valeurs et à la cohérence du projet et si la personne assure l'entièreté du déroulé.

Par exemple, si une personne désire installer des ruches à l'écolieu, son projet étant en lien avec les activités et les valeurs de l'association, il pourra venir placer ses ruches, mais il devra garantir qu'il s'en occupera entièrement. Il peut réunir d'autres personnes intéressées par les ruches, créer un groupe « ruche » et une commission « ruche », etc.



L'autogestion est aussi encouragée auprès des stagiaires et volontaires en services civiques. La philosophie d'encadrement de ceux-ci est en effet basée sur le principe de « l'auto-formation » : les personnes peuvent se former par elles-mêmes tout en étant accompagnées par un.e salarié.e référent avec qui elle fait un suivi tous les mois. Les stagiaires et SCV commencent par y définir les objectifs et les tâches à réaliser durant le stage ou la mission, « c'est une autonomie cadrée » (stagiaire). Ensuite, ils sont amenés à gérer leur mission en autonomie et à s'intégrer dans le fonctionnement global du projet. Ils peuvent s'appuyer sur les salariés pour réfléchir ensemble à leur rôle, à la mise en place de leur mission, etc : « Par exemple, je [stagiaire] vais lui envoyer un mail [salarié.e référent.e] et elle va me répondre en me disant : tu contactes lui, tu appelles lui, tu vois ça comme ça et tout ». Alors moi parler au téléphone, j'étais pas trop à l'aise. A la base, je me faisais une feuille avec « tu dis ça, ça, ça » et à la fin j'étais en mode, j'appelai comme ça, à l'arrache, je faisais « bon allez bonjour, je vous contacte pour ce projet là parce que ... et forcément le discours il commence à rentrer » (stagiaire). L'autogestion permet « d'apprendre plus vite, c'est plus formateur » (SCV).

Le stagiaire ou SCV n'est donc pas dans une posture d'exécutant mais co-construit son travail avec le salarié référent : « On décide avec M. ce que je vais faire. Après, peut-être que je lui demande un peu trop mais je suis en mode: « J'ai fait ça, ça, ça est ce que je peux aider à ça ou tu penses à autre chose? » des fois il y a des journées où je vais aider au jardin parce que je sens qu'il n'y a pas masse de trucs à faire [...] et puis si vraiment je sais pas, oui, j'ose lui demander tu vois, du coup je me dis si je l'embête ce n'est pas grave, au moins je saurai » (stagiaire).

## **D. L'autogestion et la gouvernance collective à l'épreuve du réel**

### **1. La question du temps**

La confrontation de l'organisation collective et l'autogestion avec la réalité peut générer des difficultés qui sont, de nouveau et à leur tour, réglées selon les mêmes principes.

Pour certain.e.s, les temps collectifs sont chronophages : « je trouve ça super bien qu'on prenne toutes les décisions ensemble, ça me permet d'apprendre beaucoup, mais du coup des fois, c'est très très long pour prendre une décision [...] et des fois c'est bien d'avoir quelqu'un qui dit « bah voilà on a validé on fait quoi » (salarié.e). La question du temps est récurrente et cela depuis les débuts du projet Jeanot : « A C KOI CA, on était quand même dans des réunions avec 25 personnes, alors pour que tout le monde parle, il fallait quand même une organisation. Au début, les réunions, elles mettaient des heures, on en pouvait plus » (bénévole fondateur). Au fur et à mesure des années, des outils d'organisation ont donc été mis en place : maître du temps, tour de parole, animations des temps de réunion pour rapidement aller vers de la prise de décision et éviter les redites.

### **2. Des règles collectives portées par quelques-uns**

En juillet 2018, à la question, « est-ce que Jeanot est dans une dynamique d'autogestion ? », une des salariées me répond entre la tristesse et la colère : « Pour moi Jeanot n'est pas du tout là-dedans en ce moment. On [L'équipe] l'a peut-être été par courtes périodes mais pour moi faut toujours un rôle de vigilance générale, pour que tout roule en fait et pour rappeler des choses, etc ».

Ce devoir d'accompagnement des nouveaux, qu'ils soient SCV, stagiaires ou jeunes salarié.e.s est considéré « comme faisant partie de mon travail tant que la personne en face, elle y met un peu du

sien. Si je dois commencer à faire la maman, ça me saoule ! »(salarié.e).

Deux raisons sont identifiées dans la non prise en main du principe d'autogestion et de gouvernance collective de certaines personnes :

- le turn-over sur lequel nous reviendrons et qui est la source de beaucoup de maux : « ce qui rend aussi compliqué cette autogestion, c'est le passage constant de gens, désolée pour le soupir en le disant, le fait qu'il y ai toujours des nouvelles personnes qui arrivent, qui faillent accueillir, intégrer, etc. »(salarié.e)
- la méconnaissance de ces nouveaux venus des milieux associatifs ou collectifs. Souvent sur une première expérience professionnelle ou en cours d'études, les SCV, stagiaires ou jeunes salarié.e.s n'ont jamais évolué dans un milieu qui a ces règles et peuvent soit s'y perdre soit mettre du temps avant de sortir des cadres normatifs dans lesquels ils ont évolué jusque-là.

### **3. Entre désir d'autonomie et manque d'organisation**

La flexibilité et la confiance mutuelle permettent à l'équipe interne d'être autonome et libre dans leur travail. Cependant, l'autonomie peut aussi générer un sentiment de dispersion et une difficulté à s'organiser, notamment pour les stagiaires, volontaires ou nouveaux salarié.e.s : « Je peux composer mon emploi du temps comme je l'entends. Alors des fois, c'est un peu problématique parce que je sais pas ce que je dois faire à quel moment, du coup je me retrouve à beaucoup réfléchir sur ce que je dois faire ou alors pleins de trucs en même temps et pas efficace » (stagiaire). Un accompagnement est donc systématiquement proposé, que ce soit pour des SCV et stagiaires comme on l'a vu, mais aussi pour des salarié.e.s : «Je suis en CDD et pour l'instant, il y a M. qui m'accompagne avec qui j'ai un entretien régulier, mais c'est vraiment quand j'en ai besoin, mais c'est juste pour me rassurer de temps en temps parce que des fois il y a beaucoup de choses et je me perds » (salarié.e).

### **E. Processus d'intégration de la personnes et légitimité de la parole**

Quand on arrive à l'écolieu Jeanot, il y a des gens aux statuts différents bien affairés sur leurs activités, il y a des tableaux d'organisation bien difficiles à comprendre quand on n'a pas les clés de lecture et il y a des réunions où on emploie des sigles à quatre lettres, on fait référence à des partenaires inconnus, où la parole va vite et où on sent que c'est pas vraiment le moment pour l'interrompre et poser des questions. Bref, «c'est un peu compliqué pour les gens de passage à Jeanot des fois de trouver une place au milieu parce que ça va tellement vite, il faut être opérationnel vite » (bénévole). La dimension participative sur laquelle nous revenons régulièrement est bien là mais il faut pouvoir y accéder, en partie par ses propres moyens, en allant soi-même à la recherche de l'information, selon les principes mêmes de l'autogestion et de l'éducation populaire.

Cette difficulté d'intégration se retrouve bien entendu dans la sphère décisionnelle qui est la plus critiquée par les personnes de passage ou les nouveaux arrivants : «le fait que Jeanot s'affiche comme étant horizontal, pas du tout hiérarchique et que dans les faits, ce n'est pas le cas» (salarié.e).

## 1. Le constat : une horizontalité ... à deux voir trois niveaux

Il se trouve que lorsqu'on demande aux salarié.e.s s'ils sont d'accord avec cette critique, la réponse est : « oui, à mon grand regret ! [...] sans être non plus dans de la hiérarchie au sens classique hein » (salarié.e). « Sur le papier, on a tous la même place et la même fonction mais dans la réalité, c'est pas complètement le cas » (bénévole ancienne salariée). Ainsi, « je vois clairement qui est-ce qui mène le truc ou pas, du coup ça m'interroge » (SCV).

Tandis que pour certain.es, le constat est posé : « On n'est pas tous écoutés pareil. On n'a pas le même poids dans les décisions » (ancienne salariée), pour d'autres, il reste à l'interrogatif : « Est-ce que toutes les paroles se valent ? Est-ce que le collectif a pas tendance à donner plus d'importance à la parole de certains ou certaines que a d'autres ? » (salarié.e)

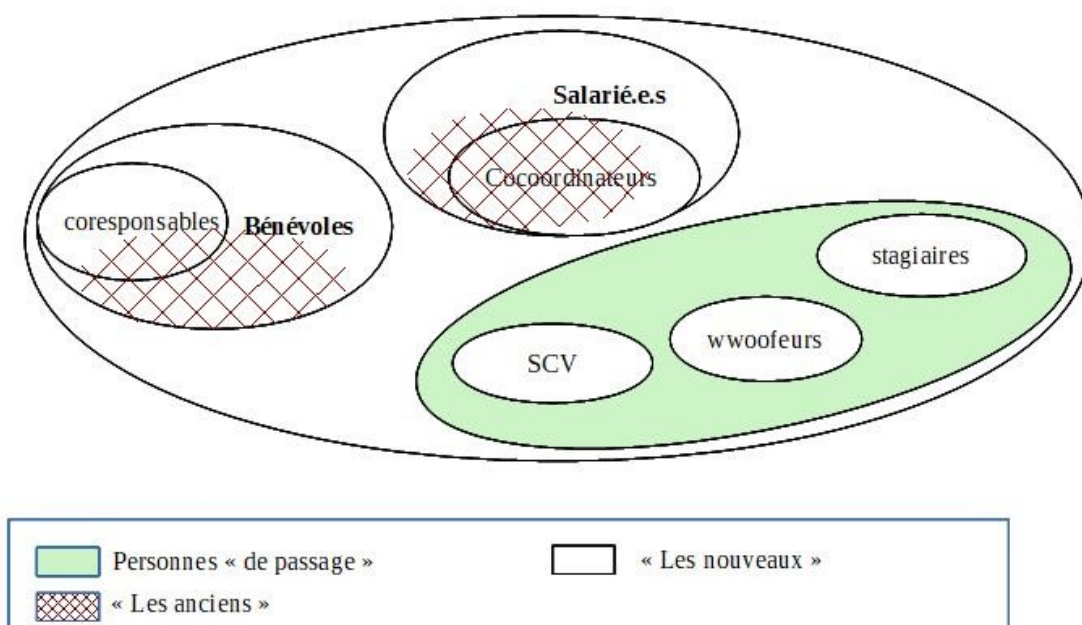
### a. Les différents statuts existants à Jeanot

La terminologie utilisée pour qualifier les différentes personnes de l'écolieu éclaire sous un autre angle cette distinction de niveaux dans la prise de décisions. Officiellement, il y a « les salarié.e.s », les « co-coordonateurs.trices », les « SCV », les « stagiaires », « les woofeurs », les bénévoles, les « coresponsables », « le public ». Si cette nomenclature est belle et bien utilisée, d'autres termes apparaissent dans les discours tels que « les gens de passage » ou « les gens éphémères » (bénévole coresponsable) qui concernent les personnes étant à Jeanot pour une période allant de quelques semaines à 9 mois, c'est-à-dire, les woofeurs, les stagiaires et les SCV.

Ce dénominatif peut être assez violent pour les personnes concernées : « Je suis « de passage ». C'est pas moi qui me suis mis dans cette catégorie. C'est ici, on m'a mis dans la catégorie « de passage » alors que moi, pour moi, c'est ma vie du moment et je trouve ça un peu dur justement ce truc là, parce qu'en fait, je suis pas du tout chez moi. C'est l'asso qui donne ce statut de passage et j'essaie de m'y habituer petit à petit » (stagiaire).

« Les nouveaux » désignent les salarié.e.s qui ont jusqu'à un an d'ancienneté. Le critère de cette dénomination correspond à la capacité de ces salarié.e.s d'avoir ou non une vision globale de l'association et de jouer réellement leur rôle de « co-coordonateur ».

A l'inverse, il y a « les fondateurs » qui correspondent à l'ensemble des bénévoles qui ont créés l'association et les « anciens.nnes » qui sont les salarié.e.s maîtrisant le projet associatif et tous ses enjeux.



Quand on essaie de comprendre pourquoi il y a ces distinctions, on vient toucher du doigt la question affective et la problématique du turn-over dont nous reparlerons : « Je suis « de passage » parce qu'il y a tellement de gens qui passent que y'a besoin d'avoir ce noyau dur mais je trouve ça un peu rude » (stagiaire).

## b. Les critères de la légitimité de la parole

A chaque niveau de gouvernance sa légitimité. Comme nous venons de le voir, ce serait trop simple de dire que les salarié.e.s ont plus de légitimité que les SCV. A travers les statuts officiels et les officieux nous comprenons que la légitimité provient d'une ancienneté qui sous-entend la connaissance globale du projet au-delà du statut : « tu peux être dans la cocoord et être « un nouveau » tout comme être en CDD mais être « une ancienne » mais tu peux aussi être nouveau dans l'association et pourtant maîtriser hyper vite le projet associatif, ça dépend du parcours que tu as eu avant et dans l'association » (salarié.e).

Le critère de l'ancienneté se décale légèrement à celui de la connaissance du projet. Nous pouvons y rajouter celui de la posture professionnelle de responsabilité partagée : « il y a une histoire de posture dans laquelle on se met, cette peur qu'il y ait des loupés, le fait de garder un œil sur tout tout le temps, ce qui a peut-être tendance à déresponsabiliser les gens, du coup c'est hyper dur, c'est hyper délicat comme situation, je commence à en avoir marre, mais je ne peux pas tout lâcher. Enfin, si, je pourrais tout lâcher mais voilà bref » (salarié.e).

Un autre critère est identifié : celui de l'oralité. D'une part à travers notre aisance à parler dans un groupe mais aussi à la posture de celui qui parle : est-il dans une analyse qui se veut objective ou est-il dans un discours subjectif qui ne se décentre pas ?

« Il y a aussi le fait de se sentir légitime soi-même pour intervenir, pour faire partie du groupe, pour avoir le même poids que quelqu'un d'autre. Je pense qu'en terme d'assurance aussi ça joue » (salariée)

Enfin, le critère de confiance est essentiel pour la légitimité. Les personnes sachant qu'elles n'ont pas toutes les informations nécessaires pour prendre une décision font confiance à celles qu'ils identifient comme « sachant » : « bien sûr il y a des voix qui comptent un peu plus que d'autres, mais dans le sens où ces gens qui sont anciens, qui ont l'expérience, qui connaissent vraiment le fonctionnement de Jeanot, et en fait ce n'est pas parce que c'est pas eux qui se donnent la légitimité de parler, c'est les gens qui connaissent un peu ce qu'ils font ». Dès lors, comme le dit ce stagiaire, ce ne sont pas les gens qui se désignent comme personnes légitimes à parler mais le groupe qui leur donne cette légitimité là.

Nous voyons que si le modèle de gouvernance mis en place a permis de clarifier les instances de prise de décisions (CP/Cocoordination/point hebdo) et les enjeux de pouvoir à travers le servant leadership, il n'a pas complètement réussi à canaliser l'ensemble des facteurs qui fait qu'un groupe reconnaît une légitimité à un membre, « mais je crois que c'est quand même assez inhérent aux dynamiques de groupes » (bénévole).

## **2. Qui répond à un processus d'apprentissage nécessaire à l'intégration**

### **a. La gouvernance horizontale : l'apprentissage d'un fonctionnement particulier**

Avant de porter un discours légitime, il faut « comprendre comment ça marche » (bénévole). Pour commencer, la plupart des personnes arrivant à Jeanot ont comme référence le « travail classique avec un chef référent » donc « y'a la structure, l'organisation politique interne en elle même dont il faut se saisir » (bénévole ancien fondateur). « D'ailleurs, on a choisi trois ans comme temps de mandat pour les coresponsables, parce qu'on sait qu'il faut au moins un an pour comprendre comment ça marche, tout ça, se familiariser. Une année où tu vas être vraiment efficace parce que t'es rentrée dans le truc et une troisième année où tu vas consolider et accompagner les autres qui souhaitent rentrer à leur tour dans le comité de pilotage » (bénévole coresponsable).

Certaines personnes interrogées arrivent à prendre du recul sur leur place dans l'association : « par exemple, moi, je suis arrivée dans l'année et je pense que je n'ai pas encore trop les compétences pour pouvoir expliquer, présenter Jeanot à des woofers qui ne connaissent rien du tout à Jeanot par exemple, mais je pense que les personnes qui ont ces capacités-là, n'ont pas toujours forcément le temps de faire et ce n'est pas systématiquement à elles de le faire non plus » (salariée.e).

### **b. La gouvernance horizontale : l'apprentissage de trois nouveaux langages**

Ensuite, « chaque structure professionnelle a son langage donc déjà il faut comprendre et apprendre le langage de Jeanot qui est inhérent aux champs dans lequel évolue Jeanot » (salariée). Or, à l'écolieu les champs d'actions sont multiples : l'économie sociale et solidaire, l'éducation populaire, l'agroécologie, l'écoconstruction, ... « donc c'est encore plus complexe que dans d'autres structures [...] et la maîtrise de ces termes là, de ces acronymes là va permettre ou pas à la compréhension et clairement, ça prend du temps » (ancienne salariée).

A ce langage professionnel se rajoute une analyse militante des mots : « derrière les mots et le choix

des mots, il y a un vrai sens et je pense que quand on débarque à Jeanot, ça va mettre du temps à se creuser. Parfois, on va utiliser, je pense, des mots sans mettre tout ce qu'il y a derrière et à la fois dans un collectif qui va avoir réfléchi au concept, au positionnement, ça peut créer des décalages »(bénévole ancienne salariée).

« Et par dessus, je pense qu'il y a la question du langage institutionnel et du coup là qui est plutôt lié aux liens avec les bailleurs, aux jeux d'écriture de projets de financement, etc. et effectivement, la maîtrise du langage et de ce qui s'y joue dans ces mots, etc, c'est sûr, cette connaissance là va changer la place des gens »(salarié.e).

### c. La gouvernance horizontale : l'apprentissage d'outils spécifiques

Un des anciens bénévoles nous décrit les premières réunions faites à Jeanot : «Au début, on se réunissait à 25, ça mettait des heures, on parlait tous en même temps. Alors il a fallu mettre en place une organisation. Il y avait des personnes qui avaient été formées à animer des réunions et qui nous ont proposés des outils : le maître du temps, les tours de parole. A un moment, on faisait les trucs avec les mains quand t'es d'accord ou pas [rire], c'était une nenette de je sais plus quelle asso qui était venue [silence et rire]. Pour moi c'était tout nouveau en matière de communication collective».

### d. La gouvernance horizontale : l'apprentissage de la résilience

Une des forces identifiées par les personnes interrogées est la capacité de réadaptation du fonctionnement de l'écolieu selon les personnes qui le vivent. Ainsi, alors que le point ressenti, "c'était réservé à l'équipe salariée, et donc, je n'y avais pas accès", cette instance s'est ouverte après qu'elle en ait parlé : ." Moi, je ne suis pas salariée ici, mais je fais quand même partie de l'équipe et du coup, je peux parfois avoir besoin d'exprimer aussi certaines difficultés ou ressentis". Cette capacité d'adaptation se retrouve à tous les niveaux dans la gouvernance. Chaque année, un temps spécifique (le beatnik day) est donné à la réorganisation des règles des temps collectifs.

## 3. Les conséquences

Comme nous venons de le voir, la gouvernance collective, pilier du projet de l'écolieu, ne va pas de soi et nécessite du temps, de la légitimité et une posture professionnelle et individuelle d'autogestion. Le fait que cela ne « marche pas » à 100 % génère des conséquences.

En ne se sentant pas légitime, plusieurs mécanismes peuvent apparaître:

- l'autocensure : «ce côté d'ancienneté même sur la distribution du temps de parole je le ressens. Du coup, sur le point ressenti, y'avait peut être d'autres trucs que j'avais à dire mais y'a chez moi une espèce d'auto censure » (stagiaire). C'est donc une mise en échec de la fonction même du point ressenti
- la déresponsabilisation : ne se sentant pas écouté, certaines personnes « baissent les bras » et se mettent dans une position passive

A l'inverse, se sentant investi d'une grande responsabilité, de par leur poste, leur posture professionnelle et la place que leur donne le collectif, des salarié.e.s peuvent être dans un état de :

- sur-responsabilisation : comme nous le décrirons dans la partie concernant le rapport au travail, il s'agit d'un gros état de fatigue dû à une charge mentale beaucoup trop importante

- perte de *leadership servant* : plus l'énergie d'accueillir et d'accompagner les personnes dans le processus de la gouvernance

## Conclusion

La gouvernance collective et l'autogestion sont des espaces d'expérimentation, de tâtonnements individuels et collectifs.

La gouvernance collective permet de vivre ses besoins de création, de compréhension et de participation l'objectif étant de « laissez sa place au fur et à mesure comme coresponsable, ça permet que d'autres gens s'approprient aussi le sujet et apportent aussi ce qu'ils ont à apporter » (bénévole).

L'individu évolue dans sa prise d'initiatives, dans son rapport aux autres et des aux choses et apprend à se positionner. L'autogestion permet alors une montée en compétence. Cette prise de risque inhérente à la création et l'expérimentation permet aux personnes côtoyant l'écolieu de grandir et d'apprendre dans les principes de l'éducation populaire.

Les difficultés rencontrées sont alors inhérente au principe d'expérimentation d'autant plus dans le sens où ce sont des projets de transformation de société qui sont confrontés à des fonctionnements classiques et qui doivent se démarquer. C'est intéressant de voir tout le processus de démarcation pour s'affirmer dans un sens.

## II. Un espace physique porteur de sens

### A. Un jardin en agroécologie

Quand on arrive à Jeanot, on n'arrive pas dans un local fermé à clé ni dans un espace bitumé, non, on arrive « dans un jardin magnifique » (salarié.e), on arrive dans un espace support à de nombreuses activités où chaque aménagement est le fruit d'une création individuelle ou collective.

Nous avons essayé d'appréhender cet espace de trois manières :

- à travers les représentations sur les fonctions du jardin et ses services écosystémiques
- à travers les représentations des gens
- à travers une description du site

#### 1. Les fonctions du jardin et ses services écosystémiques

##### a. Les fonctions du jardin

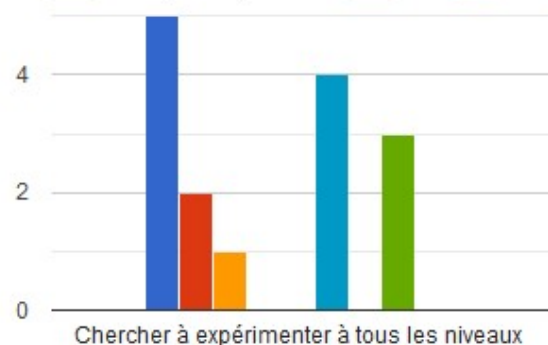
Nous avons demandé aux 14 répondants de classer les fonctions du jardin par ordre d'importance. Chacune de ces fonctions correspondaient à un besoin (cf. grille des besoins de Pelenc et Baret)

- Subsistance => « faire pousser des légumes et des aromates »
- Sécurité => « Constituer un endroit de bienveillance, de solidarité et de respect »
- Affection => « Permettre aux gens de se rencontrer et d'échanger »

- Compréhension => « servir de support éducatif » / « Donner envie aux gens de découvrir la biodiversité et la préserver »
- Loisirs => « servir de terrain de loisirs et de fête »
- Création => « chercher à expérimenter à tous les niveaux »
- Identité => « constituer un endroit où l'on est nous-même, où l'on se découvre »
- Spiritualité => rien

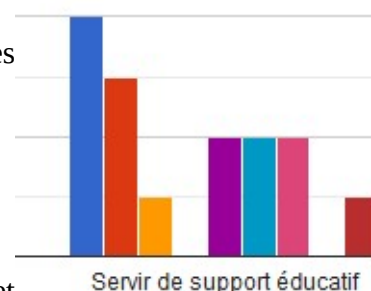
Il en ressort que les trois fonctions du jardin les plus importantes sont :

- CRÉATION : Chercher à expérimenter à tous les niveaux (6)
- COMPRÉHENSION : Servir de support éducatif (4)
- SUBSISTANCE : Faire pousser des légumes et des aromates (4)



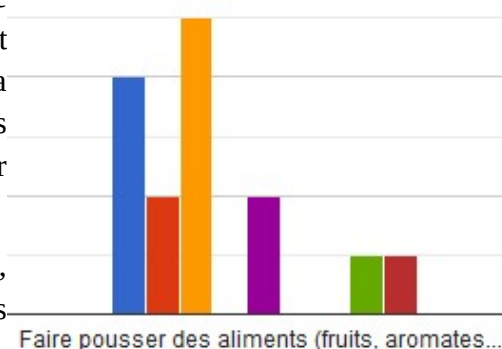
Si l'on prend en compte les indicateurs d'importance de 1 à 3, on retrouve les même fonction mais pas réparties de la même manière :

- SUBSISTANCE : Faire pousser des légumes et des aromates (11)
- CRÉATION : Chercher à expérimenter à tous les niveaux (9)
- COMPRÉHENSION : Support éducatif (8)



Ainsi, la dimension expérimentale semble être un socle du projet associatif puisqu'elle est en première position pour 6 personnes et parmi les trois premières pour 9. Le maraîchage est lui aussi désigné comme un pilier de l'association avec quatre personnes qui le mettent en première place et onze qui le positionne dans le top 3. Enfin, la dimension éducative est placée en première position pour 4 personnes et comme faisant partie des trois fonctions les plus importantes pour 8.

Ces premiers résultats sont toutefois à prendre avec précautions, plusieurs personnes ayant indiqué leur difficulté à classer ces fonctions notamment entre la 7, 8 et 9ème place.



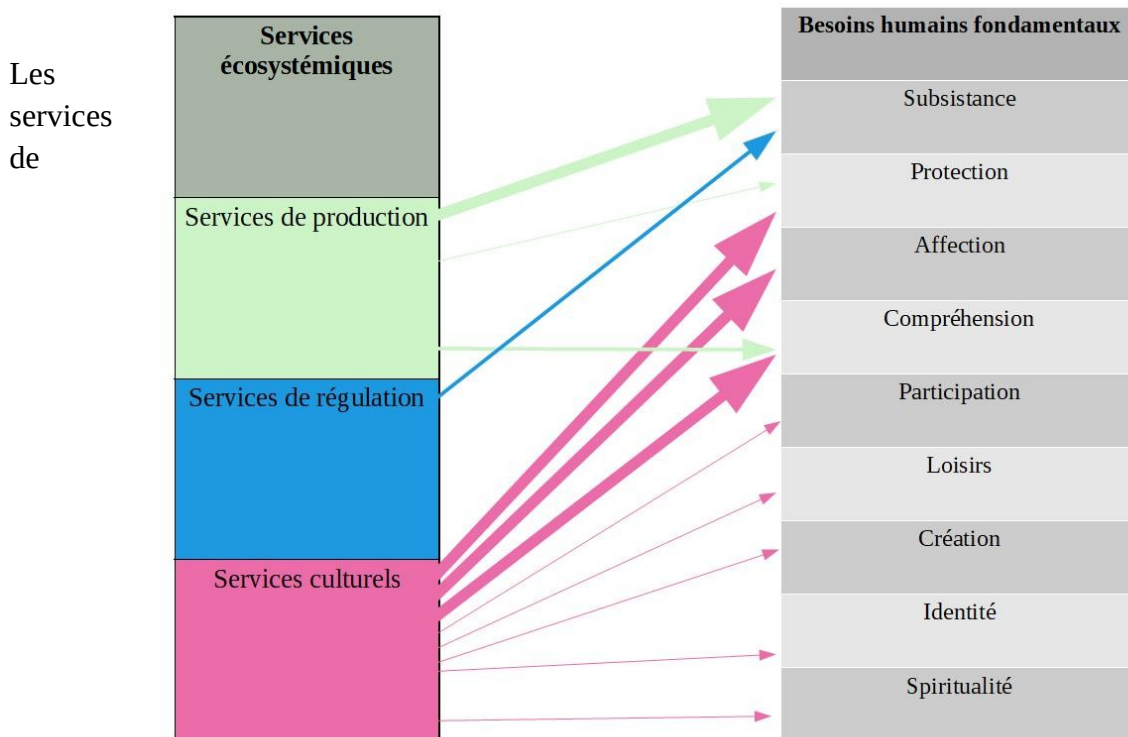
## b. Les représentations autour des services écosystémiques

Nous réutilisons l'outil des services écosystémiques (SES) en les mettant à présent en lien avec les besoins humains fondamentaux identifiés par Max Neef et Sen. Pour cela, nous avons demandé aux personnes questionnées (dont 4 seulement ont rempli ce tableau) de sélectionner quel SES venait répondre à chacun des neuf besoins identifiés. Une fiche descriptive de chaque SES permettait aux participants de mieux comprendre ce que recouvrait chaque SES (cf. Annexe 7)

Il en résulte une matrice dont voici un extrait qui nous permet d'établir le tableau ci-dessous.

| Quel(s) SES te permet(tent) de satisfaire les besoins suivants? | A Jeanot  |
|---|---|
| SUBSISTANCE<br>Manger sainement                                 | - Services de production * 4<br>- Service de régulation *1<br>- Services culturels *0 |

Lorsque la catégorie de service revient chez les quatre personnes interrogées, nous estimons que le lien est « fort », lorsque qu'il revient deux ou trois fois, le lien est « moyen », lorsqu'il revient une fois, il est « faible ».



Services de régulation sont quasiment absents dans la satisfaction des besoins des personnes interrogées. Il apparaît chez deux personnes dans le besoin de subsistance à l’item « manger sainement » à travers les services de régulation suivants : « pollinisation » et « dispersion des graines ». Il apparaît une fois pour les service « eau potable », « capture des produits chimiques ».

Les services de production remplissent fortement le besoin de subsistance, moyennement le besoin de compréhension et faiblement le besoin de protection par la présence identifiée de deux services (sur six proposés) : les cultures commerciales et d’alimentation via la présence d’un espace potager et des autres espaces productifs du site et par les plantes ornementales qui permet un cadre sécurisant et agréable.

Les services culturels sont largement représentés et remplissent tous les besoins mise à part celui de subsistance. Certains SES répondent spécifiquement à un besoin comme « espace naturel et biodiversité support à l’éducation » qui vient remplir le besoin de « Compréhension » ou le service « espace naturel et biodiversité de valeur sacrée ou religieuse" répond au besoin de spiritualité. D’autres services viennent satisfaire plusieurs besoins : le service « environnement biologique des

lieux de vie et de travail » vient remplir le besoin et protection et de participation. A l'inverse, certains besoins sont remplis par un seul service, c'est le cas du besoin de compréhension qui est rempli par le service « espace naturel et biodiversité support de l'éducation » et « support à la recherche scientifique ».

### **c. Éléments de conclusion**

L'approche par les services écosystémiques nous permet de penser que les publics internes et externes de Jeanot perçoivent ce lieu essentiellement à travers ses services culturels (éducation, loisirs, esthétique, ...). La fonction nourricière de l'écolieu apparaît, elle, à travers les services de production. Toutefois, s'arrêter à cette lecture est largement insuffisante pour comprendre ce que recouvre l'association de ces services à ces besoins. Quel.s rapport.s plus ou moins intimes sont nourris par chacun envers cet espace qu'est le jardin ? Les personnes qui arrivent à Jeanot perçoivent-ils cet espace uniquement que comme un ensemble de services et de bénéfices rendus ? C'est d'ailleurs toute la critique que nous pouvons faire aux SES. En effet, peut-on considérer que le sentiment de sérénité ou l'émotion esthétique est un bénéfice rendu par un service du lieu ? Comme le souligne Virginie Maris<sup>11</sup>, « ce n'est pas parce que quelque chose produit des bénéfices que cette chose peut elle-même être réduite à la notion de bénéfices ». Ainsi, « si le lien à la nature peut avoir un effet positif sur notre bien-être parce qu'il enrichit notre vie spirituelle ou qu'il exalte nos émotions esthétiques, ce lien lui-même est irréductible à un simple service » (p.29).

Nous souhaitons donc plonger dans les représentations des personnes côtoyant l'écolieu pour comprendre leur lien à ce lieu.

## **2. Les représentations des publics de Jeanot**

### **a. Autour du jardin**

Pour l'ensemble des personnes rencontrées, l'espace extérieur est le support de la satisfaction d'un certains nombres de besoins : « grâce à ce cadre on peut accueillir des personnes, faire des spectacles, faire du bricolage, sortir des bureaux et être dans un espace vert, un espace sain » (SCV). C'est un espace de détente, autant pour les petits que les grands : « Je pense qu'on pourrait faire des accueils sans proposer aucunes activités, les enfants s'y plainraient à jouer ici toute la journée » (salariée). Ce lieu sécurise les parents qui peuvent laisser leurs enfants « en liberté » car « il n'y a pas de voitures sauf sur le parking. En fait, c'est un espace délimité même sans clôture » (bénéficiaire). Il est perçu pour beaucoup de bénéficiaires comme un espace où « on se détend, on vient faire la fête et boire des coups » (bénéficiaire) mais aussi comme le support au besoin de création : « c'est un terrain d'expérimentation » (salarié.e). Il est aussi un outil, « outils pour porter le projet de l'association, outils de communication et de sensibilisation à l'alternatif, outil d'éducation » (coresponsable).

En effet, quand on questionne les enseignant.e.s qui viennent à la journée avec leur classe, la place du jardin est la raison pour laquelle ils ont décidé de venir. « Cela ne permettrait pas de sensibiliser les enfants à l'importance des végétaux » (enseignante), « l'observation des plantes et des insectes ne pourrait pas se faire ». « C'est l'intérêt majeur du lieu ».

11 Maris, Virginie & Devictor, Vincent & Doussan, Isabelle & Béchet, Arnaud. (2016). Les valeurs en question. 10.3917/quae.roche.2016.01.0021 p.28-29

La beauté revient aussi beaucoup dans les discours : « il est beau quoi, c'est un endroit où on se sent bien et ça c'est des retours récurrents des personnes qui passent à Jeanot » (salarié.e), « la beauté du lieu, des constructions, l'harmonie un peu avec la végétation, c'était super beau, la Cueillante magnifique, du coup ça fait un sentiment de bien-être justement » (coresponsable).

Mais ce qui est intéressant à remarquer c'est que l'intérêt pour l'espace extérieur va au-delà des besoins qu'il remplit, il est en lui-même attrayant : « l'écolieu Jeanot est indissociable de son espace extérieur. Sans ça, ça aurait rien à voir » (SCV), « c'est un tout je pense » (bénéficiaire).

L'espace extérieur est la raison d'être et la caractéristique de l'éco-lieu. Non seulement, « sans le lieu, les activités et l'attrait seraient complètement différents » mais en plus on perdrait l'essence même de Jeanot qui est sa systémie, la mise en lien de tout en tout : « si on était qu'une association sans lieu on ne ferait pas la moitié de ce qu'on fait et on aurait plus de mal à mettre en lien toutes ces activités ». La possibilité en quelques mètres de passer d'un espace de production de légumes à une cuisine où on va traiter de la consommation « donne tout son sens à ma mission » (salarié.e).



Grâce à cet espace, les choses ne sont pas déconnectées entre elles. « Et puis là, on te parle d'un truc sur l'agroécologie par exemple, tu sors et tu le vois. Si on était au bourg par exemple, tu sors, ben tu vois rien du tout à part des voitures ! » (stagiaire)

L'espace extérieur matérialise aussi le projet politique de l'écolieu, « c'est un témoin des idées, des valeurs défendues. Jeanot c'est l'idée et le jardin sa réalisation » (stagiaire) . Il devient un indicateur de la transformation positive ou négative de la dynamique dans la dimension collective et participative: « tu vois toute cette diversité aussi, ça s'est vraiment vu au fil des années comment le lieu se diversifie en termes de plantes, etc., le site est de plus en plus beau. Par contre, quand y'a eu L., là, le site était vraiment pas beau, tout était à l'abandon on aurait dit » (coresponsable).

Il est un témoin du temps qui passe. « Chaque objet, espace est le fruit des gens qui sont passés par là et qui ont laissé une trace de leur passage. Et le mieux, c'est que ça c'est toujours fait dans une certaine harmonie. y'a jamais eu un truc à défaire quand la personne partait parce qu'on aimait pas ce qu'elle avait fait » (bénéficiaire fondateur). L'écolieu est une mosaïque d'initiatives individuelles et collectives, « c'est une œuvre tu vois ! » (bénévole)

## **b. Autour du maraîchage**

Dans cette section, nous allons chercher à savoir quelles sont les représentations autour de l'activité maraîchère de l'écolieu. S'intéresser à cela, c'est essayer de comprendre pourquoi le maraîchage n'a jamais été stoppé à Jeanot alors qu'il est non rentable financièrement. Ainsi, quelles fonctions a cette activité ?

Lors du comité de pilotage du 28 octobre 2017 un temps est donné à l'avenir du maraîchage à l'écolieu. C'est à cette occasion que sera décidé de diviser le poste jardin en deux et d'accompagner un maraîcher débutant en contrat CAPE.

Ce temps amène des discussions en interne. Les objectifs que chaque membre du comité de pilotage donnent au maraîchage sont abordés. A l'époque, le maraîchage devait servir avant tout de démonstration d'une alternative paysanne viable techniquement/économiquement et permettre l'autoconsommation avant d'être un espace d'accueil support de lien social.

Les dimensions expérimentales, pédagogiques et écologiques du maraîchage sont minoritaires chez les personnes présentes.

Cette vision du maraîchage reste alors fidèle à la conception de cette activité aux prémices du projet. En effet, « le maraîchage, c'est un peu ce qui a amené la mise en place du projet, c'est ce qui a déclenché le mouvement » (bénévole). La première année, les chantiers collectifs qui mobilisaient une bonne quinzaine de bénévoles tournaient autour de la mise en place des parcelles de production.

Les entretiens réalisés un an plus tard, en mai 2018, témoignent d'un changement de conception concernant la place du maraîchage. L'espace test avec Aurélien en contrat CAPE était en place depuis déjà 9 mois et l'importance de la dimension productive du maraîchage, si prégnante lors du CP de 2017 s'était amenuisé dans les représentations des personnes interrogées : « j'ai l'impression que le lieu, il a pas mal évolué au fur et à mesure des années ; la production s'est vraiment concentrée sur une zone maraîchère et en même temps, il y a eu d'autres lieux d'expérimentations : jardin-poulailler, jardin-forêt et donc il y a pleins d'autres endroits aujourd'hui, qui sont beaux, qui participent à l'attrait du lieu. Donc, je ne suis pas sûre que le maraîchage soit aussi primordial et indispensable que ça l'était au départ » (bénévole ancienne salariée).

Selon les personnes interrogées, ce sont dorénavant les dimensions pédagogiques, esthétiques et expérimentales qui priment sur l'impératif de production : « Les gens viennent pour voir comment ça se passe et puis voilà, ils trouvent ça joli aussi d'avoir des légumes et de voir comment ça pousse, fin les enfants ils adorent ça aller dans les serres, voir les légumes. Pendant mes ateliers aussi les gens aiment bien aller dans les serres cueillir les légumes pour après aller les cuisiner en cuisine, ça crée un lien génial quoi ! » (salarié.e).

C'est à la fois une activité socle et une activité non prioritaire : « je trouve que c'est quelque chose d'assez minoritaire par rapport à l'aspect social en fait, j'ai toujours eu l'impression que la production agricole c'était un peu le support qui permet de porter tout l'aspect social, un peu

comme une pyramide inversée tu vois ? tu as la production agricole en bas, et puis, tu as tout ce qui dépend un peu de ça au-dessus» (stagiaire).

Pour la plupart des enseignant.e.s et animateurs.trices qui emmènent des enfants sur le site, l'espace maraîcher n'est pas non plus prioritaire « pour les scolaires, nous ne sommes pas concernés, les serres ne sont pas accessibles aux enfants » bien qu'il permette de faire réaliser aux enfants « d'où viennent les fruits et les légumes » et de « les sensibiliser à l'autonomie alimentaire ».

Cet espace maraîcher « garde une grande cohérence dans le projet » mais il semble que les fonctions qu'il assurait puissent être facilement remplacées :

- l'autoconsommation : c'est tellement chouette de pouvoir aller cueillir quelque chose dans la serre et aller le cuisiner après mais c'est pas très grave si on produit pas de légumes, on a la récup de la biocoop » (SCV)
- la dimension pédagogique : il y a quand même le côté, atelier cuisine, on va chercher les légumes avec les enfants et c'est hyper chouette, sauf qu'on pourrait avoir ça sur un espace beaucoup plus restreint dédié à ce type d'activité (salarié.e)
- la vente au marché le mardi soir : « ce marché pourrait exister sans les légumes de Jeanot finalement. Et puis on fait venir d'autres maraîchers » (salarié.e)



Une dernière dimension reste à regarder de près. Il s'agit de l'espace maraîcher comme activité fédératrice. Un coresponsable pointe bien sa dimension en disant qu'en soi, ça ne changerait pas grand-chose qu'il n'y ait pas de maraîchage mais que cette activité constitue jusqu'à présent « le faire, le faire ensemble quelque chose de concret et d'essentiel, manger, en s'y investissant vraiment ».

En effet, la disparition progressive du maraîchage comme activité à part entière de l'écolieu peut avoir des conséquences en termes de dynamiques collectives sur lesquelles l'association doit être vigilante. Pour certaines personnes, ces changements sont déjà en cours : « le maraîchage, il commence à sortir du lieu et du coup c'est cool mais il n'y a pas l'aspect socialisation qu'il y avait là-bas, tu vois ? Genre du coup on socialise autre part, on socialise quand même, mais pas sur la production agricole, on socialise quand on va faire genre, la lasure, les trucs comme ça » (stagiaire).

Il s'agit donc de recréer d'autres espaces d'échanges, de participation autour de tâches « qui touchent l'essentiel comme manger », « qui nous sortent de l'abstrait, de devant notre ordinateur, qui nous ramène à la réalité » (coresponsable). C'est peut-être le cas de tous les autres espaces d'expérimentation et petits jardins qui voient le jour progressivement sur le reste du site. Affaire à suivre ...

### **c. Un lieu qui répond au besoin de subsistance**

Quand on questionne les bénéficiaires sur la satisfaction de leur besoin de subsistance, ils font immédiatement référence au marché du mardi soir. On y vend du pain, des produits laitiers, de la viande, des conserves et des légumes. Le plus important alors n'est pas tant que l'écolieu produise des légumes mais qu'il en propose : « c'est super, ils ont proposé à deux autres maraîchers bio du coin de venir vendre leurs légumes. Ils se mettent d'accord pour pas se faire concurrence » (bénéficiaire).

Le marché est un espace attractif (« Récemment arrivée à Rion, l'occasion de trouver enfin des produits bio de qualité ». Consommateur), que les bénéficiaires investissent facilement et qui permet quelques heures de bénévolat : « Si je peux, j'essaye de rester pour donner un coup de main à la distribution » (bénéficiaire). C'est aussi un espace de convivialité : « C'est à ce moment là que j'ai le plus de contact avec l'équipe de Jeanot » (bénéficiaire).

Pour certains bénévoles, « finalement, le marché, c'est presque plus important que le maraîchage, je parle plus facilement d'alimentation que de maraîchage. Ce n'était peut être pas le maraîchage le but ultime, mais c'était un bout » (coresponsable).

A travers l'écolieu et son marché de producteur, un vrai travail de sensibilisation est mené : « dans ma vie oui Jeanot ça a impacté des choses notamment sur ma façon de me nourrir » (bénéficiaire ancienne salariée), « dans la cuisine, je fais plus attention à ce que je cuisine et comment je le fais » (bénéficiaire).

## **B. Un bel espace qui pourrait se prêter à la dimension spirituelle**

- Le besoin de spiritualité : "ça n'est ni un problème ni un sujet" -

Quand on regarde les radars des besoins, la spiritualité est celui qui est le moins rempli et le moins recherché chez les personnes questionnées. Il est intéressant de remarquer qu'alors que sept personnes sur les dix rencontrées pratiquent une forme de spiritualité, personne ne souhaite que cette dimension soit portée collectivement et de manière officielle par la structure associative.

## **1. Des pratiques existantes à l'échelle individuelle ... ou pas**

Que ce soit le yoga, la méditation, le reiki, le shiatsu ou autres pratiques moins cadrées qui seraient plus du ressort d'un rapport transcendantal à la nature et à l'Univers ("la Nature, elle sait !"), beaucoup de personnes qui côtoient l'écolieu nourrissent une dimension spirituelle. Toutefois, chez les personnes rencontrées, il s'agit de leur "jardin secret" (bénévole), "ce sont des moments entre moi et moi-même, introspectif" (SCV) qui sont vécus les uns à côtés des autres : " Je pense qu'il y a pleins de gens qui ont des spiritualités ou des fois différentes ici, et ça ne les empêchent pas de fonctionner, c'est ni un problème ni un sujet.

A l'inverse, cette question ne semble pas concerner du tout certain.e.s salarié.e.s et bénévoles : "ça me parle pas du tout " (salarié.e), "je vais garder une distance par rapport au grand panier spiritualité, c'est mon côté un peu terre à terre" (bénévole), "autant je pense que c'est un espace qui peut laisser de la place à cet usage là autant à moi, ça me parle pas directement parce que je m'identifie pas à une philosophie ou à une spiritualité" (salarié.e)

## **2. Un besoin loin du projet associatif**

La question spirituelle n'apparaît ni dans les objectifs ni dans les actions proposées par l'association. C KOI CA est une association laïque qui ne porte aucun message religieux ou spirituel et cela par souci d'ouverture. Personne ne souhaite d'ailleurs qu'il en soit autrement. Les quelques sollicitations que Jeanot a eu en ce sens (prêt de salle pour faire des voyages chamaniques, proposition d'ateliers ésotériques, partenariats avec des associations catholiques, etc ont provoqué de la méfiance voire de l'animosité chez les permanents. La spiritualité est vécue dans l'espace intime "et n'a pas de raison d'être dans le collectif" (bénévole). La ligne de conduite est plutôt de permettre à chacun, individuellement, l'expression de ses croyances mais de ne pas le porter en tant que structure.

Cela va se traduire dans le cadre qui va être mis en place de manière informelle pour les éventuelles personnes pratiquant une religion. On va ainsi proposer à celui ou celle qui fait ramadan de ne pas cuisinier pendant cette période, "et puis quand M. Il a fait ramadan, du coup y'en a deux autres dans l'équipe qui en ont profité pour faire un jeûne et l'accompagner"(stagiaire). Mais, cela reste dans l'informel, les échanges autour de ces questions vont arriver sur les moments du repas ou après la journée de travail : "en termes de collectif, ce n'est vraiment pas à l'ordre du jour quoi » (coresponsable).

Bien que les bénéficiaires rencontrés identifient eux aussi cette absence ("Non non, ce côté-là, je ne l'ai pas du tout retrouvé à Jeanot", aucun n'a exprimé un manque : "je l'ai trouvé ailleurs" et ne pense pas le collectif fermé sur ces questions "si je voulais exprimer cela, je le pourrai".

L'ouverture à ces questions n'a pas toujours été la même dans le temps. Pour un des fondateurs de l'association, Jeanot a été l'endroit où il a découvert cette dimension en lui. Il explique que parfois, avant les réunions "on faisait de la relaxation. Je me souviens qu'on allait dehors, on se posait, avant

d'aller discuter et ça faisait du bien. Avant, je n'avais jamais appris à me poser, à respirer". A l'inverse, il y a quelques années, le positionnement était plutôt hostile à ces questions : "certains étaient complètement fermés et ne voulaient pas être assimilés de près ou de loin à une forme de spiritualité" (bénévole).

Aujourd'hui, quand la question est posée en interne, la réponse est unanime : " moi, ça ne me parle pas du tout personnellement et ça ne me parle pas du tout à Jeanot mais il faudrait qu'on en discute tous ensemble" (salarié.e). La question spirituelle, si elle ne fait pas peur et ne pose pas de problème en tant que dimension personnelle, provoque de la méfiance quand elle est amenée dans un cadre collectif.

### **3. Un espace vecteur d'émerveillement**

Bien que les différents publics de Jeanot ne pratiquent pas à proprement parler leur spiritualité à Jeanot et que cela ne soit absolument pas un objectif pour l'association, de nombreuses personnes, quelque soit leur statut, mentionnent cet espace comme vecteur d'un "profond bien-être qui nous reconnecte à nous et à la vie" (bénéficiaire). La sérénité, le calme, la paix, l'harmonie sont autant de termes utilisés pour qualifier le lieu. "C'est un coin de paradis" qui permet l'apaisement, la contemplation : "ce matin il fait beau, je bois mon thé face au ciel et je trinque pour toi petit Jeanot" (bénéficiaire), " A l'écolieu dans le silence et la paix de mon esprit, j'entends le chant des oiseaux et une joie réelle envahit mon être. Merci pour cette création et pour cet accueil"(bénéficiaire). Seule une des personnes rencontrées souligne toutefois l'absence d'un espace spécifique dédié à l'introspection : "je trouve que ça manque vraiment au lieu, un lieu pour se retrouver seul. A part sortir ou aller dans la forêt, donc en termes d'espaces matériels, que les gens puissent exprimer leur spiritualité mais pas que ça devienne dans le collectif marqué dans le marbre... »." (coresponsable).

## **III. Une association d'éducation populaire**

### **A. La dimension éducative et le besoin de compréhension à l'écolieu**

#### **1. Education populaire et émancipation des individus : évolution et formalisation des concepts**

Comme nous l'avons vu, les actions initiales de l'association C KOI CA étaient des nettoyages en forêt, l'organisation d'un concert pour les Restos du Coeur, la mise un place d'un carré potager pour reverser les denrées à l'épicerie sociale et un partenariat humanitaire avec une association péruvienne. Des commissions de travail "solidarité locale", "solidarité internationale" et "environnement" avaient été mises en place. On peut donc se dire que ces notions étaient identifiées. Toutefois, le terme d'"éducation populaire" ou d'"émancipation" n'arrivent qu'en 2011 lors de la structuration de l'écolieu Jeanot.

En affirmant ces termes, l'écolieu assume une dimension politique. En effet, historiquement, l'éducation populaire se positionne en contre pouvoir de l'ordre établi en cherchant à décrypter les rapports de domination, à prendre conscience de la place que l'on occupe dans la société, à

apprendre à se constituer collectivement, à expérimenter sa capacité à agir. Ce qui est visé, ce n'est pas seulement le développement ou l'épanouissement personnels, c'est bien l'émancipation individuelle et collective, et la transformation de la société.

Cette dimension apparaît chez certaines personnes, notamment des SCV ou stagiaires qui ont la sensation d'avoir beaucoup appris à l'écolieu : «A Jeanot, on apprend à poser un regard sur notre monde, comment il fonctionne pour mieux agir en collectif pour la planète » (stagiaire).

On peut toutefois se demander si cela est perçu par les publics bénéficiant de ces animations. Peu d'entre eux font référence à une dimension "politique" des animations qui sont proposées pour ne parler, la plupart du temps, que de thèmes spécifiques : "A Jeanot, j'ai surtout appris ce qui est agriculture et tout ce qui est installé là-bas par rapport à l'eau" (bénéficiaire), "on nous fait prendre conscience du respect de la nature" (bénéficiaire).

Certains contre-disent ce constat : "Jeanot, pour moi, c'est un peu comme un outil sur lequel je peux m'appuyer. Il m'aide à avoir un esprit critique, à remettre en questions plein de choses, que ce soit l'éducation, que ce soit politique, que ce soit la consommation, ..." (bénéficiaire).

## **2. Les thématiques identifiées par les publics de l'écolieu**

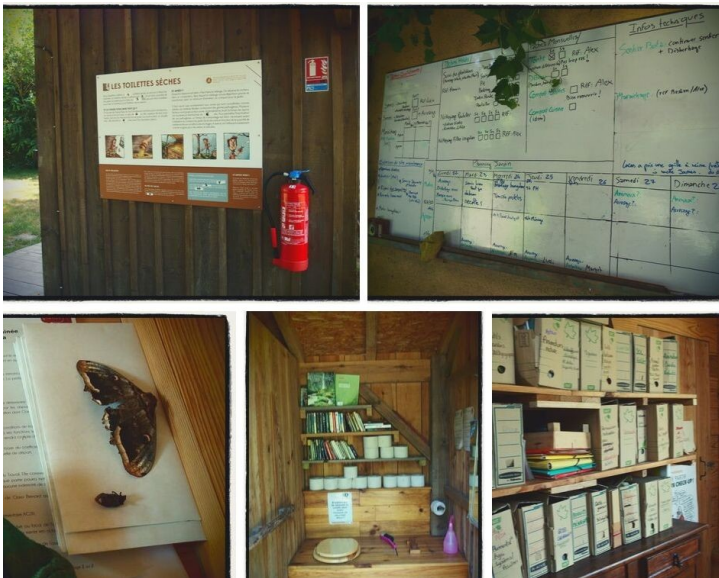
La sensibilisation à l'écologie, à une consommation biologique et aux solidarités internationales sont mises en avant par le public externe interrogé. L'écolieu participe à la remise en question des pratiques de consommation alimentaire.

A cela s'ajoute la dimension citoyenne : quelle place souhaitons-nous avoir dans ce monde ? Quels outils et connaissances me sont nécessaires pour cela ? L'écolieu Jeanot propose en effet une lecture systémique et critique de notre société, des fonctionnements économiques à l'échelle mondiale et se propose de déconstruire la plupart des idées reçues : "je trouve ça génial dans un monde où il y a de plus en plus d'enclaves, de gens qui pensent que « ha oue il y a des attentats, du coup tous les arabes, c'est ça », qu'à Jeanot il y ait des gens qui essaient de comprendre, fassent réfléchir sur les stéréotypes" (bénéficiaire). Au-delà de thématiques précises, l'écolieu permet de mettre en réflexion, "me remettre en question et remettre en question les choses qui m'entourent » (Stagiaire).

## **3. Un savoir co-construit – échange et transmission**

Le public externe et une partie du public interne reconnaissent l'écolieu Jeanot comme un lieu de partage et d'échanges de savoirs qui permet l'apprentissage sur base de l'expérience de l'autre : " J'aime les débats, ce n'est pas facile avec tout le monde, là-bas tu peux, je me sens bien, il y a vraiment une énergie, c'est pour ça que je continue à y aller » (Consommateur.trice)

Par les discussions et les débats, les public élargissent leur compréhension des enjeux actuels liés à l'épuisement des ressources, aux migrations, au système démocratique, etc : "« Mon rôle de volontaire en service civique, je fais ma mission à l'écolieu Jeanot pour apprendre et d'agrandir mes connaissances dans ce domaine et l'objectif sera de la partager pour notre futur projet » (SCV) civique. La connaissance et la montée en compétence vient de la discussion: "quand on bossait on a eu certaines discussions avec G. Et H., on avait pas mal réfléchi avant de prendre une décision" (stagiaire).



Le terme de "transmission" revient beaucoup dans les échanges autant chez les publics externes que chez les permanents et bénévoles : "l'écolieu, c'est un espace de transmission, ça fait toujours plaisir de pouvoir partager une expérience" (bénéficiaire), « mon expérience, mes connaissances, c'est aussi cette nécessité de transmettre et d'échanger dessus. Et ça me permet, moi, d'affiner aussi mes réflexions et mes positions sur des sujets parce que je ne suis pas omnipotente comme tout le monde, et il y a plein de choses que je ne sais pas que j'apprends et j'apprends tout le

temps » (Bénévole)

## B. Education populaire vs loisirs et consommation

### 1. L'écolieu : un espace de loisirs pour les bénéficiaires

Le besoin de loisir est un besoin physiologique et psychologique fondamental. Il nous faut pouvoir disposer de moments de ressourcement, de repos ou d'activité « improductive » tel que le jeu, la lecture, la contemplation de spectacles, etc. Le besoin de loisirs est central à l'écolieu Jeanot, une majorité des publics signifie un intérêt particulier pour ce que le lieu génère en termes de moments de détente, de loisirs, de spectacles, etc. L'accès à un lieu calme et ressourçant sont des éléments qui reviennent systématiquement dans les témoignages du public externe. La grandeur de l'espace et la liberté de s'y rendre en permanence participent à la satisfaction du besoin de loisir et de liberté. En parallèle, les publics se représentent le lieu comme un espace débordant d'activités : "Il y a de la vie, des rires, des espoirs, des rencontres» (bénéficiaire), "je suis à l'écolieu Jeanot où ça grouille d'orgue funké, d'enfants sur des échasses, de sourires ramollis par la chaleur et de bon-vivre » (bénéficiaire). Le public externe valorise les fêtes saisonnières et les journées de Jeanot pour venir profiter des concerts, des spectacles variés, d'une restauration de qualité, des ateliers divers, des visites guidées, d'une zone de gratuité, etc. Il témoigne des moments agréables et conviviaux passés à Jeanot.

Ces temps d'activités et de détente sont directement liés avec le cadre de l'écolieu. La disposition et l'originalité du lieu participent à la satisfaction du besoin de loisirs pour les publics externes. On peut y trouver un centre ressource où des livres, des DVD et des jeux sont en libre accès, une balançoire, une balançoire à bascule. Un ballon se balade sur le site au grè des pieds qui viennent le faire rouler. Les marchés du mardi soir sont aussi un espace de loisirs. Des bières sont proposées aux acheteurs du marché qui peuvent prendre le temps de s'installer dans de gros fauteuils sous la Fournière.

## **2. L'écolieu : un espace de travail "subi" pour les salariés**

Lors de la fête de l'automne, un festivalier me dit "Moi je me prélasse dans l'herbe. A côté de moi, il y en a d'autres qui s'agitent pour faire vivre et donner vie ». En effet, la question du loisir chez les permanents est très sensible : "on se crève pour que les gens se reposent" (salarié.e). La frustration est le sentiment principal des salariés "Ils ont fait des attrapes rêves ou des trucs qui sont trop chouettes et que j'aurai voulu faire mais moi ça n'entre pas dans mon cadre de travail. On a pas vraiment de temps libre en fait» (salarié.e).

Les moments des fêtes sont d'autant plus mal vécus que l'esprit est à la détente pour les personnes présentes : "c'est horrible, maintenant j'appréhende les fêtes !" me confie un.e salarié.e en m'expliquant que sa présence salariée sur ce temps là va de soi. "Je n'ai plus vraiment le choix d'être bénévole ou festivalier. Je sais que je vais bosser en fait".

## **3. Un espace de travail "choisi" pour les bénévoles**

Pour les bénévoles rencontrés, "ce n'est pas un projet pour s'amuser". Quand ils viennent sur des temps de réunions, notamment sur les comités de pilotage, "on rigole ensemble, il y a une très bonne ambiance mais on est là avant tout pour réfléchir ensemble, s'amuser, ce n'est pas la priorité effectivement"(bénévole). Ce n'est pas ce qui est recherché par les deux bénévoles interrogés. Le loisirs a pour eux une autre fonction ...

## **4. La place du loisirs dans le parcours d'émancipation**

En effet, "le « s'amuser » c'est le prétexte à parler d'autre chose derrière. On fait des fêtes pas pour faire des fêtes et que les gens ils écoutent de la musique. Fin à mon sens mais... on le fait pour qu'ils découvrent un autre cadre, qu'ils se rencontrent, qu'ils puissent entendre parler de tels sujets». Proposer un espace et des activités à des bénéficiaires permet à l'association de les introduire à des questionnements, des thèmes de réflexion, des valeurs de partage et de vivre ensemble.

Les responsables du pôles des actions éducatives se retrouvent ainsi régulièrement confrontés à cet question. "Nous, on est loin de l'occupationnel et parfois on est pas sur la même longueur d'ondes avec des animateurs de colo". Les différences d'approche peuvent aussi se retrouver chez les SCV ou stagiaire. Ainsi, "tout à l'heure on parlait des séjours, quelqu'un demandait : « est-ce qu'on pourrait faire un truc d'animation basique de colo ? ». Je leur ai dit : « ok pas de soucis, mais sur votre temps perso et hors temps d'animation de Jeanot parce que pour moi Jeanot, on ne fait pas de l'animation pour faire de l'animation, on a un but derrière, et oui on est là pour s'amuser parce qu'on peut s'amuser en apprenant pleins de choses et en démontant pleins de trucs, mais Jeanot n'a pas sa place dans le purement occupationnel, ou dans le purement divertissement quoi »(salarié.e).

## **5. La position de consommation des bénéficiaires**

La dimension occupationnelle ou de divertissement de l'écolieu questionne plus largement que sur les activités éducatives pures et dures. Elle se retrouve sur les temps festifs et est sujette à agacement de la part des salarié.e.s : "J'aimerais que les gens, beh qu'ils viennent pour s'investir ou pour être acteur un peu, il y en a quand même une partie qui sont là dans une optique de

consommation et là ça me questionne". C'est effectivement ce qui est exprimé chez un des bénéficiaires rencontrés lors de la fête de l'automne : "ça me sert à aller passer une super bonne soirée. A chaque fois que je vais là bas du coup maintenant c'est en touriste. Juste pour en profiter". Toutefois, quand on cherche à savoir ce que recouvre le terme de "profiter" on découvre les valeurs recherchées par l'association : " Je sais que quand je viens, je vais rencontrer des gens chouettes avec qui je vais avoir des discussions intéressantes et puis que je vais découvrir des trucs".

La question se pose toutefois sur le marché de Jeanot qui a lieu tous les mardis. Les gens précommandent par internet et viennent ensuite chercher leurs courses. Selon un.e salarié.e "les personnes qui viennent sur la distribution, ils profitent pleinement du service rendu mais, pour la plupart, ils sont dans la même posture qu'en allant au supermarché, et ça me questionne énormément [...] je trouve ça dommage de reproduire ces schémas un peu classiques. Pareil sur les fêtes, voilà».

Se posent la question de comment remodeler ces événements pour rendre le public acteur. Des initiatives ont été initiées qu'il s'agit de poursuivre :

- le prix libre qui consiste à ne pas imposer un prix pour participer à un événement mais à laisser son libre arbitre au bénéficiaire qui a accès au budget de l'évènement et connaît donc le montant qui serait idéal pour que la structure rentre dans ses frais.
- Un panneau au marché expliquant la réalité des maraîchers bio et le rôle du consomm'acteur dans le soutien qu'il peut donner à cette profession

## **C. Le rapport du collectif à la connaissance**

### **1. La compréhension du projet Jeanot**

Comme nous l'avons abordé en parlant de la gouvernance, comprendre l'écolieu Jeanot est un processus à part entière et participe à l'émancipation des individus.

Depuis la création de l'association, plusieurs vagues de salarié.e.s et de bénévoles se sont succédé.e.s. Mis à part le sentiment de fatigue que peut générer ce turn-over que nous aborderons dans une prochaine partie, il met en lumière les difficultés des nouveaux-venus à comprendre le projet associatif rapidement : "Quand il y a tout le temps des gens qui arrivent, il revient les mêmes questionnements, toi tu es passé dessus il y a quatre ans déjà, tu l'as abordé trois fois et ça ça m'a fatigué". Toutefois, la nécessité de ce temps de compréhension est bien compris comme faisant partie intégrante d'un processus d'appropriation et d'émancipation des individus : "Ce n'est pas contre les gens du tout c'est normal qu'ils s'intéressent à tout ça et tout. Mais du coup je me suis dit que s'il doit avoir lieu ce raisonnement, moi je l'ai dit plusieurs fois c'est bien que d'autres l'ait, ça changera les choses" (ancien bénévole)

### **2. La valorisation des compétences et connaissances de chacun**

Quand on regarde le parcours d'étude ou professionnel de chacun des membres de l'association, on se rend compte d'une grande hétérogénéité. Tandis que certains ont fait des études universitaires, d'autres sont issus de filières professionnelles. D'autres enfin, n'ont pas fait d'étude du tout et on

appris en apprentissage ou "sur le tas". Les spécialités diffèrent elles aussi beaucoup : logistique, coordination de projet, cuisine, anthropologie, charpente, animation socioculturelle, maraichage, ...

Cette diversité de profils témoigne et génère un sentiment d'ouverture et de non-jugement. Un stagiaire en irrigation m'explique : " tu vois ici, quelqu'un qui a trois masters, tu lui parles, il te prend au sérieux. Y'a pas ce truc de "j'ai fait ça et donc je suis meilleur que toi, je t'écoute pas tu vois". Le moteur de cette ouverture est la curiosité, l'envie de complémentarité. Un bénévole m'explique avoir beaucoup aimé, à son arrivée, de rencontrer "toutes ces personnes aux parcours si différents. Ça permet de découvrir pleins de truc parce qu'en restant toujours sur les mêmes idées, tu deviens un gros con».

## Conclusion - L'écolieu, une école - lieu

Le besoin de compréhension renvoie à notre capacité à appréhender le monde qui nous entoure et nous-même de manière critique. Les publics reconnaissent l'écolieu Jeanot comme un endroit où développer son sens critique, sa curiosité et sa rationalité. Il favorise la remise en question personnelle et de la société en générale : "Ici on se pose, on réfléchit » (bénéficiaire), «c'est un lieu qui permet de voir différemment le monde » (bénéficiaire). Les nombreuses actions éducatives développées par l'écolieu participent à la satisfaction du besoin de compréhension. Par la sensibilisation et la documentation, le public externe exprime découvrir des thématiques pertinentes sur lesquelles s'appuyer pour repenser les modes de vie actuels ou approfondir des connaissances déjà en place : "j'avais déjà un peu une base de connaissance par exemple sur les phyto et tout, mais ici ça été un peu la prise de conscience, tu pensais que c'était naze, mais en fait c'est encore plus naze que tu le pensais!» (stagiaire). En plus de sensibiliser à des thèmes, elle permet la mise en action : " Je pense que j'étais sensible avant, mais que je ne savais pas comment le mettre en place" (salarié.e).

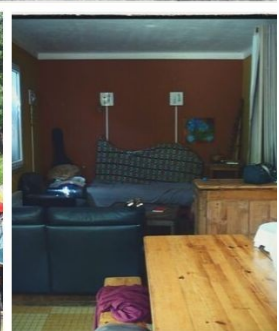
L'écolieu Jeanot, nous l'avons déjà abordé dans la dimension expérimentale, est une "école" : "Jeanot m'a aidé à mettre en conscience une envie très forte de m'impliquer à 200% » (bénéficiaire), "J'ai l'impression à Jeanot aussi que mes valeurs sont plus précises quoi, elles se précisent, du coup ça c'est bien je suis vraiment en apprentissage sur ma vie professionnelle et ma vie personnelle, j'apprends beaucoup

## IV. Un espace ouvert à toutes et tous

### A. Retour sur les valeurs de l'écolieu

#### 1. Un espace accueillant

Qu'entendent les personnes de l'écolieu quand elles disent que Jeanot est "ouvert à toutes et tous"? Cela sous-entend le désir de vouloir accueillir tous ceux qui arrivent à l'écolieu quelque soit leur



âge, leur origine, leur genre, leur religion et leur politisation. Une posture et un état d'esprit sont donc présents à Jeanot et cela se retrouve dans les discours des personnes interrogées : "Ce qui me plaît à Jeanot, c'est le respect et qu'ils accueillent tout le monde"(bénéficiaire). Les termes de "respect", "bienveillance", "non-jugement" sont quasiment systématiques chez les bénéficiaires pour traduire la manière dont elles se sentent sur le lieu. "« On se sent toujours le bienvenu", « je sens que les gens ne sont pas là dans le jugement ».

Ce respect s'exprime dans la relation à l'autre ("Accueil de tout le monde sans jugement », "beaucoup de personnes souriantes"), dans la manière de communiquer ("« Il y a des gens qui me parlent gentiment, les gens sont très bienveillants et accueillants, cela ressource ! ») et se ressent dans le lieu ("Ici, il y a une atmosphère chaleureuse (bénéficiaire)», "c'est un espace ressourçant et réconfortant"(bénéficiaire)). Le sentiment de respect génère chez les personnes qui arrivent, de la confiance en elles et elles sont alors capables d'être ce qu'elles sont et d'oser expérimenter en sortant de leur zone de confort : « C'est vraiment agréable de me sentir à l'aise, vraiment écouté, etc. et vraiment de ne pas avoir de gêne, de tabou, qui dérange, juste vraiment être bien et puis pas se poser beaucoup de questions »(bénéficiaire). L'atmosphère de Jeanot permet au public de se sentir entouré, solidaire et d'appartenir à une « communauté ». De cette manière, on peut dire que l'écolieu est un lieu de socialisation qui favorise la participation de ses publics.

## **2. Des activités participatives**

L'ensemble des activités sont pensées pour être les plus inclusives possibles et en particuliers sur le pôle « jardin et aménagement ». Les demandes de wwoofing concernent majoritairement ce pôle avec des personnes qui souhaitent participer aux travaux du jardin. Des structures spécifiques sollicitent aussi le responsable jardin. Ainsi, un groupe de personnes porteuses d'un handicap mental viennent une fois par mois pour participer à l'aménagement du lieu. Leur investissement dans le jardin leur permet de se sentir impliquées dans un projet et d'avoir accès à un lieu de rencontres. Pour certaines d'entre elles n'ayant plus ou pas d'activité professionnelle, l'écolieu est un moteur pour se remettre en mouvement et pour avoir la sensation de participer à un projet qui défend des valeurs. Toujours sur les travaux extérieurs, des retraités viennent une fois par semaine pour entretenir "le sentier de Marguerite", un espace qu'ils ont entièrement nettoyé des ronces et où ils ont implanté de nombreuses plantes aromatiques et médicinales ainsi que des fleurs.

La participation se met en écho avec la créativité à partir du moment où l'association incite les personnes qui ont des projets ou des envies à venir les réaliser : "si demain quelqu'un arrive et a envie de faire par exemple un projet, tu vois, quelqu'un de tout seul qui n'a pas d'asso ni rien, qui a un projet sur la solidarité, l'environnement ou n'importe quoi. Il peut venir à Jeanot tu vois et essayer de développer son projet, si ça rentre dans l'idée de Jeanot et du coup je vois ça comme un lieu ouvert où chacun peut venir faire des expériences ou apprendre des choses en rencontrant des gens"(bénévole fondateur).

## **B. Un fonctionnement qui pousse à la participation**

### **1. Plusieurs générations de personnes**

Comme nous l'avons abordé, la gouvernance de l'écolieu est participative et résiliente de par la créativité qui est apportée par les membres de l'association dans la modulation et l'adaptation continue du fonctionnement aux personnes qui arrivent. L'absence de nouveaux bénévoles est sujet d'inquiétude chez les salarié.e.s et les coresponsables. En effet, les instances de décisions nécessitent un renouvellement de personnes investies. Ces inquiétudes étaient déjà présentes chez les bénévoles fondateurs qui voulaient se détacher de l'association pour développer des projets professionnels ou personnels mais qui ne voyaient personne de l'extérieur arriver. Une de ces personnes m'explique : "tu vois quand tu es arrivée, je me suis dit ça y est, on a trouvé des gens. Ça fait du bien, tu vois .. l'idée c'était ça aussi, ce projet il fallait qu'il continue de vivre parce qu'il y avait eu beaucoup d'investissement que ce soit financier de la mairie ou matériel, humain et tout ça. Mais on pouvait pas continuer à s'en occuper comme on s'en était occupé". Cette première vague de "nouveaux bénévoles" date de 2013/2014. Une autre est arrivée en 2017. A l'heure où ce mémoire est écrit, l'équipe espère l'arrivée d'une troisième vague de bénévoles.

### **2. Le faire-ensemble comme moteur du travail d'équipe**

Au niveau de l'environnement de travail, les permanents considèrent le fonctionnement en collectif et l'esprit de collaboration comme des éléments primordiaux. L'espace de travail en open-space favorise d'ailleurs la coopération et l'esprit d'équipe. Toute la journée, les permanents sont en échanges, en soutien et participent à une dynamique de travail commune. Une SCV interrogée souligne cette dimension : "ce qui me plaît, c'est le fonctionnement en collectif, les échanges d'infos même si, voilà, y'a beaucoup de bureaux, beaucoup d'ordis mais je trouve ça agréable de pas être seule devant son ordinateur, au moins, y'a pleins de gens qui bossent ensemble" (stagiaire).

Au delà des temps de travail, il y a aussi "tout le côté un peu convivial, le fait de manger ensemble le midi, de cuisiner à tours de rôle, ça ça joue beaucoup aussi"(salariée)

### **3. Des liens d'échange et de coopération avec l'extérieur**

Le fonctionnement participatif et coopératif de l'écolieu se retrouve dans les nombreux liens qu'a créés l'association depuis ses débuts. Nous pouvons identifier un réseau formel et un réseau informel.

Le réseau formel réunit les personnes et les structures avec lesquelles l'association a été ou est amenée à travailler. Il s'agit des institutions, d'associations partenaires avec lesquelles des projets sont co-construits et/ou co-portés. Le réseau informel réunit les personnes et les structures "amies" que l'association va pouvoir solliciter pour différentes raisons : conseils, coups de main, ... Ces réseaux peuvent être "de proximité", ce qui peut accentuer l'entraide. C'est par exemple le cas d'un des voisins de l'écolieu qui peut venir nous demander un service ou que l'on va solliciter pour lui demander le prêt d'un outils.

A l'heure où ce rapport est rédigé, l'association souhaite d'ailleurs réinvestir largement les réseaux "informels" qu'elle estime avoir délaissés pour réactiver des relations de don-contre don, d'entraide

et ainsi contribuer à la constitution d'un maillage territoriale de structures et d'acteurs afin de dynamiser le territoire.

## **C. Discussion sur les limites et les origines de la participation**

Essayer de comprendre les limites et les origines de la participation, c'est chercher à identifier ce qui vient fédérer des personnes entre elles, ce qui va les amener à "prendre part" à un projet, que la part soit petite ou grande mais aussi ce qui ne crée pas l'adhésion. Plusieurs salarié.es constatent, attristé.es que "ce sont toujours les mêmes qui viennent".

Les raisons énoncées de la non-participation sont les suivantes :

- Certaines personnes ne se retrouvent pas sur les thèmes défendus à l'écolieu "je pense que les gens qui ne viennent pas ça va être plutôt des gens qui ne sont pas sensibles à la nature, à nos valeurs".
- Certaines personnes ne sont pas accueillies ou ne se sentent pas accueillies. Cela s'est notamment produit sur les débuts du projet Jeanot où "les gens qui arrivaient ils étaient un peu tout seul alors que nous, il n'y avait pas que Jeanot qui nous réunissait".
- Car certaines personnes ont des a priori sur l'écolieu

Aux vues des nombreux échanges avec les personnes rencontrées, nous posons la double hypothèse suivante, qui sera discuté dans la suite de ce travail :

**La participation des publics de Jeanot (interne et externe) est possible soit par le partage d'un projet politique (" On fait ensemble parce que j'y crois, je crois en l'intérêt de ce projet et l'importance de ce type de lieu et que ce projet existe ») soit par la création de lien affectif.**

## **V. Un rapport spécifique au travail**

La question du travail est arrivée au fur et à mesure des entretiens, notamment dans l'équipe salariée. Ces cinq personnes sont des salarié.e.s, à 35h/semaine théoriques, certains en CDD d'autres en CDI et gagnent un peu plus du SMIC (autour de 1450€ net/mois). La structure rentre dans la convention du travail de l'animation et se doit de respecter le droit du travail. Toutefois, aucune des personnes interrogées n'a abordé son travail par ce prisme, personne n'a parlé de salaire ou d'augmentation et les 35h/semaine sont de très loin dépassées. Un tout autre vocabulaire était utilisé pour parler du travail qui est vécu comme "une passion" ou "un engagement citoyen" qui nécessite d'adopter une certaine posture.

### **A. Des manières de travailler basées sur la liberté et la confiance**

Lors de la description du principe d'autogestion nous avons vu qu'elle conditionnait la posture professionnelle des membres de l'association. Cela a des conséquences sur le rapport au travail au sein de la structure.

## **1. Un cadre de travail sécurisant vecteur de joie**

Les personnes de Jeanot (salarié.e.s, SCV, stagiaires) reconnaissent à cette structure un cadre de travail très agréable : "je suis heureuse de me lever le matin et de savoir que je vais aller travailler à Jeanot". Les espaces de travail à Jeanot, c'est le jardin et un open-space à l'étage de la maison principale, tout en bois, où la lumière passe par eux fenêtres et deux velux. Des plantes vertes et de sujets de toutes sortes trouvent leur place au milieu des bureaux où trônent, pour chaque salarié.e, un ordinateur. "C'est du travail mais au moins je ne suis pas seule devant mon ordinateur, je suis avec les autres" (SCV). Une grande table permet à l'équipe dans son entier de se retrouver pour des réunions. En effet, c'est la dimension collective qui est la raison principale de ce bien-être au travail exprimé par les permanents : "ce que j'aime en travaillant à Jeanot c'est le cadre collectif qui m'amène à travailler avec des personnes complètement différentes, avec des formations, des parcours complètement différents" (salarié.e). Malgré la mauvaise isolation qui donne des airs de réfrigérateur en hiver et de four en été, les problèmes de connexion internet récurrents et les deux imprimantes qui ne répondent jamais aux ordres qu'on leur donne, l'écolieu est perçu comme un espace sécurisant, "un cocon" où les personnes y travaillant sont libres de proposer, et d'organiser des projets qui les intéressent.

## **2. Une confiance mutuelle des salarié.e.s**

En effet, chacun estime son collègue comme "capable" et une grande marge de manoeuvre est laissée aux salarié.e.s. Ces derniers sont donc responsables de faire remonter les informations qu'ils estiment importantes de transmettre au collectif pour en discuter. La construction du point hebdomadaire va dans ce sens là puisque chaque personne détaille ce qu'elle a fait la semaine passée et ce qu'elle va faire la semaine suivante, exprime des "demandes" et partage des "infos". La veille mutuelle portée sur les activités de chacun ne va pas dans le sens d'un "flicage" mais a trois fonctions principales identifiées :

- valider collectivement les choix "stratégiques" opérés par chacun des permanents afin de garantir la cohérence avec le projet associatif
- garantir le bien-être physique, mental et émotionnel du salarié concerné en s'assurant qu'il ne va pas vers une surcharge de travail ou en lui proposant de le soulager de certaines tâches
- proposer des espaces d'intelligence collective qui favorisent la créativité et la co-construction

Tous les temps de réunion sont repris par un compte-rendu accessible à tous sur le drive de l'association. Les prises de note sont généralement faites par une personne qui se porte candidat.

## **3. Une libre organisation du temps de travail**

Les horaires théoriques de travail sont 9h-12h / 13h-17h du lundi au vendredi. Dans les faits, "on compose notre emploi du temps, on compte nos heures, c'est sur le principe de la confiance" (salarié.e). Les salarié.e.s peuvent être amené.e.s à travailler en horaires décalés quand il y a des événements le soir ou le week-end ou en télé-travail. Ils arrivent généralement entre 8h30 et 9h30 et ne partent que rarement après 18h. Les heures supplémentaires sont comptées et renseignées dans

un tableau commun. Les absences sont signalée.s et organisé.e.s en amont notamment lors des points hebdomadaires tout comme les jours de récupération et les vacances pour permettre aux autres de s'organiser en fonction.

L'équipe porte une grande attention au bien-être des salarié.e.s et peut proposer des aménagements de l'emploi du temps ou la prise en charge d'un dossier d'un.e salarié.e qui serait débordé.e ou en difficulté. Cela a d'ailleurs interpellé une salariée qui venait d'arriver dans la structure : "j'ai été caissière et vraiment le professionnel était prioritaire alors que là on essaie de s'adapter aux besoins des individus sans penser en terme d'efficacité ou de profit".

## **B. Plus qu'un métier... un engagement**

### **1. Un engagement par passion et convictions**

Les personnes interrogées aiment leur travail. Elles aiment, comme on l'a vu, venir travailler, le faire collectivement. Pourquoi ? "Car mon travail à du sens". Pour certain.e.s, cela a du sens car ça leur permet de s'épanouir dans une activité qui les passionne : "Jeanot c'est un travail mais c'est surtout une passion ! Pour moi, passer du temps en cuisine, c'est du temps libre en fait, ces moments que je fais pour moi et qui me plaisent, je ne les vois pas comme une contrainte alors que quand tu vas travailler, tu vas être caissière, ton travail toute la journée c'est une contrainte ». Mais à la grande différence d'un travail de cuisine dans un restaurant classique, "ici, il y a des valeurs qui vont derrière, le fait de défendre un mode de vie qui est un peu différent, d'essayer des choses et d'accepter de se tromper, fin de ne pas faire juste ce qu'on dit qu'il faudrait faire...».

Pouvoir vivre en portant des idéaux, "ça me rend fière ! Oui quand j'ai des copains qui viennent, je leur montre le lieu où je travaille, je suis trop fière, alors que je ne leur aurais pas montré un autre lieu où j'aurais pu travailler avant parce que ici, c'est un lieu qui est beau, ouvert, où les gens sont accessibles».

C'est donc souvent par conviction que les salarié.e.s acceptent de s'investir complètement : "ce n'est pas un boulot classique Jeanot, tu donnes de ta personne, tu portes un projet, une manière de voir les choses, un désir de transformation" (salarié.e) "pour moi le point central, c'est qu'on est tous des gens qui croient en ce projet, en sa raison d'être, en sa pertinence et du coup on a aussi envie de voir continuer à perdurer, se déployer... » (salarié.e), "cela peut être prendre beaucoup de place dans leur vie comme nous allons le voir "mais ça me plait de penser à mon travail" (salarié.e)

### **2. Des limites floues entre vie pro et vie perso**

#### **a. Quand notre lieu de travail devient notre maison**

De avril 2014 à juin 2019, les SCV et stagiaires, en plus des wwoofeurs, étaient logés à l'écolieu Jeanot. Les limites entre espace de vie, espace de travail, temps personnel, temps professionnel étaient floues et mettaient l'ensemble de l'équipe en difficulté.

Pour les personnes vivant sur le lieu, cela signifiait une disponibilité de tous les instants. Une service civique explique ainsi que le week-end il y a souvent des visiteurs et que c'est donc sur un temps personnel que les habitants du lieu les accueillent, "du coup, il y a jamais vraiment de

coupures entre les moments où on travaille et les moments où on travaille pas". Vivre sur le lieu, c'est aussi une question de cohabitation : "vivre avec ses collègues, ça dépend beaucoup des personnes qui sont là. Quand je m'entendais bien avec les autres stagiaires ou SCV, on décidait de ce qu'on allait faire le soir, manger tous ensemble, sortir au lac, à la plage, regarder un film. Là, c'est moins fluide, j'ai des affinités plus ou moins forte avec les gens; d'ailleurs, je suis en train de chercher une petite maison pour ne plus vivre ici"(SCV).

Cette superposition du temps de travail et du temps personnel se retrouve le matin et le soir, au moment de l'arrivée et du départ des salarié.e.s. C'est un passage délicat où les espaces se redéfinissent, notamment le auvent et la cuisine interne, où les repères de ceux qui vivent sur le lieu perdent leur légitimité pour redevenir des espaces collectifs de travail : "le soir, on boit un coup et parfois, t'as l'impression que c'est pas bien ce que tu fais. C'est un moment où il y a encore des salariés qui travaillent alors que toi t'as fini, ça donne l'impression que ça passe pas. Faut quand même attendre la fin de ce temps professionnel pour passer dans le temps off" (SCV). A l'inverse, "moi ça me soule quand j'arrive bosser le matin à 9h, il y a encore des gens en train de petit-déjeuner" (salarié.e).

Ce flottement existe aussi dans les postures des personnes présentes. Tandis que certaines ne sont "pas encore au travail, d'autres le sont ! [...] moi, le matin, je me réveille tranquille, je bois mon café, c'est un moment pour moi. Sauf que là, y'a F., qui arrive tôt et il parle tout le temps du boulot et moi je sens que j'ai besoin de distinguer le temps perso et pro. Même quand on parle du boulot le soir, ça m'énerve" (SCV)". Ce n'est pas le cas d'autres habitants des lieux qui vont travailler bien au-delà des horaires classiques : "F. Et G., ils ont fait de la diff jusqu'à 21h30 ou alors X. qui a scié des planches jusqu'à 22h30, c'est pas possible"(SCV).

### **b. Quand notre maison devient notre lieu de travail**

Si le lieu de travail devient pour les SCV et stagiaires un lieu de vie, pour certain.e.s salarié.e.s, c'est leur lieu de vie, leur maison, qui est investit par le travail : "moi, j'amène mon boulot à la maison pourtant je ne travaille pas à la maison, mais c'est en fait à la maison je n'arrive pas à me détacher dans ma tête de Jeanot ou je repense régulièrement en fait que...fin je fais des listes de ce que j'ai oublié de faire au boulot, ou fin, en fait c'est prenant tout le temps dans la tête » (salarié.e). Cette charge mentale, qu'elle soit acceptée ou subie, revient très régulièrement dans les entretiens. Un.e salarié.e m'explique qu'il n'est pas rare qu'elle réponde à ces mails professionnels jusqu'à tard dans la nuit, en week-end ou en vacances ou qu'elle parle travail dans la sphère privée avec ses collègues-ami.e.s.

## **C. De l'engagement au "sur-engagement" : stress et surcharge de travail**

Comme nous venons de le voir, travailler à l'écolieu, "c'est donner de sa personne" (salarié.e), c'est vouloir faire vivre une passion, un engagement, un projet expérimental collectif. Mais travailler à l'écolieu, c'est aussi avoir une veille permanente que rien ne soit oublié, que tout le monde trouve sa place et que le travail soit fait. A travers les entretiens, on sent que la frontière est très mince entre l'engagement dans ce "travail pas comme les autres"(bénévole) et le sur-engagement.

## 1. La surcharge de travail

Quand on demande aux salarié.e.s de décrire cette surcharge de travail auquel ils font référence, ils décrivent la charge mentale qui leur incombe : "on doit être sur plein de fronts en même temps, il y a une grande diversité des activités portées, je me sens un peu assailli.e de trucs, à courir dans tous les sens, à faire pleins de trucs, et tout, de untel qui pose des questions, de untel qui dit autre chose. Quand je suis à Jeanot c'est un peu... fiou !". De même, le temps de la pause semble remis en question. Si, au début du projet, la plupart de l'équipe était fumeur, ce qui conditionnait une pause dans la matinée et une dans l'après-midi, ce n'est plus le cas aujourd'hui : "Quasiment plus personne ne fume et du coup les gens prennent plus de pause ou alors pas en même temps" (salarié.e). Pour certain.e.s, la pause est même vue comme une perte de temps : "faire une pause c'est aussi perdre 15 minutes de travail voir beaucoup plus parce qu'on reste plus forcément, dès qu'on commence à discuter avec quelqu'un, même si des fois on discute du boulot, on va parler pendant longtemps quoi" (salarié.e). Le travail empiète aussi sur la pause repas : "c'est le seul moment où on est vraiment tous ensemble et y'en a qui sont tellement pris par le boulot, qu'ils continuent à en parler ..." (SCV)

Selon eux, cette surcharge a plusieurs origines :

- structurelle : le projet a été pensé pour salarier des gens. Pour cela, il fallait répondre à des appels à projets à renouveler chaque année "les heures et les heures passées sur les dossiers de financement, c'est pour avoir les moyens de faire vivre ce projet et le développer"(salarié.e)
- par convictions : "je souhaite que ce projet vive, j'y crois et on y croit collectivement, ça donne envie d'en faire toujours plus, d'accepter toujours plus » (salarié.e)
- "conjoncturelle" : le départ et l'arrivée fréquente de nouvelles personnes, qu'elles soient SCV, stagiaires, wwoofeurs ou salarié.e.s, génère un important turn-over et la nécessité d'accompagner chacune de ces personnes dans la prise en main de leurs missions. Toutefois, la notion de conjoncture est toute relative et sera rediscutée.

## 2. Epuisement des salarié.e.s et turn-over : un cycle sans fin

L'association connaît un très fort turn-over. En huit ans, sur cinq postes salariés, plus de vingt personnes se sont succédées.

Plusieurs raisons sont identifiées pour expliquer ce phénomène :

- un manque de moyen financier : "à la fin des contrats aidés, on n'a pas pu renouveler certaines personnes". Sur les 25 personnes recensées, cela en concerne trois
- des difficultés à travailler avec l'association : cela en concerne six
- des personnes sur une première expérience professionnelle qui souhaitent découvrir d'autres choses : cela en concerne cinq
- des raisons personnelles et familiales : cela en concerne deux
- l'épuisement : cela en concerne cinq

Un ancien salarié explique de manière cynique que "la moyenne, c'est trois ans, après les gens ils partent parce qu'ils en peuvent plus. Après, y'a des phases aussi, des phases où t'adores ton boulot et d'autres où tu satures complètement" (salarié.e). Cet épuisement se traduit par un sentiment de

grande tension, de fatigue extrême, d'agacements, d'avoir "un poids sur les épaules énorme dû à la "trop grande responsabilité que j'ai de ce projet" (salarié.e).

Cet épuisement génère le départ de certains salarié.e.s mais qui, par voie de conséquence, accroît celui de ceux.celles qui restent et qui doivent alors accompagner une nouvelle personne. Le turn-over a souvent été décrite comme conjoncturel toutefois "ça fait déjà deux ans que je me dis que c'est conjoncturel, parce qu'il y a toujours des phénomènes d'urgence ou des trucs imprévus qui font que...deux ans, c'est toujours conjoncturel ?" (salarié.e).

Le turn-over, en plus d'avoir des conséquences en terme de charge de travail et de stress, a de grosses conséquences sur le sentiment d'insécurité affective des salarié.e.s et des SCV : "les gens me plaisent beaucoup ici mais ce qui me fait bizarre c'est le passage incessant de nouveaux woofeurs, ça demande une réadaptation continue, ça demande trop d'énergie de re-rencontrer des nouvelles personnes" (SCV).

Différentes stratégies sont mises en place pour "arrêter de souffrir des départs" (salarié.e) :

- ne pas créer de liens avec les personnes qui arrivent : "les gens peuvent penser que je suis froide mais c'est qu'en fait, je veux plus réinvestir des relations pour ensuite que ça s'arrête. Alors, si avec quelqu'un, y'a un feeling pourquoi pas mais autrement, je fais pas d'efforts"(salarié.e)

- vivre un lien sans s'attacher : "moi, je crée des belles complicités avec certaines personnes mais c'est comme si je leur permettais pas de rentrer dans mon coeur parce que je sais qu'elles vont partir. Il faut plusieurs mois voir années pour ça, pour qu'il y ait une véritable amitié" (salarié.e)

Le souhait qui émane donc des salarié.e.s qui se projettent à l'écolieu, "c'est d'avoir une équipe permanente stable avec des responsabilités partagées, une véritable auto-gestion, pas uniquement sur le papier" (salarié.e).

### **3. Entre sur-engagement et culture de la performance**

Il est frappant de constater qu'il y a chez les salarié.e.s et les bénévoles coresponsables une injonction à l'efficacité et au don de soi. Les nuances sont fines entre le travail par passion, par convictions et le surmenage et les automatismes existants autour de la notion de performance.

Un coresponsable explique : "pour moi on n'expérimente pas un idéal de manière de travailler, parce qu'il y a une surcharge de travail, il y a trop de stress, etc. Pour moi c'est là la limite que je vois, dans ce sens on n'est pas systémique, là il y a une grosse lacune... ». Cette culture de la performance est inhérente au monde associatif comme le rappelle un SCV qui ajoute : "on est dans de l'autoexploitation".

Un.e salarié.e reconnaît d'ailleurs sentir qu'elle est valorisée "parce que j'en fais beaucoup". "Jeanot met en avant la productivité par rapport au temps, par rapport à la surcharge". Cela est ressenti comme étant contradictoire avec des valeurs défendues mais aussi entretenu car "c'est bouillonnant de pleins de trucs, des bulles d'idées qui émergent tout le temps, qui arrivent et qui sont hyper stimulantes" (salarié.e). La question de l'efficacité peut aussi être abordée par l'angle du droit à l'erreur. Un.e salarié.e exprimait la difficulté actuelle du collectif "à se planter" : "quand on veut lancer une nouvelle activité, il faut qu'on soit sûr que ça marche, parce que peut-être il y a des implications financières, en termes de ressources humaines alors que ce serait intéressant de se

dire : « bah c'est pas grave si on se plante, on a envie de lancer ce truc-là, on le teste parce que Jeanot c'est le cadre pour ça aussi, si ça ne marche pas, ça ne marche pas, ce n'est pas grave et on arrivera à retomber sur nos pattes".

#### 4. Conclusion et préconisations

Etre salarié.e à l'écolieu Jeanot c'est expérimenter de nouvelles manières de travailler (liberté, collectif, autonomie, engagement politique) tout en se confrontant à la réalité du monde du travail classique (manque de temps, besoin d'argent, recherche d'efficacité, fatigue, stress). Toutefois, il nous faut nuancer cela. Si les facteurs externes, en termes de subventions, d'actions à mener etc sont bel et bien présents et génèrent beaucoup de travail et du stress, il apparaît que l'injonction à l'efficacité vient des salariées et de la structure elle-même. Par rigueur professionnelle et engagement dans le projet, ce sont les salarié.e.s eux-mêmes et la pression du collectif qui accentuent cette charge mentale. Dans la même idée, le fait de toujours accepter de nouveaux projets "parce que c'est hyper intéressant et que je ne m'ennuie jamais" (salarié.e) est aussi à l'origine de frustration de ne pas pouvoir approfondir ces projets "parce qu'on a pas le temps" (salarié.e).

Les préconisations à ce stade peuvent être diverses et variées. Tout dépend de l'objectif fondamental de la structure et de ses salarié.e.s :

- Souhaitent-ils stabiliser un noyau dur sur du moyen/long terme ? Cela sous-entend travailler sur les causes des départs (projection sur du moyen/long terme dans les Landes et épuisement)
  - => lors d'un recrutement, les personnes seraient retenues, entre autres critères, sur leur envie de rester au moins 5 ans à Jeanot
  - => pour éviter l'épuisement, soit baisser le volume d'activités soit augmenter le nombre de salariés.
- Souhaitent-ils conserver le même volume d'activités ?
  - => si l'envie est de baisser le volume d'activité, cela nécessite de pouvoir baisser son salaire et/ou de réorienter le projet associatif, de re-conditionner les subventions, etc
  - => si l'envie est de conserver le même volume d'activité et d'augmenter le nombre de salariés, cela veut dire "aussi plein de nouvelles idées qui arrivent et aussi plein de possibilités de faire plein d'autres choses et de nouveaux des accompagnements pour chacun donc ça revient à continuer la course en avant"(salarié.e)
- Jusqu'où et comment l'association souhaite donner de la place à la vie collective ?
  - => si le souhait est d'accueillir plusieurs stagiaires et/ou SCV et wwoofeurs à la fois, une réflexion sur l'accompagnement, l'encadrement et/ou le profil des personnes accueillies doit être faite
  - => si le souhait est de diminuer les accueils, le collectif doit alors réfléchir à la manière de conserver une dimension d'ouverture et de rencontres

Dans tous les cas, une réflexion collective sur le rapport au travail et la culture de la performance

pourrait être imaginée pour comprendre comment la société dans laquelle nous vivons nous influe sur notre manière de concevoir notre engagement citoyen et notre posture professionnelle.

## **VI. Un projet affectif**

### **A. Les espaces d'expression des émotions dans le temps de travail**

Plusieurs instances sont identifiées par le collectif comme propices à l'expression des émotions. Il s'agit du point d'équipe hebdomadaire ponctuellement, du point ressenti et des entretiens RH de fin d'année. D'autres moments existent dans l'informel.

#### **1. Point hebdo**

La réunion d'équipe hebdomadaire est l'occasion pour les permanents de dire ce qu'ils ont fait la semaine passée et de présenter ce qu'ils vont faire la semaine suivante. C'est un temps d'organisation en interne pour que toute l'équipe puisse se coordonner sur l'usage des espaces, la mise en place d'activités transversales. A travers ce moment logistique et factuel, les besoins matériels et humains sont exprimés : "au point hebdo, oui, les gens demandent un peu, mais ça pourrait être plus"(SCV). En effet, cette réunion est peu utilisée comme espace d'expression des émotions. Elle le devient quand la surcharge de travail est telle que le salarié "craque" et exprime ses craintes de ne pas arriver à tout gérer de front.

#### **2. Point ressenti**

Le point ressenti est un temps qui a été créé en 2014 suite à une dispute entre deux SCV. L'objectif explicite de ce moment a été de créer un espace d'expression pour "prévenir plutôt que guérir". Chaque personne présente dans la structure depuis plus de 1 mois peut participer et les salarié.e.s y sont fortement incité.es. L'idée est d'amener chaque personne à s'exprimer selon trois tours de parole : "moi et mon travail", "moi et mes collègues" et "moi et la vie quotidienne". La personne qui s'exprime doit nommer expressément les situations ou personnes concernées par un éventuel litige. Le groupe est alors présent pour être médiateur de l'échange. Lorsque ce n'est pas un conflit interpersonnel mais l'expression de problématiques personnelles, les autres doivent essayer d'être une posture d'écoute active et d'amener la personne à développer certains éléments. On essaye ensuite de trouver des solutions concrètes quand cela est possible. L'indice de réussite d'un point ressenti, "c'est de ressortir plus léger que quand on y est entré. Si on est pareil ou encore moins bien, c'est un échec !" (salariée). Toutefois, lorsque les entretiens ont été effectués, les principes du point ressenti avaient un peu été "perdus" comme nous l'explique une des salariées, nouvelle arrivée : "ce qui me dérange dans le point ressenti ...euh... en fait avoir une discussion ça ne me dérange pas, mais parler toute seule ça me dérange, ça me dérange d'avoir à dire ce que j'ai à dire et d'avoir tout le monde qui me regarde et personne qui ne dit rien » (salariée).

Cet espace d'expression est indispensable pour les salarié.e.s plus anciens qui ont vu son efficacité mais il peut être particulièrement déroutant pour de nouveaux arrivés : "le premier que j'ai fait était assez chouette, tout le monde allait bien, dehors sous l'arbre et ça a resserré les liens. Le deuxième

était très dur après la fête des enfants. Tout le monde était épuisé. C'était bizarre parce que j'avais pas l'impression que ça roulait globalement et en fait on voit qu'on en peut plus, y'en a qui pleure et je me disais qui y'avait peut être pas assez de communication au quotidien. Je m'en suis rendue compte à ce moment là. Et du coup j'avais qu'une envie, être seule, m'isoler" (SCV)

Plusieurs permanents évoquent un "apprentissage" de cet exercice d'expression des émotions dans un cadre collectif : " je pense que j'ai besoin d'accompagnement parce que je n'ai pas l'habitude de faire de point ressenti, en m'exprimant moi-même et en réfléchissant sur ..., fin trouver une suite logique sur ce que je veux dire » (salarié.e), "pour moi le point ressenti, c'est un gros effort. Mais en même temps, ce n'est pas une contrainte. Je le fais de bon cœur" (coresponsable).

### **3. Entretiens RH**

Les entretiens RH, entretiens individuels avec chacun des salarié.e.s sont menés par deux coresponsables. Ils ont pour objectif d'échanger sur les questions de formations, d'adéquation du travail avec la fiche de poste, de la dynamique d'équipe. C'est l'occasion pour le salarié.e d'exprimer à un bénévole comment il se sent dans son travail et dans son intégration au collectif. Les coresponsables RH ont alors pour mission de faire remonter les difficultés et d'organiser, si nécessaire, des mises au point collective lors d'un CP par exemple.

### **4. Le faire ensemble**

Nous réaborderons la question du "faire ensemble" dans le besoin de participation mais il est d'ores et déjà intéressant de noter que pour plusieurs permanents, c'est dans l'action collective que se dégage un espace pour des liens d'affection : "Même sur les temps de travail il y a cette dimension affective parce que c'est un projet commun, on se rencontre en faisant des projets et ça crée du lien de bosser ensemble" (SCV).

### **5. Les temps off**

Les temps "off" selon les personnes interrogées sont tous les moments hors du temps de travail comme le matin ou le soir mais aussi "les moments de pause" tels que le repas du midi, la "pause café" ou "la pause clope". On parle alors "de nos ressentis, plutôt perso. Après on parle beaucoup de jeanot parce que c'est ce qui nous réunit mais on parle pas des missions du lendemain et de ce qu'on a fait mais plutôt des ressentis sur ce qu'on fait, sur une discussion qu'on a eue avec quelqu'un" (SCV). Ces espaces sont en fait ceux qui sont collectifs. Chacun quitte ses activités et retrouve le reste de l'équipe. "Au repas, c'est drôle parce que ça renseigne pas mal de l'état de l'équipe. Parfois, c'est presque le silence. Tout le monde est crevé. Parfois ça parle que boulot et on sait que les gens sont un peu en stress et parfois ça rigole, ça raconte des anecdotes et là tu sais qu'on est bien"(salarié.e).

## **B. L'amitié et l'amour à l'écolieu Jeanot**

### **1. Les liens amicaux comme ciment du projet**

Les amitiés sont à l'origine même du projet, ce qui lui a permis de voir le jour. En effet, l'association C KOI CA, créée en 2005, est constituée de "copains d'école et du rugby. On passait pas mal de temps ensemble, on était pas mal en colo, centre de loisirs. On était toujours à la catz [nom donnée à

la maison de l'un d'entre eux]. On vivait à 8".

Ils ont alors une vingtaine d'années et c'est Thierry Taster, éducateur du rugby et animateur du centre de loisirs qui fédère cette "bande de copains" autour d'un projet de solidarité internationale. En 2006, ce groupe rionnais rencontre un autre groupe d'ami.e.s vivant dans la commune avoisinante de Tartas qui lance le Festafrik. Ce festival est l'occasion pour ces deux groupes qui, jusqu'à alors se connaissaient "de vue" par personnes interposées, de se rencontrer et de travailler ensemble.

Cette dynamique amicale et bénévole continue avec la structuration du projet Jeanot. Durant l'année 2010, "on y a passé nos week-end, nos soirées, nos vacances". " L'ambiance des premiers moments, c'était quand même vachement l'euphorie parce que c'était pas mal dans l'action et après on avait des réunions où on prenait les décisions tous ensemble"(ancien bénévole).

## **2. Des relations d'amitié qui se forgent dans l'espace professionnel**

L'écolieu est un lieu de travail où des personnes développent des relations professionnelles à travers un fonctionnement spécifique, celui de la gouvernance participative mais aussi un collectif d'individus qui nouent des relations d'amitié. Le passage entre ces deux types de relation reste flou pour les personnes concernées et parfois sujet à tensions. Quand on questionne les salarié.e.s sur leur relation d'amitié à Jeanot, tous.tes évoquent la question du temps : "d'abord tu travailles ensemble. Et s'il y a un feeling professionnel, au gré des occasions, tu commences à devenir ami.e. Mais en fait, j'ai l'impression que nous, on s'en rend pas compte, c'est quand les autres identifient une relation d'amitié que tu te dis, ah oui, ça fait 2 ans que je bosse avec elle et oui, maintenant c'est une amie"(salarié.e). La relation amicale se forge donc dans dans l'action et le travail d'équipe et la sphère personnelle n'arrive que dans un second temps : " Je crois qu'on a vécu des moments assez forts avec l'équipe de salariés qui avait à cette époque là, du coup, ça m'a amené plein de relations amicales fortes que je garde aujourd'hui et que je garderai, je pense après" (ancienne salariée)

## **3. Les tensions qui peuvent en découler**

La superposition de relation professionnelle et relation amicale interpersonnelle peut générer des incompréhensions, notamment chez les personnes qui viennent sur un temps court ou chez les nouveaux.elles salariées :

- "on nous a pas mal reproché de ne pas accueillir vraiment les gens mais ils comprennent pas qu'on a nos vies à côtés, qu'on va pas rester tous les soirs à boire des coups avec eux" (salarié.e)
- "en fait comme moi je n'ai pas beaucoup de connaissances en dehors du réseau de Jeanot, j'ai aussi envie de me faire mes amis à Jeanot et des fois je me rends compte, il y a les salariés qui eux ont leurs vies en dehors et puis il y a les gens qui sont en bas, qui vivent sur place et qui eux sont amis, partagent les choses parce qu'ils dorment sur place et tout, et parfois ben oui j'ai envie d'être comme eux, de me faire des amis sur place aussi quoi » (nouvelle.eau salariée.e).

Ces derniers.ères évoquent un certain nombre de ressentis :

- la sensation de ne pas "être au niveau" en terme professionnel qui engendre la peur de décevoir au niveau amical : "je n'ai pas envie de décevoir, et je me mets de la pression par rapport à ça" salarié.e)
- la sensation de ne pas être "inclu.e" professionnellement (dans les prises de décision notamment)

qui donne la sensation de ne pas être inclu.e affectivement

- le refus d'alimenter la dimension amicale dans la sphère professionnelle : "je me dis : « X., il faut que tu restes dans ton statut professionnel, tu ne peux pas te confier sur le perso comme tu le ferais avec des amis parce que tu ne sais pas ce qu'il peut ressortir après quoi [...] je veux que ça reste mon milieu professionnel, même s'il y a des gens que j'aime beaucoup" (salarié.e)

- un flou sur la nature des relations : "je sais pas si j'ai confiance dans les gens. Parfois je me dis qu'on est tous potes et puis après j'entends qu'on parle les uns sur les autres et je me dis "ah ben non, certains sont potes d'autres sont collègues. Et du coup, je sais pas comment les gens me considèrent" (salarié.e)

#### **4. Quand le projet devient avant tout amical**

Il arrive un moment, chez les ancien.nes salarié.es où le projet devient avant tout amical et où l'énergie dans l'investissement qu'ils donnent à l'association est nourrie par l'amitié. Cela s'est exprimé dans le témoignages de plusieurs salarié.es qui expliquaient être parti.e.s quand l'équipe a changé : "moi, je n'avais plus trop de raisons d'être là. Mes amis, c'était beaucoup des gens de l'écolieu, soit de l'ancienne équipe salariée, soit de l'ancienne équipe bénévoles qui sont majoritairement partis" (ancienne salariée). Pour moi, la dernière année était horrible, j'avais l'impression d'être la vieille qui tient les murs, toute l'équipe avait changé et je n'avais pas du tout envie de rencontrer les nouveaux" (ancienne salariée). "Moi je sais que aujourd'hui, si X et Y partent, je partirai aussi"(salarié.e).

#### **5. Les réactions du collectif face aux émotions**

Le cadre de l'écolieu Jeanot est un premier élément du sentiment de sécurité affective des personnes qui y viennent, notamment pour ceux qui y travaillent :«je sais pas comment expliquer ça, mais c'est vraiment agréable à vivre, le fait que tu sois dans un lieu qui te plaît je pense que ça joue aussi dans les relations avec les autres. Quand je bossais à l'usine, c'était un cadre de merde, vraiment c'était horrible, même si tu t'entends avec les gens, tu n'as pas envie de parler» (stagiaire).

A l'espace physique, s'ajoute "un cadre fixé collectivement" (coresponsable), celui d'être dans une attitude bienveillante, d'écoute, de valorisation, d'expression de ses émotions : "quand on se fixe ensemble un cadre de bienveillance, d'écoute et tout ça, ça a tendance à tirer le collectif vers le haut. Quand tu es tout seul, tu as vite tendance à retomber dans tes travers mais quand tu es dans un lieu où tu sais que c'est la règle, tout le monde monte son propre niveau d'exigence pour satisfaire l'exigence collective" (coresponsable). Comme nous l'avons vu dans le cadre du point ressenti, le collectif se positionne comme médiateur et les individus apprennent dans le temps à prendre une posture d'écoute et de soutien "oui, ici j'ai appris à faire attention aux autres, à proposer mon aide quand c'est possible". Une situation frappante et assez récurrente est celle où un salarié évoque sa surcharge de travail et où un autre, tout aussi chargé ou presque, propose de l'aide quitte à mettre ses propres activités de côté.

L'ensemble de ces mécanismes qui sont essentiels dans le processus de gouvernance permettent aux personnes de l'équipe de se "sentir libre de dire quand ça va pas car il y a une attitude d'écoute, de bienveillance et de solidarité ici" (SCV).

## 6. Le besoin d'affection chez les publics extérieurs

Le besoin d'affection chez les bénéficiaires ne se traduit pas du tout de la même manière que chez les permanents. Ce besoin est satisfait à partir du moment où ils ont la sensation d'être entendus, reconnus et accueillis. "Ici, je trouve que ça a toujours été assez simple de s'exprimer. Bien sûr, y'en a qui parlent plus que d'autres mais tu te fais toujours écouter"(bénéficiaire fondateur). "C'est un endroit où je peux exprimer mes émotions. Ça m'est déjà arrivée. Et tu vois, je ne me suis jamais demandée si c'était approprié ou pas, à Jeanot, je me pose pas trop de question parce que je fais confiance dans les gens".

Ce besoin est aussi nourri dans les moments conviviaux qui sont proposés par l'écolieu : "Quand je vais aux fêtes à Jeanot, je sais qui je vais retrouver. Il y a des gens que je vais voir que là bas qui ne sont pas loin mais que je vais voir que là bas" (bénéficiaire).

## VII. Les facteurs extérieurs pouvant influencer l'écolieu Jeanot

Comme nous venons de le voir, un ensemble de facteurs internes influencent l'association et son collectif. La posture individuelle, les valeurs portées, le degré d'ouverture, le militantisme... sont autant de paramètres qui peuvent impacter le projet de l'écolieu.

Il existe aussi des facteurs extérieurs de taille : le rapport aux institutions et le rapport au territoire.

### A. Une dépendance aux institutions

Comme nous pouvons le voir sur l'extrait du budget, l'écolieu Jeanot est financé à hauteur de 160 000€ par la commune, la communauté de commune, le département, la région et l'Etat. Cela correspond à 65% du budget total de l'association. L'écolieu dépend donc largement des financements publics. Si cela est assumé par le collectif qui estime remplir un travail d'intérêt général et de service public, cela signifie que "malgré le fait qu'il puisse y avoir à Jeanot, des personnes très militantes, on ne prend pas parti pour certaines choses parce qu'on doit rester le plus neutre possible et défendre notre image» (salarié.e).

#### 1. Une image à assurer

Que ce soit vis à vis des habitants du territoire, comme nous allons le voir, ou des institutions, les permanents sont soucieux de l'image qu'ils peuvent renvoyer. Ces craintes remontent aux origines du projet avec l'espoir de mettre fin aux rumeurs que le lieu peut véhiculer et d'entretenir des relations cordiales avec les institutions financières. Ainsi, il est important de montrer "que l'on est sérieux", "qu'on est pas des hippies". Un.e salarié.e va même jusqu'à dire que

| PRODUITS                              | Global         |
|---------------------------------------|----------------|
| <b>70 - Vente</b>                     | <b>62 500</b>  |
| <b>Ventes de produits</b>             | <b>8 500</b>   |
| <i>Ventes directes</i>                | 500            |
| <i>Buvette</i>                        | 3 000          |
| <i>Restauration</i>                   | 5 000          |
| <b>Vente de services</b>              | <b>54 000</b>  |
| <i>Animations</i>                     | 20 000         |
| <i>Formations</i>                     | 15 000         |
| <i>Accompagnements</i>                | 5 000          |
| <i>Sous-traitance</i>                 | 10 000         |
| <i>Prix libre</i>                     | 2 000          |
| <i>Frais d'accueil</i>                | 2 000          |
|                                       |                |
| <b>74 - Subvention d'exploitation</b> | <b>160 038</b> |
| <b>Commune</b>                        | <b>10 000</b>  |
| <b>CCPT</b>                           | <b>10 000</b>  |
| <b>Département des Landes</b>         | <b>32 000</b>  |
| <i>Jeunesse</i>                       | 23 500         |
| <i>Environnement</i>                  | 5 000          |
| <i>Culture</i>                        | 3 500          |
| <b>Région Nouvelle-Aquitaine</b>      | <b>39 000</b>  |
| <i>Jeunesse</i>                       | 10 000         |
| <i>ECSI</i>                           | 6 000          |
| <i>Emploi associatif</i>              | 7 000          |
| <i>ESS innovation sociale</i>         | 16 000         |
| <b>Etat</b>                           | <b>37 500</b>  |
| <i>Fonjep</i>                         | 11 000         |
| <i>FDVA 1</i>                         | 3 500          |
| <i>DDCSPP</i>                         | 10 000         |
| <i>DREAL</i>                          | 5 000          |
| <i>DRAC</i>                           | 8 000          |
|                                       | 182            |
| <b>CAF</b>                            | <b>26 338</b>  |
| <b>Ritimo</b>                         | <b>4 000</b>   |
| <b>MSA</b>                            | <b>1 200</b>   |

le fait de travailler et d'avoir pas beaucoup de temps c'est aussi une image positive pour le lieu, de montrer qu'on est pas tout le temps en train de flâner dans le jardin à rien faire !". Le jardin se doit donc répondre à un certains nombres de représentations que les institutions ou les villageois se font : "même si j'avais envie de moins tondre, on me fait comprendre que la mairie, les voisins, des gens qui passent, ils pourraient trouver ça mal entretenu, on est obligé que ça fasse propre, terme que je déteste» (salarié.e).

Cela peut générer un certains nombres de débats au sein du collectif : "depuis que je suis arrivée ici, j'ai l'impression qu'il faut faire super attention au regard qu'on va porter sur l'écolieu et du coup j'ai l'impression que ça bloque un peu, particulièrement dans les choses militantes (SCV), "on doit faire attention à ce que vont penser les rionnais de nous, on n'a déjà pas une bonne image, et les institutions, si on s'affiche comme soutenant la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, qu'est-ce qu'il va se passer ? » explique une salariée en tournant en dérision les inquiétude de l'association. Tandis que certain.e.s aimeraient affirmer un discours plus engagé et ont la sensation de s'auto-censurer, d'autres préfère jouer un rôle essentiellement de sensibilisation, "qui souhaite plus être dans le cadre et les normes" (SCV).

D'autant plus que l'écolieu Jeanot est un lieu public qui appartient au CCAS (Centre Communautaire d'Action Sociale de Rion-des-Landes), "du coup, on peut pas vraiment faire comme chez nous" (SCV).

## **2. L'institutionnalisation : une image rassurante ou une "vitrine"**

La problématique de l'auto-censure traduit aussi une indécision interne sur le projet même de l'association : " J'ai du mal à me positionner, il y a une part de moi qui dit trouve ça problématique parce que j'aimerais bien qu'on aille beaucoup plus loin, il y a une part de moi qui me dit que, bah en étant plus consensuel, on s'ouvre aussi beaucoup plus largement et on touche les gens beaucoup plus largement. Par contre, est-ce qu'on les touche beaucoup plus en surface et pas en profondeur parce qu'on ne va pas aussi loin que l'on voudrait. Fin je suis vraiment partagée sur ces questions »" (salarié.e).

En effet, l'association se revendique comme faisant de la sensibilisation et souhaite s'adresser à tous les publics, notamment des publics novices sur les questions environnementales, sociales ou économiques et "le côté institutionnel, ça rassure les partenaires !" (salarié.e). En effet, les institutions, en finançant l'écolieu, confirment son professionnalisme : "mine de rien, d'avoir ce soutien, ça permet aussi de voir des collégiens, des écoles du département. Sans ça, peut-être que ce serait un petit peu plus difficile".

Pour certain.es, "nous sommes devenus une vitrine pour les institutions, LE projet qui prouve que ce qu'ils financent marche bien. Il y a tout un jargon politique et par exemple, ici, on est les pros en terme d'innovations sociales" (salarié.e). Ce rapport ambigu aux institutions pose la question d'une éventuelle adaptation en terme de contraintes/opportunités de l'écolieu vis-à-vis de ces partenaires.

## **3. L'institutionnalisation : une dimension structurelle**

Si aujourd'hui des voix s'élèvent pour tendre à plus d'auto-financement, un.e salarié.e rappelle que le projet s'est construit autour des subventions : "l'objectif, c'était de créer de postes salariés. Pour cela, on est allés chercher des subventions. On a donc dû proposer des projets pour répondre à ces

appels à projet. Aujourd'hui, j'ai l'impression que ça serait super dur de faire machine arrière" (salarié.e)

## **B. L'association et son territoire : des rapports ambivalents**

L'importance de l'ancrage local est à l'origine du projet. Ses fondateurs bénévoles, tous natifs du coin dans un périmètre de 15km autour de Rion-des-Landes, souhaitent redynamiser leur territoire plutôt que d'en partir. Au fur et à mesure des recrutements, se sont des personnes étrangères à ce département qui sont venues y travailler en ayant leurs propres représentations. En effet, depuis sa création, sur les 22 salarié.e.s qui sont passés par Jeanot, seuls 5 sont landais.

Toutefois, l'intégration dans la vie locale est restée un impératif à atteindre et a donné lieu à de nombreuses réactions : déceptions, abandons, joies et réorientations stratégiques. En effet, malgré une reconnaissance départementale et régionale, l'intégration de l'écolieu Jeanot dans la dynamique associative et la vie rionnaise est, depuis le début, une difficulté importante.

### **1. Les représentations existantes autour des Landes**

Pour les natifs de Rion et alentours, qu'ils soient fondateurs ou sympathisants de la première heure, les Landes sont une terre d'ancrage dont ils n'envisagent pas de partir (ou ponctuellement). Il était important pour eux de reconstruire l'écolieu selon les traditions landaises, notamment au niveau du bâti. La maman d'un des fondateurs, fortement investie au début du projet, "comme toutes les autres mamans" décrit l'impact que ce lien aux traditions landaises a eu sur elle : "ils se sont inspirés beaucoup de ce qui existait avant, au niveau culturel, les cours de gascon, la chorale gasconne et tu vois, j'ai cheminé. Moi je faisais partie d'une génération où on trouvait ça ringard mais quand j'ai vu mon fils commencer à trouver rigolo de faire des échasses, je me suis dit : "tiens, j'ai loupé quelque chose". Ce projet, ça m'a fait apprécier les Landes que j'avais fui plus jeune".

Toutefois, on ressent chez ses jeunes fondateurs landais un attachement ambivalent à leur région, entre enracinement affectif et critique des "mentalités villageoises" (fondateur). Une salariée d'origine landaise et un SCV ont ainsi exprimé tous les deux l'envie de "respirer, de voir autre chose" non seulement à cause du paysage ("j'en ai assez du plat et des pins", "je vais peut-être plus aller au Pays Basque parce que les Landes, les pignes et les maïs c'est cool, mais bon ») mais aussi en raison de l'environnement social : "les quelques alternatives, les assocs qui font des trucs chouettes, j'ai l'impression de déjà les connaître et peut-être dans l'impression des fois, que c'est un territoire avec des gens un peu fermés, mais en fait, j'en sais rien, c'est peut-être le cas autant dans d'autres milieux ruraux aussi quoi .... "(ancienne salariée).

Ces craintes sont partagées par les salarié.e.s, SCV et stagiaires non landais : "les Landes ça m'attirait pas trop. Je les avais surtout traversées mais j'avais pas spécialement de feeling. Je suis venue pour vous" (SCV), "je me vois à Jeanot dans les deux prochaines années malgré le fait que ce soit dans les Landes. C'est le seul point un peu négatif ... en même temps Jeanot est dans les Landes donc ça sera dans les Landes !" (salarié.e). Du paysage est retenu "les pins, les pins, le maïs, les pins et un peu l'océan"(stagiaire) et des gens, "une mentalité fermée, où il se passait pas grand-chose" (stagiaire).

Toutefois, passé ces premières images, certains d'entre eux finissent par non seulement apprécier la

région mais aussi s'y installer créant ainsi une nouvelle génération de landais d'adoption : "depuis mon séjour à Jeanot, oui, je trouve ça assez joli"(stagiaire), "certes c'est plat et il y a pas grand chose à faire mais justement tout est à construire et l'horizon est dégagé" (salarié.e).

## 2. Les représentations existantes sur Jeanot

Après nous être intéressés aux représentations du territoire présentes à l'intérieur de la structure de l'écolieu, tournons nous vers celles venant de l'extérieur et intéressons nous à la manière dont Jeanot est perçu par les rionnais.

Jeanot, a, globalement, mauvaise réputation auprès des villageois.

Voici ce qui se dit sur la structure :

- "c'est des hippies, c'est des écolos" / "c'est des hippies-bobos-gauchistes"
- "Oue qu'on est là un peu peace and love, on garde les thunes [que la mairie donne à l'association] et on passe la journée à fumer des clopes quoi »
- "pourquoi ils se font chier à faire pousser 4 légumes et récolter 400.000 genre d'aides ?"
- "ils font l'amour dans les tomates et font pousser du cannabis"
- "ils ont accueillis des anti-corridas"<sup>12</sup>
- "ils s'habillent pas comme nous, c'est des Jeanot"

Selon les personnes interrogées, ces critiques proviennent d'une méconnaissance du projet et traduisent un certain nombre de peurs: "ils ne se rendent pas du tout compte de ce qui est fait en terme d'activités par rapport à ça et comment l'argent qu'on nous donne est utilisé"(salariée), "c'est l'esprit village, on critique sans savoir, sans aller voir" (bénéficiaire), "c'est des gens qui ne comprennent pas, qui ont jamais vu, c'est « je n'ai pas vu, mais on m'a dit, parce que lui il m'a dit que lui il avait vu que... » (stagiaire)

Les peurs identifiées sont :

- La peur des mouvances alternatives : "Moi je pense que c'est les idées, c'est le fait de se remettre en question, les gens n'aiment pas se remettre en question, parce que ça veut dire sortir de sa zone de confort" (stagiaire rionnais)
- la peur de la jeunesse : "au village, ils nous voient depuis le début comme des jeunes fumeurs de pétards qui s'habillent bizarrement"(fondateur bénévole)
- la peur de l'étranger : "les gens ne viennent pas parce qu'ils connaissent personne à Jeanot maintenant. C'est que des nouveaux" (villageoise ancienne bénévole)
- jalousie pour les subventions : l'écolieu Jeanot est subventionnée à hauteur de 10 000€ par la commune ce qui attise les jalousies des autres associations

Solutions envisagées :

12 En août 2014, lors des fêtes patronales, un groupe d'anti-corrida a fait une action de blocage aux arènes de Rion. L'écolieu a été accusé d'être complice, notamment en les hébergeant.

- prendre le temps de discuter avec les gens en multipliant les stands et les interventions en espace public
- avoir une stratégie de communication spécifique au village (fly, affiche, ...)
- s'implanter durablement dans le territoire en diminuant le turn-over
- avoir une plus grande indépendance financière

### **3. L'ancrage locale**

Comme nous venons de le dire, l'ancrage local qui allait de soi pour des natifs de Rion n'est pas aussi évident pour les salarié.e.s actuel.les non originaires des Landes. Ces derniers connaissant mal leur territoire d'adoption ainsi que ses traditions et les personnes du village. Ils n'ont donc pas certains codes ou historiques.

#### **a. Des traditions landaises méconnues**

Les personnes en interne sont dubitatives qu'en aux tentatives de s'emparer des traditions locales : "A Jeanot, on essaie, je vois la responsable du pôle socioculturelle qui va essayer de s'adapter aux spécificités du territoire. Mais après, personne ne vient d'ici, c'est un peu problématique quand même. Moi je connais pas les traditions landaises, à part la corrida, je connais pas trop, du coup, j'ai pas l'impression que ce soit vraiment pensé et je pense pas que ce soit un mal non plus je sais pas" (SCV)

En effet, il semble que le lien aux traditions locales soit quelque chose d'assez superficiel qui s'exprime au travers des animations ponctuelles : "on va faire venir quelqu'un qui propose des échasses [en référence aux bergers à échasse], on fait la Halhe de Nadau [qui veut dire feu de Noël en gascon], on accueille une chorale gasconne aussi"(salarié.e).

Toutefois, la quantité et qualité de ces ateliers semblent convenir à tout le monde, autant en interne que pour les publics extérieurs : " c'est chouette et intéressant même si ça me parle pas à moi" (SCV), "moi je viens pour la chorale gasconne, comme je te disais, c'est à Jeanot que j'ai renoué avec mes origines landaises"(bénéficiaire).

#### **b. Une équipe non landaise, est-ce problématique ?**

Pour les personnes interrogées, le fait que les salarié.e.s ne soient pas des landais.es n'est pas problématique, au contraire : " Ben écoute, au début, il y avait que des jeunes locaux. Ça se passait plutôt pas bien. Maintenant qu'il y a que des gens de l'étranger pour parler landais on a l'impression que ça se passe un petit peu mieux donc bon ..." (bénévole). La difficulté ne se situe pas tant dans le fait que les personnes soient landaises ou non mais qu'elles soient identifiées par les villageois ou pas.

#### **c. Un objectif toujours d'actualité ?**

Oui, l'ancrage locale est toujours d'actualité, et cela pour toutes les personnes rencontrées mais la manière de l'envisager et les moyens d'actions semblent évoluer. Alors que pendant des années, l'ancrage locale était un objectif majeur mais perdu d'avance, il semble que le collectif voit cela de manière plus optimiste aujourd'hui : "Ça fait un moment qu'on y travaille et il y a des liens qui se sont créés. On a prouvé qu'on n'était pas que des fumeurs de joints, qu'on pouvait faire les choses. Il y a la confiance des financeurs, des partenaires, etc. Bon. Ça fait évoluer" (bénévole). A cela s'ajoute le fait que plusieurs jeunes rionnais ont fait la démarche de venir en stage ou bénévolat

(dans le cadre de l'aide au permis) à l'écolieu : "c'est génial de voir des jeunes du village venir et rester ! Après, les parents, ceux-là même qui étaient un peu méfiants à notre égard, ils viennent et ils nous demandent : "mais qu'est-ce que vous avez fait à mon fils ? Il a complètement changé, il fait que me parler de Jeanot, on se dispute plus" (maman d'un stagiaire). Ces retours d'expérience donnent une joie immense au collectif qui voit du sens dans cette démarche d'ancrage : "j'en peux plus de perdre mon temps et mon énergie à accompagner des personnes qui au bout de 6 mois vont partir et qu'on ne reverra jamais alors que là, M., il est d'ici, il reviendra nous faire coucou, nous donner un coup de main et puis il parlera en bien de Jeanot autour de lui et comme ça, petit pas par petit pas, ça va marcher !" (salarié.e).

#### 4. Conclusion

La question du rapport au territoire et de l'ancrage locale a toujours été sujet de tension pour l'association. Il semble qu'il y ait une méconnaissance réciproque, du collectif de Jeanot pour les Landes de manière générale et envers les rionnais en particulier et pour les habitants du village envers le projet Jeanot et les gens qui le fréquentent.

La stratégie mise en place pendant plusieurs années par l'association a été, d'une part, de "lisser" l'image de Jeanot (tonte du site, style vestimentaire normalisé, militance assagie) et d'autre part, de s'insérer dans la dynamique locale des associations rionnaises (comité des fêtes de Rion), en recherchant des partenariats locaux (centre de loisirs, école, ...).

A l'heure où est écrit ce rapport, en septembre 2019, l'envie de s'ancrer localement est encore plus forte grâce à une équipe de salarié.e.s qui se projettent sur plusieurs années sur le territoire. L'ancrage local "s'incarne" donc et se fait de manière informelle en vivant au quotidien auprès des personnes du village.

La stabilité des figures du collectif dans le temps, l'intégration des membres de la structure dans le paysage (et non pas seulement l'intégration de la structure) et la compréhension toujours plus forte du projet pour les rionnais peuvent faire espérer un ancrage local bien plus fort pour les années à venir.

### VIII. Un renforcement des capacités à l'écolieu

Après avoir décrit en quoi l'écolieu était un projet d'expérimentation individuelle et collective, nous souhaitons savoir quel changement il génère chez les personnes qui y passent, de manière furtive pour les wwoofeurs, ponctuelle pour les bénéficiaires ou plus longues pour les permanents.

| Capabilités (savoir-être et savoir-faire)                       | Besoins remplis par ces capabilités     | Témoignages   |
|---|---|---|
| Capacité à exprimer ses émotions et à écouter celles des autres | Affection, Participation, Compréhension | " Plus de facilité à parler avec les gens et à parler de mes ressentis" (SCV) " amélioration plutôt dans des qualités d'écoute active, d'empathie, d'échange sur les émotions" (ancien.ne salarié.e), "d'être attentive à moi, à mes ressentis et à ceux des autres autour de moi" (salarié.e), "J'arrive aussi à formaliser des choses que je n'arrivais |

|   |                                    |  |
|---|------------------------------------|--|
|   |                                    | pas à exprimer, de ma vision, de ma construction et de mes différences" (bénévole), "Là où j'ai évolué positivement, c'est tous les trucs d'écoute, d'empathie, d'être attentionné, de savoir mettre en valeur les autres parce que, pour être honnête, j'ai toujours eu du mal à m'adapter aux autres" (bénévole)   |
| Capacité à créer des liens avec les autres                                      | Affection                          | " la question affective aussi, ça m'a amené plein de relations amicales fortes que je garde aujourd'hui et que je garderai" (ancien.ne salarié.e)  |
| Capacité à comprendre les problématiques environnementales et sociales du monde | Compréhension, Subsistance         | " je vais faire plus attention à ce que je cuisine, l'utilisation des produits plus naturels"(SCV), "au quotidien, en termes de façon de se nourrir, quels produits, mais aussi comment travailler à la cuisine"(ancien.ne salarié.e), "je me suis sensibilisée à pleins de questions comme la CNV, le féminisme"(salarié.e), "on a plus de conscience sur l'environnement, sur l'écologie, plus de respect aussi" (bénéficiaire), " C'était vraiment un lieu de formation pour moi, c'est sûr" (ancien.ne salarié.e), " Ça m'a appris à avoir un esprit critique, à remettre en question pleins de choses, que ce soit l'éducation, que ce soit politique, que ce soit la consommation, etc" (bénéficiaire) |
| Capacité à s'informer   | Compréhension                      | " Un truc que j'ai gardé depuis Jeanot aussi, c'est tout ce qui va être l'accès à des outils, l'accès à l'information" (ancien.ne salarié.e)   |
| Capacités professionnelles  | Protection, Identité               | " j'apprends beaucoup sur mon pôle d'activité, sur la cuisine" (salarié.e), " première vraie expérience professionnelle longue, donc clairement en termes de compétences, de travail, etc. j'ai acquis plein de choses à cet endroit là qui m'ont formée comme professionnelle" (ancien.ne salarié.e)  |
| Capacité à expérimenter, à créer  | Création                           | "l'envie d'expérimenter plein de choses, ça développe une curiosité d'essayer une idée" (bénéficiaire fondateur)"j'ai appris sur le fait de bricoler, faire des choses de mes mains"(ancien.ne salarié.e), "ce qui reste, clairement tout ce qui est d'expérimenter de nouvelles façons de faire, proposer des idées" (ancien.ne salarié.e), " la créativité je pense que ça a développé un peu ça chez moi, pas créatif au sens artistique mais au fait dans le sens d'inventer des choses, l'expérimenter" (salarié.e)   |
| Capacité de rencontrer, échanger, travailler avec d'autres personnes            | Participation, affection, identité | " Il reste la découverte des autres, rencontrer les autres" (bénéficiaire fondateur), "En termes d'échanges sur toi, sur soi, sur notre vie, sur notre ressenti" (ancien.ne salarié.e), "participer aux dimensions du lieu, participer aux instances de gouvernance, ça c'est une expérience qui reste dans tes manières de faire ensuite" (ancien.ne salarié.e)   |
| Capacité à affirmer des idées politiques, à être militant.e                     | Identité                           | " envie de m'investir dans un collectif de vie et collectif autogéré militant moins institutionnelles" (ancien.ne salarié.e), "Depuis Jeanot, je suis plus dans une recherche d'exemples qui montrent que des choses différentes sont possibles et fonctionnent" (salarié.e)   |
| Capacité à l'autogestion  | Identité, Participation            | "Les SCV et stagiaires, au début, ils n'osent pas, ils font pas tant qu'on leur a pas dit Puis, petit à petit, ils s'autonomisent, prennent  |

|   |                     |   |
|---|---------------------|---|
|   |                     | des initiatives, proposent des choses, "  |
| Capacité à se sentir soi-même, épanoui.e, à se construire | Identité, Affection | "Ben moi, je me suis construit quand même à travers Jeanot" (ancien fondateur) "Je pense que je suis globalement plus sereine" (SCV), " j'ai pris une grosse confiance en moi, mais juste énorme" (salarié.e), " je me sens beaucoup plus apaisée, en accord avec moi-même et prête à assumer qui je suis, et ça c'est plutôt cool, confiance à la fois personnelle et professionnelle" (salarié.e), ""On voit des jeunes qui arrivent hyper introvertis, tristounes, ils savent pas trop où ils en sont et ne savent pas où ils vont et tu les vois se libérer un peu et être de plus en plus à l'aise avec les autres, participer et échanger plus facilement. Ça peut être très impressionnant. Il y en a quelques uns, ça a été avant et après"(bénévole), " Je crois que c'est le seul endroit où je me sens moi-même Avant Jeanot, je n'avais pas ce genre d'endroit. ça te donne de la force, ça m'a permis de me sentir moins seule" (bénéficiaire), " ça m'a apporté, niveau du développement personnel et donc après ça s'est répercuté sûrement dans tout le reste, dans mon travail, dans mon quotidien" (bénéficiaire) |

A travers les entretiens que nous avons eus, il est apparu que l'écolieu Jeanot a été une expérience majeure et déterminante pour la plupart des personnes rencontrées. Le projet venant aborder une multitude de dimensions, qu'elles soient de l'ordre de la militance, de l'affectif, de la participation, de la création, de l'alimentation, etc, chaque personne qui y passe, y trouve quelque chose qui le nourrit. C'est un espace d'apprentissage de savoir-être et de savoir-faire.

Un témoignage est particulièrement fort à cet endroit là. Il s'agit de celui de M.. Il a 19 ans, vit à Rion-des-Landes. Malgré le fait que ses parents connaissent l'écolieu, ils ne le fréquentent pas. Il arrive une première fois à 16 ans alors qu'il doit faire un stage en irrigation. C'est un.e de ses enseignant.e.s, avec laquelle travaille l'écolieu, qui lui indique de venir voir l'association. Il reste 5 semaines. Au cours de ce stage, il se rend compte que ce n'était pas du tout l'hydraulique qui lui plaît mais "Jeanot, ce genre du lieu tu vois?". Au bout de 4 mois, il décide d'arrêter. Un ami lui parle de ses études autour de la création et coordination de projet. "Je me suis dit « est-ce que je pourrai refaire un stage à Jeanot ? Si je peux, je refais cette formation...j'ai eu le stage avant la formation en fait !".

Ce témoignage nous montre jusqu'où l'influence du projet peut aller chez certaines personnes : ici, se réorienter professionnellement. L'écolieu lui a permis "d'ouvrir mon esprit, de me remettre en question, de remettre en question les choses qui m'entourent, sur pleins de trucs».

Une sensation de décalage peut alors être ressentie par certaines personnes qui sont passées à l'écolieu : "A Jeanot, je suis dans une bulle et je t'avoue avoir un peu peur à l'idée de partir parce que maintenant, quand je sors, je remarque de suite quand il n'y a pas cette attitude bienveillante, un truc qui se retrouve tout le temps ici dans la manière de se parler, dans la manière de s'exprimer, dans la communication non violente. Et du coup, je vais noter plus, quand je suis à l'extérieur de Jeanot, ce genre de choses" (SCV). Cette sensation se retrouve aussi chez un.e salarié.e qui explique que quand elle rentre chez elle et qu'elle retrouve des ami.e.s, " je vois les discours que j'ai qui changent

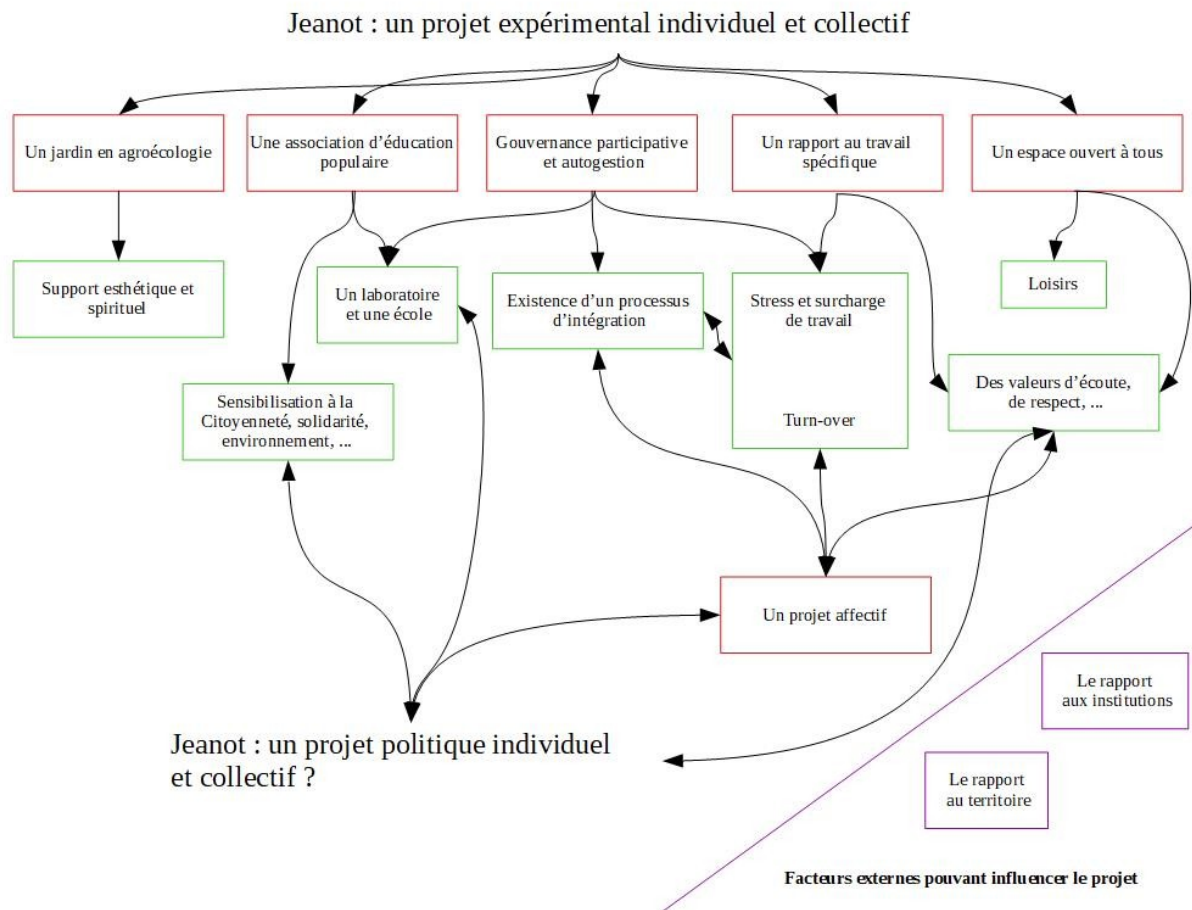
quand même ; peut-être pas qui changent mais en tout cas qui ont plus d'arguments, et qu'il y a des choses qui m'énervent davantage aussi».

Si ce décalage n'est pas toujours agréable à vivre et vient interroger les personnes sur ce qu'elles sont devenues et la manière dont elles vont s'y prendre pour "sortir de la bulle Jeanot", il témoigne toutefois d'un grand impact de l'écolieu sur ses habitants.

## **L'écolieu Jeanot, un projet expérimental mais aussi politique ?**

Les valeurs fondatrices du projet et les activités portées par l'écolieu sont résolument expérimentales. L'organisation et le fonctionnement autogestionnaire et horizontal, les principes même de l'éducation populaire qui cherchent l'émancipation des individus, le jardin en agroécologie en alternative aux systèmes agricoles actuels, les réflexions autour du rapport au travail basé sur la confiance, l'autonomie et l'engagement font de l'écolieu un "laboratoire" et une "école".

Cette recherche d'expérimentation par tâtonnements successifs sous-tend non seulement l'ensemble des activités de l'écolieu mais aussi et surtout un rapport au monde nouveau où les personnes rencontrées, autant dans leur dimension individuelle que dans leur dynamique collectivement, créent et se créent, s'inventent au monde et inventent le monde de demain.



L'écolieu Jeanot, association d'éducation populaire, revisitant le rapport au travail et à la hiérarchie assume sa dimension alternative au système capitaliste en place et propose un espace de réflexion pour l'émancipation des individus. Elle porte un ensemble de valeurs fortes comme l'ouverture, la solidarité, la citoyenneté et interpelle son public sur des sujets aussi divers que le système économique actuel, les inégalités dans le monde, la protection de l'environnement. L'écolieu Jeanot est le témoin pour de nombreuses personnes que « des choses sont possibles » (bénéficiaire). La « dynamique positive, c'est hyper riche et hyper intéressant [...] c'est ce qui me m'attirait vraiment, c'est ce côté « être pour quelque chose, et pas lutter contre en fait » (salariée). Le projet politique de l'écolieu est résolument dans la construction et l'expérimentation : « le changement passe par la création et le faire ensemble ». L'ensemble des actions menées découlent de cette volonté de changement.

Toutefois, si les personnes rencontrées semblent se retrouver sur les valeurs très positives que portent l'écolieu, les causes de leur "décalage" avec la société sont-ils les mêmes ? Les personnes de l'écolieu sont-elles militantes et comment se traduit ce militantisme au sein de la structure ? En d'autres termes, "on fait des choses POUR mais est-ce qu'on est CONTRE les mêmes choses ?" (salarié.e)

## **A. Un espace qui permet d'être soi-même ?**

Pour la plupart des personnes interrogées, la grande force de l'écolieu est la possibilité à chaque personne qui vient d'être lui-même : « Quand tu te trouves dans un lieu comme ça qui fait que tu te sens bien, tu évolues aussi et puis ça te donne de la force, mais enfin là je sais que je ne suis pas la seule à penser comme ça, je m'appuie là-dessus, c'est une force » (bénéficiaire).

Ce sentiment de Jeanot comme un espace ressource où nos manières de voir le monde vont être entendues se retrouve chez les salariés : « Je vois Jeanot comme une espèce de cocon, qui me rassure un peu et qui me fait me dire que je ne suis pas toute seule et je suis entourée de plein de gens qui croient aux mêmes choses que moi et qui se battent ou créent pour les mêmes choses que moi » (salarié.e)

Toutefois, le projet politique de l'écolieu peut être ressenti comme une pression : « A Jeanot, on se culpabilise beaucoup sur nos façons de consommer, on dit souvent de consommer moins, de faire attention à ce qu'on mange, à la voiture quand on l'a prend, etc. et des fois juste quand je vais là-bas [chez moi], je me dis que là je suis un peu plus libre et que si j'ai envie de manger un burger au Mc Do, j'ai droit de le faire... Fin voilà je me sens un peu plus libre parfois avec mes amis que à Jeanot, où il faut toujours avoir en fait une retenue. Je pense qu'il faut faire attention, mais il faut trouver un juste milieu mais pour moi il faut trouver l'équilibre, c'est important et en fait, je trouve que ben à la fois Jeanot c'est extrême et à la fois mes amis c'est extrême aussi, c'est pour ça que je veux arriver un équilibre entre les deux ». » (salarié.e)

## **B. Une diversité de profils qui donne la couleur politique de l'écolieu**

Le flottement existant autour du projet de l'association et le désir de celle-ci d'être la plus ouverte possible attirent une grande diversité de profils autant dans leurs parcours militants que dans leurs positionnements idéologiques.

### **1. Des parcours militants différents**

Pour certains, « l'association ne va pas en profondeur et n'assume pas sa militance » (SCV). L'exemple est donné sur la mobilisation autour de Notre Dame des Landes : « Par exemple la dernière fois on a pris une photo pour Notre-Dames-Des-Landes et on l'a posté sur Facebook, et c'est tout, et du coup moi je trouve ça un peu bizarre, c'est soit tu es engagé pour quelque chose soit non » (SCV).

Objet de paradoxe et de frustration pour certain.es, il est un souhait et correspond à la position d'autres personnes qui ne souhaitent pas « être des militants ». Ces ressentis correspondent à des engagements politiques et militants différents. L. qui voudrait pouvoir aller à McDo sans avoir à culpabiliser assume le fait que « mes valeurs elles ne sont pas encore claires [...] ici, j'apprends beaucoup mais je m'autocensure parce qu'il y a quand même des choses où pour moi c'est trop quoi, où je n'ai pas envie de vivre tout le temps en me disant oh lala j'ai pris ma voiture, c'est dramatique, j'ai beaucoup consommé... » (salarié.e)

A l'inverse, d'autres aimeraient « faire la révolution » (salarié.e). « Quand on est dans un lieu comme ça, on a l'impression que c'est partout comme ça et après quand on retourne en ville, tu te rends compte que non, c'est déprimant, ça m'énerve, j'ai envie de secouer les gens. Changer les choses ! » (SCV). La possibilité d'utiliser la violence pour défendre des idées n'est pas du tout portée par l'association qui, comme nous l'avons dit, utilise la sensibilisation comme outils principal

du changement. Toutefois, certaines personnes en son sein peuvent la souhaiter : "A Jeanot, j'ai parfois l'impression qu'on ne va pas assez loin, on est sur notre échelle très locale, ce qui est très bien, mais personnellement, il me manque aussi le côté vraiment « faudrait tout casser » et la partie aussi « action violente », mais bon ça j'étais consciente en arrivant à Jeanot, que je n'allais pas trouver ça. Mais je pense que oué, là ça commence à me manquer un petit peu » (salarié.e).

Il y a ainsi de grosses différences en terme de parcours militant : « On est pas du tout sur les mêmes niveaux d'esprit critique, de conscientiser que Jeanot peut-être vecteur de politisation, d'exemple de démocratie, d'engagement, fin pour moi clairement, on n'est pas très très nombreux dans l'équipe permanente actuelle» (salarié.e).

Pour trois des personnes interrogées (une salariée, un stagiaire et un bénévole), l'arrivée à Jeanot correspond à une entrée dans le monde alternatif et à un début de politisation : « Bon, en classe, j'étais déjà un peu révolté, les produits phyto je trouvais ça dégueulasse mais Jeanot, ça a vraiment amorcé une recherche sur toutes ces question » (stagiaire).

Pour quatre des dix personnes interrogées, leur arrivée correspond plutôt à un choix dans leur mode d'action militant : «je prends la question des migrants et de l'accueil qu'on leur fait en France, avant j'aurais plus été dans des actions pour dénoncer, je pense que maintenant je suis plus dans une dynamique à chercher les exemples de citoyens qui font des choses, de collectivités qui s'engagent pour ça» (salarié.e).

Pour les autres, l'écolieu n'a pas joué un rôle particulier dans leur engagement mais il est un lieu où elles peuvent l'exprimer et « trouver des échos à ce que je pense » (bénéficiaire).

## **2. Politisation et militantisme pour les permanents de l'écolieu**

L'ensemble des personnes interrogées sont engagées sur différentes questions : la question écologique, l'égalité, la manière de produire, les questions du genre.

Toutefois, cet engagement peut prendre des formes très variées et quand on interroge les gens sur un éventuel militantisme, les réactions sont partagées et correspond à leur niveau de politisation.

Pour certain.e.s, être militant peut être perçu de manière négative :

- participer à des manifestation, « être dans la foule » (salarié.e)
- participer à des actions violentes, « casser des magasins pour se rebeller de quelque chose, ça ne m'intéresse pas trop non plus » (salarié.e)

Dès lors, bien que « engagé.e », elles ne reconnaissant ni dans les termes de « politisation » ni dans « militantisme ». Pour ces dernières, leur engagement s'exprime de différentes manières :

- la proposition d'ateliers : «Pour moi, travailler à Jeanot, c'est déjà une forme de militantisme, faire des ateliers cuisine autour de l'alimentation plus saine, moi ça me convient en tout cas de militer comme ça, je n'ai pas besoin de plus quoi » (salariée)
- des actions de boycott : « Je ne suis pas trop extravertie, pas trop militante mais je vais éviter les grandes surfaces et essayer d'acheter à des petits producteurs
- de l'entraide au niveau local : « nos voisins s'ils ont besoin, à nos amis, à faire des choses

plus proches, qui est plus proche de nous » (bénéficiaire)

- venir à Jeanot est alors un manière de « petit-à-petit s'engager un peu plus » (bénéficiaire).

Pour d'autre, le militantisme n'a rien de problématique. Ils peuvent faire des manifestations ou du boycott tout en souhaitant faire aussi des ateliers de sensibilisation. Mais, il s'agit plus « d'adopter un mode de vie. C'est plus dans l'optique de bienveillance et de fonctionnement global dans ma vie et avec les autres que un truc revendicatif. Les mouvements, je les ai quand même bien suivis » (SCV).

### **C. L'existence d'une culture politique ?**

L'écolieu est plutôt étiqueté comme « de gauche » sans pour autant qu'officiallement le lieu se revendique d'un parti politique. Si on demande, en interne, l'appartenance éventuelle à une couleur politique, les réponses oscillent entre le parti socialiste, le parti communiste, les Insoumis. Toutefois, ce qu'il semble apparaître à travers les discours, c'est une grande méfiance envers les partis politiques et la « volonté de faire et non pas d'attendre que ça vienne d'en haut » (salarié.e).

Par ailleurs, il est assez étonnant de remarquer que le collectif parle rarement de l'actualité géopolitique et se positionne très rarement, même en interne, sur des questions qui secouent le monde : le conflit israélo-palestinien, l'arrivée au pouvoir de gouvernements d'extrême droite, la guerre en Syrie, ... "J'ai l'impression dans les sujets qu'on aborde, on se limite à des sujets assez consensuels » (bénévole).

La question qui se pose alors c'est : est-ce ces sujets sont absents des discussions parce que le positionnement va de soi pour tout le monde ou alors par méconnaissance et/ou indifférence ?

Un début de réponse peut se donner quand on demande aux personnes interrogées si elles se retrouvent dans la mouvance anarchiste libertaire. Alors que intuitivement, on pourrait penser que oui étant données les valeurs défendues (autogestion, gouvernance collective, ...), les réponses témoignent d'une méconnaissance de ce courant : « non je sais pas ce que c'est et ça m'intéresse pas » (salarié.e), « je ne sais pas, je n'ai jamais trop creusé la question » (salarié.e), « je pense que je maîtrise pas le sujet » (bénévole), « je ne connais pas, d'instinct, je dirai que c'est assez proche de ce qu'on fait mais je pense qu'il faut creuser » (bénévole).

Certaines personnes de l'association qui affirment un engagement politique fort ressentent de la frustration ou de l'agacement face à certains discours « qui ne sont pas aboutis dans la réflexion globale » (SCV). « Et dans ces cas là, j'ai pas envie de passer ma soirée avec eux, c'est pas des débats qui vont être très enrichissants » (SCV). La culture politique au sein de la structure a donc l'air partielle et différente selon les personnes. Un bénévole coresponsable exprime justement la nécessité de creuser collectivement ces questions et d'acquérir une réelle connaissance politique : « On est tous très impliqués dans des sujets un peu différents mais je trouve ça dommage qu'on ne puisse pas mettre en commun toutes ces analyses, de manière poussée en interne. J'ai l'impression que les actions de Jeanot c'est plutôt du grand public, on va toujours parler un peu des bases quoi" (bénévole). Cette envie de se renforcer mutuellement dans sa connaissance de thèmes spécifiques ressort chez plusieurs personnes du collectif : "moi j'aimerais aller un cran au-dessus, j'ai déjà creusé certains sujets, je sais qu'il y en a d'autres pas du tout, et puis voilà confronter tout ça pour

augmenter notre niveau d'expertise quoi" (salarié.e) à la condition "que ce soit avec des gens qui ont un peu les mêmes bases, qu'on est pas encore à jouer un rôle de sensibilisation mais qu'on soit sur des débats de fond" (bénévole)

Les thèmes à creuser identifiés par les personnes rencontrées sont : les systèmes de propagandes, la géopolitique, le féminisme, les questions de migration, la laïcité.

## D. Une association au message politique flou

### 1. Un flottement associatif et du collectif

L'association se définit dans sa plaquette de présentation comme « un outil d'expérimentation et de transformation sociale » qui cherche à soutenir « des systèmes alimentaires durables tout en favorisant le vivre ensemble ». Elle se revendique de l'éducation populaire et « milite pour une culture et une éducation pour tous.tes ».

Si les idées d'anticapitalisme, de système dominant, d'émancipation, ... sont sous-jacentes à la communication du lieu, le système capitaliste n'est pas ouvertement critiqué. Le discours

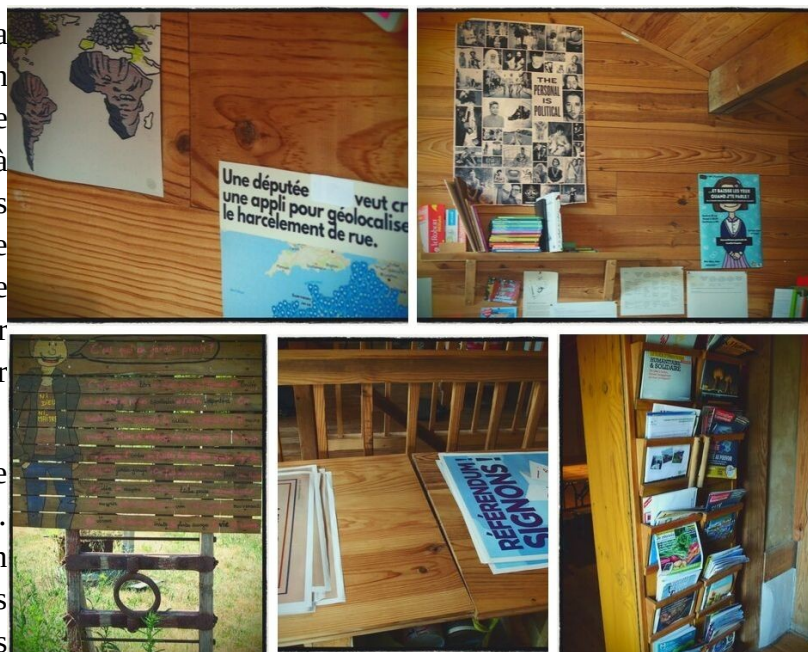
«politiquement correct» (salarié.e) qui permet d'être ouvert et fédérateur en faisant venir tout type de profils sur le lieu est abordé dans tous les entretiens et peut être un sujet de discordes internes.

En effet, par souci "de se faire bien voir", l'association "fait toujours très attention à sa manière de s'exprimer " et a du mal à se positionner dans son discours : "il y a une auto-censure à Jeanot de ne pas faire certaines choses ou de ne pas utiliser certains termes par peur que ce soit encore pire, tu vois si on commence à dire qu'on est des anarchistes, la boulangère elle va entendre ça, et on en a de nouveau pour 10 ans à se faire mieux voir par le village"(salarié.e)

Le flottement autour du projet associatif vient donc d'un flottement des personnes elles-mêmes qui ont du mal à se positionner dans leurs souhaits concernant la dimension politique de l'écolieu : "je ne sais pas trop s'il faut qu'on aille vraiment au bout, qu'on utilise vraiment les mots, qu'on se revendique vraiment comme on est, je ne sais pas parce qu'en même temps les gens qui sont bloqués, de toute façon ils resteront quoi, ce n'est pas eux notre cible. Je ne sais pas trop là-dessus ».

### 2. Un objectif initial qui se perd

La dimension politique de l'écolieu "était quand même à la base du projet! [...] c'est peut-être une



idée fausse que je me fait des anciens mais il y a un truc qui n'est plus là, un engagement, un militantisme, qui est moins présent, même par rapport au Jeanot que j'ai connu au tout tout début » (salarié.e). Maintenant, "c'est un endroit cool, on fait du jardinage, on montre que les pesticides, ce n'est pas très bien, qu'il y a d'autres manières de faire. Je caricature, non mais c'est horrible, quand on aborde certains sujets en interne, il y a un manque d'intérêt total pour des questions de société ou d'actualité" (salarié.e). Certaines personnes ont la sensation que les actions sont menées en ayant perdu les raisons de fond : " j'ai l'impression qu'il y a qu'une petite partie du collectif qui comprend le pourquoi, fin quel est le lien entre le fait que Jeanot soit centre de ressource sur les questions de solidarités internationales et le reste de Jeanot, pourquoi moi je vais faire de l'animation sur les préjugés par exemple et le lien avec Jeanot ? J'ai l'impression que c'est complètement déconnecté » (salarié.e).

La crainte est alors de perdre l'essence de Jeanot, "de se retrouver avec une coquille vide" : "on est passé d'un Jeanot anticapitaliste à Jeanot c'est un jardin alors que non, Jeanot ce n'est pas qu'un jardin, c'est un lieu qui défend des valeurs très fortes et à tous les niveaux » (salarié.e).

Cette crainte est accentuée par le roulement des personnes dans la structure. Les nouveaux venus ne portent pas forcément un discours fort en terme de positionnement politique et un sentiment d'isolement peut apparaître chez certaines personnes : "oui, jusqu'à y'a pas longtemps, je me sentais un peu seule à porter cette dimension. Là ça va mieux parce que X., elle est à fond là-dedans aussi et que je sais que dans les mois à venir, on va pouvoir réaffirmer ça, fin ou au moins en discuter en collectif, mais heu oui oui ça m'a beaucoup questionné, sur même à remettre en cause le fait que je continue ici".

## Conclusion sur le volet social

### « Un lieu, un projet, un collectif »

#### I. Lecture par les besoins humains fondamentaux

La grille des besoins humains fondamentaux a été notre cadre méthodologique dans la recherche de la caractérisation de la valeur sociale de l'écolieu Jeanot. Si cette grille a permis de structurer notre pensée, elle a rapidement montré ses limites comme nous l'avons déjà expliqué.

Revenir à elle pour initier la conclusion de ce volet est une manière de "reprenre des bases". En effet, le manque d'opérationnalisation de ce cadre nous renseigne sur notre terrain d'étude et sa complexité.

Ainsi, en utilisant la grille des besoins, plusieurs constatations ont été faites :

- Un besoin peut être rempli par une catégorie de satisfacteurs (ex. le besoin de loisirs est rempli par l'ensemble des «loisirs» proposés par l'association)
- Un besoin peut être rempli par plusieurs catégories de satisfacteurs (ex. le besoin de

participation est rempli à la fois par les animations proposées mais aussi par des instances de décisions collectives ou encore l'organisation de la vie en interne)

- Plusieurs besoins peuvent être remplis par une seule catégorie de satisfacteurs (ex. la gouvernance horizontale mobilise et vient remplir le besoin de compréhension, de création, de participation et parfois même d'affection)

Les besoins sont en interactions constantes avec d'autres besoins selon différentes natures. Tandis que la satisfaction de certains besoins est nécessaire pour que d'autres puissent s'exprimer, la prédominance de l'un peut empêcher l'expression d'un autre. Ces dynamiques et interrelations ont d'ailleurs été traitées par Max-Neef et al. (1991) qui propose de classer les satisfacteurs en cinq types :

- Les satisfacteurs destructeurs : mis en œuvre dans l'objectif de répondre à un besoin, ils annihilent la satisfaction de ce besoin en même temps que la satisfaction d'autres besoins. Par exemple, l'autoritarisme qui – en répondant soi-disant au besoin de Protection – va nuire à la satisfaction des besoins d'Affection, de Compréhension, de Participation, de Création, d'Identité et de Liberté.
- Les pseudo-satisfacteurs : ils donnent un faux sentiment de satisfaction d'un besoin. Par exemple, l'exploitation des ressources naturelles – si elle semble aujourd'hui répondre au besoin de Subsistance – compromet à moyen terme la satisfaction de ce besoin.
- Les satisfacteurs inhibiteurs : en répondant de manière excessive à un besoin, ils entravent la possibilité de satisfaire d'autres besoins. Par exemple, le paternalisme qui – en répondant de manière exagérée au besoin de Protection – va nuire à la satisfaction des besoins de Compréhension, de Participation, de Liberté et d'Identité.
- Les satisfacteurs singuliers : ils ne répondent qu'à un seul besoin sans affecter d'autres besoins. Par exemple, un programme d'aide alimentaire ou la médecine curative pour la Subsistance ou le vote pour la Participation.
- Les satisfacteurs synergiques : en répondant à un besoin particulier, ils stimulent et contribuent à la satisfaction d'autres besoins. Par exemple, l'allaitement qui – en répondant au besoin de Subsistance du nourrisson – va stimuler la satisfaction des besoins de Protection, d'Affection et d'Identité

Nous avons sélectionné un certains nombres de satisfacteurs pour illustrer les synergies décrites par Max-Neef et existantes à Jeanot sans chercher à être exhaustif, le nombre de satisfacteurs étant inombrables.

|                                | Satisfacteurs  |
|--------------------------------|--|
| Les satisfacteurs destructeurs | Le point ressenti, mal animé, au lieu de satisfaire le besoin d'Affection et de Protection, génère une insécurité affective et professionnelle et empêche la satisfaction du besoin de Participation et d'Identité |

|                           |   |
|---------------------------|---|
|                           | Le travail, s'il est excessif, au lieu de générer un sentiment de Protection vient l'ébranler et affecte les besoins de Loisirs, d'Affection et d'Identité  |
| Les pseudo-satisfacteurs  | La présence d'un bel espace, de jeux et de ressources visant à satisfaire le besoin de Loisirs ne remplit pas son objectif pour les salarié.es  |
| Satisfacteurs inhibiteurs | Le besoin de Protection se remplit par la mise en place d'un arsenal de règles de fonctionnement qui peuvent venir bloquer les initiatives personnelles satisfaisant le besoin de Créativité  |
|                           | Le besoin de Création peut empêcher la satisfaction du besoin de Compréhension en faisant des choses sans en avoir les compétences ou connaissances   |
| Satisfacteurs singuliers  | L'atelier de yoga satisfait le besoin de Spiritualité   |
|                           | Les activités hebdomadaires, les spectacles et les concerts satisfont le besoin de Loisirs  |
| Satisfacteurs synergiques | Les relations amicales, permettant de satisfaire le besoin d'Affection et de Protection, stimulent le désir de s'investir dans l'association et remplit donc le besoin de Participation<br>La production de légumes satisfait le besoin de Subsistance mais aussi de Participation (wwoofing) et d'Identité |
|                           | Le faire-ensemble (Participation) nourrit les liens affectifs (Affection)   |
|                           | L'éducation populaire qui – en visant la satisfaction du besoin de Compréhension – va contribuer à satisfaire les besoins de Protection, de Participation, de Création et d'Identité  |
|                           | L'ouverture du lieu qui vient remplir le besoin de Participation génère la possibilité d'expérimenter de nouvelles manières de faire, ce qui satisfait le besoin de Création  |

Ce tableau vient illustrer l'interdépendance des besoins entre eux. Chaque besoin est rempli par plusieurs satisfacteurs et la plupart des satisfacteurs remplissent plusieurs besoins. Certains besoins découlent les uns des autres et le sentiment de satisfaction d'un besoin peut être différent d'une personne à une autre.

Ainsi, vouloir répondre à nos questions de départ qui étaient de savoir si l'association satisfaisait les besoins qu'elle affirmait remplir ou remplissait des besoins non identifiés nous paraît trop simpliste. Une première nuance à donner est de rappeler que la satisfaction des besoins peut être différentes en fonction des statuts. Mais au-delà de la question des statuts, très difficile à démêler, la plupart des personnes de l'écolieu ayant eu plusieurs statuts dans le temps, nous avons vu que la satisfaction d'un besoin dépendait d'autres besoins et que la perception de la satisfaction d'un besoin est toute subjective. Chercher à disséquer la valeur sociale en neuf besoins relève d'un défi méthodologique difficilement réalisable et enlève la substance même du sens de ce projet qui n'a pas pour objectif de remplir des besoins mais de proposer un autre regard, un rapport décalé à la vie et aux choses.

Nous préférons donc, à l'approche par les besoins, l'approche descriptive du lieu et des personnes qui le côtoient à partir de ce qu'expriment les entretenus eux-mêmes. À la notion de besoin de protection ou de création, ils ont parlé de gouvernance et de stress. C'est à partir de leur propre grille de lecture que nous nous sommes appuyés pour analyser la valeur sociale de l'écolieu.

Jeanot génère une expérience commune au sens où l'expérimentation est le ciment du collectif, du lieu et du projet politique. Il ne remplit pas des besoins qui ne trouveraient pas à être remplis à l'extérieur mais il génère encore quelque chose de supplémentaire : "Tu peux être bien dans ta vie mais quand tu viens à Jeanot, ça t'amène encore plus parce que t'es bien, que les autres sont bien aussi et que le tout est super !" (bénéficiaire). On entre dans une dimension collective porteuse de Sens qui alimente et dépasse les bien-être individuels.

Toutefois, si l'expérimentation est un ciment collectif, qu'est-ce qu'elle vient cimenter ? Il semble que l'expérimentation soit un objectif à part entière de l'association mais aussi un moyen d'atteindre deux dimensions qui sont apparues au fur et à mesure de la recherche : le projet politique et le projet affectif. En effet, on expérimente collectivement pour atteindre deux buts : se rapprocher le plus possible de ses aspirations et convictions et se sentir entouré et aimé. C'est quand l'un de ces buts n'est pas atteint, que l'on touche du doigt une limite de ce projet et que l'on vient ébranler sa durabilité.

## **La durabilité de l'écolieu Jeanot**

Ce rapport a eu pour objectif de regarder en détails les activités portées par l'écolieu Jeanot, son fonctionnement et ce qu'il génère en terme de valeur ; valeur sociale et écologique.

Qualifier la valeur de l'écolieu nous permet d'envisager sa durabilité. Comme nous l'avons expliqué en introduction de ce rapport, nous nous inscrivons dans une vision forte de la durabilité, en partant du principe qu'un capital humain n'est pas substituable à un capital naturel, les biens naturels étant non reproductibles et donc dans une quantité finie. Ainsi, pour qu'une structure soit durable il faut que les trois dimensions soient durables, il n'y a pas de principe de compensation.

Pour caractériser cette durabilité, nous avons donc pris en compte la dimension pluridimensionnelle de l'écolieu, notamment sociale, culturelle, politique, éthique, écologique, technique, économique, etc. Ainsi, suivant le postulat de départ, nous n'avons pas souhaité nous focaliser sur une éventuelle durabilité économique pour prédire l'avenir de ce lieu. Au contraire, nous avons pris en compte l'ensemble des actions qui sont actuellement mises en œuvre et avons dressé un état des lieux de l'existant. En effet, comme le souligne Ballet, Dubois et Mahieu (2004), chaque durabilité, qu'elle soit sociale, écologique et économique sont en interactions et dépendent les unes des autres, « ce qui impose d'examiner les interactions entre les trois sphères » (ibid., 2004)

### **I. La durabilité technico-économique**

L'objectif initial de la recherche était de déterminer les raisons de la non-rentabilité économique du maraîchage à l'écolieu. Nous avons mis en relief une « incompatibilité » entre la multifonctionnalité

attendue de Jeanot et une activité de production qui n'est pas en routine avec de jeunes maraîchers qui « s' essayaient » et qui doivent répondre aux exigences de cette multifonctionnalité en menant plusieurs fonctions de front.

Il n'est donc pas nouveau de dire que le maraîchage n'est pas durable économiquement. Toutefois, nous avons montré que nous ne pouvions pas analyser la viabilité du maraîchage sans prendre en compte toutes les retombées qu'il pouvait avoir sur les autres activités et notamment le jardin comme support pédagogique. Une analyse comptable aurait pu être menée en essayant de déterminer économiquement ce que rapportait réellement l'activité maraîchère. Nous nous sommes refusés à cette option et en avons explicité les raisons. Nous avons préféré mené une analyse qualitative en prenant en compte la totalité de l'écolieu comme espace multifonctionnel où l'activité maraîchère et la place du jardin ont semblé centrale.

Ainsi, nous considérons que nous ne pouvons pas cloisonner la durabilité économique du maraîchage sans prendre en compte l'ensemble des activités de l'écolieu. La durabilité économique globale du projet dépend alors de son équilibre financier et de sa capacité à payer ses salarié.e.s.

Dès lors, l'écolieu Jeanot est durable économiquement bien qu'il nous faille prendre en compte plusieurs éléments :

- l'association est financée (et donc dépendante) à 65 % par des subventions publiques. Cela peut être perçu comme un frein à la durabilité
- l'association a largement fait tenir l'activité maraîchère (c'est moins le cas aujourd'hui) par des bénévoles (wwoofeurs), ce qui pouvait questionner là encore sa durabilité.

## II. La durabilité écologique

Ce travail d'identification et de description de la valeur écologique nous permettra d'appréhender la plus-value qu'a connu le site ainsi que du recul sur les retombées des différentes pratiques du collectif sur l'écosystème notamment sur le potentiel que l'écolieu a d'abriter de manière durable une certaine biocénose.

Cette étude consiste en une démarche d'appréhension de la valeur écologique suscitée par l'écolieu (s'il s'avère que c'est le cas) et de la durabilité écologique des pratiques mises en œuvre. Il se trouve que l'écolieu est un espace multifonctionnel où les usages du lieu sont variées et peuvent perturber l'écosystème. Nous avons ainsi cherché à savoir si ces perturbations menaçaient l'équilibre des différentes populations (par exemple en favorisant une espèce sur les autres), à mieux appréhender la résilience des écosystèmes et si les connexions écologiques au sein de la zone permettaient une circulation optimale des êtres vivants.

Nous avons donc abordé la question de la durabilité écologique par deux entrées : une entrée par l'écologie « pure » en cherchant à évaluer la richesse du lieu en terme de biodiversité et de qualité des sols et par une entrée « sociale » en s'intéressant aux perceptions que les individus avaient de leur environnement, nous renseignant ainsi sur leur capacité à le préserver et le favoriser dans le temps.

Il se trouve que la question de la durabilité écologique du lieu ne fait pas l'unanimité. Tandis que pour certains, le lieu est durable écologiquement et il ne faut pas faire plus pour cela au risque

d'empiéter sur d'autres activités, pour d'autres, on peut faire beaucoup plus. Ce qui est assez frappant, c'est que le collectif est divisée en deux par rapport à cette question et ne semble pas aller vers de la conciliation.

Tandis que ceux qui « voudraient faire plus » évoquent la possibilité de faire un jardin-forêt « et que ça devienne une jungle ici », d'être un conservatoire botanique, d'implanter des races de poules locales ou de réaliser un vrai travail sur la récolte des semences les autres souhaitent assumer le fait « qu'on est pas parfait ! On se met suffisamment de contraintes, c'est pas la peine d'en rajouter, d'autant plus qu'il n'y a pas de limites dans le « plus écologique ».

Ils énoncent un certains nombres de contraintes propres au lieu empêchant l'augmentation de la biodiversité :

- Jeanot est un lieu public avec une vocation d'accueil qui se doit de respecter des règles de sécurité
- Jeanot est un espace de sensibilisation et «si on avait un endroit très écologique, on aurait peut-être pas le même public. Ce serait des gens déjà convaincus et qui viendraient pour améliorer leurs pratiques mais peut-être pas un grand public. Ça sera peut-être moins accessible»
- Jeanot se situe dans les Landes, région où le sol est pauvre et acide «ce qui limite le développement des arbres fruitiers, des cultures maraîchères... et du coup indirectement, la biodiversité (risque de sécheresse, mauvaise pousse, maladies...)». Cette situation est accentuée par la proximité du lieu avec un champ de maïs en culture intensive où sont utilisés engrais et pesticides, grands ennemis de la biodiversité. Ainsi, «comment faire quand nos efforts sont réduits à néant par une seule personne ?». La sensation de ne pas pouvoir complètement agir pour permettre la durabilité écologique du lieu revient souvent : « nous avons la volonté mais pas forcément la possibilité d'être durable ».
- Jeanot a d'autres priorités comme se concentrer sur toutes les activités déjà menées et diminuer le temps de travail des salariés : « moi je préférerais qu'on embauche quelqu'un en plus plutôt qu'augmenter la biodiversité »
- L'équipe de l'écolieu a un manque de connaissances et compétences dans le domaine de l'écologie : «le fait qu'on ne connaisse pas les impacts d'un point de vue écologique, c'est sur que ça change nos choix. L'impact éducatif on le voit tous, c'est pas dur mais le fait que t'as coupé la haie et donc détruit tout l'écosystème, il faut le savoir et c'est beaucoup plus distant de nous ». Toutefois, «on a aussi la capacité de reconnaître qu'on ne sait pas et aller chercher les réponses qui nous manquent ».
- L'équipe de l'écolieu est trop mouvante or «collectivement, on a ces compétences, pas individuellement ». En effet, les connaissances et les sensibilités écologiques sont portées individuellement. Les comportements ne sont pas les mêmes (fenêtre ouverte avec le chauffage, lumière allumée toute la journée...) et les connaissances écologiques et environnementales changent beaucoup d'une personne à l'autre. Ainsi, le turn-over de l'équipe est perçu comme un frein très important à la mise en place de cette durabilité écologique : « Il y a encore des progrès à faire dans le collectif mais c'est pas possible avec un collectif qui change tout le temps » car « les personnes se succèdent et les savoir-faire s'en vont.

**Cela nous permet de constater que malgré une valeur écologique plutôt positive (grande**

**biodiversité par rapport au reste du territoire, qualité des sols légèrement meilleure que la plupart des sols landais), le manque de connaissances approfondies individuelles et collectives en terme écologique et le turn-over pouvaient s'avérer une limite à sa durabilité sans pour autant que cela se soit passé jusqu'à présent.**

Cette recherche est toutefois incomplète car elle se restreint à la dimension écologique, c'est à dire à l'ensemble des êtres vivants et de leurs milieux, et non pas à la dimension environnementale qui prend en compte de nombreux autres paramètres et indicateurs (usages en énergie non durable, utilisation de l'eau, recyclage, etc.). Cela n'a pas pu être fait au vu du temps donné pour cette étude.

### **III. La durabilité sociale**

Pour aborder la question de la durabilité sociale, c'est à dire, au-delà de la pérennité de la satisfaction des besoins, l'aventure humaine porteuse de Sens qu'est l'écolieu, nous avons décrit les espaces et les mécanismes conditionnant cette aventure. Nous avons identifié les limites propres à l'écolieu Jeanot, les forces et les blocages éventuels existants qui favoriseraient ou freineraient la satisfaction du bien-être et ce, à la fois pour les personnes en interne que pour les bénéficiaires. Ce travail nous a donc permis de voir quels besoins étaient remplis chez les publics de l'écolieu et ceux qui perduraient dans le temps, une fois les personnes parties. A travers les entretiens, nous avons pu déterminer plusieurs capacités qui semblent rester chez les personnes ayant quitté l'écolieu :

- la capacité à parler de soi, de ses émotions sans avoir peut d'être jugé.e
- la capacité à écouter les autres, à les respecter, à les soutenir
- la capacité à se positionner dans le monde en tant qu'individu autonome et critique
- la capacité de faire ensemble (travailler, échanger, jouer, ...)
- l'augmentation des capacités professionnelles
- la capacité à sortir de sa zone de confort en expérimentant. Le champ des possibles s'ouvre autant au niveau individuel que collectif

Le processus de gouvernance participative a un rôle important dans l'arrivée de ces capacités. Comme le souligne Parra et Moulaert (2010), l'innovation sociale, c'est-à-dire toute la dimension expérimentale de l'écolieu, est un « catalyseur positif de la durabilité sociale dans le développement territoriale ». De plus, l'analyse de la gouvernance nous a permis d'aborder les conditions de la transmission des « capacités à être et à faire » au fur et à mesure du départ et de l'arrivée de nouvelles personnes.

**Tous ces éléments nous permettent d'aller dans le sens de la durabilité sociale de l'écolieu Jeanot, ce dernier générant et renforçant un ensemble de capacités pendant et après le passage de ses différents publics en satisfaisant les besoins étudiés et en donnant du sens.**

**Ainsi, l'écolieu est durable au sens fort du terme bien que cette durabilité soit fragile car durable économiquement que si le maraîchage est intégré à la viabilité globale du projet et durable écologiquement malgré la méconnaissance du sujet par l'équipe.**

## IV. Des questionnements nécessaires à la durabilité

### A. Définir clairement l'identité de ce lieu

Les temps collectifs animés dans le cadre de ce travail et les entretiens ont soulevé un flou autour de l'identité même du lieu entre écolieu, microferme, tiers-lieu, ...

En effet, chacun de ces termes renvoie à un champ d'action que nous balayons sans toutefois nous y fonder complètement.

Le tiers-lieu agricole comme un espace ouvert, laboratoire d'innovations collectives et de mise en réseau des compétences qui peut prendre la forme d'un espace de travail collaboratif (coworking) et qui s'appuie la plupart du temps sur une gouvernance participative agissant à la fois sur un territoire physique (commune, département) mais aussi sur un territoire connecté (réseaux sociaux, ...) (Suire, 2013) est un terme « en vogue » en lien avec toutes les politiques d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les membres de l'association en sont méfiants.

La micro-ferme comme étant « des fermes maraîchères biologiques commerciales sur petites surfaces avec une commercialisation en circuits courts, une très grande diversité de légumes produits, un faible niveau de motorisation et volonté forte de développer des systèmes agricoles qui participent à la santé des écosystèmes et au bien-être social » (Morel et Léger, 2015) est elle, ancrée dans le monde agricole. Une micro-ferme à un statut agricole et à pour objectif la production maraîchère ; difficile alors de s'y reconnaître sachant que Jeanot a un statut associatif avec une production maraîchère pas viable économiquement.

Un écolieu, quant à lui, est un « espace de vie écologique en transition vers un idéal solidaire, en équilibre économique » (Écolien, n.d.) or Jeanot est un espace public qui n'est pas un espace de vie et qui ne place pas l'écologie au centre de ses préoccupations.

Cette difficulté à se définir génère un certain nombre d'incompréhensions de la part des visiteurs, des partenaires ou des gens du territoire :

- Jeanot est soit trop écologique, « avec des herbes partout, il faut tondre pour que les gens du coin ne disent pas que c'est le bordel » (salarié.e) soit pas assez, l'écolieu étant référencé comme un espace permaculturel
- Beaucoup de personne venant de l'extérieur s'attendent à intégrer un collectif de vie et s'étonnent de la dimension professionnelle de Jeanot et du départ des salarié.e.s en fin de journée
- D'autres personnes cherchent à se former à des pratiques agricoles productives et sont parfois déçues de la dimension « trop » expérimentale et pédagogique du jardin
- L'écolieu est aussi attendu dans sa dimension politique et radicale. Dimension qui n'est pas toujours à l'ordre du jour

Ces incompréhensions se retrouvent aussi au sein de l'équipe des permanents qui perçoit le jardin à la fois comme un espace de production, d'expérimentation, pédagogique et écologique alors qu'il y a des frontières d'efficacité entre ces différents critères. Des critiques peuvent alors être émises de la part de ces personnes et/ou un malaise de la part du salarié responsable des espaces extérieurs peut être ressenti.

Dès lors, il s'agit de se questionner collectivement sur l'identité de ce lieu et des personnes qui le composent. Comment l'association se positionne par rapport au monde agricole et ses luttes, par rapport à l'écologie et l'environnement, par rapport à son objectif d'émancipation ?

Si Jeanot n'est pas un écolieu, est-il une école-lieu ?

## **B. Définir clairement les fonctions du maraîchage**

Depuis la création de l'écolieu, les objectifs des espaces maraîchers ont évolué. Si les désirs initiaux étaient clairement tournés vers de la production ils ont doucement évolué vers des aspirations pédagogiques sans que cela soit complètement conscientisé et affirmé. L'association doit donc acter sur les objectifs du jardin : de production, d'expérimentation ou pédagogique.

S'il y a un objectif de production, alors l'association doit rechercher un.e maraîcher.ère qualifié.e qui souhaite s'investir sur du moyen/long terme (au moins 4 ans pour mettre en place des pratiques et observer leurs réussites ou échecs).

Si il y a un objectif d'expérimentation, il est important que tout soit consigné, qu'il y ait une trace de ce pari. Toutefois, il faudra se demander quel en est son objectif.

Si il y a un objectif pédagogique, le valoriser en parlant d'un jardin créateur de lien social et de sensibilisation

## **C. Les nouveaux statuts paysans**

S'intéresser à la rentabilité du maraîchage dans une structure multifonctionnelle et participative qu'est l'écolieu Jeanot vient interroger le statut du maraîcher dans de telle structure. Ici, l'objectif recherché n'est pas la simple production alimentaire ni une activité détachée des autres. Le maraîchage et les espaces de petites production sont imbriqués dans les autres activités du lieu dans une interrelation systémique.

Ces espaces multifonctionnels qui sont en pleine expansion donne une place centrale au maraîchage, source d'autoconsommation, sans vouloir pour autant subir les conditions classiques des maraîchers (très grosse pénibilité du travail, rythme intense, précarité, ...) Dans ce contexte, le métier de maraîcher change. Ce dernier ne souhaite plus produire à tout prix mais il souhaite avant tout « bien-vivre ». Ce qui peut sembler être un lien de cause à effet (produire des légumes = gagner de l'argent = bien-vivre) est requestionné. En effet, pour beaucoup de néo-paysans, le bien-vivre passe par des temps de loisirs et la sensation de participer à une dynamique sociale et environnementale non seulement sur leur terrain mais aussi à l'échelle du territoire.

Le maraîchage n'est plus alors qu'un travail rémunérateur mais une activité citoyenne. La question est alors de savoir comment valoriser l'ensemble des impacts positifs sociaux et environnementaux qui y sont générés en questionnant la rentabilité au seul critère de la faisabilité économique.

Le statut agricole classique convient de moins en moins à des projets atypiques n'ayant pas ou pas seulement comme objectif la production maraîchère (projet d'autoconsommation par exemple).

Deux autres statuts s'offrent alors à ce type de projet :

- Le statut associatif comme Jeanot avec un maraîcher salarié (et qui demande, comme on

vient de le voir, de bien clarifier les enjeux, les objectifs et l'articulation avec les autres activités)

- Le statut entrepreneur dans le cadre d'une coopérative d'activité. Ce statut mérite que l'on s'y arrête quelques instants. En effet, de plus en plus de coopératives souhaitent intégrer la dimension agricole et alimentaire dans leur compétence et deviennent des CAE agricole. C'est le cas de Co-actions avec qui l'association travaille, qui a accompagné Aurélien et, en novembre 2019, accompagnera Virginie. Ce type de structure devient complémentaire des organismes agricoles classiques en ayant une grande flexibilité. Au contact du terrain, ils modulent leur accompagnement pour être au plus près des objectifs des porteurs de projet agricole. Co-actions, au contact de Jeanot, lors de l'accompagnement d'Aurélien, a ainsi modifié ses modes de facturation en passant d'une facturation non pas par client mais par marché. De même, la coopérative a pris en compte la volonté de l'association et de Virginie de produire essentiellement pour l'alimentation en interne et non pas pour générer du bénéfice. Un autre exemple de la capacité d'adaptation de ces coopératives est le partenariat que la coopérative a noué avec le collectif Tera dans le Lot-et-Garonne. Ces derniers travaillent avec une monnaie locale. Co-actions a réussi à intégrer cette monnaie dans le fonctionnement de sa comptabilité.

Les nouveaux statuts agricoles viennent interroger aussi le département des Landes qui réfléchit à la manière de valoriser des actions a priori non rentables mais à fort impact social.

## **D. Se questionner sur le bien-être des salarié.e.s**

L'analyse du volet social a fait ressortir comme principale problématique l'important stress et la surcharge de travail des salarié.e.s. Si cela n'est pas une nouvelle pour l'équipe qui a identifié cela depuis déjà plusieurs années, il semble nécessaire de trouver des réponses. Les permanents ont eux-mêmes énoncés des pistes de réflexion :

- stabiliser l'équipe salariée en organisant les activités en fonction des personnes qui se projettent sur du moyen et long terme à Jeanot (salarié.e et bénévole)
- diminuer le temps de travail
- diminuer le nombre d'accueil de stagiaires et SCV pour diminuer le temps d'accompagnement et d'encadrement nécessaire à de telles missions

# **Partie 7**

## **Retours réflexifs de l'étude**

Cette partie du rapport a pour objectif de présenter les retombées qu'a eues cette recherche sur l'association C KOI CA et l'écolieu Jeanot. Elle permet aussi d'opérer des retours réflexifs quant aux choix méthodologiques opérés et de présenter les difficultés auxquelles nous avons dû faire face.

# **I. Un cadre méthodologique et théorique à trouver**

## **A. Des cadres théoriques multiples**

Cette recherche se situe au carrefour de nombreuses disciplines : sciences agronomiques, écologie, sciences humaines et sociales, économie, ...

Les cadres théoriques à mobiliser ont donc été nombreux, certains s'opposant sur une même notion (ex. La notion de valeur) et d'autres se complétant. Un travail d'imprégnation et de distance critique a donc dû être fait vis-à-vis de ces différents cadres de référence. D'autre part, nous n'avons pas eu le temps de faire des recherches bibliographiques approfondies sur toutes les dimensions de ce rapport. Nous nous sommes appuyés sur l'expertise de certains chercheurs (du comité de recherche) et sur des articles synthétisant déjà un certains nombres de réflexions. Les objets mêmes de cette recherche (maraîchage, bien-être humain, biodiversité, valeur et durabilité , ...) nous obligeait à expérimenter l'interdisciplinarité, objectif ambitieux et parfois difficile à opérer.

## **B. De « performance » à «durabilité » en passant par « plus-value »**

L'objectif initial de la recherche était de calculer la performance sociale et écologique de l'association, performance correspondant à « la réalisation d'objectifs organisationnels et qui se réfère non seulement aux résultats attendus mais aussi à la mise en œuvre comprise dans toutes les dimensions (économiques, commerciales et sociales) propres au fonctionnement de l'organisation » (Lafargue, 2016, p.3 ). La performance sociale se matérialisait alors en termes de satisfaction des Hommes par rapport à l'organisation structurelle (ibid., 2016).

Nous avons donc posé comme hypothèse que « les indicateurs et les systèmes de mesure classique de la performance ne permettaient pas de mettre en évidence l'ensemble des moyens mis en œuvre pour répondre aux multiples objectifs socio-économiques internes et externes des organisation associatives et donc de mesurer les performances sociales externalisées » (Lafargue, 2016, p.4)

## **C. D'une approche monétaire à une approche qualitative**

Travailler sur la valeur sociale ou écologique n'est pas chose facile d'autant plus quand on souhaite le faire de manière qualitative. La plupart des études existantes à ce sujet proposent en effet des indicateurs permettant de transformer des éléments sociaux ou environnementaux en valeur monétaire. Cette approche quantitative a été expérimentée dans les premières années de cette recherche pour finalement être remise en question et cela pour plusieurs raisons :

- La première raison est évidemment éthique. Comment pouvons-nous remettre en question le critère économique qui dit que le maraîchage n'est pas rentable en l'utilisant pour montrer qu'il y a de la valeur sociale et écologique ? Chercher encore une fois à monétariser le vivant, c'est affirmer que le lien social ou la biodiversité sont réductibles à une valeur financière, postulat que nous ne voulons pas porter
- La seconde est la difficulté de trouver des indicateurs quantitatifs correspondant à notre réalité. Plusieurs grilles d'analyse ont été testées avant d'être abandonnées. Il existe en effet plusieurs méthodes de calcul de la valeur sociale et écologique notamment dans le domaine

agricole. Toutefois, l'application de ces méthodes sur une structure aussi spécifique que l'écolieu est impossible sans créer des biais rendant l'analyse fautive. En effet, l'écolieu se situe entre une structure agricole sans en avoir le statut, un tiers-lieu sans la dimension entrepreneuriale et une association avec un espace de production agricole mais aussi une multitude d'autres activités toutes imbriquées les unes dans les autres.

Samuel Lemoine, stagiaire dans le cadre de la recherche-action en 2017, avait ainsi cherché à calculer la valeur sociale de l'écolieu. Il avait fourni 120 indicateurs. Bien que pouvant amener des éléments intéressants, cela restait très difficile à exploiter pour l'association.

## **D. L'approche qualitative**

Léger et Morel reviennent sur la pertinence de l'approche quantitative pour la prise en compte des arbitrages des microfermes dans leurs orientations. En effet, les cadres théoriques de la multifonctionnalité de l'agriculture et des services écosystémiques « proposent d'objectiver la valeur des différents biens et services ou fonctions produits par les agroécosystèmes, par la quantification ou l'évaluation, afin de réfléchir aux arbitrages à considérer dans l'optique d'une recherche de durabilité (Gomez Sal et Gomez Garcia, 2007 ; Huang, 2015)

Or, mêmes si des fonctions pourraient être quantifiées, c'est bel et bien les représentations subjectives et valeurs des structures étudiées qui expliquent l'essentiel des choix stratégiques de ces dernières. Notre travail rentre en résonance avec les préconisations de Morel et Léger qui sont d'aller chercher dans les approches socioculturelles pour prendre en compte les valeurs, les normes et les représentations des individus.

Le cadre méthodologique proposé est basé sur l'approche de la multifonctionnalité de l'agriculture qui considère que la notion de durabilité d'une structure doit être envisagée selon deux angles : l'angle interne et l'angle externe (« on-farm effects » et « off-farm effects »). La durabilité interne est alors « la capacité à se pérenniser dans le temps » (Hansen et Jones, 1996) tandis que la durabilité externe serait « la participation de la ferme à la durabilité du territoire et de la société » (Godard et Hubert, 2002).

« Ces initiatives alternatives résultent d'un projet de vie global défini par des aspirations sociales et environnementales fortes plutôt que par la maximisation du profit. Les cadres d'analyse technico-économiques classiques ne sont donc pas adaptés pour analyser leurs choix stratégiques » (Morel et Léger, 2016, p.17)

Il ne faut pas, bien sûr, écarter catégoriquement le critère monétaire ou le niveau acceptable de temps de travail) mais rajouter à ces critères, leurs valeurs, leur sens de l'engagement, etc ...

Au-delà d'un courant de pensée comme l'agroécologie, l'agriculture biologique ou la permaculture, il faut envisager le projet de production intégré à l'ensemble d'un projet multifonctionnel et il est nécessaire d'aborder les choix stratégiques à travers leur interdépendance.

## **E. Une recherche par tâtonnements**

### **1. Comment objectiver la valeur sociale de manière qualitative?**

L'objectif était alors de trouver une ligne directrice en terme méthodologique, notamment sur le volet social. Or, « dans la majeure partie de la littérature sur le développement durable examinée, la durabilité sociale occupe un rôle secondaire. Ceci est dû à son statut analytique « incomplet » et au manque de traduction de ses dimensions théoriques en catégories tangibles empêchant son opérationnalisation dans la recherche empirique » (Parra C., Moulaert F., 2011).

Comment trouver des critères objectifs pour qualifier la valeur et la durabilité sociale, d'autant plus en milieu associatif (et non pas agricole). En effet, «la véritable problématique des associations est la nécessité de définir des critères objectifs d'évaluation de leurs actions sociales en termes de performances sociales et économiques qui puissent caractériser la valeur ajoutée, donc la richesse créée par celle-ci » (Lafargue, 2016).

### **2. Quel terrain d'étude ?**

La question de la délimitation du terrain d'étude a aussi été source de nombreux échanges. En ré-interrogeant la question de la viabilité du maraichage et en affirmant que celui-ci génère de la valeur sociale et écologique, il paraissait évident que le terrain était l'espace de production maraichère. Toutefois, l'imbrication de toutes les activités entre elles nous paraissait difficile à évacuer. Cela venait aussi questionner le sens de ce travail sur une structure dont l'originalité était justement d'inclure la production maraichère au sein d'un espace plus grand (la totalité du site) et d'un projet associatif englobant.

La décision a donc été prise d'étendre le terrain d'étude à l'ensemble de l'écolieu Jeanot.

## **F. Une méthodologie à la croisée des monde associatifs et de la recherche**

Si ce travail est interdisciplinaire puisqu'il mobilise plusieurs domaines de spécialisation, il dépasse aussi le simple cadre du monde scientifique pour venir puiser une partie de sa méthodologie dans le monde associatif et de l'éducation populaire. A l'inverse, l'association, en faisant appel à une approche scientifique, fait rentrer les outils universitaire en son sein. Cette échange de pratiques participent, pour nous, à l'intérêt d'un tel travail

### **1. Des outils de l'éducation populaire pour la recherche**

Plusieurs outils ou "manières de faire" ont été mobilisés au cours de ce travail :

- le jeu du facteur pour générer de la donnée. Ce jeu, souvent utilisé par l'association sur des thèmes aussi large que la démocratie ou le genre, consiste à écrire deux ou trois modèles de lettres et à les distribuer en masse lors d'un évènement public (comme une fête). La lettre anonyme interpelle son lecteur et lui pose des questions. Dans le cadre de cette recherche, nous avons donc distribué trois modèles de lettres différentes qui concernaient l'intérêt que les gens trouvent à ce lieu, la manière dont ils l'avaient découvert et qu'est-ce que ce lieu

générât en eux (cf. Modèles utilisés dans cette recherche en annexe 11). Nous avons ainsi eu de nombreux témoignages de bénéficiaires, difficilement contactables individuellement dans le temps imparti.

- Le débat mouvant qui propose aux participants de se positionner de part et d'autre d'une ligne imaginaire selon leur point de vue sur une question posée. La question fermée, à dessein provoquante, cherche à générer du débat. Les deux groupes ont quelques minutes pour réfléchir à des arguments qui expliquent leur positionnement dans le but d'essayer de convaincre les personnes du camp adverses. Si une personne est convaincue, elle rejoint le camp adverse. Le jeu se termine quand tous les arguments ont été amenés. Cette animation a permis de questionner le collectif autour de la place de l'écologie à Jeanot avec la question suivante : "Jeanot prend-t-il assez en compte l'écologie ?".

## **2. Des outils des sciences sociales pour l'association**

- Le cadrage théorique et méthodologie, phase essentielle de la recherche, a permis à l'association de se doter de références et d'outils lui permettant de se situer dans des courants de pensée ou des problématiques plus larges.
- Les entretiens ont pu étonner les publics de Jeanot dans un premier temps pour finalement y montrer un grand intérêt. Cela permettait de formaliser leur pensée, de venir les questionner sur le sens profond de leur activité et leur rapport au lieu. C'est donc avec un certain plaisir que les personnes que j'ai rencontrées se sont livrées

## **II. Les impacts de la recherche sur l'écologie Jeanot**

Il est difficile, à l'heure de la rédaction de ce rapport, de savoir qu'elles vont être les retombées de ce travail sur l'association et son collectif. Toutefois, des discussions et des questionnements ont déjà émergé lors des différents moments consacrés à la recherche action. C'est principalement le cas pour la dimension écologique du lieu et plus largement sur l'identité même de Jeanot.

Comme nous l'avons vu, la question écologique est loin d'être consensuelle à Jeanot. Ce constat n'avait toutefois jamais été posé et la recherche est venue souligner le flottement qu'il existe autour de cette dimension. Plus largement, la question écologique est venue toucher du doigt l'identité de ce lieu : est-on légitime à s'appeler écolieu quand on ne porte pas cette dimension en priorité ? La recherche du cadre méthodologique pour évaluer la viabilité économique du maraîchage a participé elle aussi à fragiliser la définition de ce lieu : est-on légitime à se définir comme micro-ferme quand on a pas de statut agricole et pas de rentabilité dans la production ?

La recherche, on l'espère, va susciter bon nombre de discussions en interne

# CONCLUSION GÉNÉRALE

Il est d'usage de discuter d'agriculture à travers l'entrée de la productivité : l'agriculture doit avant tout assurer la compétitivité du pays en produisant le plus possible. La démonstration du caractère simpliste de ce postulat a été largement démontré (Dreze, Sen, and others 1991, Baret, 2015). L'agriculture va bien au-delà du simple rentabilité économique. En étant au carrefour entre l'Homme et la Terre, l'agriculture a un impact fort sur son environnement tout en étant très affectée par le changement climatique (Howden et al., 2007), elle est "une matérialisation centrale de la relation symbolique entre les sociétés et la nature" (Baret, 2015), de la représentation que les humains se font d'eux-mêmes et de ce qui les entoure.

Parler d'agriculture, c'est parler d'un rapport au monde particulier. Décider de faire du maraîchage non pas pour produire à tout prix mais pour assurer d'une part l'autoconsommation et d'autre part, des fonctions écologiques et sociales, c'est penser le monde en tant que citoyen, chercher à favoriser la biodiversité et requestionner les logiques commerciales en cours ; c'est chercher du Sens.

Chercher du Sens en tâtonnant, en s'y reprenant à plusieurs fois et ensemble, en expérimentant dans une quête de "mieux" parfois très flou, c'est l'objectif de l'écolieu Jeanot. Pris entre des logiques de rentabilité et des convictions humaines et politiques, cette structure a cherché à connaître la viabilité économique du maraîchage tout en étant mal à l'aise avec cette question. Aujourd'hui, nous pouvons dire que la présence du jardin et la dimension maraîchère a une grande valeur pour les publics de l'écolieu et a toute sa place. La non-rentabilité de la production doit alors être réintégré dans le projet associatif dans son entier et être considéré comme un des facteurs permettant la viabilité économique globale du lieu.

Toutefois, ce travail est venu directement requestionner l'identité de Jeanot. Qu'est-ce que ce collectif cherche ? Qu'attend-on de lui ? Qu'est-ce qu'il exprime ? Est-il toujours en phase avec les directions qu'il prend ?

Ecolieu aujourd'hui reconnu par les institutions comme espace d'innovations sociales, c'est aussi et surtout une association, un lieu et un collectif parcouru par des courants fluctuants avec le temps et les personnes qui le composent. Les manières de se saisir des objectifs initiaux de transformation de notre Monde sont nombreuses, expérimentales et traduisent la diversité de postures individuelles et collectives que la société civile tentent d'adopter pour exprimer leur refus de la société qu'on leur propose aujourd'hui.

Si l'écolieu Jeanot est un projet expérimentale individuel et collectif, c'est aussi un projet politique. La contestation est donc une manière d'expérimenter son rapport au monde. La créativité, moteur de l'écolieu, lui permet de développer diverses techniques d'adaptation, de courants de pensées, de modes d'actions individuels et/ou collectifs, etc. qui réinventent des systèmes plus respectueux de l'être humain et de l'environnement tout en se positionnant plus ou moins fermement face au monde d'aujourd'hui.

Michel de Certeau nomme ces manières de faire ou de refaire le quotidien face à notre société de consommation, les «arts de faire». Ce sont «les ruses subtiles, les tactiques de résistance par lesquelles on peut détourner les objets et les codes, se réappropriier l'espace et l'usage à sa façon ». L'écolieu, au-delà des besoins qu'il peut remplir – et ils sont nombreux – est un espace où "les arts

de faire" sont à l'honneur. Il en découle un très fort attachement des salarié.e.s à leur lieu de travail qui devient l'espace de leur épanouissement, de l'expression de leurs idéaux, de leurs déceptions politiques. Il se crée alors entre les personnes qui animent ce lieu une solidarité, une adelphité (qui n'est autre qu'une fraternité mixte) et une amitié proportionnelle à leur engagement dans ce qui devient un projet de vie, au moins pour un temps ! Salarié.e.s, bénévoles, SCV, stagiaires, wwoofeurs, bénéficiaires viennent se nourrir et apprendre dans ce lieu qui grandit avec eux.

Il est donc temps que les politiques sociales envisagent sérieusement la portée des actions des associations, des collectifs et des projets dits "alternatifs". Calmette le rappelle, les associations sont depuis leur création à l'origine de l'innovation sociale permettant aux pouvoirs publics de légiférer et d'organiser les actions dans le cadre de lois et de projets. Elles sont souvent les premières à prendre en charge des problématiques collectives en faveur de la cohésion sociale au niveau de la société civile.

Nous souhaitons terminer ce rapport avec le concept plein d'espoir de "contre-espace". Ce mot désigne la localisation physique de l'utopie. Ces contres-espaces, selon Hugues Bazin est l'idée "qu'il existe des espaces réels, pas spécialement cartographiés [...] ce sont des espaces à contre-courant et libérés. Ils sont libérés car ils ne se définissent pas par ce qui les bloque mais par leur capacité de développer en leur sein un processus autonome et autogéré. Ils sont des lieux d'expérimentation et d'élaboration d'une autre manière de faire société".

Et ce que nous pouvons souhaiter à Jeanot, si tel est aussi son souhait, c'est qu'il soit contre-espace et participe, à son échelle, à donner des perspectives à ceux qui rêvent d'un monde différent.

# Bibliographie

## **A**

- ADEME, s.d. « Les impacts environnementaux ». Consulté le 30 août 2018. <https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/elements-contexte/impacts-environnementaux>
- ADEME, ADERA-LEB Aquitaine Transfert, ELISOL, Mines Saint-Etienne, et EODD Ingénieurs Conseils. 2017. « Les BIO-INDICATEURS DE L'ÉTAT DES SOLS - Principes et exemples d'utilisation ». *APPOLINE : Applicabilité à l'étude des sites pollués du biomarqueur lipidique des végétaux et du bio-indicateur nématofaune*, 187.
- Agence française pour la Biodiversité. s. d. « Comment réaliser un diagnostic écologique ? | Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels ». Consulté le 2 mai 2019. <http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1393>.
- Agreste. 2016. « Cultures développées (hors fourrage, prairies, fruits, fleurs et vigne) - Disar-Saiku ». 2016. [https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-saiku/?plugin=true&query=query/open/SAANR\\_DEVELOPPE\\_2#query/open/SAANR\\_DEVELOPPE\\_2](https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-saiku/?plugin=true&query=query/open/SAANR_DEVELOPPE_2#query/open/SAANR_DEVELOPPE_2).
- Aligner, Chevalier, Alard, et Corcket. 2013. « Effets de lisière sur la diversité des communautés végétales dans différents paysages forestiers ». In Colloque ECOVEG, Tours, France.
- Amiaud, Van Baaren, Herbinet, et Livoreil. 2013. « Evaluation scientifique de l'indicateur « État de conservation des habitats naturels ». In : Evaluation scientifique des indicateurs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité ». FRB éditeur.
- Annabi, Mohamed. 2005. « Stabilisation de la structure d'un sol limoneux par des apports de composts d'origine urbaine : relation avec les caractéristiques de leur matière organique ». Life Sciences, INAPG (AgroParisTech).
- Ansay. 2006. « Les potentialités d'accueil de la vie sauvage : les milieux agricoles. » Etat de l'Environnement Wallon

## **B**

- Baird Callicott, J, et K. Mumford. 1997. « Ecological Sustainability as a Conservation Concept ». In *Ecological Sustainability and Integrity: Concepts and Approaches*. Environmental Science and Technology Library book series 13.
- Ballet J., Dubois J.-L, et Mahieu F.-R, 2004. A la recherche du développement socialement durable: concepts fondamentaux et principes de base, *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 3, juin 2004
- Baret, P., 2015. Diversité de modèles agricoles : une comparaison est-elle possible ?, *Pour*, vol. 227(3), pp. 199-206.
- « BASOL - Ministère de la Transition écologique et solidaire ». s. d. Consulté le 30 août 2018. <https://basol.developpement-durable.gouv.fr/>.
- Beauvallet Maya, 2009, *Les stratégies absurdes. Comment faire pire en croyant faire mieux*, Le Seuil, et Cohen Daniel, *Homo œconomicus, prophète égaré des temps nouveaux*, 2012, Albin Michel.

- Bénicourt, Emmanuelle. « Sen : du texte à ses interprétations », *L'Économie politique*, vol. n° 27, no. 3, 2005, pp. 52-59.
- Besson, Y. (2011). Les fondateurs de l'agriculture biologique: Albert Howard, Rudolf Steiner, Maria & Hans Müller, Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka. Sang de la terre. Paris.
- « Biodiversité: La vie cachée des sols - Dossiers thématiques : Gessol ». s. d. Consulté le 14 août 2018. <http://www.gessol.fr/content/biodiversite-la-vie-cachee-des-sols>.
- BioDivine. 2014. « Guide technique : Pratiques et aménagements favorables au maintien et à la gestion durable de la biodiversité dans les paysages viticoles. Projet Life+BioDivine. »
- Blanchart, De Tourdonnet, 2014. Les services écosystémiques, Supagro. Vidéo : <https://youtu.be/7AoH4g8nX7Q>
- Blandin, P. 1986. « Bioindicateurs et diagnostic des systèmes écologiques ». *Écologie* 4 (17): 213-307.
- Boissinot, Grillet, Morin-Pinaud, Besnard, et Lourdais. 2013. « Influence de la structure du bocage sur les amphibiens et les reptiles, une approche multi-échelles. » *Faune-sauvage* n°301, p.41-48.
- Boulanger P.-M et Ruwet C, 2011. Wellbebe ter : une évolution de la matrice wellbebe bis. Rapport de la Phase 3, 27p.
- Borges, et Mothiron. 2006. « Espace naturel sensible : Marais de Frocourt, Inventaire des lépidoptères du marais de Frocourt ». Office Pour les Insectes et leur Environnement.
- Bouthier, ITCF, Station Expérimentale du MAGNERAUD. s. d. « La toxicité aluminique : risque majeur lié à l'acidité dans les sols agricoles ». [www.comifer.asso.fr/images/pdf/colloque\\_bouthier.pdf](http://www.comifer.asso.fr/images/pdf/colloque_bouthier.pdf).
- BRGM. s. d. « BASIAS | Géorisques ». Consulté le 30 août 2018. <http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/inventaire-historique-des-sites-industriels-et-activites-de-service-basias/>

## C

- Caillé A. et Weber J., Un indicateur de la création de valeur sociale, Objectiver et subjectiver la valeur sociale et la RSE in *Revue du MAUSS permanente*, 31 janvier 2015 [en ligne].
- Caillé, A., 2009. *Théorie anti-utilitariste de l'action. Fragments d'une sociologie générale*, La Découverte/MAUSS
- Callicott, J. Baird, and Karen Mumford. "Ecological Sustainability as a Conservation Concept." *Conservation Biology* 11.1 (1997): 32–40 , [https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-94-017-1337-5\\_3](https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-94-017-1337-5_3)
- Cervek. 2012. « Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitation agricole : le projet IBIS. » *Innovations Agronomiques*, n°25, p.143-154.
- Chambers, Robert. 1994. "The Origins and Practice of Participatory Rural Appraisal." *World Development* 22 (7): 953-69.
- Chaussod, R. 1996. « La qualité biologique des sols : évaluation et implications ». *Étude et Gestion des Sols* 3 (4).
- Clément. 2009. « Agriculture et biodiversité, comment améliorer la biodiversité sur votre exploitation ? recueil d'expériences ». CIVAM, FARRE, FNAB, LPO.
- Clergeau, et Désirée. 1999. « Biodiversité, paysage et aménagement : du corridor à la zone de connexion biologique ». *Mappemonde*, n°55(3), p.19-23.

- Cluzeau, D. s. d. « Mieux connaître les vers de terre ». OPVT, Université de Rennes 1 / UMR EcoBio / Station Biologique de Paimpont. [https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/OPVT\\_documents.php](https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/OPVT_documents.php).
- Cohen G.A., 1993. Equality of What? On welfare, goods and capabilities. Nussbaum M. and Sen A.K. (eds.), *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon Press, pp. 9-29.
- Colomb, B., DECROUX, M., DIAB, J.C., FARDEAU, F., LAURENT, J., MASSE, P., PLET, P., et VILLEMEN. 1995. « Aide au diagnostic et à la prescription de la fertilisation phosphatée et potassique des grandes cultures ». COMIFER
- Costanza, R., Daly, H.E., 1987. Toward an ecological economics, *Ecological Modelling*, 38, 1-2, 1-7.
- Cruz Ivonne. Human Development assessment through the Human-Scale Development approach: integrating different perspectives in the contribution to a Sustainable Human Development Theory. Thèse de Doctorat, Université Polytechnique de Catalogne, 2006, 122p.

## **D**

- Daily, G.C. (Ed.), 1997. *Nature's Services: Societal Dependence on Natural Ecosystems*, Washington (DC), Island Press
- Darnhofer, I., Fairweather, J., & Moller, H. (2010). Assessing a farm's sustainability: insights from resilience thinking. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 8(3), 186–198. <https://doi.org/10.3763/ijas.2010.0480>
- De Certeau M., 1990. L'invention du quotidien. Vol1: Les arts de faire. Coll. Folio Essais (146), Gallimard, pp.416
- « Définitions : plus-value, plus-values ». s. d. In *Dictionnaire de français Larousse*, Larousse. [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/plus-value\\_plus-values/61818](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/plus-value_plus-values/61818).
- « Définitions : sol ». s. d. In *Dictionnaire de français Larousse*. Consulté le 28 août 2018. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sol/73257>.
- De Sardan J.-P O**, 1995. La politique du terrain *Enquête*, 1 | 1995, 71-109.
- De Sardan J.-P O., 2007. Politique de terrain. Sur la production des données en anthropologie in « Les journées de Tam Dao », pp.25 - 33
- Delaunois, Antoine. s. d. « Guide pour la description et l'évaluation de la fertilité des sols ». Chambre d'Agriculture du Tarn.
- Dendoncker N., Keune H., Jacobs S., Gomez-Baggethun E., Inclusive Ecosystem Services Valuation, 2014, p.3 in Jacobs S., Dendoncker N., Keune H. (ed.), *Ecosystem Services, Global Issues, Local Practices*, 2014, Elsevier, 422p.
- Département des Landes. s. d. « Panorama de l'agriculture ». Département des Landes. Consulté le 28 août 2018. <https://www.landes.fr/panorama-agriculture>.
- Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie Rurale. Agricultures, Alimentations, Territoires*, (317), 57–73
- DREZE Jean et SEN Amartya. *India: Development and Participation*. Oxford : Oxford University Press, 2002, 542p.
- Du Bus de Warnaffe, G., et F. Devillez. 2002. « Quantifier la valeur écologique des milieux pour intégrer la conservation de la nature dans l'aménagement des forêts: une démarche multicritères. » *Annals of Forest Science, Springer Verlag/EDP Sciences*, 59 (4): 369-87.
- Ducerf, Gérard. 2014. *L'Encyclopédie des Plantes bio-indicatrices alimentaires et médicinales - Guide de diagnostic des sols*. Promonature. 3 vol.

Dutoit, Henry, et Saatkamp. 2008. « Distribution de la végétation dans une interface forêt-terre de parcours : rôle du pâturage ovin. » ENGREF Nanc

## **E**

EcoBioSol, Université de Rennes I. s. d. « OPVT - Observatoire Participatif de Vers de Terre »

Eisenhardt K. M., 1989. Building theories from case study research. *Academy of management review* 14 (4):532 - 50

Ellili, Yosra. s. d. « Évaluation et cartographie des services écosystémiques fournis par les sols », 77

Even M.-A, L'IAASTD : une expertise internationale qui marque un changement de paradigme pour l'agriculture et le développement, *Analyse, Prospective et évaluation*, n°6 avril 2009, p.2

## **F**

FADEAR, septembre 2014. Le manuel de l'agriculture paysanne. Edition : association Media Pays

Falaise, Le Rohellec, Lusson, et Meda. 2009. « Le Diagnostic de Biodiversité Pour Améliorer Ses Pratiques ». Réseau Agriculture Durable

<http://www.agriculture-durable.org/wp-content/uploads/2009/09/Diag.pdf>

Fernandez, M., Goodall, K., Olson, M., & Méndez, V. E. (2013). Agroecology and Alternative Agri-Food Movements in the United States: Toward a Sustainable Agri-Food System. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 37(1), 115–126.

<https://doi.org/10.1080/10440046.2012.735633>

Francis C., Lieblein G., Gliessman S, Breland T.A., Creamer N., Harwood R., Salomonsson L., Helenius J., Rickerl D., Salvador R., Wiedenhoft M., Simmons S., Allen P., Altieri M., Flora C. et Poincelot R. 2003. *Agroecology: the ecology of food systems*

Frapa. 1997. « Biodiversité et paysage ». Forêt Méditerranéenne, tome XVIII, n°1

## **G**

Gallai N., Salles J.-M., Settele J., Vaissière B.E., 2009. Economic valuation of the vulnerability of world agriculture confronted with pollinator decline. *Ecological Economics*, 68 (3), 810-21

Gaudin, Sylvain. s. d. « Cours : La notion d'habitat - Exemples d'habitats de milieux humides ». CRPF Grand Est.

Gégout, Jean-Claude, et Bernard Jabiol. 2001. « Analyses de sol en forêt : les choix du phytoécologue dans le cadre des typologies de stations ou les études scientifiques », *Revue Forestière Française*, 53 (mai).

Geertz, C, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973, p. 5.

Gelpe (INRA), Gourdon-Platel (Laboratoire de Géographie appliquée, Université de Bordeaux III), et Legigan (Département de Géologie et d'Océanographie, Université de Bordeaux I). s. d. « LES ALIOS LANDAIS ». <http://www.archeolandes.com/documents/alios.pdf>.

Gis Sol. 2011. « L'état des sols de France. Groupement d'intérêt scientifique sur les sols ».

Gobat, J-M, M Aragno, et W Mathey. 2010. *Le sol vivant, Bases de pédologie - Biologie des sols*. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR)

## **H**

Hervé-Gruyer, P., & Hervé-Gruyer, C. (2014). *Permaculture*. Actes Sud. Arles.

- Holmgren D., 2002. Permaculture, principes et voies pour revenir à une société soutenable. Ed. Rue de l'Echiquier, pp.581
- Holmes, J. (2006). Impulses towards a multifunctional transition in rural Australia: Gaps in the research agenda. *Journal of Rural Studies*, 22(2), 142–160.  
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2005.08.006>
- Holt Giménez, E., & Shattuck, A. (2011). Food crises, food regimes and food movements: rumblings of reform or tides of transformation? *Journal of Peasant Studies*, 38(1), 109–144.  
<https://doi.org/10.1080/03066150.2010.538578>
- Houard, Meriguet, et Merlet. 2012. « En quête d'insectes : le lucane cerf-volant ». *Insectes*, n°165, p.12-16
- Howard, Albert; Howard, Louise E (1945), *Farming and Gardening for Health or Disease*, Subsequently published as *The Soil and Health*), London: Faber and Faber Ltd, retrieved 10 August 2010
- Howden, Stuart & Soussana, Jean-François & Tubiello, Francesco & Chhetri, Netra & Dunlop, Michael & Meinke, Holger. (2008). *Adapting Agriculture to Climate Change*. Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America. 104. 19691-6. 10.1073/pnas.0701890104.

## **I**

- IGN. s. d. « RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER – RÉSULTATS STANDARDS (campagnes 2009 à 2013) – Landes ». [https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/RES-DEP-2013/RS\\_0913\\_DEP\\_40.pdf](https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/RES-DEP-2013/RS_0913_DEP_40.pdf).
- Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement. 2012. « ANALYSE ET AMENDEMENT DU SOL », 6.

## **J**

- Jabiol, Bernard. 1986. « Le relevé des paramètres du sol en vue d'une estimation de ses contraintes et de ses aptitudes pour les arbres ». FIF-ENGREF.
- Joimel, S., J. Cortet, C.C. Jolivet, N.P.A Saby, E.D. Chenot, P. Branchu, J.N. Consalès, C. Lefort, J.L. Morel, et C. Schwartz. 2016. « Physico-chemical characteristics of topsoil for contrasted forest, agricultural, urban and industrial land uses in France ». *Science of the Total Environment*, n° 545-546: 40-47
- Journal of Sustainable Agriculture.*, 22(3): 99-118FRB, mai 2013. Les valeurs de la biodiversité – Reflet des relations multiples des hommes à la nature, fiche clé n°3 in. Des clés pour comprendre la biodiversité

## **L**

- Lafargue H., 2016. Réflexion sur les enjeux de l'évaluation de la valeur ajoutée d'une organisation associative : la mesure des performances sociales externalisées, pp.14. Article publié sur le site du Cain, consulté en juillet 2017
- LAPLANTINE, François. La description ethnographique [1996]. Armand Colin, 2005. Coll. « 128 »
- Laporte. 2009. « Guide pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière ». Centre de la Propriété Forestière Ile-de-France – Centre

- Latour, B. (2005). *Nous n'avons jamais été modernes*. La Découverte. Paris.
- Leclercy. 2002. « Le compost, une filière de valorisation des déchets organiques à développer. » *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°47, p.125-134.
- Legifrance. 2007. « Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ».
- Lelong, F, E Roose, R Darthout, et D Trevisan. 1993. « Susceptibilité au ruissellement et à l'érosion en nappe de divers types texturaux de sols cultivés ou non cultivés du territoire français. Expérimentation au champ sous pluies simulées. » *SCIENCE DU SOL* 31 (4): 251-79.
- « Les indicateurs | Indicateurs ONB ». s. d. Consulté le 9 juillet 2018. <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous>.
- Lévi-Strauss C., 1960. *La pensée Sauvage*, éd. Plon, p.27
- Lévy, B. 1999. « Nature et environnement. Considérations épistémologiques. » Bailly, A.S. *Actes du FIG. Géographie et nature*.1999. p. 1-6
- Levy P., octobre 1995. « Cyberspace et démocratie – pour l'intelligence collective » in *Le Monde Diplomatique*, p.25.
- LPO. 2009. 2009. [https://www.lpo.fr/images/dev-durable/agriculture\\_et\\_biodiversite/pdf/fiche\\_technique\\_07.pdf](https://www.lpo.fr/images/dev-durable/agriculture_et_biodiversite/pdf/fiche_technique_07.pdf)

## **M**

- Mader, P. 2002. « Soil Fertility and Biodiversity in Organic Farming ». *Science* 296 (5573): 1694-97. <https://doi.org/10.1126/science.1071148>.
- Mari, et Strässle. 2013. « Des amphibiens autour de sa maison ». *Pro Natura*.
- Maris V. et al., 2016. *Les valeurs en question*, Philip Roche et al., *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques*, Editions Quae Update Sciences et Technologies, p.21-38
- Meddour. 2011. « La méthode phytosociologique sigmatiste ou Braun-blanketo-tüxenienne ». Institut d'Agronomie, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Faculté des Sciences Biologiques et Agronomiques Tizi Ouzou, Algérie.
- Ministère de la Transition énergétique et solidaire. s. d. « Le phosphore dans les sols : Observation et statistiques ». Consulté le 29 août 2018. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/272/1122/phosphore-sols.html>.
- MNHN. 2014. « Observer les amphibiens nocturnes de France métropolitaine - Ressources - Nuit ». 2014. <http://nuit.mnhn.fr/fr/ressources/amphibiens/>.
- Mollier, Sarazin, et Savini. 2009. « Le déclin des abeilles, un casse-tête pour la recherche ». *INRA magazine* n°9, p8-9.
- Mollison. *Permaculture – A Designer's Manual* (1988)
- Morel M., Léger F., 2015. *Comment aborder les choix stratégiques des paysans alternatifs? Le cas des microfermes maraîchères biologiques en France*.<hal-01165181v6>
- Morel, K., 2016. *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation*. Thèse de doctorat, INRA, AgroParisTech, Université ParisSaclay, France. 352 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01557495>
- Morel, K. 2018. *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Diffusion des principaux résultats de thèse. Rapport pratique à partir d'une thèse de doctorat réalisée à UMR SADAPT, INRA, AgroParisTech, Université Paris-Saclay*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01930607>
- Morelli, John. *Environmental sustainability: A definition for environmental professionals*. *Journal of*

environmental sustainability, 2011, vol. 1, no 1, p. 2.,  
<http://scholarworks.rit.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1007&context=jes>

## **N**

Nef L., Considérations sur le choix des critères d'évaluation écologique. Note du Centre de Recherche en Biologie Forestière, Ghent, 1982

Nef, L. 1982. « Considérations sur le choix des critères d'évaluation écologique. Note du Centre de Recherche en Biologie Forestière, Ghent ».

## **O**

Observatoire Agricole de la Biodiversité. 2013. « Guide de terrain à l'attention des animateurs et observateurs ».

OCDE. 2011. « Indicateurs environnementaux pour l'agriculture. vol 3 ».

Olivier, et Mailet. 2013. « Protocole commun d'inventaire des reptiles terrestres sur les Réserves Naturelles ». Groupe RNF « Amphibiens et Reptiles » en partenariat avec la SHF

## **P**

Parra C., et Frank Moulaert, 2011. La nature de la durabilité sociale : vers une lecture socioculturelle du développement territorial durable », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 2(2) is en ligne le 26 mai 2011, consulté le 15 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8970> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8970

Pelenc J., 2014. Développement humain responsable et aménagement du territoire. Réflexions à partir de deux réserves de biosphère périurbaines en France et au Chili. Environnement et Société. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.

Pelenc J., Lompo K., Koffi J.-M, Ballet J., Dubois J.-L, 2015. Développement durable et approche par les capacités, exposé scientifique GSDR 2015

Pelenc J. & Ballet J., 2015. Strong sustainability, critical natural capital and the capability approach. *Ecol. Econ.* 112, pp. 36–44

Percsy. 2008. « Des haies pour demain ». Collection « Nature et Forêts » n°1, Service public de Wallonie.

Perez-Vitoria S., 2012. Au-delà de la bio, l'agroécologie, un outil de transformation sociale. In « La bio entre business et projet de société », éditions Agone.

Pottier, A. (2014). Le massif forestier des Landes de Gascogne, un patrimoine naturel ? Le regard des gestionnaires. *Annales de géographie*, 698(4), 1016-1038. doi:10.3917/ag.698.1016.

Prescott-Allen, R. Le bien-être des nations : indice par pays de la qualité de vie et de l'environnement. Paris. Editions ESKA, 2003, p.5

Preud'homme. 2009. « Elaboration d'un jeu d'indicateurs permettant de mieux suivre la biodiversité en lien avec l'évolution de l'agriculture ». Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

## **R**

Robeyns, I., 2005. The capability approach : a theoretical survey. *J.Hum.Dev. Capabilities* 6 (1), 93-117

- Roebroek, H. s. d. « pH-eau et pH-KCl ». In *Guide agronomique : Cap sur la fertilisation raisonnée, Agro-systèmes*. <http://www.agro-systemes.com/guide-agronomique/guide-agro-p20.htm>.
- Rosset, P. M., & Altieri, M. A. (1997). Agroecology versus input substitution: A fundamental contradiction of sustainable agriculture. *Society & Natural Resources*, 10(3), 283–295. <https://doi.org/10.1080/08941929709381027>
- Roume. 2011. « Quelle est la contribution des milieux semi-naturels à la diversité et à la répartition des assemblages de Carabidae circulants et hivernants dans un paysage rural tempéré ? Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse, discipline : Ecologie, Biodiversité et Evolution »

## **S**

- Sachs I., 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*. Editions Ouvrières, Paris
- Sen A., 1987, *Commodities and Capabilities*, Oxford India Paperbacks, OUP, Oxford.
- Sen A., 1999, *Developments as Freedom*. Oxford University Press, Oxford
- Siggelkow N., 2007. Persuasion with case studies. *Academy of Management Journal* 50 (1): 20-24
- Steiner R., 2009. *Le Cours aux agriculteurs*, Paris, ed. Novalis, 251 p.
- Sugden R., 1986). *Commodities and Capabilities*. *The Economic Journal*, September, 96(383)820-2.
- Suire R., 2013. *Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité*. Université de Rennes 1, 14p.

## **T**

- Tanguy, et Gourdain. s. d. « Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2) – Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC) ». MNHN – MEDDTL
- Toublanc O., 2014. Rapport de stage de master 2 « Comment mesurer l'efficacité d'une activité multifonctionnelle ? Cas du maraîchage à l'écolieu Jeanot »

## **U**

- UICN France, MNHN, et SFH. 2015. « Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France Métropolitaine ».

## **V**

- Van Zanten, « Ethnographie », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 33-34
- Vedie, Hélène. 2008. « Fertilité chimique du sol : savoir interpreter les analyses pour gérer les apports d'éléments majeurs (phosphore, potasse, magnésie) en maraîchage biologique », 4.
- Vigienature. 2016. « Produire des indicateurs ». 2016. <http://vigienature.mnhn.fr/page/produire-des-indicateurs-partir-des-indices-des-especes-habitat>.
- Viry. 2013. « Etat de conservation des habitats humides et aquatiques d'intérêt communautaire - méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000 – rapport d'étude ». Rapport SNPN, Service du patrimoine naturel, Muséum d'Histoire Naturelle / Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Paris.
- Viveret P., 2004. *Reconsidérer la richesse*, L'aube Intervention.
- Vivien F.-D, 2009. *Les modèles économiques de soutenabilité et le changement climatique*, Regards

## **W**

Wal-ES, cadre d'évaluation, janvier 2016

WCED (World Commission on Environment and Development), 1987. Rapport Bruntland

Weber, J. (2013). L'évaluation contingente : les valeurs ont-elles un prix ?. Dans : Meriem Bouamrane éd., *Rendre possible: Jacques Weber, itinéraire d'un économiste passe-frontières* (pp. 231-240). Versailles, France: Editions Quæ. doi:10.3917/quæ.bouam.2013.01.0231.

Wezel, A., Bellon, S., Doré T. et C. Francis, « Agroecology as a science, a movement and a practice. A review », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 503–515

Woods, McDonald, et Harris. 2003. « Predation of wildlife by domestic cats *Felis catus* in Great Britain ». *Mammal review*, n°33(2), p.174-188.

Zahm, 2015, Bilan des avancées des travaux scientifiques sur le concept de performance globale lue au travers de la méthode IDEA version 4 en cours, Séminaire Scientifique de la méthode IDEA version 4, 7 – 9 octobre 2015, Rambouillet, France.

# Annexes

Annexe 1 : Un état des lieux des outils de production est réalisé

## CONVENTION ESPACE-TEST MARAÎCHAGE ~ ASSOCIATION C KOI CA

La convention qui suit est établie entre l'association C KOI CA et le.la couvé.e cultivant les terres de l'écolieu JEANOT.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

### 1. DURÉE ET MODALITÉS DE RUPTURE

La présente convention prend effet le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Elle est conclue pour une durée d'un an renouvelable si aucun congé n'est délivré par le couvé.e, à la fin du bail, celui-ci est reconduit par tacite reconduction pour une durée équivalente.

Toute modification apportée en cours de test fera l'objet d'un avenant qui devra être signé par les deux parties.

Dans le cas de non-respect des engagements portés au contrat par l'une ou l'autre des parties, il pourra être rompu par anticipation.

Le la couvé.e, s'engage à respecter un préavis de 3 mois :

- si il.elle rompt ses engagements
- si elle décide de quitter les lieux

Afin de restituer en bon état le foncier et l'outil de production, un état des lieux doit être fait à l'entrée

et à la sortie. Voir section 3 Outils de Production. La détérioration du matériel causée par le.la couvé.e entraîne la facturation du matériel, sa réparation ou son remplacement à la charge du.de la couvé.e.

Le non-respect de la présente convention et/ou du règlement intérieur de C KOI CA entraîne la rupture de la convention.

## 2. PRÉREQUIS

Il est obligatoire que le.la couv.e aie signé un Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprise.

Afin de cultiver les terres, il est indispensable que le.la couv.e adhère :

- à l'association C KOI CA : adhésion à l'année d'1€
- au CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) bio des Landes adhésion à l'année de 20€
- à l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) Landes : adhésion à l'année de 10€
- au PAIT (Point Accueil Installation Transmission) : gratuit

## 3. OUTILS DE PRODUCTION (Voir annexe 1)

### Espaces de production mis à disposition = 1005 m2 cultivés

P2 et ses 11 planches (dont 5 derrière la Moyenne Serre) = 176 m2 cultivés

- P3 et ses 11 planches = 220 m2 cultivés
- P4 et ses 7 planches = 259 m2 cultivés
- Une partie de P5 (sur la moitié sud du VRP) = 100 m2 cultivés

### Serres de production mises à disposition :

- La Grande serre, ses 7 planches et ses 4 bacs = 150 m2 cultivés
- La moyenne serre, ses 7 planches = 101 m2 cultivés
- La serre-à-semis (64m2) = partagée avec C KOI CA

### Espaces de travail mis à disposition :

La préparation des légumes et la vente : La fournière et ses équipements (placards, balances, évier).  
Partagée avec C KOI CA

Le stockage

- 2 Caisses de stockage dans la grange agricole
- L'espace de stockage plein air contre la haie voisine, côté sud, dans le VRPC. Partagée avec C KOI CA

Rangement : Espace de rangement des outils et petits matériels dans la grange, à l'entrée sud, en entrant à gauche.

Compostage : Composteurs en palette en VRP : Partagée avec C KOI CA

### Matériel d'irrigation

- Pompe immergée dans l'animal'rit
- Pompe de surface entre la mare et la Moyenne Serre
- Réseau d'irrigation, asperseurs et goutte-à-goutte : P2, P3, P4, GS, MS, Serre à semis

### Autre matériel (voir annexe 2)

### Les réseaux

- Eau de ville : point d'eau devant la grange côté nord et évier fournière (doit être coupé en hiver).
- Électricité : éclairages et prises (grange, la fournière), pompes agricoles.

#### **4. CAHIER DES CHARGES**

Utilisation exclusive de semences, plants, terreaux et intrants BIO.

Les produits phytosanitaires de synthèse sont proscrits. Il est possible d'utiliser les produits autorisés en agriculture biologique.

La culture doit se faire sur les planches permanentes existantes délimitées par des cordeaux.

La culture sur planches permanentes doit suivre ces quelques règles :

- Travail minimum du sol : en surface, pas de labour.
- Dans la mesure du possible, couverture permanente du sol.
- Amendements (fumiers, composts), afin de poursuivre l'amélioration du sol.

Entretien des espaces enherbés autour des parcelles (allées et bordures de parcelles).

La production doit rester au maximum non-motorisée. Il est envisageable d'utiliser un motoculteur pour cultures de garde type oignons, pomme de terre, courges.

#### **5. COMMERCIALISATION ET VENTE**

Le marché hebdomadaire de JEANOT doit être le circuit de distribution privilégié par le.la couvé.e C KOI assure à le.la couvé.e d'acheter une partie de sa production (à définir) pour le collectif et les activités assurées par la cuisine.

Certains invendus sont transformés par l'activité cuisine, les conserves sont ensuite réparties entre le.la couvé.e et C KOI CA (à définir avec C KOI CA)

#### **6. LES FRAIS**

##### **A la charge du.de la couvé.e**

- Les charges liées à leur activité (semences, plants, poches papier, raphia, etc...).
- Entretiens, réparation ou remplacement des équipements pour des dommages causés par le.la couvé.e : pompes et système d'irrigation, des locaux et du petit matériel de la section 3.

**A la charge de C KOI CA :** Les entretiens et réparations sur les équipements liés à l'usure.

#### **7. LIEN AVEC LE PROJET JEANOT**

##### **Coordination des activités jardin**

Afin d'assurer une bonne coordination des activités de l'association (anticipation de besoins et contraintes, définition du partage des outils et espaces de production), un lien sera assuré de la manière suivante :

- accès au point hebdomadaire, sans obligation d'y participer
- accès à la commission Permaculture, sans obligation d'y participer
- suivi mensuel avec le.la Responsable Permaculture

##### **Cohabitation :**

Le.la couvé.e doit prendre connaissance et signer le règlement intérieur de C KOI CA.  
Tout animal de compagnie est surveillé et tenu en laisse au quotidien, et est enfermé durant les accueils recevant du public.

Les espaces de production sont accessibles pour se promener par le public en tout temps, et par les stagiaires accompagnés du responsable permaculture, pour y travailler lors des formations. L'utilisation de l'espace de culture pour fin de formations et de visite est convenue au préalable avec le.la couvé.e et C KOI CA s'engage à respecter le travail de production.

### **Utilisation des locaux associatifs :**

C Koi Ca met à disposition un espace de travail (ordinateurs, bureaux et internet) en échange de quoi le.la couvé.e s'engage à signer la convention co-working.

Le.la couvé.e a accès à la cantine du midi, le repas coûte 2,5 €. En contrepartie, ce.tte dernier.e doit faire occasionnellement la cuisine.

### **Participation au projet de recherche**

Afin d'assurer la dernière année (2018) de récolte des données relatives au projet de recherche-action, le.la couvé.e s'engage à fournir les données suivantes à la chargée de mission:

- Bilan des récoltes : détail par culture et par semaine (fiches de notations fournies par C KOI CA) à définir avec la chargée de mission
- Temps de travail hebdomadaires (fiches de notations fournies par C Koi ça) à définir avec la chargée de mission.

Fait en deux exemplaires

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_

Pour L'association

Le.la couvé.e

### **Le matériel**

|   | <b>matériel</b>         | <b>état</b> |
|---|-------------------------|-------------|
| 1 | semoir coleman 6 rangs  | très bon    |
| 1 | presse-motte 4x 5x5cm   | très bon    |
| 1 | presse-motte 6x 8x6,5cm | très bon    |
| 1 | grelinette              | très bon    |
| 1 | fourche                 | bon         |

|   |                                   |                                 |
|---|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1 | fourche bêche                     | bon                             |
| 1 | pelle bêche                       | bon                             |
| 1 | pelle                             | bon                             |
| 1 | râteau large                      | très bon                        |
| 1 | râteau classique                  | bon                             |
| 1 | binette                           | bon                             |
| 1 | sarcluse                          | bon                             |
| 1 | serfouette                        | bon                             |
| ? | filets anti-insecte               | bon état, quelques petits trous |
| ? | Voile de forçage P17              | état correct, des trous         |
| ? | bâche noire d'ensilage            | bon                             |
| 1 | tondeuse à partager avec C KOI CA | bon                             |
| 1 | rotofil à partager avec C KOI CA  | bon                             |
| ? | Caisses empilables plastique      | bon                             |
|   | Multi-cellule / plaques de semis  | bon                             |
| 2 | Balance de marché                 | Très bon                        |
|   | Arceaux tunnels nantais           | Bon                             |
| 1 | Pulvérisateur manuel X litres     | Bon                             |
|   |                                   |                                 |

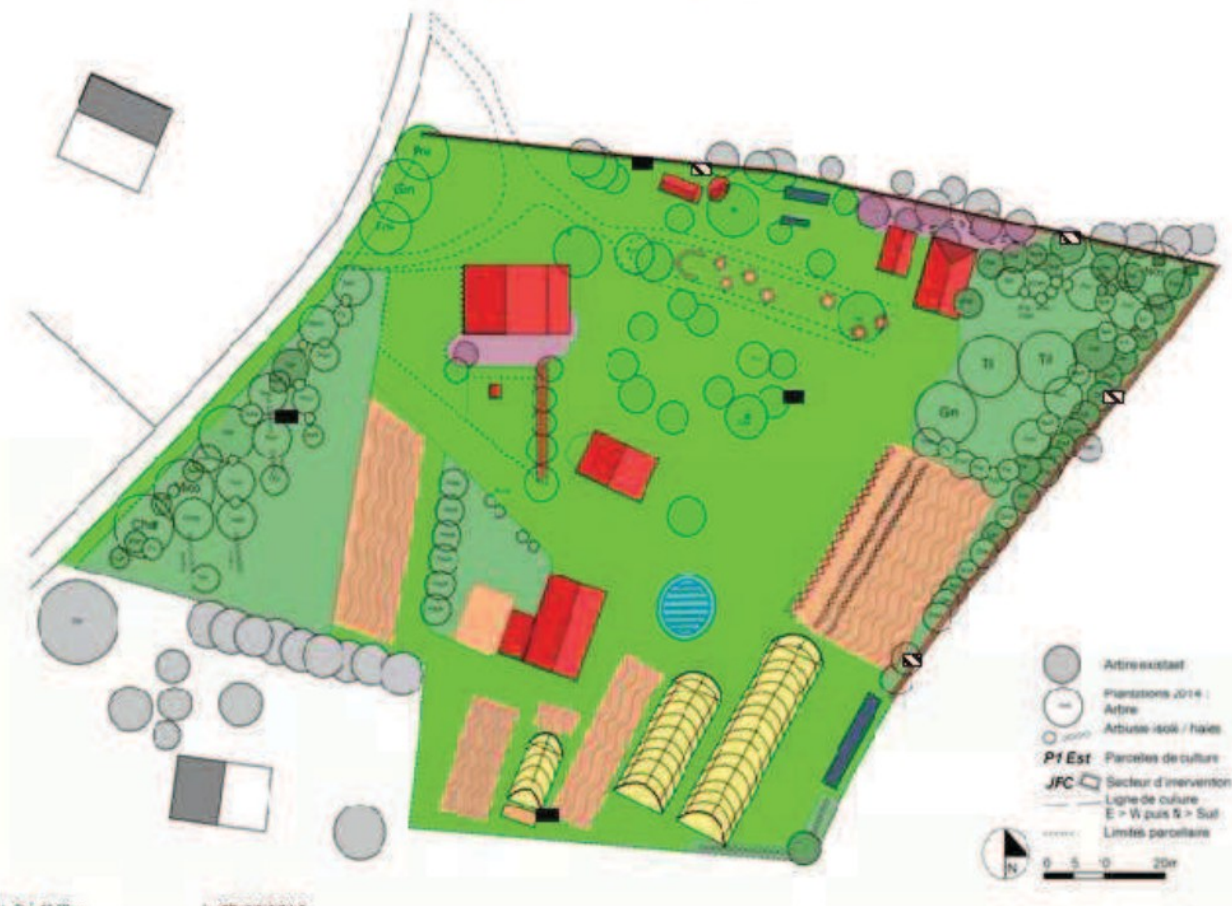
Annexe 2 : Description des pratiques maraîchères

|                                  | 2015 – Emilie puis Elise  | 2016 – Elise puis Rémy  |
|----------------------------------|---|---|
| Surface cultivée                 | 1200 m <sup>2</sup>   |   |
| Amendement 1                     | compost et vermicompost   | compost   |
| Quantité                         |   | 100 kg  |
| Amendement 2                     | fumier de cheval  | fumier de cheval  |
| Quantité                         |   | 1,5 tonne   |
| Amendement 3                     | gouanod/ fiente de poule  | fiente de pigeon  |
| Quantité                         |   | 300kg   |
| Amendement 4                     | marc de café / cendre   | non   |
| Quantité                         |   |   |
| Amendement 5                     | plumes de canard  |   |
| Quantité                         |   |   |
| Amendement 6                     |   | paille  |
| Quantité                         |   | 200 kg  |
| Amendement 7                     |   | tonte   |
| Quantité                         |   | 125 kg  |
| Utilisation de purins/pesticides | Fabriqués à partir de ressources disponibles (fougères, orties, consoude)   | Fabriqués à partir de ressources disponibles tanaisie, aillets, ortie, consoude, prêle / ferramol           |
| Nombre de variétés cultivés      |   | 25 légumes/ 50 variétés   |
| Association de cultures          | dans la parcelle et parfois dans la même bande de culture.  | dans la parcelle et jusqu'à 2 dans les planches   |
| Rotation                         | oui en tenant compte des besoins en nutriments de 3 catégories de légumes (légumineuses, légumes racines et feuilles) | pas deux légumes gourmands à la suite   |
| Nombre de culture par planche    |   | jusqu'à 2   |
| Travail du sol                   | superficiel   | superficiel   |
| Travail manuel ou motorisé       | manuel  | manuel  |
| Couverture permanente du sol     | oui complètement  | pas systématique, sol nu pour culture courte  |
| Type de couverts                 | paille. En plus petite quantité, tonte, mélange tonte/paille, broyat de bambou, BRF                                   | fougères, paille, tonte   |
| « Approche systémique »          | purins avec plantes du lieu, légumes du jardin en autoconsommation puis au compostage ou laisser en couvert           | confection d'une partie des semis, paillage et purins avec ressources du coin, autoconsommation, compostage |

| 2017 – Rémy   | 2018 – Aurélien  |
|---|------------------|
| compost   |                  |
| 300 kg  |                  |
| fumier de cheval  | fumier de chèvre |
| 2,5 tonnes  | 2*15 brouettes   |
| fiente de pigeon  |                  |
| 300kg   |                  |
| non   |                  |
| feuille   |                  |
| 300kg   |                  |
| paille  |                  |
| 200kg   |                  |
| tonte   |                  |
| 125kg   |                  |
| Purins fougère, ortie ail, tanaisie, absynthe et consoude à partir des ressources disponibles |                  |
| 32 légumes / 72 variétés  |                  |
| Dans la parcelle, jusqu'à 3 légumes par planche   |                  |
| pas deux légumes gourmands à la suite   |                  |
| jusqu'à 3   |                  |
| superficiel   | superficiel      |
| manuel  | manuel           |
| non pas systématique, attente que le sol se réchauffe   |                  |
| paille, tonte, feuille platane du voisin, engrais verts                                       |                  |

Annexe 3 : Les unités écologiques reportée sur le plan de l'Écolieu Jeanot, avec l'emplacement des plaques à faune

Emplacement des plaques à faune sur l'éco-lieu Jeanot



Maïté Phillon le 07.06.2016

Naster MAB – Stage diagnostic écologique

## Annexe 4 : Description complète des profils de sol

|  |             |                            |                       |  |                                       |   |                       |
|--|-------------|----------------------------|-----------------------|--|---------------------------------------|---|-----------------------|
| <b>P2 P12</b>  | Date :      | 24-juil                    | Profil réalisé :      | Fosse+Tarière                          |                                       |   |                       |
|  |             |                            | Arrêt :               | Forcé (compacité)                      |                                       |   |                       |
| Substrat observé :   | -           | Formation lue carte géol : | Sables d'arregosse    |  | Profondeur prospectable racines (cm): | 30  |                       |
| Roche mère observée :  | -           |                            |                       |  | Calcul RUM (mm(cm) :                  | 30  |                       |
| Couvert avec de la paille + oignons                                |             |                            | Effervescence HCl TF: | Non (paillettes de calcaire restantes) |                                       |   |                       |
| Couleur  | Texture     | Structure                  | Éléments grossiers    | Racines                                |                                       | Hydromorphie  | Compacité             |
| Sombre (frais)   | SL voire LS | Grumeleuse                 | 0                     | Très nombreuses                        | Fines                                 | 0   | Meuble                |
| Sombre (frais)   | SL voire LS | Grumeleuse                 | 0                     | Très nombreuses                        | Fines                                 | 0   | Peu compact           |
| Sombre (frais)   | SL voire LS | Grumeleuse                 | 0                     | Très nombreuses                        | Fines                                 | 0   | Peu compact           |
| Sombre (frais)   | SL voire LS | Micro-grumeleuse           | 0                     | Peu nombreuses                         | Fines                                 | 0   | Peu compact à compact |
| Plus aéré et moins compact que la pelouse et la serre, plus humide |             |                            |                       |  |                                       | Compacité dans les horizons croissante avec la profondeur |                       |

|   |         |                            |                    |                     |                                       |   |             |
|---|---------|----------------------------|--------------------|---------------------|---------------------------------------|---|-------------|
| <b>Pelouse</b>  | Date :  | 24-juil                    | Profil réalisé :   | Fosse+Tarière       |                                       |   |             |
|   |         |                            | Arrêt :            | Forcé (compacité)   |                                       |   |             |
| Substrat observé :  | -       | Formation lue carte géol : | Sables d'arregosse |                     | Profondeur prospectable racines (cm): | 20  |             |
| Roche mère observée :   | -       |                            |                    |                     | Calcul RUM (mm(cm) :                  | 20  |             |
| Herbe   |         | Effervescence HCl TF:      | Non                |                     |                                       |   |             |
| Couleur   | Texture | Structure                  | Éléments grossiers | Racines             |                                       | Hydromorphie  | Compacité   |
| Claire/Blanchie   | SL      | Particulaire               | 50%, cailloux      | Très nombreuses     | Moyennes et Fines                     | 0   | Meuble      |
| Claire/Blanchie   | SL      | Particulaire               | 0                  | Peu nombreuses      | Fines                                 | 0   | Peu compact |
| Claire/Blanchie   | SL      | Particulaire               | 0                  | Peu nombreuses      | Fines                                 | 0   | Peu compact |
| Claire/Blanchie   | SL      | Particulaire               | 0                  | Très peu nombreuses | Fines                                 | 0   | Compact     |
| Sol fortement podzolisé   |         |                            |                    |                     |                                       | Compacité dans les horizons croissante avec la profondeur |             |
| Alios non atteint au niveau de la fosse, mais pour d'autres prospection à la tarière dans la zone : atteint entre 40 et 60 cm |         |                            |                    |                     |                                       |   |             |

# Résultats des analyses de sol (juillet 2018)



## RAPPORT D'ANALYSE ANALYSE DE SOL

LFELAXXXa-13.03.2009-1/2  
**N° ECHANTILLON LANO** HA18-13980  
 Date de prélèvement : 16/07/2018  
 Date de réception : 20/07/2018  
 Date d'édition : 02/08/2018  
 Code dossier : 000096149

**ADMINISTRATION/TIERS** **AGRICULTEUR/DEMANDEUR/RAISON SOCIALE**

**TIERS : C KOI CA --- ECOLIEU JEANOT**  
 Région/dépôt : **C KOI CA --- ECOLIEU JEANOT**  
 Nom technicien : **ROUTE DE MAA**  
**NUMERO DE CLIENT LANO** 30235 **40370**  
**OU NUMERO D'ELEVAGE** **RION DES LANDES**

**REFERENCES DE LA PARCELLE PELOUSE**

Coordonnées GPS Latitude : 43,958325 N Longitude : 0,926397 W Surface (ha): 0,8  
**CARACTERISTIQUES DE VOTRE PARCELLE** Culture à venir: Prairie permanente Précédent: Prairie permanente  
 Type de sol : Ou type de sol local : Profondeur du sol: Moyen (30 à 60 cm)  
 Charge en cailloux : Pas de caillou Etat d'assainissement : Drainé Apports organiques :  
 Pour les prairies permanentes Mode d'exploitation : Fauche exclusive Niveau d'intensification : moins de 100 kg N/an

### RESULTATS DES ANALYSES

| PARAMETRE ANALYSE                                   | Méthode      | RESULTAT | Unité    | Interprétations et commentaires  |       |       |
|---|--------------|----------|----------|----------------------------------|-------|-------|
| ANALYSES PHYSIQUES ET DE CONSTITUTION DU SOL        |              |          |          | FAIBLE                           | MOYEN | ELEVE |
| Capacité d'échange cationique-CEC                   | NF X31-130   | 8,9      | cmol+/kg | [Bar chart showing 8.9 cmol+/kg] |       |       |
| Matières organiques (C x 1.72)                      | Calcul       | 7,55     | %        | [Bar chart showing 7.55%]        |       |       |
| Argiles (0 à 2 µm)                                  |              |          |          | [Bar chart showing 0%]           |       |       |
| Limons fins (2 à 20 µm)                             |              |          |          | [Bar chart showing 0%]           |       |       |
| Limons grossiers (20 à 50 µm)                       | NF X31-107   |          | %        | [Bar chart showing 0%]           |       |       |
| Sables fins (50 à 200 µm)                           |              |          |          | [Bar chart showing 0%]           |       |       |
| Sables grossiers (200 à 2000 µm)                    |              |          |          | [Bar chart showing 0%]           |       |       |
| Carbonates/calcaire total (CaCO <sub>3</sub> total) | NF ISO 10693 |          | %        | [Bar chart showing 0%]           |       |       |
| Indice de battance (IB)                             | Calcul       |          | -        | [Bar chart showing 0%]           |       |       |
| Carbone organique (COT)                             | NF ISO 14235 | 4,39     | %        | [Bar chart showing 4.39%]        |       |       |
| Azote total Kjeldhal (NTK)                          | NF ISO 11261 | 0,21     | %        | [Bar chart showing 0.21%]        |       |       |
| Rapport C/N   | Calcul       | 20,9     | -        | C/N très élevé.                  |       |       |

| ANALYSES CHIMIQUES/FERTILITE CHIMIQUE DU SOL               |                   |       |             | INSUFFISANT               | SATISFAISANT | ELEVE |
|--|-------------------|-------|-------------|---------------------------|--------------|-------|
| pH eau   | NF ISO 10390      | 5,7   | -           | [Bar chart showing 5.7]   |              |       |
| Taux de saturation total (somme cat. éch/CEC)              | Calcul            | 50,0  | %           | [Bar chart showing 50.0%] |              |       |
| Phosphore assimilable -P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Olsen | NF ISO 11263      | 0,174 | g/kg (‰)    | [Bar chart showing 0.174] |              |       |
| Potasse échangeable -K <sub>2</sub> O éch.                 |                   | 0,108 | g/kg        | [Bar chart showing 0.108] |              |       |
| Magnésie échangeable -MgO éch.                             | NF X31-108        | 0,114 | g/kg (‰)    | [Bar chart showing 0.114] |              |       |
| Chaux échangeable -CaO éch.                                |                   | 0,98  | g/kg        | [Bar chart showing 0.98]  |              |       |
| Oxyde de sodium échangeable -Na <sub>2</sub> O éch.        |                   | 0,034 | g/kg        | [Bar chart showing 0.034] |              |       |
| Rapport MgO/K <sub>2</sub> O                               | Calcul            | 1,05  | -           | [Bar chart showing 1.05]  |              |       |
| Cuivre biodisponible (et rapport Cu/MO)                    | NF X31-120        |       | mg/kg       | [Bar chart showing 0]     |              |       |
| Zinc biodisponible   | (extraction EDTA) |       | mg/kg (ppm) | [Bar chart showing 0]     |              |       |
| Manganèse biodisponible                                    |                   |       | mg/kg (ppm) | [Bar chart showing 0]     |              |       |
| Bore assimilable (extraction eau bouillante)               | NF X31-122        |       | mg/kg (ppm) | [Bar chart showing 0]     |              |       |
| Fer biodisponible  | NF X31-120        |       | mg/kg (ppm) | [Bar chart showing 0]     |              |       |

**ANALYSES COMPLEMENTAIRES, REMARQUES, COMMENTAIRES**

pH KCl (méthode NF ISO 10390) 4,6

**REPARTITION DES CATIONS SUR LA CEC**

Saturation de la CEC en %

- Calcium-Ca<sup>2+</sup> 39%
- Potassium-K<sup>+</sup> 3%
- Magnésium-Mg<sup>2+</sup> 51%
- Sodium-Na<sup>+</sup> 6%
- H<sup>+</sup> 3%

Taux de saturation 50,0  
CEC désaturée.

## ADMINISTRATION/TIERS

## AGRICULTEUR/DEMANDEUR/RAISON SOCIALE

TIERS : C KOI CA --- ECOLIEU JEANOT

Région/dépôt :

Nom technicien :

C KOI CA --- ECOLIEU JEANOT

ROUTE DE MAA

 NUMERO DE CLIENT LANO  
OU NUMERO D'ELEVAGE 30235

40370 RION DES LANDES

## REFERENCES DE LA PARCELLE GRANDE SERRE PL4 (GSPL 4)

Coordonnées GPS Latitude : 43,957913 N Longitude : 0,926362 W Surface (ha) : 0,002

CARACTERISTIQUES DE VOTRE PARCELLE Culture à venir: Tomate Précédent: Tomate

Type de sol : Sables Ou type de sol local : Profondeur du sol: Moyen (30 à 60 cm)

Charge en cailloux : Pas de caillou Etat d'assainissement : Drainé Apports organiques : Très fréquents (tous les ans ou 2 ans)

Pour les prairies permanentes Mode d'exploitation : Niveau d'intensification :

## RESULTATS DES ANALYSES

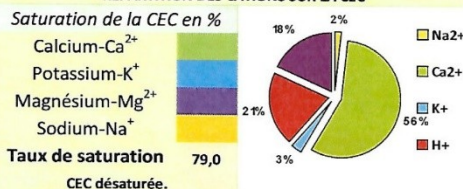
| PARAMETRE ANALYSE                                   | Méthode      | RESULTAT | Unité    | Interprétations et commentaires |       |       |
|---|--------------|----------|----------|---------------------------------|-------|-------|
| ANALYSES PHYSIQUES ET DE CONSTITUTION DU SOL        |              |          |          | FAIBLE                          | MOYEN | ELEVE |
| Capacité d'échange cationique-CEC                   | NF X31-130   | 12,3     | cmol+/kg | <p>Texture du sol :</p>         |       |       |
| Matières organiques (Cx 1.72)                       | Calcul       | 8,79     | %        |                                 |       |       |
| Argiles (0 à 2 µm)                                  |              |          |          |                                 |       |       |
| Limons fins (2 à 20 µm)                             |              |          |          |                                 |       |       |
| Limons grossiers (20 à 50 µm)                       | NF X31-107   |          | %        |                                 |       |       |
| Sables fins (50 à 200 µm)                           |              |          |          |                                 |       |       |
| Sables grossiers (200 à 2000 µm)                    |              |          |          |                                 |       |       |
| Carbonates/calcaire total (CaCO <sub>3</sub> total) | NF ISO 10693 |          | %        |                                 |       |       |
| Indice de battance (IB)                             | Calcul       |          | -        |                                 |       |       |
| Carbone organique (COT)                             | NF ISO 14235 | 5,11     | %        |                                 |       |       |
| Azote total Kjeldhal (NTK)                          | NF ISO 11261 | 0,24     | %        |                                 |       |       |
| Rapport C/N   | Calcul       | 21,3     | -        | C/N très élevé.                 |       |       |

| ANALYSES CHIMIQUES/FERTILITE CHIMIQUE DU SOL              |              |       |             | INSUFFISANT | SATISFAISANT | ELEVE |
|---|--------------|-------|-------------|-------------|--------------|-------|
| pH eau  | NF ISO 10390 | 6,1   | -           |             |              |       |
| Taux de saturation total (somme cat. éch/CEC)             | Calcul       | 79,0  | %           |             |              |       |
| Phosphore assimilable-P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Olsen | NF ISO 11263 | 0,374 | g/kg (‰)    |             |              |       |
| Potasse échangeable-K <sub>2</sub> O éch.                 |              | 0,156 |             |             |              |       |
| Magnésie échangeable-MgO éch.                             |              | 0,449 | g/kg (‰)    |             |              |       |
| Chaux échangeable-CaO éch.                                | NF X31-108   | 1,95  | (‰)         |             |              |       |
| Oxyde de sodium échangeable-Na <sub>2</sub> O éch.        |              | 0,066 |             |             |              |       |
| Rapport MgO/K <sub>2</sub> O                              | Calcul       | 2,88  | -           |             |              |       |
| Cuivre biodisponible (et rapport Cu/MO)                   | NF X31-120   |       |             |             |              |       |
| Zinc biodisponible (extraction EDTA)                      |              |       | mg/kg (ppm) |             |              |       |
| Manganèse biodisponible                                   |              |       |             |             |              |       |
| Bore assimilable (extraction eau bouillante)              | NF X31-122   |       |             |             |              |       |
| Fer biodisponible   | NF X31-120   |       |             |             |              |       |

## ANALYSES COMPLEMENTAIRES, REMARQUES, COMMENTAIRES

pH KCl (méthode NF ISO 10390) 5,4

## REPARTITION DES CATIONS SUR LA CEC





# RAPPORT D'ANALYSE ANALYSE DE SOL

LFELAXXXa-13.03.2009-1/2

N° ECHANTILLON LANO HA18-13977

Date de prélèvement : 16/07/2018  
Date de réception : 20/07/2018  
Date d'édition : 02/08/2018  
Code dossier : 000096149

## ADMINISTRATION/TIERS

## AGRICULTEUR/DEMANDEUR/RAISON SOCIALE

TIERS : C KOI CA --- ECOLIEU JEANOT

C KOI CA --- ECOLIEU JEANOT

Région/dépôt :

ROUTE DE MAA

Nom technicien :

NUMERO DE CLIENT LANO  
OU NUMERO D'ELEVAGE 30235

40370 RION DES LANDES

## REFERENCES DE LA PARCELLE P2PL 2

Coordonnées GPS Latitude : 43,957845 N Longitude : 0,926677 W Surface (ha) : 0,003

CARACTERISTIQUES DE VOTRE PARCELLE Culture à venir: Pois de conserve Précédent: Oignons

Type de sol : Sables Ou type de sol local : Profondeur du sol: Moyen (30 à 60 cm)

Charge en cailloux : Pas de caillou Etat d'assainissement : Drainé Apports organiques : Très fréquents (tous les ans ou 2 ans)

Pour les prairies permanentes Mode d'exploitation : Niveau d'intensification :

## RESULTATS DES ANALYSES

| PARAMETRE ANALYSE   | Méthode           | RESULTAT | Unité       | Interprétations et commentaires  |              |       |
|---|-------------------|----------|-------------|--|--------------|-------|
| <b>ANALYSES PHYSIQUES ET DE CONSTITUTION DU SOL</b>       |                   |          |             |  |              |       |
| Capacité d'échange cationique-CEC                         | NF X31-130        | 9,6      | cmol+/kg    | FAIBLE   | MOYEN        | ELEVE |
| Matières organiques (C x 1.72)                            | Calcul            | 5,76     | %           | Texture du sol :   |              |       |
| Argiles (0 à 2 µm)  |                   |          |             |  |              |       |
| Limons fins (2 à 20 µm)                                   |                   |          |             |  |              |       |
| Limons grossiers (20 à 50 µm)                             | NF X31-107        |          | %           |  |              |       |
| Sables fins (50 à 200 µm)                                 |                   |          |             |  |              |       |
| Sables grossiers (200 à 2000 µm)                          |                   |          |             |  |              |       |
| Carbonates/calcaire total (CaCO <sub>3</sub> total)       | NF ISO 10693      |          | %           |  |              |       |
| Indice de battance (IB)                                   | Calcul            |          | -           |  |              |       |
| Carbone organique (COT)                                   | NF ISO 14235      | 3,35     | %           |  |              |       |
| Azote total Kjeldhal (NTK)                                | NF ISO 11261      | 0,21     | %           |  |              |       |
| Rapport C/N   | Calcul            | 15,9     | -           | C/N très élevé.  |              |       |
| <b>ANALYSES CHIMIQUES/FERTILITE CHIMIQUE DU SOL</b>       |                   |          |             |  |              |       |
| pH eau  | NF ISO 10390      | 6,1      | -           | INSUFFISANT  | SATISFAISANT | ELEVE |
| Taux de saturation total (somme cat. éch/CEC)             | Calcul            | 56,0     | %           |  |              |       |
| Phosphore assimilable-P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> Olsen | NF ISO 11263      | 0,229    | g/kg (‰)    |  |              |       |
| Potasse échangeable-K <sub>2</sub> O éch.                 |                   | 0,181    |             |  |              |       |
| Magnésie échangeable-MgO éch.                             |                   | 0,171    | g/kg (‰)    |  |              |       |
| Chaux échangeable-CaO éch.                                | NF X31-108        | 1,14     | (‰)         |  |              |       |
| Oxyde de sodium échangeable-Na <sub>2</sub> O éch.        |                   | 0,032    |             |  |              |       |
| Rapport MgO/K <sub>2</sub> O                              | Calcul            | 0,94     | -           |  |              |       |
| Cuivre biodisponible (et rapport Cu/MO)                   | NF X31-120        |          |             |  |              |       |
| Zinc biodisponible  | (extraction EDTA) |          | mg/kg (ppm) |  |              |       |
| Manganèse biodisponible                                   |                   |          |             |  |              |       |
| Bore assimilable (extraction eau bouillante)              | NF X31-122        |          |             |  |              |       |
| Fer biodisponible   | NF X31-120        |          |             |  |              |       |
| <b>ANALYSES COMPLEMENTAIRES, REMARQUES, COMMENTAIRES</b>  |                   |          |             | <b>REPARTITION DES CATIONS SUR LA CEC</b>  |              |       |
| pH KCl (méthode NF ISO 10390) 5,0                         |                   |          |             | Saturation de la CEC en %<br>Calcium-Ca <sup>2+</sup><br>Potassium-K <sup>+</sup><br>Magnésium-Mg <sup>2+</sup><br>Sodium-Na <sup>+</sup><br>Taux de saturation 56,0<br>CEC désaturée. |              |       |
|   |                   |          |             |  |              |       |



LABORATOIRE AGRONOMIQUE DE NORMANDIE SITE AGORIAL 50008 SAINT-LO CEDEX



## Annexe 5 : Relevés botaniques et caractères indicateurs correspondants

| Nom latin   | Nom vernaculaire     | Coeff | Caractère bioindicateur   |  |                             |
|---|----------------------|-------|---|--|-----------------------------|
| <i>Oxalis corniculata</i>                             | Oxalis cornue        | 1     | Lessivage et érosion par manque de couverture de sol / Perte du pouvoir de rétention du sol par carence en humus / Sols nus en érosion et brûlés par le soleil  |  |                             |
| <i>Chenopodium album</i>                              | Chenopode blanc      | 0     | Excès épandage MO animale non ou mal compostée. Travail sol par temps trop sec, contraste hydrique sévère   |  |                             |
| <i>Conyza canadensis</i>                              | Vergerette du Canada | 0     | 0 sur sols nitrates = plante nitrophile caractéristique des libérations brutales d'N<br>Compactage des sols riches en base (battance plutôt que machines)<br>Excès potasse ou N : si poussent au printemps ; trop engrais K ; si automne : pas assez de N ou K au printemps, car excès MO végétale ; décomposition par bactéries, consommation excessive du N pour la décomposer ; à l'automne : bactérie rendent à la terre l'azote utilisé comme catalyseur |  |                             |
| <i>Amaranthus blitum</i>                              | Amarante blette      | 2     |   |  | <b>P2 PI 2</b>              |
| <i>Calyptegia sepium</i><br>subsp <i>silvatica</i>    | Liseron des bois     |       | Engorgement en MO origine animal sur sols frais et humide = anaérobioses complètes + production nitrates et nitrites ; hydromorphismes, par engorgement naturel ou induit en eau et en MO ; engorgement des sols en MO ou 1 en nitrate d'ammonium produisant les mêmes effets, dissolution des CAH...   |  |                             |
| <i>Potentilla reptans</i>                             | Potentille rampante  | 1     | Engorgement en eau et en MO provoquant des hydromorphismes avec formation de gley ; asphyxie compactage et piétinement des sols conduisant à des anaérobioses   |  |                             |
| <i>Polygonum persicaria</i>                           | Renouée persicaire   | 1     | Engorgement en eau et en MO provoquant des hydromorphismes avec formation de gley et des anaérobioses par asphyxie de la vie microbienne = résultat : labours ou travaux sol par temps trop humide  |  |                             |
| <i>Lotus pedunculatus</i>                             | Lotier des marais    | 0     | Engorgement des sols en MO et en eau / Hydromorphisme / Anaérobiose par asphyxie totale   |  | 1 1 plante                  |
| <i>Echinochloa oryzoides</i>                          | Panic faux riz       | 1     |   |  | 0 1 plante                  |
| <i>Setaria pumila</i>                                 | Sétaire glauque      | 1     | Excès d'N, d'irrigation / Engorgement en eau et en MO / Hydromorphismes et asphyxie des sols / Compactage / Destruction du CAH  |  | 0 1 plante                  |
| <i>Digitaria sanguinalis</i>                          | Digitaire sanguine   | 5     | Asphyxie du sol, anaérobiose pour raisons diverses : excès de MO animale, excès de nitrates ou nitrites, hydromorphismes induits par engorgement en MO ou en eau, travail sol par temps trop humide ou enfouissement des MO par les labours.  |  | 2 1 plante                  |
| <i>Cyperus eragrostis</i>                             | Souchet vigoureux    | 0     |   |  | 7                           |
| <i>Echinochloa crus-galli</i> subsp <i>crus-galli</i> | Panic pied de coq    | 2     | Asphyxie, engorgement des sols en MO, excès d'N et de potasse / Hydromorphismes par excès de MO ou de fertilisation, enfouissement de MO, travail du sol par temps humide, ou excès d'irrigation en zone méditerranéenne.   |  | 11 plantes<br>Total plantes |

| Nom latin                               | Nom vernaculaire  | Coeff | Caractère bioindicateur   |
|---|-------------------|-------|---|
| Portulaca oleracea                      | Pourpier portager | 4     | Sols à très faible pouvoir de rétention, Érosions, lessivage des sols laissés à nus et non protégés, tassement et compactage par piétinement dans les jardins, érosion des sols en été  |
| Lotus corniculatus                      | Lotier corniculé  | 1     | Richesse des sols en bases ; blocage du phosphore (prairies équilibrées)  |
| Dactylis glomerata                      | Dactyle aggloméré | 1     | Plante des sols plutôt secs et riches en base. Engorgement des prairies en MO animale de mauvaise qualité, sur sols secs et riches en bases ; blocage des éléments nutritifs par excès de MO, tassement sols ou compactage limons |
| Oxalis corniculata                      | Oxalis cornue     | 2     | Lessivage et érosion par manque de couverture de sol / Perte du pouvoir de rétention du sol par carence en humus / Sols nus en érosion et brûlés par le soleil  |
| Euphorbia maculata                      |                   | 0     | /   |
| Verbascum thapsus                       | Bouillon blanc    | 1     | Sols ayant été brûlés par le soleil, les incendies ou la MO fossile. Engorgement en MO végétale des sols riches en bases, à faible pouvoir de rétention en eau  |
| Somme des coeff                         |                   |       |   |
| Sol riche en bases                      |                   | 3     | 3 plantes   |
| Faible pouvoir de rétention / sols secs |                   | 7     | 3 plantes   |
| Érosion sols nus                        |                   | 7     | 3 plantes   |
| Engorgement en MO                       |                   | 2     | 2 plantes   |
| Total                                   |                   |       | 6 plantes   |

### Serre : Planche 4

| Nom latin            | Nom vernaculaire       | Lieu                                     | Caractère bioindicateur   |
|----------------------|------------------------|--|---|
| Conyza canadensis    | Vergerette du Canada   | Ancien poulailler                        | Compactage des sols riches en base  |
| Plantago coronopus   | Plantain corne de cerf | Masse Pelouse                            | Compactage des sols riches en base, K particulièrement. Salinisation des sols par excès d'irrigation ou excès d'engrais   |
| Trifolium repens     | Trèfle blanc           | Creux de la pelouse                      | Compactage des sols riches en bases // engorgement en eau et en MO // fort contraste hydrique // surpâturage, piétinement par les animaux   |
| Lolium perenne       | Ray-grass anglais      | Pelouse (plutôt creux)                   | Engorgement en eau en hiver et en MO toute l'année, provoquant des hydromorphismes et des anaérobioses ; excès d'N ; fort contraste hydrique  |
| Plantago lanceolata  | Plantain lancéolé      | alentours des arbres, lieu plus isolés   | Équilibre eau-fertilisant-MO, bonne act microbienne aérobie   |
| Achillea millefolium | Achillée millefeuille  | Idem                                     | "Hémorragies" en MO et en fertilisants dues à des traumatismes du sol (labour trop profond, surpâturage) provoquant des érosions, excès C crottin chevaux parc                          |
| Hypochoeris radicata | Porcelle enracinée     | Lieux non tassés (ou alors non tondu ? ) | Sols filtrants à faible pouvoir de rétention. Lessivage et érosion. Compactage des sols. Plante généralement sur sols acides, à pH inférieur à 6 (parfois sur les sols riches en bases) |

# Bilan questionnaire

## Qu'est-ce que l'écologie ?

### Détails des réponses

*Sebastian (cores – bénévole) : C'est trouver notre place dans l'écosystème. Comme tout les êtres vivants, on prélève et on apporte. Sauf que nous on a un énorme pouvoir de déstabilisation via la force de nos prélèvements. L'écologie c'est donc pour moi rechercher des équilibres, de la résilience et de la préservation sur le long terme dans nos interactions avec l'environnement.*

*Lucie (SCV) : Science du vivant et de ses interactions avec son milieu : idée de l'écosystème.*

*Pauline (stagiaire) : Je dirais que pour moi, l'écologie, c'est un ensemble de pratiques faites dans le respect du vivant, de l'environnement. Ces pratiques doivent être combinées pour être efficaces. Elles doivent aussi être pratiquées à grande échelle (Par exemple : culpabiliser les gens qui ne trient pas leurs déchets, ce n'est pas de l'écologie, c'est taper sur les plus faibles. Interdire le Glyphosate, c'est de l'écologie) Nous devons aussi avoir un vision globale de la planète et voir les impacts que nos actes ici ont ailleurs (comme par exemple l'alimentation).*

*Alexandre (salarié Jardin) : C'est tout d'abord l'apprentissage d'une science qui étudie les êtres vivants, les écosystèmes et c'est aussi une philosophie qui consiste à vivre en harmonie avec le vivant.*

*Romain (SCV) : C'est vivre sans détruire la nature*

*Charlotte L. (salariée) : c'est la prise en compte des écosystèmes naturels dans le mode de vie humain, l'analyse des interactions entre la société humaine et la nature et la recherche d'un équilibre social et environnemental*

*Nicolas Blanc (coresponsable) : Un mouvement citoyen visant à comprendre et à préserver la nature*

*Rémy Daniel (ancien maraicher) : c'est la science du vivant, et de tout ce dont est composée la nature (faune, flore, environnements, ... climats...)*

*Clémence Lartigue (coresponsable) : la préservation et le maintient de l'environnement/ La nature dans un idéal d'équilibre*

*Marine (salariée) : Une valeur, et des actions associées, pour intégrer la protection de l'environnement et des humains dans toutes les dimensions de la société*

*Salomé (SCV) : C'est prendre tous les éléments en compte pour vivre de manière respectueuse avec l'environnement, et donc trouver des alternatives à des fonctionnements*

*Hamza (SCV) : la biodiversité*

*Chloé (salariée) : C'est quelque chose qui respecte tous les êtres vivants et leurs habitats pour qu'ils puissent vivre ensemble*

*Bastien (bénévole) : Une science de la compréhension, du respect et de la protection de l'environnement, de sa faune (les humains en font partis) et de sa flore dont les objectifs (non exhaustifs) sont le maintien d'un équilibre fragile ainsi que l'exploitation de la connaissance que l'on retrouve dans la nature dans son entièreté, dans le but final de permettre la survie du maximum d'individus de l'espèce humaine.*

*Micka (bénévole) : Une valeur politique anti-capitalise impliquant une intégration de l'activité humaine respectant les ressources naturelles*

## **Réfléchit-on assez d'écologie à l'écolieu :**

Je pense, oui. Je pense que c'est le but de tout le travail autour du jardin et de tout le volet écologique de la recherche action. Après, je pense que par nos actions de sensibilisation, nous avons plus une approche politique de l'écologie (à moins que ce ne soit moi qui ai cette vision et qui la transpose au reste du collectif ^^, mais je ne pense pas.)

Oui !

oui à une échelle large (écologie politique et sensibilisation), et oui mais insuffisant sur les pratiques quotidiennes (vie du sol, compost, etc.)

ça ne fais que peux de temps que je suis sur l'écolieu je ne souhaite me prononcer (même si j'ai déjà une petite idée)

non

Oui nous y réfléchissons mais peut-être pas assez à mes yeux

oui

Le collectif (C KOI ÇA) et ses adhérents (individus) ont à cœur, d'après les sujets traités collectivement ainsi que les discussions informelles auxquels j'ai assisté, la préservation des espèces et des milieux, d'abord en tant que valeur et secondement dans la mise en pratique sur l'écolieu. Elle est cependant limitée par de nombreux facteurs et se montre donc insuffisante.

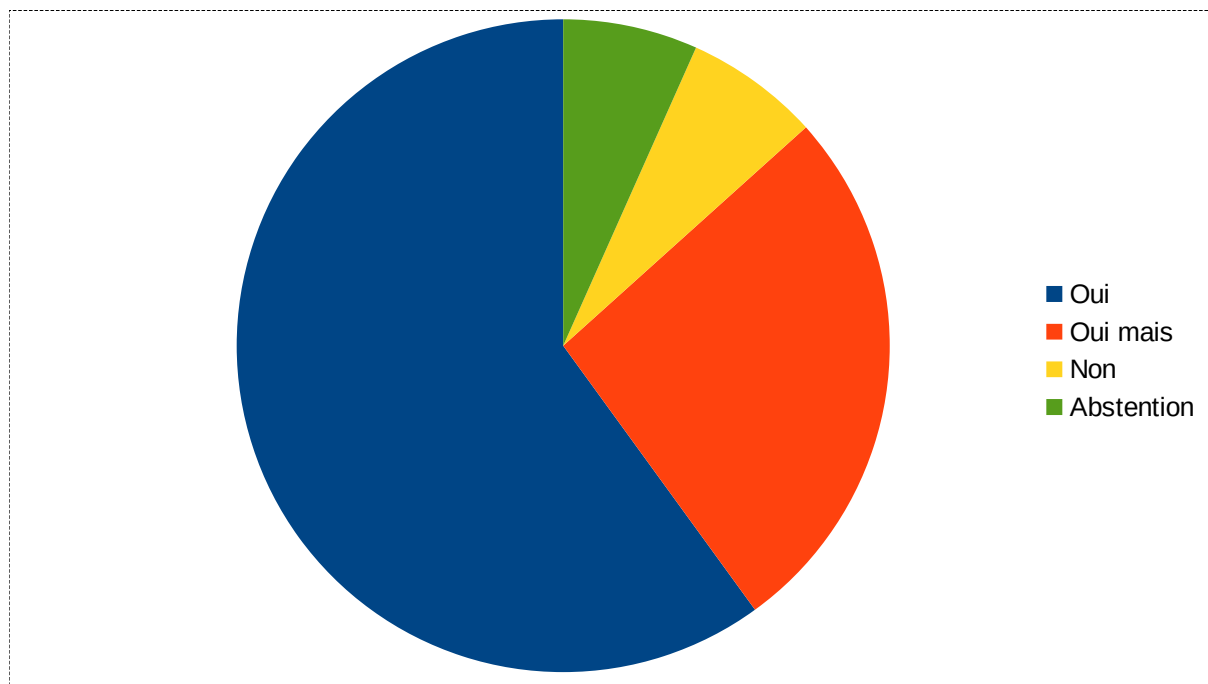
Sur 15 réponses :

Oui (Sébastien, Pauline, Alex, Romain, Nico W., Rémy Daniel, Hamza, Chloé, Micka)

Oui mais (Lucie, Cha L., Salomé, Bastien,

Non (Marine)

## Abstention (Clémence)



### Pourquoi « oui mais » ?

Pour les 4 personnes concernées, l'idée est la même : à Jeanot on pense écologie politique mais peu mis en pratique : « insuffisant sur les pratiques quotidiennes (vie du sol, compost, etc.) ». Par manque de connaissance ou par manque de moyens et de temps, les idées ne sont pas forcément creusées et appliquées. En effet, les questions écologiques sont perçues comme imbriquées les unes aux autres dans une lecture systémique et la capacité du collectif à comprendre et mettre en pratiques ces connaissances est mise en doute.

De plus, plusieurs personnes ont la sensation que nos actions en lien avec l'écologie se cantonne à l'écolieu (à travers nos animations) mais n'ont pas une portée militante plus large ou n'ont pas de réflexion territoriale : quid de la question de la la préservation dans les Landes en général ?

Par ailleurs, certaines personnes pointent la difficulté que l'écolieu peut avoir entre ses différentes missions : comment être lieu ouvert à tous qui accueille notamment des enfants et doit donc appliquer toutes les normes de sécurité qui vont avec tout en préservant son environnement sans dégrader l'écosystème ?

### Pourquoi « non » ?

Notre structure porte la question écologique à travers des animations (petites bêtes, jeu des abeilles...) mais au quotidien pas réellement : ruches non entretenues, aucune actions en lien avec notre label « Refuge LPO » type comptage et identification des oiseaux, construction de nichoirs, nourriture pour l'hiver.... ni au niveau du collectif (CP).

### Pourquoi « oui » ?

Selon la majorité des personnes qui ont répondues au sondage, l'association réfléchit assez à la préservation des espèces et de leur milieu, « la preuve c'est qu'au milieu d'un désert de maïs et pin l'écolieu regorge de petites et grandes bestioles. ». Cela est au «cœur du projet associatif ayant structuré toutes les activités qui y sont développées » notamment par la mise en place de pratiques culturelles respectueuses des sols et de la biodiversités (pas de produits phytosanitaires, diversité des plantes et des variétés ).

Cela se traduit aussi à travers la conception de l'espace en laissant ou en implantant des haies, des corridors écologiques et en portant de l'attention à la diversité des espaces sur le site : marre, agroforesterie, jardin aromatique, sentier botanique, poulailler, compostage, pédo épuration.

### Que pourrions-nous faire pour favoriser la biodiversité de l'écolieu ?

Des espaces moins entretenus (herbes hautes, retarder la tonte au printemps), des abris (tas de bois, fanes séchées, arbres morts, hôtels à insectes) et une diversité dans les espèces végétales plantées permettent une meilleure biodiversité.

Travailler avec une groupe/association naturaliste

creer plus d abri, de nichoir pour les animeaux

Protéger davantage la biodiversité au jardin (remettre des ruches en place, compter, identifier, protéger les oiseaux, multiplier les zones sur lesquelles on agisse pas pour laisser la nature faire son travail.....), être autonome énergétiquement et sensibiliser le collectif aux gestes pour économiser l'énergie, lutter contre la sur consommation et le gaspillage alimentaire à Jeanot, consommer encore plus local, et continuer tout ce qu'on fait déjà !

Expliquer davantage nos choix aux partenaires ou aux personnes qui viennent visiter le site (avec des panneaux par exemple). Determiner ensemble les besoins de chaque pôles d'activités en fonction des zones (ex: zone de camping, necessaire que l'herbe soit tondu alors qu'on pourrait laisser de l'herbe plus haute à d'autres endroits...)

### Les fonctions du jardin que tu constates par ordre d'importance



Sur 15 personnes, 5 personnes estiment que la fonction la plus importante remplie par le jardin est « chercher à expérimenter à tous les niveaux ».

8 personnes sur les 15 placent cette fonction entre le degré 1 et 4 d'importance.

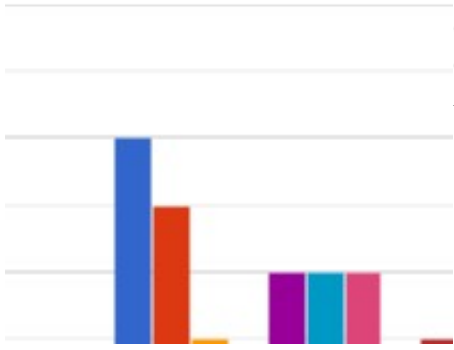


L'écolieu comme terrain de loisirs et de fêtes n'est

pas la priorité du lieu pour 9 personnes sur 15. Il apparaît entre la 3ème et la 9ème place d'importance.

4 personnes estiment que le jardin est avant tout un support éducatif. 8 personnes sur les 15 donnent une grande importance à cette dimension.

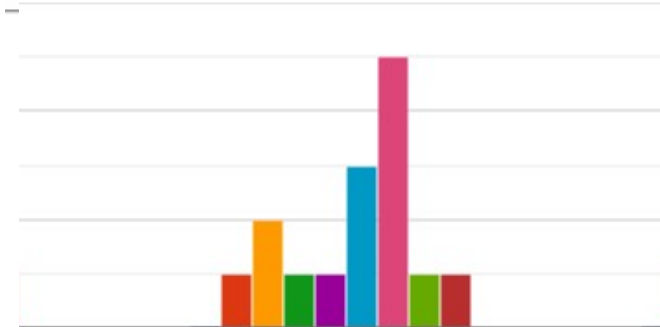
Une personne estime que cela est le moins important



La fonction de découverte et de préservation de la biodiversité réunit 5 personnes à une place médiane (4ème, 5ème et 6ème).

3 personnes donnent beaucoup d'importance à cette fonctions

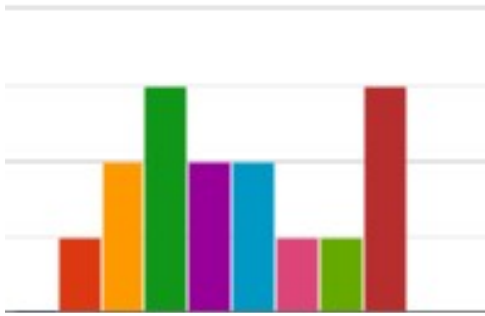
7 personnes la positionne plutôt dans un second temps



Donner envie aux gens de découvrir la biodiversité et la préserver

Constituer un endroit de solidarité, de bienveillance, de respect

L'importance de cette fonction ne fait pas l'unanimité. Si personne ne la place en première position, 8 personnes lui accordent « plus » d'importance tandis que 7 personnes l'estiment « moins » important



La fonction « constituer un endroit où l'on est nous-même et où l'on se découvre » réunit 11 personnes dans une fonction « moins » importante. Trois personnes la place toutefois dans les trois premières positions.



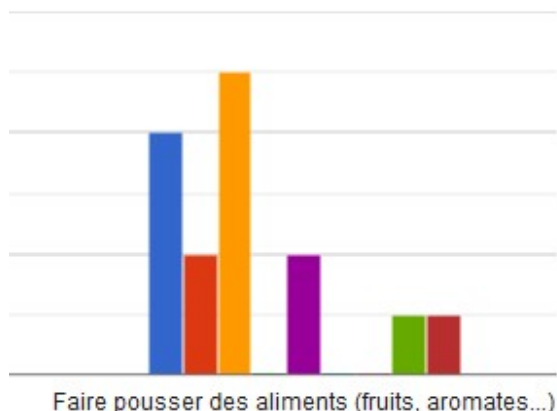
Cor

où l'on se découvre

Permettre aux gens de se rencontrer et d'échanger

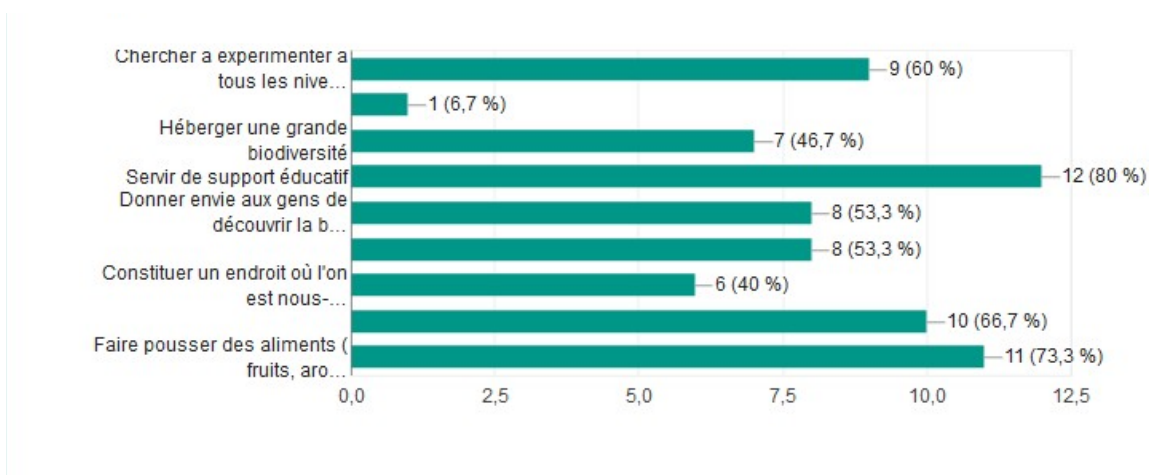


12 personnes positionnent cette fonction comme importante avec 1 personne qui la place en première position et deux personnes en deuxième position. 5 personnes la place en quatrième position d'importance.



La fonction de production maraichère est clivante. Tandis que 11 personnes estiment cela très important (5 en première place, 2 en deuxième place, 5 en troisième place) alors que 2 personnes la placent en dernière position.

## Les fonctions que tu aimerais que le jardine remplissent



1.  
Servir  
de

support éducatif (80%)

2. Faire pousser des aliments (73%)

3. Permettre aux gens de se rencontrer et d'échanger (67%)

4. Chercher à expérimenter à tous les niveaux (60%)

5. Donner envie aux gens de découvrir et préserver la biodiversité (53%) // Donner envie aux gens de se rencontrer et d'échanger (53%)

6. Héberger une grande biodiversité (46%)

7. Constituer un endroit où l'on est nous-même (40%)

8. Servir de terrain de loisirs et de fête (6%)

## Mise en situation

Nous avons présenté trois mise en situation aux participants suite aux observations de Maité et Laurine.

### Concernant les poissons rouges

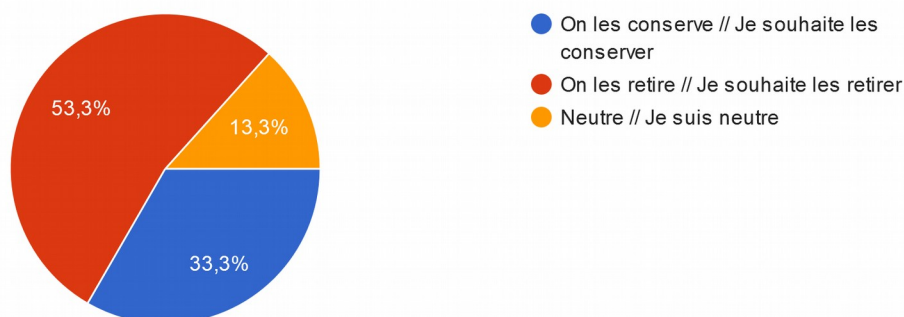
5 personnes souhaitent les conserver

8 personnes souhaitent les retirer

2 sont neutres

La mare contient des poissons rouges ornementaux. (Ces poissons ne sont pas locaux, ils ont été introduits, ils m... temps et l'achat de deux épuisettes).

15 réponses



#### Les partisans de les conserver

5 personnes sur 15 souhaitent conserver les poissons. Selon eux, certes ils mangent des larves d'insectes aquatiques et des têtards mais ils mangent aussi et surtout les larves de moustiques, ce qui nous amène du confort.

De plus, la mare étant un système considéré « clôt et isolé » par plusieurs personnes, ils estiment qu'un « équilibre se forme » et qu'ainsi, ils ne pourront pas se développer et perturber d'autres écosystèmes.

Un autre argument est celui du manque de temps et de monde pour une telle opération. Enfin, des voix s'élèvent concernant le bien-être animal : « ils ont le droit de vivre ».

=> la proposition est faite de trouver des poissons plus « locaux »

#### Les partisans de les retirer (8)

A l'inverse, plusieurs personnes estiment que nos missions sont de sensibiliser à l'environnement de manière ludique et non pas à faire de "l'amusement". La présence de poissons rouges, néfastes pour la biodiversité de la mare, est alors perçue comme un manque de cohérence par rapport à nos valeurs et nos objectifs.

Une classification est établie entre les poissons rouges, les moustiques et les insectes aquatiques et les batraciens, ces deux derniers « présentant plus d'avantages pour la biodiversité » et étant des espèces protégées (concernant les batraciens).

La question financière est écartée rapidement : « c'est pas l'achat de deux épousettes qui va faire un trop dans le budget ».

=> la proposition est faire de mettre en place une pompe solaire en remplacement qui « agiterait l'eau et serait autant (voire plus) efficace » contre les moustiques tout en permettant aux insectes aquatiques et aux batraciens de se développer.

#### Les personnes qui ne se prononcent pas

Une personne ne se prononce pas, les explications données dans l'énoncé venant en contradictions avec ses propres observations : «en 2 ans à Jeanot j'ai vu beaucoup beaucoup de grenouilles/crapaud, et d'insectes aquatiques »

### Concernant la haie et le camping

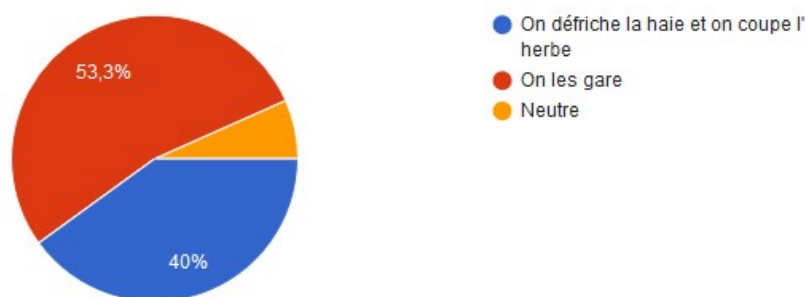
9 sont pour garder la haie

5 sont pour la retirer

1 est neutre

Des séjours d'enfants s'apprêtent à arriver. La haie et l'herbe au fond de la zone de camping ont beaucoup grandi, et empiètent sur la pelouse. (Les haies sont connues pour héberger une biodiversité importante, et la présence d'une zone avec des herbes hautes entre la haie et la pelouse favorise les déplacement de faune entre ces deux milieux. Les retirer permettrait d'agrandir la zone de camping. )

15 réponses



#### On défriche

Le choix de

défricher la zone de camping concerne 40 % des personnes interrogées. Pour ces 5 personnes, la fonction d'accueil est plus importante que la fonction de préservation. La zone camping permet d'accueillir du public et de les loger or « si on peut accueillir plus de monde, on peut sensibiliser plus de gens, «t donc peut être de sauvegarder plein de nouvelles haies ailleurs... ». A l'argument de la sensibilisation des publics, il y a un argument financier qui est soulevé : « il y a des contraintes de résultats économique pour les accueils »

D'autre part, les personnes estiment qu' « on a d'autres haies à d'autres endroits » et que « ces

quelques mètres carrés ne va pas faire disparaître totalement la biodiversité ». Cette dernière est perçue comme résiliente. Elle « bouge et elle reviendra », l'idéal étant de pouvoir « déplacer la faune dans d'autres endroits notamment ceux non nécessaires à l'accueil des publics ».

Enfin, les dangers éventuels de laisser une zone non défrichée vers un espace largement utilisé par des visiteurs (et des enfants d'autant plus) sont soulignés. Il pourrait y avoir des espèces dangereuses tels que des serpents ou des tiques

=> Ainsi, la proposition est faite de laisser repousser l'herbe et la haie quand il n'y a pas d'accueil

### On garde

Les 9 personnes qui souhaitent garder la haie expliquent que l'objectif d'accueil a été revue à la baisse en soulignant que le lieu et le projet ne sont pas adaptés à des grands groupes. La zone camping est perçue comme assez grande pour accueillir et les humains et les plantes et animaux.

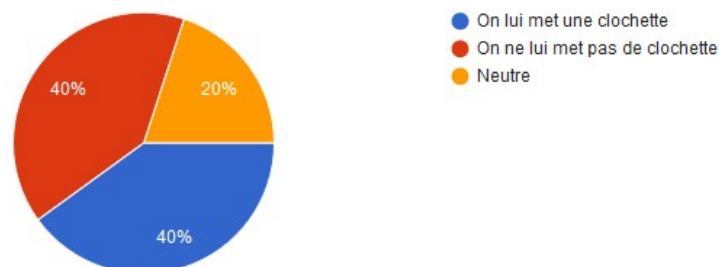
Les corridors écologiques, qu'ils soient vers la zone camping ou ailleurs sur le site, sont à préserver et à valoriser pédagogiquement.

A la proposition de ceux qui souhaitent défricher la haie et couper l'herbe de la laisser pousser quand il n'y a pas d'accueil et de la couper quand il y en a, ceux qui souhaitent les conserver expliquent préférer « garder ce qui sert toute l'année à la faune et pour qui c'est un lieu de vie permanent; plutôt que de le retirer pour un habitat temporaire quelques fois par an ».

## Le chat et les oiseaux

La chatte chasse les rongeurs et les oiseaux. Elle permet de lutter contre la présence de nuisible, mais menace aussi les communautés d'oiseaux alors que Jeanot est un refuge LPO. Une solution pourrait être de lui mettre une clochette., pour qu'elle effraie les animaux lorsqu'elle chasse.

15 réponses



La question du chat dépasse la question de la clochette. Elle

crystallise notre manière d'appréhender une biodiversité que l'on va trouver « utile »/ « nuisible »/ « prédatrice »/ « protégée ».

Ainsi, les oiseaux sont à protéger, les rongeurs à éradiquer et les chats utiles ou non. Mise à part une personne qui considère le chat pour ce qu'il est, espèce faisant parti de l'écosystème Jeanot sans parler de ce qu'il apporte ou pas et s'inquiétant plutôt de l'effet d'une clochette dans les oreilles

d'un chat « c'est horrible pour un chat d'entendre en permanence une clochette », les autres considèrent le chat à travers sa fonction prédatrice contre les rongeurs (rats taupiers ou souris).

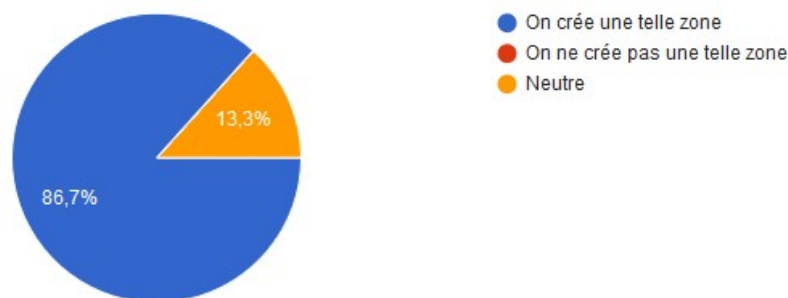
Les rongeurs et les oiseaux sont mis en balance. Six personnes souhaitent que le chat ait une clochette au risque qu'il ne remplisse plus sa fonction de chasseur mais que cela épargne les oiseaux car « le refuge LPO devrait être une priorité pour Jeanot », 6 autres ne souhaitent pas qu'il en ait une, quitte à ce qu'il mange des oiseaux : « le Le chat fait partie de l'écosystème, si on l'y introduit c'est avec ses caractéristiques naturelles, on ne va pas le priver de son instinct de chasse, ou alors on lui laisse le choix en lui donnant des croquettes».

Le dilemme est assez grand puisqu'il faudrait « qu'elle puisse continuer de chasser les nuisibles (rongeurs) mais pas les oiseaux (LPO) donc choix impossible »

## Mise en place d'une zone non fauchée

Il est proposé de laisser une zone non fauchée toute l'année dans le jardin de Jeanot. (La présence d'un îlot d'herbe qui n'est jamais fauché favorise le développement d'une biodiversité importante, car les plantes ont le temps de réaliser un cycle complet, et la faune a un refuge où se cacher. La présence d'une telle zone peut toutefois faire "négligé" aux yeux des gens de passage).

15 réponses



La question de mettre

en place une zone non fauchée fait la quasi unanimité (à deux voix près par abstention) à la condition de faire un tableau explicatif sur cette zone et intégrer un explicatif dans le guide de visite autonome et lors des visites guidées de manière à ce que les visiteurs puissent comprendre ce que l'on fait. Il pourra aussi être valorisé dans le cadre d'une animation.

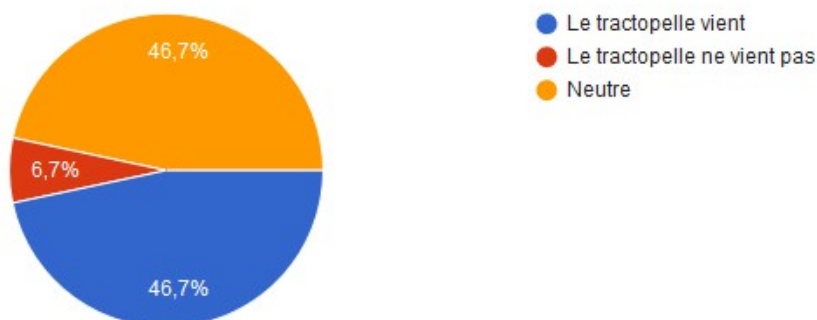
L'emplacement de cette zone doit toutefois être réfléchi de manière à ce qu'elle n'empêche pas l'accès aux différentes zones du site et qu'elle n'inquiète pas le passant non averti : «si elle n'est pas visible depuis la route ok ».

Il paraît important aussi de délimiter cette zone, de « cadrer l'espace ». De la friche oui, mais maîtrisée.

## La venue d'un tractopelle

Un tractopelle doit venir pour installer le chapiteau de la fête de l'été alors qu'il a beaucoup plu. (L'eau présente dans le sol, qui est limoneux et donc sensible au tassement, augmente encore cette sensibilité.)

15 réponses



Neutre : 7

Le tractopelle vient : 7

Le tractopelle ne vient pas : 1

### Il vient

La plupart des personnes qui préfèrent qu'ils viennent déplorent que cela puisse tasser le sol mais pensent que c'est une condition nécessaire à la tenue des fêtes sur le lieu : « si on a pas de chapiteau alors qu'il pleut, on n'a pas de public pour notre fête ». En effet, les fêtes sont vues comme des moments d'ouverture au public et de sensibilisation aux alternatives que l'on défend.

Par ailleurs, le sol étant déjà tassé sur la zone de passage des véhicules, « ça ne changera pas grand chose ». La proposition est d'éventuellement bien baliser la zone de circulation.

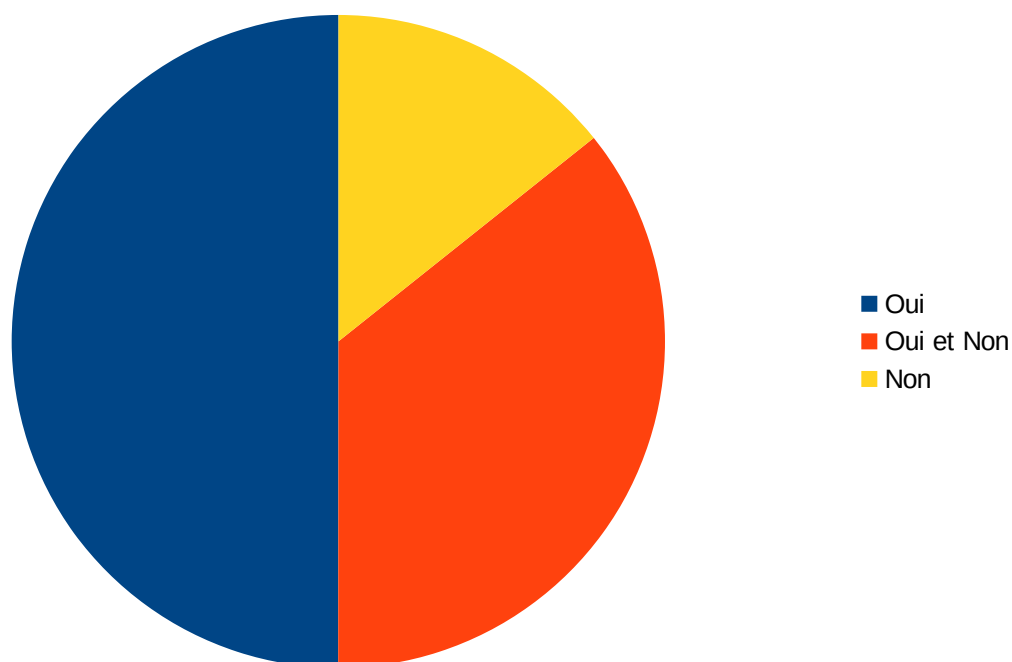
### Il ne vient pas

« on le monte à la main »

### Neutre

Sur les 7 personnes neutres, une personne explique qu'elle souhaiterait monter le chapiteau à la main mais qu'elle n'a pas le temps de le faire.

**D'après toi, est ce que Jeanot est un lieu écologique durable ? (c'est à dire que sa biodiversité est importante et que les milieux qui y sont associés sont de qualités ; et que cela le restera dans le temps)**



Oui 7  
 Oui et Non 5  
 Non 2

#### Oui, nous sommes un espace durable écologiquement

La question de la durabilité écologique du lieu ne fait pas l'unanimité. Au premier regard, l'écolieu est un espace avec une biodiversité importante : « Il suffit de comparer avec le champ à côté ! ». Jeanot fait des choix allant dans ce sens : mise en place d'arbres, de légumes vivaces, de fleurs, implantation d'une mare, d'un sentier botanique, réutilisation des déchets bois pour le poêle, ... d'autre part, l'association s'oppose très fermement à l'utilisation de produits phytosanitaires ou à de la monoculture. Il y a des espaces variés et « on peut même voir des espèces rares comme le triton ». «Ça paraît encourageant et cela veut dire que nos pratiques ne sont pas un obstacles à ces espèces ».

#### Oui et Non

Toutefois, la plupart des personnes questionnées ne sont pas totalement convaincues de cette durabilité pour plusieurs raisons :

- nous nous situons à côté d'un champs de maïs intensif où sont utilisés engrais et pesticides, grands ennemis de la biodiversité (les abeilles par exemple). Ainsi, « comment faire quand nos efforts sont réduits à néant par une seule personne ? ». La sensation de ne pas pouvoir complètement agir pour permettre la durabilité écologique du lieu revient souvent : « nous avons la volonté mais pas forcément la possibilité d'être durable ».
- la durabilité du lieu est très fragile car elle est contingente des personnes qui se trouvent à Jeanot. Il y a un roulement très important de personnes, ce qui empêche de la continuité dans les pratiques écologiques qui sont mises en place.
- d'autres personnes estiment que nous pouvons aller plus loin en menant une véritable réflexion sur nos pratiques sur du court, moyen et long terme.

### Non, nous ne sommes pas un espace durable écologiquement

Selon plusieurs personnes, nous partons de loin. Notre territoire est assez pauvre en terme de biodiversité et nous avons dépensé énormément d'énergie à doucement mettre en place des fruitiers, des haies, etc. Toutefois, « nous ne pouvons pas aller contre la pauvreté du sol qui limite le développement des arbres fruitiers, des cultures maraîchères... et du coup indirectement qui limiterait la biodiversité (risque de sécheresse, mauvaise pousse, maladies...) ».

Pour certaines personnes, Jeanot est un collectif avec des personnes plus ou moins sensibles à l'écologie. Les comportements ne sont donc pas les mêmes (fenêtre ouverte avec le chauffage, lumière allumée toute la journée...) et les connaissances écologiques et environnementales changent beaucoup d'une personne à l'autre or le turn-over de l'équipe est perçu comme un frein très important à la mise en place de cette durabilité écologique : « Il y a encore des progrès à faire dans le collectif mais c'est pas possible avec un collectif qui change tout le temps » car « les personnes se succèdent et les savoir-faire s'en vont ».

Pour certains, l'association fait des arbitrages qui ne vont pas dans le sens de l'écologie. La priorité va à l'accueil de publics et d'enfants : « Jeanot a avant tout une vocation pédagogique il me semble, c'est là qu'est la priorité ». La question écologique et environnementale devient alors un support mais pas un objectif.

## Annexe 7 : Définitions des services écosystémiques utilisés

| LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES                   |                        |   |   |   |                           |                         |  |                                |  |   |  |
|---|------------------------|---|---|---|---------------------------|-------------------------|--|--------------------------------|--|---|--|
| Services de production                        |                        |   |   | Services de régulation  |                           |                         | Services culturels   |                                |  |   |  |
| Alimentation                                  | Matériaux              | Energie                                     | Eau                                       | Pollution   | Processus biologiques     | Climat                  | Environnement de la vie courante                           | Environnement pour loisirs     | Source d'expérimentation et de connaissance                              | Source d'inspiration et de valeurs  |  |
| 1.Cultures commerciales ou non d'alimentation | 2.Plantes ornementales | 6.Matière organique à des fins énergétiques | 8.Eau potable                             | 10.Purification de l'eau de surface                             | 13.Pollinisation          | 16.Régulation du climat | 17.Environnement biologique des lieux de vie et de travail | 18.Espace naturel pour loisirs | 19.Espace naturel et biodiversité pour des qualités esthétiques          | 22.Espace naturel et biodiversité source d'inspiration et de diversissement |  |
|   | 3.Animaux ornementales | 7.Arbres ou fibres à des fins énergétiques  | 9.Eau à d'autres fins que la consommation | 11.Limitation du bruit et des impacts visuels par la végétation | 14.Dispersion des graines |                         |  |                                | 20.Espace naturel et biodiversité de support à l'éducation               | 23.Espace naturel et biodiversité de valeurs patrimoniales et sentimentales |  |
|   | 4.Matériaux végétaux   |   |   | 12.Capture des produits chimiques (qualité de l'air)            | 15.Contrôle biologique    |                         |  |                                | 21.Espace naturel et biodiversité de support à la recherche scientifique | 24.Espace naturel et biodiversité de valeurs symboliques et culturelles     |  |
|   | 5.Matière organique    |   |   |   |                           |                         |  |                                |  | 25.Espace naturel et biodiversité de valeur sacré ou religieuse             |  |

### Définitions

#### SERVICES DE PRODUCTION

##### Alimentation

- **Cultures commerciales ou non commerciales d'alimentation** : les productions agricoles végétales destinées à être commercialisées sous forme d'aliments pour la consommation humaine ; celles non commerciales sont celles qui vont servir à l'autoconsommation

##### Matériaux

- **Plantes ornementales** : Les végétaux, sauvages ou cultivés, qui servent à embellir les maisons et jardins
- **Animaux ornementales** : les animaux "domestiqués" ou "sauvages" qui peuvent exercer de nombreux services positifs ou négatifs (ex. Pollution de l'eau et/ou production de matière organique)
- **Matériaux végétaux** : végétaux cultivés ou sauvages qui remplissent un service soit d'alimentation, esthétique, ...
- **Matière organique** : matière épandue sur le sol

##### Energie

- **Matière organique à des fins énergétiques** : les produits agricoles qui sont brûlés pour en faire de l'énergie
- **Arbres ou fibres à des fins énergétiques** : le bois utilisé comme matériau que ce soit pour la construction, l'ameublement, la pâte à papier et source d'énergie

## Eau

- **Eau potable de surface ou souterraine**
- **Eau à d'autres fins que la consommation**

## SERVICES DE REGULATION

### Pollution

- **Purification de l'eau** : Les écosystèmes et leurs êtres vivants qui sont responsables de l'oxygénation, de la filtration, de la dégradation des polluants, ect et qui participent ainsi à la purification de l'eau de surface
- **Diminution du bruit et des impacts visuels** : La végétation qui réduit le bruit et les impacts visuels issus des activités et infrastructures humaines. Ce service contribue à améliorer notre environnement sonore et visuel et donc notre confort de vie et notre santé
- **Capture des produits chimiques de l'air** : Les écosystèmes et leurs êtres vivants qui captent et séquestrent une partie des poussières, des polluants et des odeurs maintenant ainsi une certaine qualité de l'air ambiant

### Processus biologiques

- **Pollinisation** : permet le fonctionnement des écosystèmes. Elle consiste en la fécondation des plantes à fleurs et est à la base du maintien et de la diversification des populations
- **Contrôle biologique** : ensemble des échanges dans les écosystèmes permettant son équilibre dynamique (symbiose, limitation des ravageurs, ...)

### Climat

- **Régulation du climat** : Les écosystèmes créent un micro-climat en jouant localement sur les variables climatiques telles que la température, l'humidité de l'air, la vitesse du vent en créant de l'ombre par le couvert végétal, en jouant un rôle de brise-vent, en évapotranspirant, etc

## SERVICES CULTURELS

### Environnement de la vie courante

- **Environnement biologique des lieux de vie et de travail** : Proximité d'espaces ou d'éléments naturels par rapport au bâti permettant une perspective sur ceux-ci, une expérience visuelle ou sonore

### Environnement pour loisirs

- **Espace naturel pour loisirs** : Espaces qui fournissent un cadre permettant l'exercice d'activités humaines de loisirs et de tourisme

### Source d'expérimentation et de connaissance

- **Espace naturel et biodiversité pour des qualités esthétiques** : Espaces qui permettent l'observation de la nature (faune, flore) ainsi que des interactions avec la nature
- **Espace naturel et biodiversité de support à l'éducation** : Espaces et éléments de la biodiversité qui sont utilisés pour des activités de découverte de la nature

- **Espace naturel et biodiversité de support à la recherche scientifique** : Espace et éléments de la biodiversité qui sont utilisés pour la recherche scientifique pour mieux comprendre le fonctionnement et la dynamique des populations d'espèces, des écosystèmes, des paysages, ...

#### Source d'inspiration et de valeurs

- **Espace naturel et biodiversité source d'inspiration et divertissement** : Espaces inspirant une représentation ou une expression de sentiments, de la beauté (ex. peinture, documentaires, photo, ...)
- **Espace naturel et biodiversité source de valeurs patrimoniales et sentimentales** : Espaces et éléments de la biodiversité emblèmes d'un patrimoine collectif, familial ou individuel ayant une valeur sentimentale et affective
- **Espace naturel et biodiversité source de valeurs symboliques et culturels** : Paysages typiques (landes, forêts cathédrales, bocages, ... ) ou espèces emblématiques ayant des valeurs symboliques et culturelles
- **Espace naturel et biodiversité source de valeurs sacrées ou religieuses** : Lieu ou espèce ayant une valeur sacrée ou religieuse
- **Espace naturel et biodiversité source de valeurs intrinsèques d'existence et d'héritage** : Espaces et formes de vie à qui on reconnaît une valeur intrinsèque d'existence et une valeur de legs pour les futures générations. Cela concerne notamment les espaces protégés, les paysages extraordinaires, les espèces protégées, ...

Annexe 8 : Exemple du questionnaire distribué aux entretenu.e.s

**Questionnaire sur le bien-être à Jeanot**  
à remplir avant l'entretien

|   | Avant Jeanot, te ressentais-tu ?                                      | Sur une échelle de 1 à 7 | Remarques | Et à Jeanot ? | Remarques | Et le collectif ? | Remarques |
|---|---|--------------------------|-----------|---------------|-----------|-------------------|-----------|
| É | En bonne santé physique ?   |                          |           |               |           |                   |           |
|   | En bonne santé émotionnelle, mentale ?                                |                          |           |               |           |                   |           |
| M | Attentif aux besoins des autres ?                                     |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Dans une attitude de sobriété ?                                       |                          |           |               |           |                   |           |
| J | Solidaire ?   |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Reposée ?   |                          |           |               |           |                   |           |
|   | En sécurité, à l'aise dans ton environnement de travail ?             |                          |           |               |           |                   |           |
|   | En sécurité financière ?  |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Reconnu dans ton travail ?  |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Capable de t'adapter au groupe ?                                      |                          |           |               |           |                   |           |
| c | Confiant dans tes capacités professionnelles ?                        |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Conscient des problèmes environnementaux ?                            |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Ressentais-tu le système actuel comme une menace pour ton bien être ? |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Bienveillant avec toi et les autres ?                                 |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Accepté tel que tu es ?   |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Te sentir appartenir au groupe ?                                      |                          |           |               |           |                   |           |
|   | Faire vivre ta foi, religion, philosophie ?                           |                          |           |               |           |                   |           |

## Guide d'entretien

«Qu'est-ce que vous amène Jeanot en terme de « bien être » soit la satisfaction de vos besoins ? »

### Partie 1: Définitions

- Pour toi, c'est quoi « le bien être » ?
- Pour toi, c'est quoi une « plus-value sociale » ?
- Peux-tu me décrire Jeanot en quelques mots ?
- En quoi ça a du sens ou ça n'en a pas de savoir si l'ecolieu Jeanot génère des plus value sociale

### Partie 2 :Trajectoire de vie

- Peux-tu te présenter et m'expliquer ton lien avec l'ecolieu Jeanot ? (prénom, statut, boulot, âge, situation familiale, ...)
- Comment en as-tu entendu parlé ?
- Comment tu es arrivé.e à Jeanot ? (moment de vie, aspiration, ...)
- (Depuis combien de temps tu es parti.e ? Pourquoi?)

### Partie 3 : Les fonctions «sociales » de Jeanot

- Que trouves-tu à Jeanot qui te convient ?
- Que trouves-tu à Jeanot qui ne te convient pas ? Pourquoi ? (que tu aimerais changer)
- Te sens-tu bien à Jeanot ?
- (Maintenant que tu es parti.e, avec le recul, que gardes-tu de Jeanot ? As-tu la sensation que ça a changé quelque chose en toi? exemples)
- Qu'est-ce que t'amènes / t'as amené l'ecolieu Jeanot ?
- As-tu la sensation que Jeanot a changé / change quelque chose en toi ? exemples
- Quelles sont les critiques que l'on fait à Jeanot et le collectif ?

### Partie 4 : Jeanot et son jardin

- Est-ce que Jeanot serait la même chose sans son espace extérieur ?
- Est-ce que Jeanot serait la même chose sans son espace de production maraîchère ?
- Que t'amènes «l'espace Jeanot » ? et à l'association ?

### Partie 5: Projets futurs et aspirations

- Comment te vois-tu dans les 2 prochaines années ?
- Souhaites-tu rester dans les Landes ? Pourquoi ?
- Souhaites-tu rester en lien avec Jeanot ? De quelle manière ? Pourquoi ?

### Partie 6: Commentaire sur la grille des besoins

#### Partie 7: Conclusion

- Souhaites-tu rajouter quelques choses?

Annexe 10 : Questionnaire distribué aux personnes venant à Jeanot

## Bilan de votre passage à l'ecolieu Jeanot

*Bonjour, vous venez de passer quelques heures à plusieurs jours à l'ecolieu Jeanot et vos retours nous intéressent pour que nous puissions encore mieux vous accueillir la prochaine fois !  
Nous vous remercions pour votre passage et pour vos retours !*

**Votre nom ou celle de votre structure:**

**Motif de votre venue:**

**Durée de votre passage:**

**Date :**

**Votre âge :**

**Profession :**

Comment avez-vous entendu parlé de l'ecolieu Jeanot ?

.....  
.....  
.....

Qu'est-ce qui vous a plu / vous plaît ici ?

.....  
.....  
.....

Et qu'est-ce qui vous plaît moins ? Ce que vous aimeriez changer ?

.....  
.....  
.....

Si vous deviez décrire l'ecolieu Jeanot en quelques mots ...

.....  
.....  
.....

Si Jeanot n'avait pas de jardin, ça changerait quelque chose ? Si oui, quoi ?

.....  
.....  
.....

Et si Jeanot avait un jardin mais pas d'espace de production maraîchère, ça changerait quelque chose ? Si oui, quoi ?

.....  
.....  
.....

*Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ces petites questions et  
À bientôt !!*

*L'équipe de l'ecolieu Jeanot*

## Annexe 11 : Exemples lettres du facteurs

Chère inconnue,

alors, comment se passe cette fête de l'été ? Tu t'arraises bien ?

Moi, cette année, je ne serai pas là... mais je compte sur toi pour me raconter !

Tu viens souvent à l'école Jeanot ? T'as connu comment ?

Pour ma part, c'est un peu le hasard, des copains de copains, le bouche à oreilles quoi ; mais dès que j'y ai mis les pieds, ça m'a plu ! Toute cette verdure, ce calme et puis les personnes qui y bossaient avaient l'air sympa ; très occupés certes, mais souriants.

C'est vrai que je ne comprends pas tout : toujours des nouvelles têtes, plein d'activités différentes mais bon, je me sera bien ici et avec le temps, je prends mes marques.

Bon, mais avez parlé de moi. Je suis vraiment très curieuse de savoir comment, toi, tu as atterri ici, à cette fête de l'été, comment tu as connu l'école Jeanot et surtout, qu'est-ce que tu y trouves, que tu aimes et qui te fait (ou fera) revenir ? (ou alors que tu aimes pas hein !)

En attendant de te lire, je te souhaite un bon moment à Jeanot et un bel été,

à bientôt,

Anne Sonyme -

Chère inconnue,

Je suis ravi d'être où je me trouve aujourd'hui à l'Écolieu Jeanot tu l'auras deviné ! C'est la première fois que je viens et je me suis pas déçue de la beauté du lieu. Je le connais car pendant mes études, je recherchais un stage en maraîchage.

J'ai regardé la liste des fermes en permaculture de France et je suis tombée dessus. J'ai compris que c'était bien plus qu'une ferme et ça m'a intéressé. Je n'ai finalement pas réalisé le stage à l'Écolieu mais depuis ce jour, je suis son histoire sur facebook.

Finalement, je me retrouve ici aujourd'hui grâce à une amie qui travaille sur le lieu pour l'été.

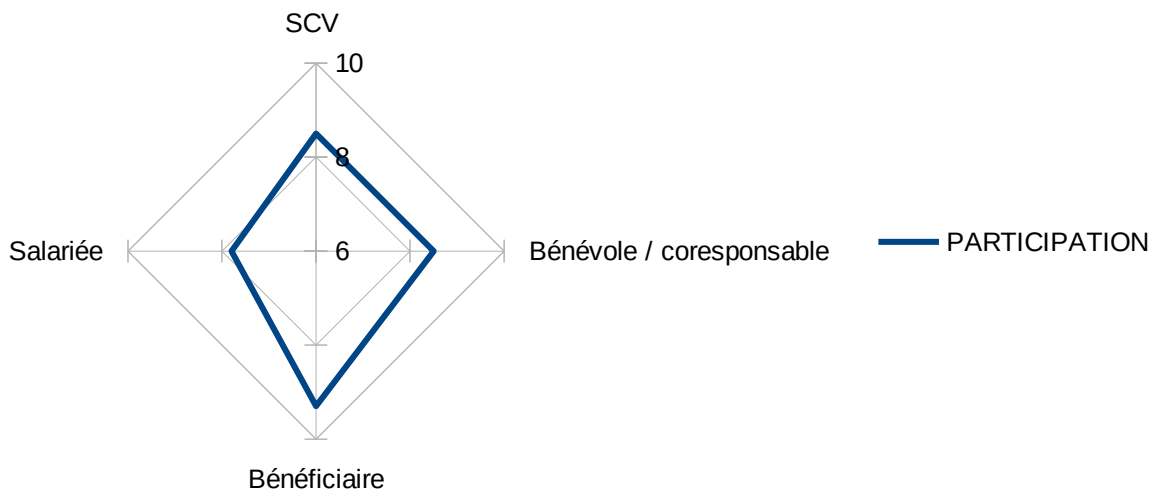
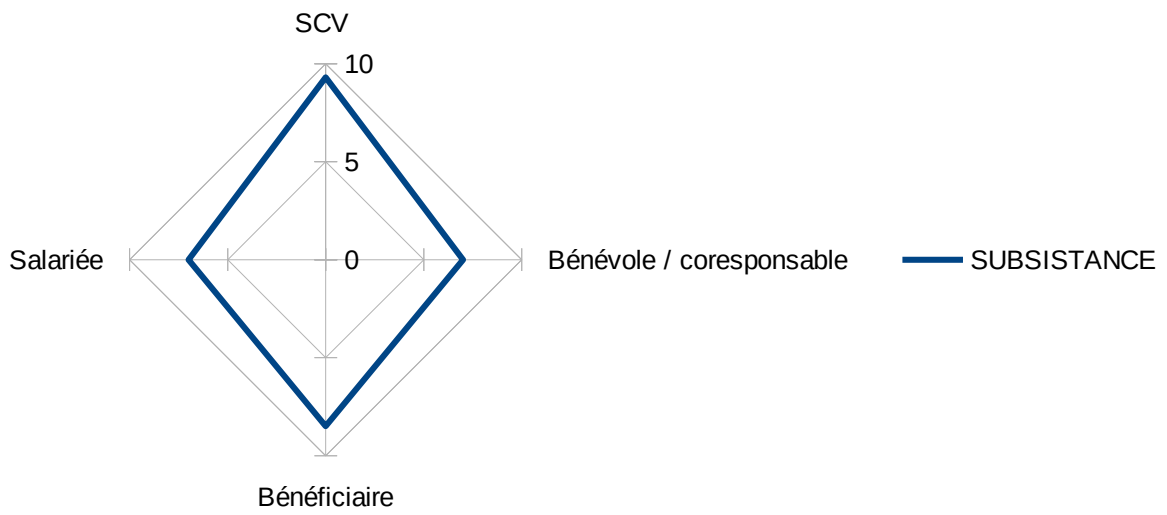
Je suis fan de l'ambiance et de l'énergie positive que dégage chaque personne ici présente. J'adore la nature, alors

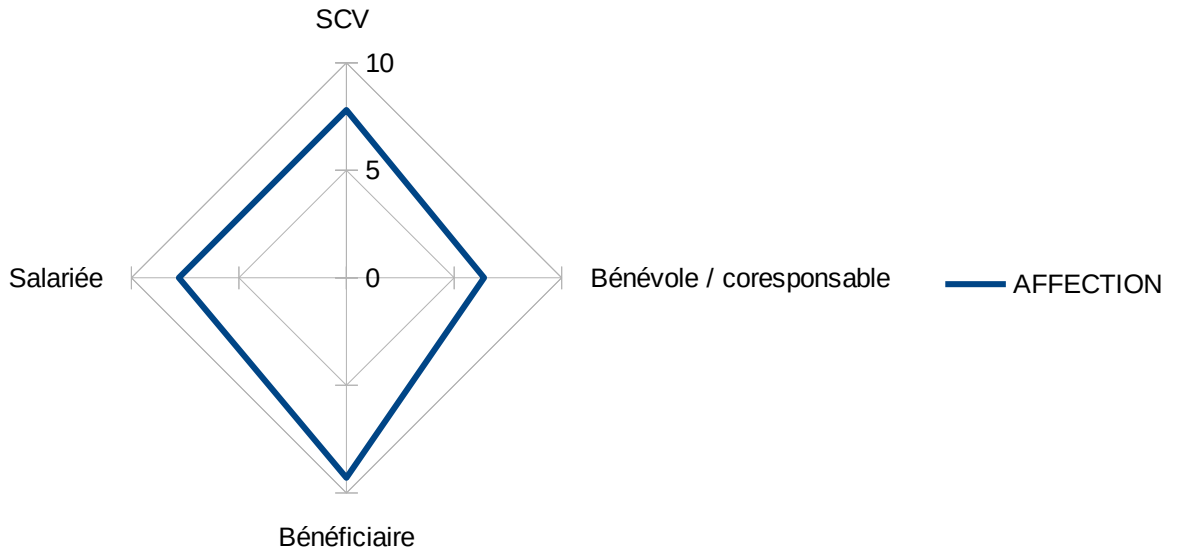
faire la fête dans un lieu où la verdure est très présente, ça me plaît beaucoup !

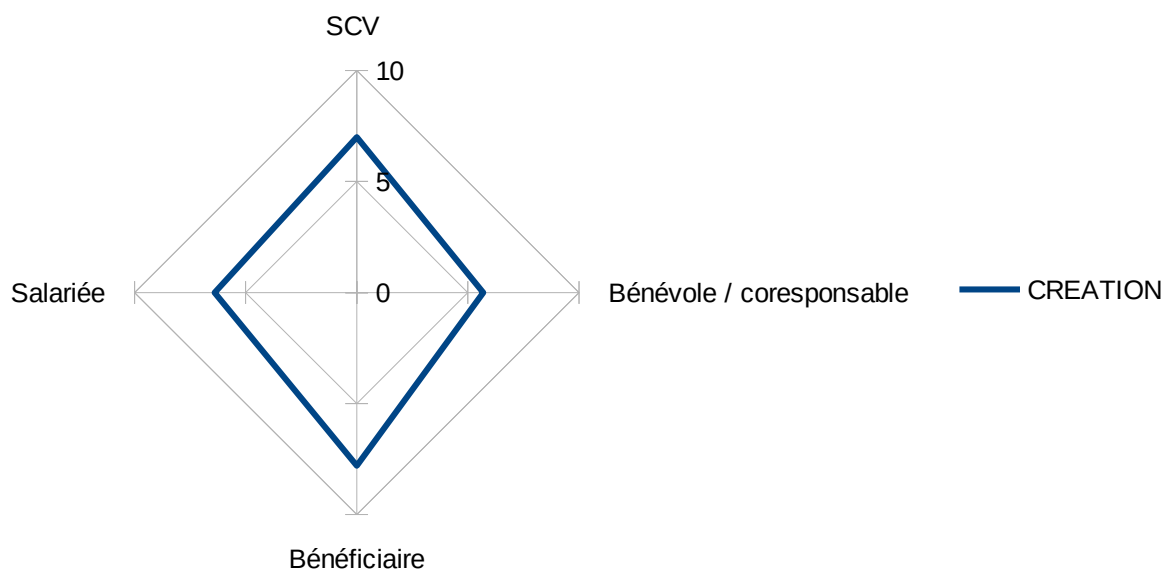
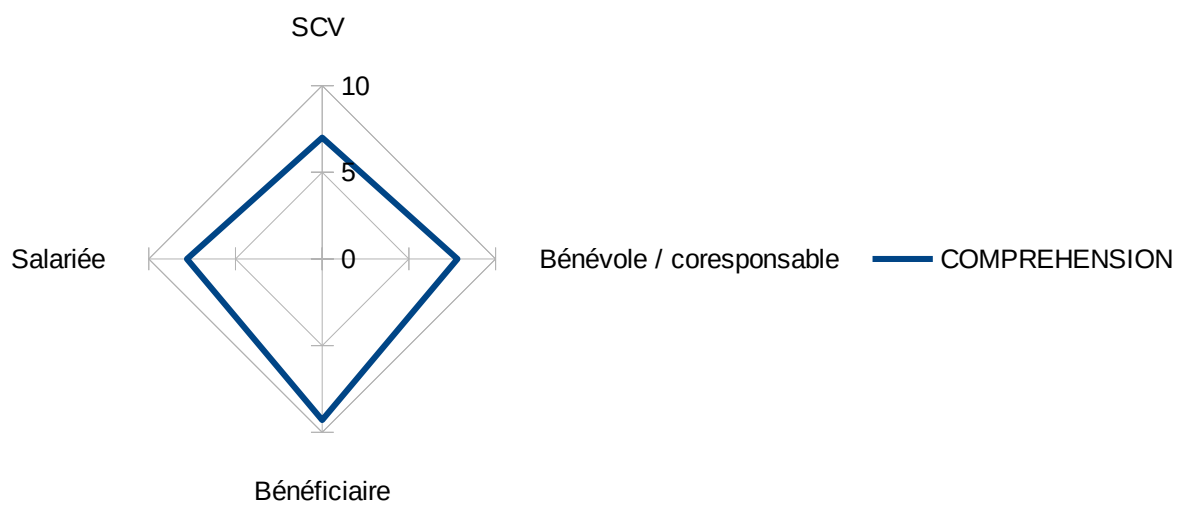
Bon, trêve de parole, place à la fête ! (Parce de bon moments à l'Écolieu 😊)

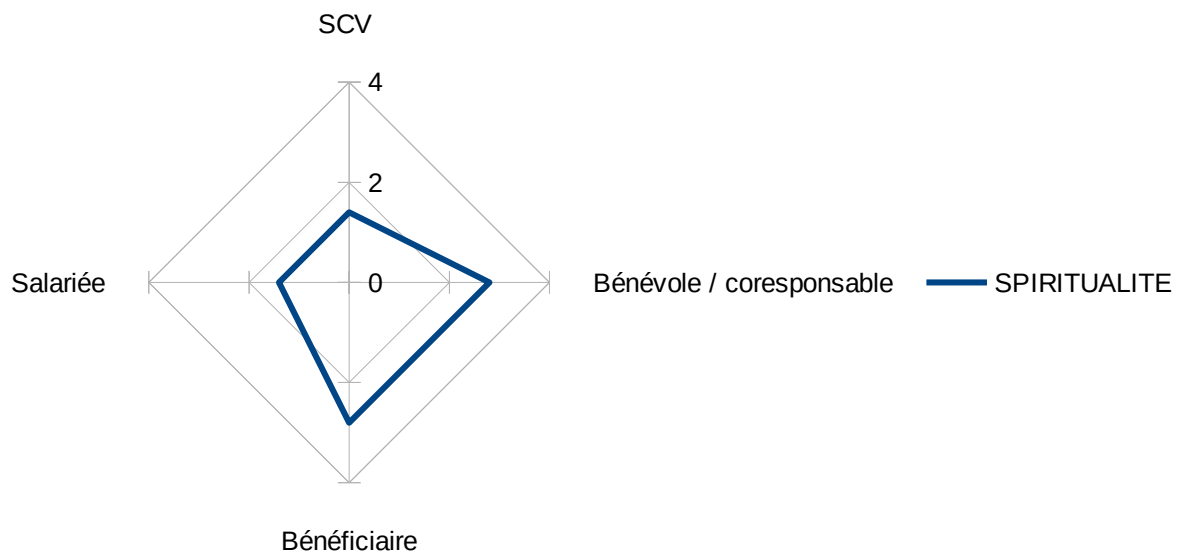
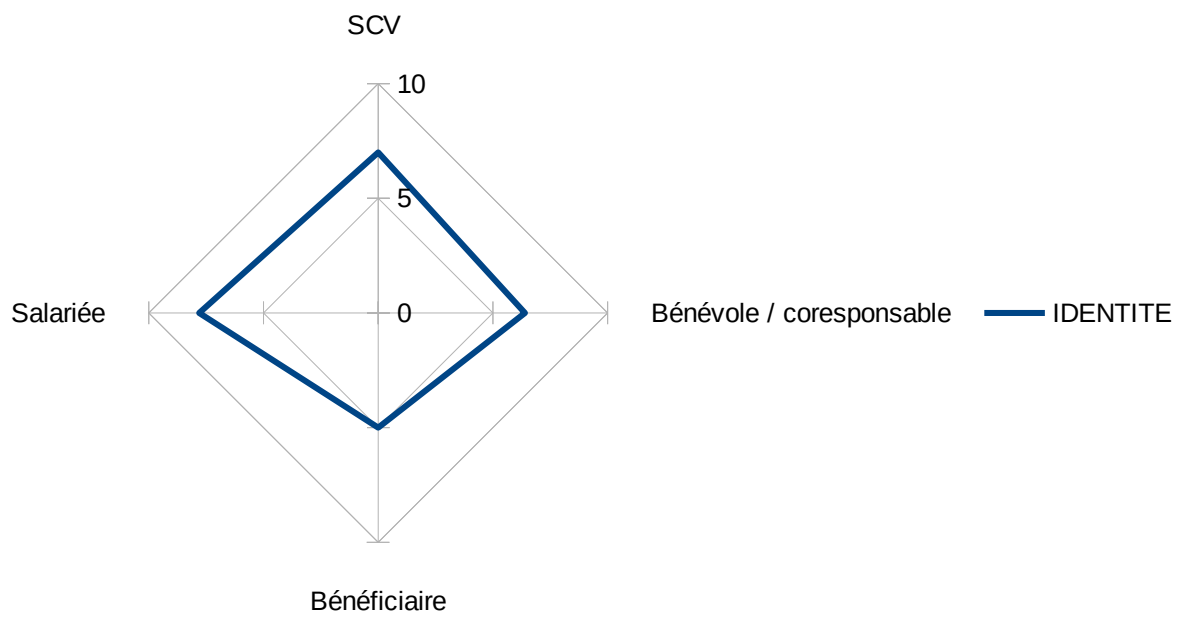
Ano-nyme.

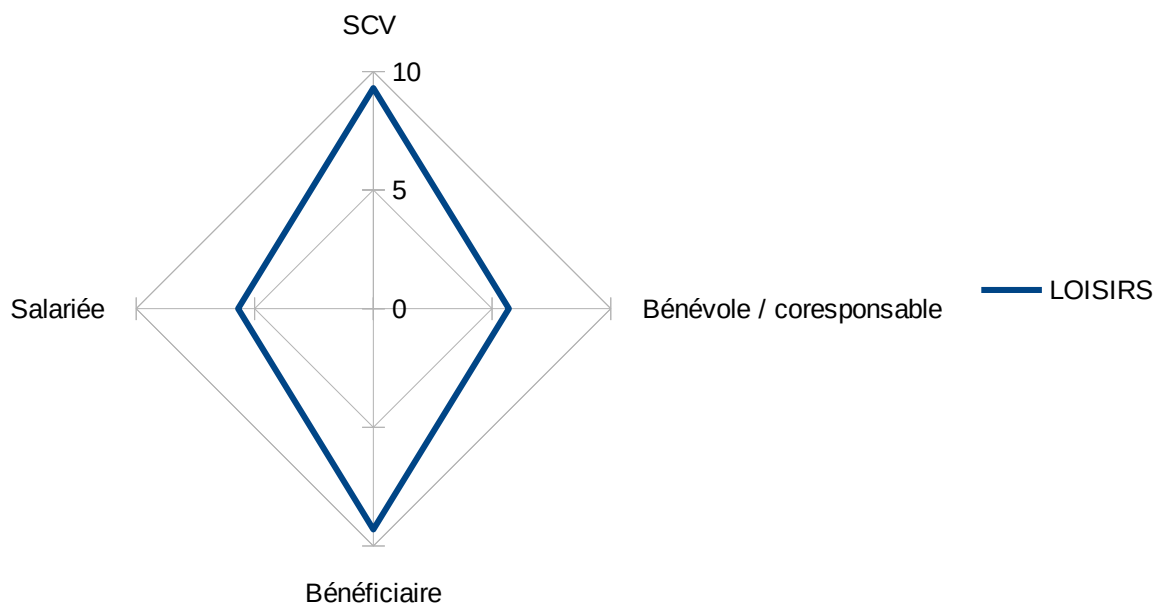
## Annexe 12 : Radars par besoin











Annexe 19 : cf. Modèles utilisés dans cette recherche en annexe 19